
OBSERVATIONS

SUR

LES CHINOIS.

APERÇU GÉNÉRAL.

LA route d'un vaisseau depuis l'Europe jusque dans les Indes est si connue, que vouloir la décrire ce seroit répéter ce qu'ont déjà dit tous les voyageurs; et parler de tempêtes affreuses, ou de calmes fatigans, raconter l'ennui qu'on éprouve à ne voir que le ciel et la mer, dépeindre le plaisir qu'on ressent en apercevant la terre, c'est entretenir le lecteur de ce qu'il sait, ou de ce qu'il devine d'avance. Je me bornerai donc à dire en peu de mots, que partis de Brest le 20 mars 1784, nous vîmes Porto-Santo le 1.^{er} avril, et Madère les jours suivans; que nous doublâmes le cap des Aiguilles le 23 mai, entrâmes dans le détroit de la Sonde le 16 juillet, pour en sortir le 28, et faire route vers le détroit de Gaspard; enfin, qu'après avoir essuyé quelque mauvais temps à l'approche des terres, nous jetâmes l'ancre le 23

août dans la rade de Macao, après une traversée de cinq mois et trois jours.

Les côtes de la Chine offrent un point de vue totalement différent de celui des détroits. Ici, les montagnes sont boisées, et les plaines bien cultivées; les arbres couvrent presque entièrement le sol, et croissent même jusque dans la mer; en un mot tout est vert, et tout dénote une grande végétation: à la Chine, au contraire, on n'aperçoit que des terres arides et des surfaces pelées; et l'œil fatigué cherche vainement quelque verdure qui interrompe une vue aussi sèche et aussi stérile.

Mouillé dans la rade spacieuse de Macao, on ne voit autour de soi que des montagnes: la ville elle-même paroît pour ainsi dire y être attachée, tandis qu'elle en est séparée par un bras de mer. Macao bâti en amphithéâtre sur une hauteur, se distingue de fort loin par ses maisons blanchies à l'extérieur; elles n'ont qu'un seul étage, et leur intérieur est disposé convenablement pour un pays chaud. Un quai assez large règne du côté de l'est, devant une portion de la ville (n.º 94), et procure aux habitans, pendant la chaleur, une promenade agréable et sans cesse rafraîchie par les vents du large. La plupart des Européens qui résident à Macao, logent le long de ce quai, les autres occupent la partie occidentale de la ville, et jouissent de la vue du port, et d'une île à laquelle la quantité

d'arbres qui la couvrent, a fait donner, avec raison, le nom d'*île Verte* (n.º 94). C'est dans cette île que les Jésuites établirent autrefois leur demeure, et d'où, pendant la nuit, de fervens missionnaires s'échappoient furtivement pour aller prêcher la religion dans la Chine : abandonnée maintenant, et solitaire, tout est détruit ; les bâtimens et l'église sont en ruines ; et le jardin n'existe plus. Mais si cette île fut remarquable par l'emploi auquel les Jésuites l'avoient consacrée, elle l'est encore par son état naturel : seule au milieu de montagnes dégarnies d'arbres et desséchées, elle conserve une éternelle verdure ; et si l'on suppose que jadis les terres voisines furent ombragées, et qu'elles ne perdirent leur plus bel ornement que par un événement funeste, la vue de l'île Verte doit certainement appuyer cette conjecture.

Macao n'est pas d'une grande étendue (n.º 94) : la ville est défendue par quelques forts et par une muraille ; cent cinquante Cipays servent de garnison, et ce petit nombre est suffisant, puisque les Portugais sont en paix et vivent tranquillement avec les Chinois. Une assez grande quantité de ces derniers habitent Macao, et sont sous l'inspection d'un mandarin, ce qui occasionne un conflit de juridiction, qui rend la place d'un gouverneur Portugais très-embarrassante ; et il faut beaucoup de prudence pour tenir un juste milieu avec des gens sur-

tout dont on dépend entièrement; car le territoire de Macao est si circonscrit, qu'il ne peut fournir à la consommation journalière des habitans, et que presque tout s'y apporte du dehors. Il y a à Macao plusieurs églises et quelques couvens, dont un de femmes : on s'étonne d'en trouver autant dans un espace aussi borné, mais le zèle l'emporte sur les moyens. Les églises sont grandes, simples et peu décorées, car on ne peut parler des mauvais tableaux qui en couvrent les murailles. Les Portugais s'y rendent assidument tous les dimanches pour entendre l'office, et sur-tout pour voir passer les femmes : celles-ci sont vêtues de noir, et portent, suivant leurs moyens, la mante, le sarace ou le dos; ces deux derniers habillemens, qui ressemblent à des espèces de manteaux, couvrent absolument le corps. Sous l'un de ces trois vêtemens, une femme peut aller où bon lui semble, sans crainte d'être reconnue même par son mari. Les Portugaises de distinction se font porter en palanquin et mettent la mante; mais celles dont la fortune est bornée, se contentent d'un coffre presque carré et peu élevé, qu'on nomme dans le pays Cayola [*cage à poule*]. J'avois de la peine à concevoir, dans les commencemens que j'étois à Macao, comment une personne pouvoit entrer dans une pareille voiture; mais je remarquai qu'avec l'habitude où sont les femmes, en Asie, de croiser leurs

jambes, elles pouvoient s'y placer facilement, et même deux ensemble. Les femmes portent communément des chapelets, la plupart les ont en or, et toutes se font suivre par un nombre plus ou moins grand de servantes.

Les Portugais se fréquentent entre eux, et communiquent peu avec les étrangers; les femmes vivent très-retirées: l'instruction est foible pour les hommes, et bien davantage pour le sexe. Les habitans sont hasanés; ceux qui arrivent d'Europe, ou qui descendent de particuliers venus de Lisbonne, ont le teint plus clair: en général le peuple n'est pas bien de figure, c'est un mélange de Chinois, d'Indiens et de Malays. On rencontre dans les rues de Macao plusieurs femmes Chinoises; elles portent presque toutes un parasol à moitié fermé, qui sert à les garantir du soleil et des yeux importuns; mais ces parasols se lèvent souvent, sur-tout lorsque la femme Chinoise est jeune et jolie, ou du moins croit l'être. Il faut du temps pour s'accoutumer à leurs traits; rien ne paroît plus extraordinaire, en effet, que de voir une femme avec des yeux étroits et alongés, un nez retroussé mais peu saillant, des pieds très-petits, et marchant en chancelant. Les hommes ont la même figure, mais leur teint est plus rembruni.

Les étrangers résident une partie de l'année à Macao, et y répandent une assez grande quantité

d'argent, sur-tout pour les loyers de leurs maisons ; ils ont peu de liaisons avec les Portugais, et n'ont affaire qu'au gouverneur et au procureur de la ville.

Les seuls plaisirs à Macao sont ceux de la table, du jeu et de la promenade. Les Anglois, qui font le plus de commerce, étant par conséquent les plus riches, dépensent beaucoup ; et comme il est ordinaire à l'homme de croire que la richesse donne seule de la considération, les autres Européens font des efforts pour imiter les Anglois, et tâchent de ne leur céder en rien.

Les étrangers quittent Macao en août et septembre, époque de l'arrivée des navires d'Europe, et se rendent à Quanton par l'intérieur, en suivant le cours de la rivière (n.º 95).

A mesure qu'on s'éloigne de Macao, les montagnes disparaissent et font place à des collines ; le terrain devient meilleur, et la campagne, remplie d'habitations éparses et ombragées, offre à la vue de vastes champs couverts de riz et de nombreuses plantations de bananiers. Cette route, dont les sites environnans changent à chaque moment, seroit infiniment agréable, si l'on n'étoit pas obligé de la faire dans des bateaux du pays, et par conséquent de s'arrêter devant deux douanes Chinoises pour y attendre la visite des mandarins, toujours trop intéressés à ne pas laisser échapper une occa-

sion aussi belle pour recevoir des présents : car l'usage en Asie est de ne jamais se présenter les mains vides devant les gens en place , sur-tout lorsqu'on veut en obtenir quelque faveur.

Le coup d'œil en arrivant à Quanton est extrêmement animé ; un grand nombre de bateaux parcourent la rivière en tous sens , sans crainte de s'aborder, la manière de ramer des Chinois leur permettant de passer très-près les uns des autres. Les factoreries occupent la longueur du quai ; ces maisons qu'habitent les étrangers , n'ont rien de remarquable pour un Européen , dont la vue n'est arrêtée que par les mâts élevés qui les dominant , et au haut desquels flotte le pavillon de chaque nation. Les maisons des gens du pays sont basses et n'ont en général qu'un seul étage.

Les rues de Quanton sont pavées de grandes pierres , avec un égout en-dessous ; elles sont fort étroites : l'ancienne rue de la Porcelaine et la nouvelle , qui peut avoir de quinze à vingt pieds de largeur , sont regardées comme les plus larges de la ville. Toutes sont garnies de boutiques : quelques-unes sont entièrement affectées à une certaine espèce d'ouvriers ou de marchands ; mais ce n'est pas cependant une règle générale.

Lorsqu'un étranger veut se promener dans les faubourgs et aller un peu loin , il faut qu'il ait la précaution de se faire accompagner par un soldat

qui écarte les curieux et empêche les enfans de jeter des pierres. On peut en passant regarder les portes de la ville, mais sans chercher à s'y introduire, aucun étranger ne pouvant entrer dans Quanton sans y être appelé par les mandarins. La promenade ordinaire des Européens se réduit au quai et à quelques rues voisines.

La rivière est couverte de bateaux ; ils sont propres et bien peints : néanmoins le coup d'œil n'en est pas agréable ; les nattes qui les recouvrent font un vilain effet. Chaque province à la Chine a adopté une manière particulière pour la construction de ses bateaux. Tous ceux du même canton sont obligés de se ranger dans le même endroit et auprès les uns des autres ; les bateaux des filles publiques se conforment à cet ordre.

Si un Européen paroît curieux en arrivant dans un pays étranger, s'il considère avec empressement tout ce qui se présente à ses yeux pour la première fois, les Chinois ne lui cèdent point en cela : j'en ai vu rester toute une journée à nous considérer ; et, lorsque la faim les pressoit de s'éloigner, ils étoient bientôt remplacés par d'autres. Rien de plus singulier que de voir ces gens accroupis sur leurs talons, les genoux pliés et le corps penché en avant, fumer, causer entre eux et conserver pendant long-temps une posture si étrange, qu'elle les fait ressembler à des singes.

Parmi ce grand nombre d'hommes qui remplissent les rues de Quanton, on n'aperçoit que très-peu de personnes du sexe. Les femmes des ouvriers et des marchands logent dans les faubourgs, et ceux-ci ne se rendent chez elles que lorsque leur travail est achevé. Si un Européen passe dans ces quartiers éloignés, les enfans et les chiens annoncent son arrivée; aussitôt les femmes accourent à la porte et regardent à travers une natte d'ozier : ainsi la curiosité l'emporte toujours sur les usages.

La route depuis Quanton jusqu'à Wampou, où restent les navires étrangers pendant leur chargement, est riante (n.º 95). La campagne est bien cultivée : on voit plusieurs habitations et deux grandes tours de neuf étages, bâties en pierre et en brique.

Le mouillage de Wampou est bon, mais resserré. Les Européens ont leurs bancassaux dressés le long du fleuve et sur le bord des rivières : les François ont seuls le droit de demeurer sur l'île de Wampou et de s'y promener. Les Chinois permettent bien aux officiers des navires étrangers d'y venir, mais non aux équipages.

Chaque vaisseau est entouré de bateaux de douane qui examinent tout ce qui en sort ou qui y entre ; mais en quittant le navire, on n'est pas entièrement débarrassé des visites, elles ont lieu

plusieurs fois encore avant d'arriver à Quanton. La Chine est un pays où l'on acquiert de la patience, et il en faut beaucoup avec les Chinois. Tout le temps que les étrangers demeurent à Quanton, est employé à composer la cargaison des vaisseaux : c'est un mouvement continuel ; mais aussitôt après le départ des navires, qui a lieu en janvier et février, tout est mort, et l'on ne voit que fort peu de monde dans les rues. A cette époque, les Européens retournent à Macao.

La température est fort chaude à Quanton dans les mois d'août et de septembre ; il fait froid en novembre, décembre et janvier, et même assez pour qu'il gèle. C'est ordinairement dans l'hiver qu'il est le plus commode de parcourir les faubourgs de cette ville, et c'est alors qu'on est plus à même d'examiner les Chinois. Ils ne sont pas tels que les peintres du pays les représentent, c'est-à-dire, avec de grosses têtes et une taille courte ; ils sont d'une taille ordinaire, et plutôt grands que petits ; on en voit de bien faits, et, dans la classe des porte-faix, on en trouve de très-vigoureux. Ce qui frappe le plus dans un visage Chinois, ce sont les yeux qui sont alongés et à fleur de tête.

L'embonpoint étant regardé à la Chine comme une marque d'opulence et d'esprit, il n'est pas étonnant que les peintres de cette nation fassent leurs personnages très-gros ; d'ailleurs la forme de

leurs habits donne à leur taille un air fort épais : cependant on ne peut disconvenir que l'extérieur des Chinois diffère de beaucoup de celui des Européens ; mais les juger d'après la première vue , ce seroit se tromper.

La seule chose sur laquelle on sera toujours d'accord , en parlant de ces peuples , c'est leur caractère intéressé ; et si l'intérêt est par-tout le premier mobile des actions humaines , il l'est encore bien davantage chez eux. Pour peu qu'un Européen y reste quelque temps , il est impossible qu'il ne s'aperçoive pas qu'ils aiment passionnément l'argent , et qu'ils saisissent avec avidité tous les moyens de s'en procurer : les étrangers qui sont forcés de quitter Quanton , pour descendre à Macao et y rester pendant l'hivernage , connoissent parfaitement les moyens que les mandarins emploient pour les rançonner. On ne croiroit pas que pour un voyage de trente lieues , et pour un seul bateau , il en coûte depuis mille jusqu'à quatre mille francs ; cela est cependant vrai. Les mandarins , dont le caprice et l'avidité font tout le droit , se permettent mille vexations , bien persuadés qu'un étranger ne peut se plaindre : en un mot , les Européens sont mal traités à la Chine , et il leur faut tout le desir qu'ils ont d'acquérir des richesses , pour leur faire supporter les désagrémens sans nombre qu'ils y éprouvent journellement.

FIGURE DES CHINOIS.

LA beauté est différemment sentie chez tous les peuples : tel visage qui nous paroît laid , hideux même , enchante et ravit les peuples qui y sont accoutumés. Les hommes ne se ressemblent point , et chacun préfère sa figure , ou la croit beaucoup plus agréable que celle de son voisin : on s'attend bien , d'après cela , que la beauté à la Chine ne doit pas être la même qu'en Europe. Un Chinois a la figure large et carrée , le front découvert ; ses yeux alongés , placés à fleur de tête , sont assez saillans pour être aperçus tous les deux à-la-fois quand on le regarde de profil ; son nez est petit et sans élévation entre les yeux ; sa bouche est médiocre , mais ses oreilles sont larges , aussi en tire-t-il un grand parti : le porte-faix s'en sert pour y placer sa chiroutte ou cigare , et le lettré pour arrêter les cordons qui soutiennent ses lunettes. Les Chinois ne laissent croître leur barbe qu'à trente ans ; ils en ont peu , sur-tout ceux qui sont nés dans les provinces du Sud : leurs cheveux sont noirs , forts et épais.

La taille , pour être belle , ne doit pas être svelte et bien proportionnée ; il faut dans ce pays , pour obtenir de la considération , être gros et replet , et pouvoir remplir un large fauteuil. Pendant que je voyageois dans ce pays avec M. Vanbraam , j'ai

vu plus d'une fois les mandarins s'extasier sur sa forte corpulence, et lui faire des complimens sur les talens et les richesses qu'ils lui supposoient en conséquence. Un homme avec le simple bon sens, mais remarquable par son embonpoint, fait beaucoup plus d'impression sur les Chinois, qu'un homme doué de beaucoup d'esprit, mais maigre et de petite stature.

Le teint des Chinois est d'un brun-clair; mais cette couleur varie suivant la qualité des individus et leur profession. Les coulis, les matelots, les ouvriers et les laboureurs, plus exposés par état à l'ardeur du soleil, sont plus bruns et même d'un brun-foncé; tandis que l'homme en place a le teint plus clair, plus blanc et quelquefois fleuri.

Les gens riches, les lettrés et les mandarins, sont dans l'usage de laisser croître un peu les ongles de la main gauche, sur-tout celui du petit doigt; cet ongle a ordinairement quelques lignes. C'est une mode établie et qui distingue les gens comme il faut, car un ouvrier ne pourroit avoir des ongles longs, puisqu'un travail continuel l'auroit bientôt privé de cet agrément. J'ai vu le mandarin chef de la police de Quanton, dont les ongles de la main gauche avoient près de six pouces; mais ce que j'ai pu voir, et ce qu'il faut avoir touché pour le croire, c'est la main d'un médecin Chinois, dont l'ongle le plus long avoit douze

pouces et demi, et les autres neuf et dix pouces; son petit doigt n'étoit plus de rang, ce Chinois nous le dit avec douleur en nous apprenant qu'il avoit été cassé. Qu'on se figure la peine que cet homme avoit prise pour que ses ongles parvinssent à cette excessive longueur, la gêne continue dans laquelle il vivoit, obligé de tenir sans cesse ses doigts renfermés dans de petits tubes de bambou, dont l'usage lui avoit extrêmement aminci la peau. Mais s'il avoit souffert avec tant de constance, il s'étoit acquis en retour une grande considération: qu'il eût été conduit, par exemple, pour quelque dispute, devant un mandarin, celui-ci lui auroit donné gain de cause. Un homme doué d'une telle patience, auroit dit ce mandarin, un homme assez raisonnable pour veiller constamment sur lui-même, n'est point querelleur, il est incapable de s'immiscer dans une mauvaise affaire. Voilà ce que nous raconta notre médecin, que nous remerciâmes beaucoup de sa complaisance, et qui s'en alla intimement persuadé que la longueur prodigieuse de ses ongles nous avoit inspiré une haute opinion de sa personne.

Les femmes ont la taille médiocre et assez mince, le nez court, les yeux fendus, la bouche petite et les lèvres vermeilles. Je ne parlerai pas de leur teint, car presque toutes mettent du fard; les parfumeurs en vendent de tout préparé, de blanc et
de

de rose, que les Chinoises mêlent ensuite suivant le degré qui leur fait plaisir. J'ai vu des femmes dont le visage étoit d'une nuance généralement rose; d'autres, chez lesquelles elle étoit plus claire; mais ce qui m'a frappé, c'est la différence de la couleur de leurs mains souvent brunes, avec celle de leur visage communément blanc. Je dois avouer cependant que plusieurs Chinoises m'ont semblé jolies et fort agréables. On croira peut-être que les jeunes filles ne se fardent pas, et qu'elles se contentent des grâces naturelles à leur âge, mais on se tromperoit; dès sept à huit ans elles commencent à se peindre la figure; aussi cet usage immodéré du fard, gâtant nécessairement la peau, il n'y a rien de plus hideux qu'une vieille femme Chinoise.

CARACTÈRE.

LES Chinois sont actifs et laborieux; ils n'ont pas un grand génie pour les sciences, mais ils ont de l'aptitude pour les arts et le commerce; ils sont souples et plians, quoiqu'orgueilleux, et méprisent les autres nations, auxquelles ils se croient fort supérieurs, conservant en cela le caractère de leurs ancêtres, que Pline (a) et Ammien Marcellin (b)

(a) Livre VI, chap. 17.

(b) Livre XXIII.

nous ont représentés comme des gens doux, sobres et paisibles, mais semblables aux bêtes sauvages, par le soin qu'ils avoient d'éviter la compagnie des autres hommes.

Les Chinois sont intéressés et enclins à tromper; j'ai vu des paysans faire avaler du sable à des poules, pour qu'elles pesassent davantage. Pendant notre voyage, les Chinois garnissoient de papier l'intérieur des pièces de soie qu'on nous donnoit, pour les faire paroître plus épaisses; et à Peking, les mandarins donnèrent à M. Vanbraam, du faux Gin-seng pour du vrai. Les Chinois se font une telle habitude de la fraude, qu'ils ne croient pas faire mal; c'est adresse suivant eux: Ils aiment le jeu et la débauche; et sous un extérieur grave et décent, ils savent mieux que personne cacher leurs vices et leurs penchans déréglés: la preuve est qu'on trouve chez eux des gens qui composent des pièces dont le sens, à la simple lecture, n'exprime que de la morale, tandis que le son des mêmes mots signifie des choses obscènes. Humbles dans leurs discours, minutieux dans leurs écrits, polis sans sincérité, ils masquent sous un dehors froid un caractère vindicatif; ils ne s'aiment pas même entre eux, et cherchent à se nuire. Cruels lorsqu'ils sont les plus forts, et lâches dans le danger, ils sont attachés à la vie: il en est cependant quelquefois qui se donnent la mort; mais le suicide est plus

commun parmi les femmes que parmi les hommes : chez elles , c'est l'effet de la jalousie et de la colère , ou l'envie de susciter à leurs maris quelques mauvaises affaires.

Ce n'est pas que , dans un aussi vaste empire , il ne se trouve des gens doux , honnêtes et désintéressés , mais il y en a moins qu'ailleurs. La forme du gouvernement s'y oppose : obligés de vivre dans une crainte continuelle , sans cesse occupés à cacher leur bien , toujours forcés de tromper , comment une pareille contrainte n'étoufferoit-elle pas chez eux les germes d'un heureux caractère ! Je rendrai cependant justice aux Chinois , sur leur respect pour leurs parens et les vieillards ; ce respect est même si grand , qu'il se transmet du père qui vient de mourir , au fils aîné , que les frères regardent alors comme le père et le chef de la maison.

Ils sont aussi très-réspectueux pour les morts ; mais il seroit à désirer qu'ils eussent en même temps plus d'humanité pour les vivans. Lorsque des soldats poursuivent une personne mandée par un magistrat , ils emploient toutes sortes de moyens pour s'en saisir , et la maltraitent quelquefois très-rudemment , sans s'inquiéter si elle est innocente ou coupable. Un jour qu'ils avoient arrêté des voleurs , se trouvant dépourvus de cordes pour les attacher , ils leur percèrent les mains avec un bambou ,

et les emmenèrent dans cet état. Un trait récent, et qui donne une idée de la barbarie des Chinois, c'est qu'en 1786, lorsque la disette régnoit dans le Chan-tong, on y mangea de la chair humaine : ceci n'est pas une histoire inventée à plaisir, c'est un fait certain ; d'ailleurs ce n'est pas la première fois. A la même époque, dans la partie septentrionale du Hou-kouang, trente personnes furent enterrées toutes vives par des gens affamés à qui elles avoient refusé du riz.

On objectera peut-être que ce sont des cas extraordinaires : cela est vrai ; mais ils font voir que le caractère national, retenu par la sévérité des lois, se fait reconnoître lorsque certaines circonstances lui rendent toute son énergie. On a dit, avec raison, que le Chinois est vindicatif ; il attend avec patience le moment favorable pour accuser son ennemi auprès des mandarins ; mais souvent celui-ci, aussi adroit, réussit, avec des présens, à faire retomber sur son accusateur le châtement qu'on lui préparoit à lui-même : de là naissent des haines éternelles, qui se terminent quelquefois par l'incendie de l'habitation d'un des deux adversaires. Cette conduite ne doit pas étonner chez un peuple qui n'est arrêté que par la crainte, et non par des principes de vertu ou de saine morale. Les livres de Confucius existent ; mais le peuple ne les lit pas, l'homme instruit qui les

a lus, ne s'en livre pas moins à ses passions lorsque l'intérêt le domine ; et chez les Chinois l'intérêt est un mobile tout puissant.

Après avoir parlé du Chinois du côté moral, il est bon de l'examiner du côté physique. C'est un être dont les sens ne sont émus que par des impressions fortes ; aussi est-il enchanté de sa musique qui est très-bruyante. Des exhalaisons qui nous répugnent, n'affectent pas son odorat ; l'odeur du charbon ne l'incommode pas, non plus que celle d'une chandelle chinoise que l'on a soufflée sans l'éteindre parfaitement, odeur cependant extrêmement désagréable. Les Chinois dorment assez souvent, pliés en deux ; ils se couchent presque habillés sur leurs nattes, en s'enveloppant d'une couverture : leur sommeil est profond.

En mangeant, ils se servent avec adresse de petits bâtons pour prendre les morceaux ; mais ils avalent le riz gloutonnement : ils boivent indistinctement dans toutes les tasses, sans s'embarrasser si quelqu'un s'en est servi auparavant. En sortant de table, ils prouvent de toutes les manières qu'ils ont bien dîné ; ils croient même que c'est une politesse de donner ainsi au maître de la maison, des marques de leur satisfaction. La seule chose qu'on ne puisse leur reprocher, c'est de se montrer ivres. Je n'en ai jamais rencontré dans cet état ; et même si le vin les a un peu échauffés au point que leur

visage soit rouge et enflammé, ils ont l'air embarrassé lorsqu'on les regarde : aussi vont-ils rarement alors dans les rues. En un mot, peu de peuples prennent autant de soin pour cacher leurs défauts et paroître sous des dehors réservés.

Les Tartares ont plus de fermeté de caractère que les Chinois ; lorsqu'un de ces derniers est battu, il crie ; le Tartare, au contraire, souffre en silence, ou se contente de murmurer.

Les Tartares aiment le plaisir et la dépense ; ils sont plus bruyans que les Chinois, mais moins magnifiques : ils sont durs à la fatigue et au travail, expéditifs dans les affaires, francs dans leurs procédés, ils n'écoutent que le bon sens, et fuient les détours si familiers aux Chinois. Au reste, je ne connois pas assez la nation Tartare, pour en porter un jugement ; mais, par le peu que j'en ai vu, elle paroît avoir des qualités qui manquent aux Chinois. •

INDUSTRIE.

LA réunion d'un grand nombre d'hommes les rend nécessairement industrieux : c'est ce qui arrive à la Chine ; aussi trouve-t-on peu de nations plus sobres et plus laborieuses. Un Chinois, après avoir travaillé pendant une journée entière, s'estime très-heureux s'il peut se procurer du riz et quelques légumes.

Un desir presque inné chez les Chinois, c'est celui du gain : les petits enfans rient lorsqu'ils voient de l'argent ; mais ce mouvement, qui n'est chez eux que machinal, devient par la suite le principe de toutes leurs actions.

On ne peut disconvenir que les Chinois sont portés au travail, et industrieux par nécessité ; mais il y a loin de l'industrie à la perfection. Il est certain qu'ils ont eu avant nous certaines connoissances ; mais ils ne les ont pas autant perfectionnées, et leur attachement aux usages de leurs ancêtres sera toujours un obstacle à leurs progrès dans les arts. Ils tiennent des pays occidentaux une grande partie de ces connoissances ; mais, séparés du reste de l'univers, après avoir reçu ou inventé certains procédés, manquant de l'émulation qui existe en Europe, ils sont restés constamment au même point.

Les Chinois possèdent depuis long-temps la boussole et la poudre à canon ; la boussole est encore imparfaite, et la poudre à canon est médiocre. Peu versés dans l'astronomie, dans les mathématiques, dans la physique et dans toutes les sciences abstraites, ils ont beaucoup acquise dans l'art de la teinture et dans la fabrique des soies, du vernis et de la porcelaine. Le vernis du Japon est cependant supérieur ; les ouvrages en ce genre faits dans cette île, sont plus légers et les

angles mieux terminés. Ce que les Chinois travaillent avec plus de soin et ce qu'ils font le mieux, ce sont les bateaux, qui joignent l'élégance à la commodité.

L'architecture chinoise mérite des éloges à certains égards ; mais elle pêche par un côté essentiel, par la solidité : la sculpture est généralement mauvaise. Les artisans travaillent proprement ; les ouvrages en filigranes sont jolis, ceux en toutenague ou en cuivre blanc sont bien finis.

Les Chinois fabriquent l'acier (*a*) ; mais ce qu'ils font avec cette matière est fort inférieur à ce que nous faisons en Europe. On en peut dire autant du verre : ils réussissent néanmoins à faire des lunettes ; mais, formées au hasard, chaque individu choisit celles qui lui conviennent le mieux. Les ouvriers de Quanton, au lieu de verre, emploient le cristal de roche, dont ils divisent les morceaux en lames minces, au moyen d'un fil de fer qu'ils font agir comme les scieurs de pierre, et en employant comme eux le sable et l'eau.

Leurs ouvriers ne sont pas aussi inventifs que les nôtres ; mais ils copient avec assez d'exactitude, et l'on doit s'attendre qu'ils ne peuvent arriver à

(*a*) Le fer est connu depuis long-temps à la Chine. Le Chouking dit que le fer vient du territoire de Leang-tcheou, dans le Chen-sy.

notre perfection , puisqu'ils emploient bien moins d'instrumens que nous. Cependant on peut dire qu'ils sont adroits en général ; ils se servent presque également des pieds et des mains.

On rencontre par-tout des artisans ambulans ; ceux qui raccommodent les poêles de fer, travaillent en pleine rue. Les creusets pour fondre le fer ont un bon pouce de diamètre ; la terre dont ils sont composés , est la même que celle que nous employons en Europe. L'ouvrier reçoit sur un papier mouillé la matière en fusion , et la conduit dans les fentes et dans les trous , tandis qu'un autre l'étend et l'unit avec un chiffon humide. Le fourneau est large de quatre pouces et long de huit ; il contient plusieurs creusets qu'on recouvre avec une pierre pour concentrer la chaleur. Le soufflet consiste dans une boîte de six pouces de largeur sur seize de longueur et dix-huit de hauteur. Cette boîte est divisée en deux portions ; celle de dessus renferme les matières nécessaires , celle de dessous contient le soufflet , qui est composé d'une planchette remplissant exactement le vide de la boîte , et qui se tire en dehors au moyen d'une poignée formée de deux petites barres de fer qui tiennent à la planchette. L'avant et l'arrière de la boîte sont garnis de soupapes , et il y en a deux autres qui donnent dans un petit canal en bois qui règne en dehors , et au milieu duquel il y a un

tuyau. Lorsque l'ouvrier tire à lui le piston ou la planchette, il aspire l'air par la soupape du fond, refoule en même temps celui qui est dans la partie antérieure du soufflet, et le force d'entrer à travers la soupape dans le petit canal qui communique en dehors; lorsqu'il repousse le piston, la même opération a lieu du côté opposé. Ce soufflet donne beaucoup de vent et ne fatigue pas l'ouvrier. On trouve aussi des Chinois qui raccommodent les porcelaines et les verres cassés; mais ils travaillent plus proprement qu'en Europe, l'ouvrier ne perçant pas entièrement la pièce, mais pratiquant seulement deux trous de biais, dans lesquels il introduit avec force les deux extrémités courbées de l'attache; de manière qu'elle serre et réunit exactement les deux morceaux sans paroître en dessus. J'ai vu des verrines qu'on avoit ainsi raccommodées: on pouvoit compter plus d'une centaine d'attaches. On conçoit que dans le verre les attaches doivent paroître à travers la matière, et qu'il n'en est pas de même dans la porcelaine, où elles sont en dessous du plat.

Les artisans dont on rencontre un plus grand nombre dans les rues, sont les barbiers. Il est à remarquer que c'est là comme en France, où presque tous les barbiers sont d'une même province; ils portent avec eux tout l'attirail nécessaire, un siège, de l'eau chaude, des rasoirs, des brosses,

et mille petits ustensiles que les Chinois emploient dans leurs toilettes. Les barbiers rasent avec soin tous les poils du visage, hors les cils et les sourcils ; ils ajustent les sourcils, nettoient les oreilles et tressent les cheveux. Pour se faire reconnoître, ils portent un fer double et recourbé, qu'ils font résonner en passant les doigts entre les branches et en les retirant brusquement. Les rasoirs chinois n'ont pas la forme des nôtres ; ils sont courts, et carrés à leur extrémité antérieure.

La classe la plus nombreuse après celle des barbiers, est celle des porte-faix : ces gens sont très-adroits à remuer ou porter de pesans fardeaux, au moyen de leviers dont ils entendent bien l'effet. Ils forment un corps, ont un chef et sont tous enregistrés. En général, tous les Chinois s'occupent à quelque travail : il en est qui se louent pour porter des palanquins, d'autres vendent des drogues, disent la bonne aventure, font des tours de force, &c. ; enfin, il n'y a pas de métier qu'un Chinois ne fasse pour gagner de quoi vivre.

A la Chine, tout rapporte de l'argent ; et celui qui vient emporter les immondices d'une maison, donne en échange quelques monnoies ou des légumes. Quelque sobres que soient les Chinois, et malgré leur industrielle activité, un grand nombre d'entre eux néanmoins sont dans la misère : on ne leur refuse pas l'aumône, il est vrai ; mais

les Orientaux ont la coutume de donner fort peu à-la-fois. Un indigent qui a reçu la foible quantité de riz qui peut entrer dans l'ongle d'un Chinois, doit se retirer. On pense bien qu'une aumône aussi chétive ne peut soutenir un malheureux : c'est pourquoi les différens corps de métiers ont établi une espèce de confrérie ; chaque individu qui la compose contribue d'une certaine somme, et le fonds qui en provient sert à soulager ceux qui n'ont pas d'ouvrage, ou qui ont éprouvé des pertes : association louable et bien entendue, et qui devrait exister parmi toutes les classes d'ouvriers, et chez tous les peuples.

ARCHITECTURE ET AMEUBLEMENT.

L'ARCHITECTURE Chinoise est simple ; les maisons des particuliers, celles même des mandarins, ont peu d'apparence au dehors : le palais de l'Empereur ; les édifices publics, les temples, les tours, les arcs de triomphe, les portes des villes, les remparts, les ponts et les tombeaux, méritent seuls l'attention du voyageur.

La forme des maisons est assez généralement la même ; le nombre, la grandeur des salles et des cours, la dimension des colonnes, la qualité des bois, la dorure, le vernis, la sculpture, établissent seulement une différence entre la demeure des particuliers, et celle des personnes en place : mais

vouloir rendre en françois la manière dont on bâtit à la Chine , est une entreprise peu facile ; les expressions manquent , et l'on est obligé de recourir à des locutions qui ne représentent pas au juste la chose qu'on se propose de décrire. Par les mots *colonnes* et *galeries* , il ne faut pas entendre des colonnes ou des galeries , dans le style Grec ; le vrai mot , celui qui convient le mieux à la colonne Chinoise , est *pilier* , puisque son diamètre est toujours le même dans toute sa longueur.

L'habitude où nous sommes de concevoir les choses d'après les mots qui les expriment , nous induit souvent en erreur en lisant les relations des voyageurs. Ces auteurs ayant devant les yeux des objets d'un genre tout nouveau , et forcés d'employer des termes équivalens pour pouvoir se faire entendre dans leur langue , ont par ces mêmes expressions trompé le lecteur , qui s'est imaginé voir des palais , des colonnades et des péristyles , tandis que dans le fond tout cela étoit fort différent. L'architecture Chinoise n'a pas de rapport avec la nôtre ; s'efforcer d'en donner une explication détaillée , c'est se charger d'une tâche impossible ; je me bornerai donc à une description générale.

La majeure partie des matériaux d'un édifice Chinois , est en bois ; le toit est supporté par des colonnes , mais celles-ci ne s'élèvent qu'à une

certaine hauteur , où elles prennent des pièces transversales surmontées d'autres plus petites , et qui diminuent de longueur à mesure qu'elles approchent du faite. Les colonnes sont ordinairement de pin ; mais , chez les gens riches , elles sont d'un bois recherché : le bois rouge est réservé pour les bâtimens de l'empereur.

Le toit est revêtu en dessous , dans sa longueur , de planchettes qui supportent et cachent en même temps les tuiles , qui cependant sont quelquefois à découvert. Ces tuiles sont en forme de canal ; elles sont placées à côté les unes des autres , et les bords sont recouverts en dessus par une autre tuile demi-cylindrique : celles qui sont placées à l'extrémité inférieure du toit , sont très-bien travaillées et d'une forme particulière.

La structure de ces toits est singulière , mais agréable ; les pièces de bois qui les soutiennent en avant sont bizarrement taillées : les extrémités des toits sont relevées , et dans plusieurs provinces elles sont ornées de figures d'animaux , ou d'autres sculptures (*n.º 10*).

Les murailles sont en brique , en pierre ou en bois : les murs en brique ne sont pas généralement pleins ; ceux des maisons de Quanton , par exemple , qui paroissent très-solides , n'ont que de l'apparence , et sont creux ; ils peuvent avoir dix-huit pouces d'épaisseur : les briques

sont placées sur les deux faces, et liées, d'espace en espace, par des briques de traverse. On sent combien une bâtisse de ce genre doit être peu solide, et combien il faut être attentif à faire les réparations nécessaires, car sans cette précaution une maison s'écroule promptement. Les briques qu'on emploie dans la construction des maisons, sont cuites, ou simplement séchées au soleil, et recouvertes d'un mortier composé de paille hachée, de terre et de chaux : lorsque le propriétaire a des moyens suffisans, il fait mettre par-dessus un enduit plus fin que le premier, et fait de chiffons pourris, ou de papier, bien mêlés avec de la chaux. Cet enduit s'étend parfaitement ; il devient bien uni et très-propre ; les fondemens sont peu profonds : le plus grand défaut de l'architecture Chinoise, c'est de ne pas assez soigner cette partie.

Les maisons sont divisées par corps de bâtiment, placés les uns derrière les autres, et séparés par des cours. Si par fois on trouve des corps-de-logis bâtis sur les côtés, la communication a lieu par des galeries couvertes ou par des corridors qui existent plutôt en dehors que dans l'intérieur.

Les maisons des marchands, à Quanton, occupent un terrain long et étroit ; elles ont un étage au-dessus du rez-de-chaussée, et c'est toujours vers l'entrée de la maison, et dans une des salles la plus apparente qu'est placée l'idole ou Poussa. Les

appartemens sont par le bas , mais le sol en est toujours un peu élevé , pour être à l'abri de l'humidité , que les Chinois redoutent beaucoup. Les pièces basses sont carrelées ; celles d'en haut sont plancheyées et servent de magasin ; on y monte par des escaliers fort mal faits , presque droits , et dont les marches sont un peu hautes : en général , les architectes Chinois n'entendent point ce genre de construction.

Les murs de clôture dans l'intérieur des maisons , ou ceux qui environnent les petites cours , dans lesquelles on trouve toujours des arbustes , des fleurs et de grandes jarres remplies de petits poissons , ne sont pas pleins , mais évidés en partie et fermés avec des briques de différentes formes , artistement travaillées à jour : les Chinois aiment beaucoup ces sortes de briques , et les emploient par-tout.

L'habitation d'un homme riche diffère un peu de celle dont je viens de parler ; elle est toujours précédée d'une grande cour où logent les portiers , et qui est entourée de galeries et d'un grand péristyle dont le toit est soutenu par des colonnes , qui sont d'inégale hauteur et reposent sur des socles de pierre ou de marbre. Cette cour est fermée par trois grandes portes en bois ; celle du milieu ne s'ouvre jamais que pour les gens de distinction ; les autres personnes passent par les portes de côté ; le maître même du logis suit cet usage , à moins qu'il

qu'il ne sorte en cérémonie. Après ces trois portes on trouve une autre cour, un second bâtiment dans lequel réside l'idole, et enfin, une troisième cour qui fait face à l'appartement principal, et qui est peu éloignée des cuisines et des chambres des domestiques. Cet appartement, composé de plusieurs pièces, donne par derrière sur les jardins, et communique par des galeries avec celui des femmes, qui est plus ou moins éloigné, suivant l'étendue du terrain. Les cours, chez les mandarins, sont spacieuses et environnées de salles destinées pour les personnes qui ont des affaires à traiter avec le maître du logis, et qui sont obligées de l'attendre ; elles sont en outre entourées de barrières et décorées à l'entrée par trois portes de bois et par des figures d'animaux, en bronze ou en pierre (n.º 50). En général, chez les Chinois, les cours et les jardins occupent la majeure partie de l'habitation.

L'intérieur des maisons est peu décoré, mais propre ; les murs sont tapissés avec du papier blanc : quelques dessins à l'encre, dont les Chinois font grand cas, une estrade, des tables, des chaises de bois verni, bien lourdes, et couvertes, dans certaines cérémonies, d'un drap rouge, des plats de porcelaine remplis de cédrats, des vases de cuivre pour brûler des parfums, enfin des lanternes (a),

(a) Les lanternes sont d'une forme très-variée, et coûtent

voilà tout ce qui fait l'ornement d'un appartement Chinois.

Les fenêtres des maisons sont garnies avec des esquilles minces et assez transparentes, ou avec du papier : cette manière n'est pas suffisante pour garantir du froid ; mais, dans les pays chauds, où le froid ne se fait sentir qu'à une certaine époque de l'année, on n'a pris aucune précaution pour s'en préserver. Dans le Petchely et le Chan-tong, où il gèle, on a soin de coller hermétiquement les fenêtres ; d'ailleurs on met en outre une poêle de charbon embrasé dans la chambre, ou bien on allume du feu dans le petit four qui est à l'entrée de l'estrade placée au fond de la pièce, et sur laquelle on couche. Chez les gens riches, à Peking, les fourneaux sont plus grands ; ils passent sous les appartemens, et on les chauffe par dehors.

Les Chinois ne laissent pas entrer dans leurs

souvent fort cher : il y en a qui, par le moyen de la fumée, font reparaître des figures ; les simples sont composées d'un réseau de fils de bambou recouvert en papier ; les autres sont de soie, d'ivoire ou de corne. Les Chinois savent fondre cette dernière matière, et en fabriquent de grosses lanternes d'une seule pièce.

Les vases de cuivre pour brûler les parfums, sont bronzés et quelquefois d'une forme bizarre ; il y en a de fort curieux pour la forme et pour la couleur ; j'en ai vu un qui étoit d'une couleur bleuâtre ; les Chinois disoient qu'il étoit antique et en demandoient cent taëls [750 livres].

chambres à coucher, et il est rare qu'on y puisse pénétrer. Leurs lits sont massifs, unis, et quelquefois sculptés. Un moustiquaire de gaze pendant l'été, ou des rideaux d'étoffe de soie en hiver, avec une bande pareille d'environ un pied de large, faisant le tour du lit par en haut, en composent toute la garniture. On y ajoute un éventail, des sachets d'odeur, et deux agraffes en cuivre pour soutenir le moustiquaire. Les matelas sont de coton : en un mot, la forme du lit et la richesse de la garniture sont analogues au rang ou à la fortune du propriétaire.

Les Chinois mettent rarement des glaces dans leurs appartemens ; nous n'en vîmes qu'une seule dans la maison que nous occupâmes à Ping-yuen-hien, ville du Chan-tong : elle étoit placée au fond de la salle, et montée dans un châssis de bois posé debout, de manière qu'il étoit facile de le porter où l'on vouloit.

Si les Chinois ne paroissent pas fort occupés de la décoration de leurs maisons, ils le sont au contraire beaucoup de la construction de leurs portes. Chez eux une porte ne doit pas être placée en face d'une autre ; et lorsqu'on ne peut éviter cet inconvénient, on met en avant une espèce de paravent en bois, dont l'effet est de les préserver des mauvais génies et de s'opposer à leur libre passage. Il est rare de parvenir dans l'appartement principal en suivant

un chemin droit ; il faut toujours passer par des portes latérales ou traverser quelques pièces.

La porte extérieure des maisons est rarement de niveau avec le mur de face ; elle est plus ou moins enfoncée et presque toujours à l'abri. Les autres portes , et principalement celles de l'appartement des femmes , ont différentes formes. On en voit qui imitent un éventail ou une feuille ; mais la porte par excellence, la porte du bonheur , est celle de forme ronde ; celle-ci a la vertu , suivant les idées Chinoises , d'arrêter les génies malfaisans et de garantir le propriétaire du logis de leurs malignes influences.

Telle est la construction des maisons des Chinois ; mais de l'habitation d'un mandarin , composée de galeries , de péristyles , et d'un grand nombre de pavillons peints et vernis , dont les toits , quelquefois doubles , sont à pans recourbés , il y a loin au simple logement d'un particulier , et encore plus à l'humble réduit d'un paysan. Les habitations des villes occupent peu d'espace ; une petite cour et deux ou trois chambres surmontées d'un toit peu élevé , suffisent pour loger une famille entière.

La demeure des gens de la campagne est encore plus chétive ; des murs en terre à peine recrépis , un méchant toit en paille , mettent à l'abri plusieurs individus. Si l'on trouve à la Chine , dans certains cantons , de bonnes maisons , on en remarque un

plus grand nombre qui sont entièrement délabrées. Dans le Petchely et une partie du Chan-tong, les maisons des paysans sont basses, le toit en est presque plat et l'aspect misérable; dans le Kiang-nan elles sont meilleures; dans le Tchekiang elles sont bien construites et solides; enfin, dans le Kiang-sy et le Quang-tong on en voit encore quelques-unes de bien bâties, mais c'est ordinairement la plus petite quantité.

Parmi le nombre d'édifices publics qu'on aperçoit en voyageant à la Chine, ceux qui appartiennent à l'État attirent l'attention, soit par leur grandeur, soit par leur genre de construction. Les maisons, par exemple, qui servent aux examens des étudiants, occupent un terrain spacieux; elles renferment beaucoup de salles, et principalement une pièce d'une grande étendue, qui sert à ceux qui composent. A Ho-kien-fou, dans le Petchely, cette pièce étoit vaste et remplie de petits piliers en brique. Les temples sont grands et bien bâtis; généralement composés de larges cours, de pavillons pour les idoles, de jardins, et de tous les bâtimens nécessaires au logement ou aux besoins des bonzes. Le plus bel ornement de ces temples consiste dans une tour élevée: tous n'en ont pas; cependant, et ce n'est que dans le Kiang-nan que nous en vîmes un plus grand nombre. Ces tours sont formées de plusieurs étages (n.^{os} 13, 16 et 54) ~

elles ressemblent à celles qu'on rencontre à l'approche des villes, mais elles sont d'une forme plus agréable.

Les tours que l'on voit auprès des villes, se nomment *Ta*; elles sont très-solides, et ont été construites avec beaucoup plus de soin qu'on ne le fait actuellement. La tour de la pagode du lac *Sy-hou* le prouve (n.º 16); dégradée par les pluies, par le temps et par la foudre, elle subsiste toujours, quoiqu'elle compte quinze cents ans d'antiquité; les briques en sont rouges et encore en bon état.

Ces tours varient par la hauteur (n.ºs 17, 24, 48, 69, 76, 81), et peuvent avoir depuis quatre-vingt-dix jusqu'à cent soixante-dix pieds; constamment partagées par étages, mais toujours en nombre impair, elles s'élèvent plus ou moins suivant l'importance de la ville près de laquelle elles sont situées. La plus haute que nous ayons vue et qui avoit onze étages, est celle de la ville de *Kao-tang-tcheou* dans le *Petchely*. Il est difficile de dire le but que se sont proposé les Chinois en bâtissant ces tours. Sont-elles pour l'ornement, ou sont-elles pour l'utilité? Comme leur élévation n'est pas toujours la même, on peut croire qu'elles n'ont été construites que pour l'ornement: car, pourquoi auroient-elles moins d'étages auprès des petites villes, et un plus grand nombre auprès des grandes,

si l'on suppose qu'elles ont servi à faire des signaux? La seule raison qu'on pourroit donner pour expliquer leur plus ou moins de hauteur, c'est que l'usage qu'on en faisoit étant circonscrit au district des villes, leur élévation étoit en raison de son étendue. La plupart de ces tours n'ont plus d'escaliers intérieurs, le temps les a détruits; les murs sont en brique, et plus ou moins épais, suivant la hauteur de ces édifices: la forme extérieure varie aussi, et les fenêtres pratiquées à chaque étage ne sont quelquefois que figurées.

Mais, si presque à chaque pas on rencontre des tours, on voit un bien plus grand nombre d'arcs de triomphe. Ces monumens, nommés en chinois Pay-leou, ont été élevés en l'honneur de quelques personnages recommandables, et servent également de décoration. Nous en vîmes beaucoup de bâtis pour conserver la mémoire de femmes qui étoient restées veuves; au reste, il faut la permission de l'empereur pour les ériger (n.^{os} 1, 12, 55, 58).

Un grand défaut de ces édifices, c'est d'être très-massifs par le haut. Ce défaut se remarque sur-tout dans l'arc de triomphe de Sou-tcheou-fou, comme on peut en juger par le dessin que j'en donne (n.^o 55); il est vrai que c'est le plus considérable que j'aie vu: les autres étoient plus légers. Ils se ressemblent presque tous pour la forme: un seul

que nous vîmes le 23 mars, avoit une construction tout-à-fait différente (n.º 58). Lorsque ces édifices sont en bois, on choisit toujours les plus précieux ou les plus solides; on les soutient avec de longues perches, ainsi qu'on peut le voir dans le dessin de l'arc de triomphe de la ville de Yang-tcheou-fou (n.º 12). Lorsqu'ils sont en pierre, toutes les pièces sont à tenons et à mortaises, et assemblées de la même manière que si elles étoient en bois.

Les arcs de triomphe, qui sont toujours composés de trois portes, dont la plus élevée est celle du milieu, n'excèdent pas vingt à vingt-cinq pieds de hauteur, et sont ornés de fleurs sculptées et de figures: les mieux travaillés en ce genre sont ceux de Hang-tcheou-fou. A Peking et dans beaucoup de carrefours de cette capitale, on en trouve plusieurs entièrement en bois: celui du pont appelé Jou-kiao en donne une idée (n.º 2).

Les édifices consacrés à Confucius sont tous construits sur un même modèle; et ne diffèrent entre eux que par la grandeur. Le monument de ce genre qu'il nous a été possible d'examiner avec le plus de soin, est celui de la ville de Nan-hiong-fou.

L'entrée est composée de trois grandes portes donnant sur une vaste cour, au milieu de laquelle il y a un pont de trois arches bâti sur un bassin. Au fond de cette cour on voit encore trois portes.

pareilles aux premières, et une galerie : ces portes restent fermées, et l'on entre par une petite porte latérale dans une seconde cour, ayant de chaque côté plusieurs grandes salles où l'on voit des tables sur lesquelles sont gravés les noms des Chinois qui se sont illustrés. Un pavillon entouré d'une colonnade, surmonté d'un double toit, occupe le fond de la cour, et renferme la statue de ce philosophe.

Les portes des villes n'ont pas d'ornemens ; elles sont voûtées et pratiquées dans l'épaisseur des murs. On peut voir au mot *Fortification* la manière dont les Chinois les construisent. Je ne dirai rien non plus des tombeaux, que je décris en parlant des funérailles ; mais je terminerai cet article en donnant la description des ponts, qui, s'ils étoient mieux bâtis, et si les Chinois mettoient plus de soin à placer les pilotis qui servent dans leur construction, dureroient plus long-temps. Ces ponts sont très-jolis lorsqu'ils sont nouvellement faits ; mais il faut peu de chose pour les renverser : nous rencontrâmes effectivement, en plusieurs endroits, des ouvriers occupés à relever les pierres de ponts qui s'étoient écroulés ; et dans d'autres places on n'en voyoit pas même le moindre vestige.

Les ponts Chinois sont quelquefois plats ; mais généralement on y monte des deux côtés par une pente douce ; ils sont en pierre, en brique ou

en bois. Celui qu'on voit avant d'être à Sou-tcheou-fou est très-élégant (n.° 15); il consiste en trois arches, dont celle du milieu est beaucoup plus élevée. Pour augmenter la solidité de ce pont, on a placé sur les piles des longues pierres debout, dont chaque extrémité entre dans un trou pratiqué dans une autre pierre qui traverse l'épaisseur du pont. Ce moyen ne réussit pas toujours, parce que les entailles n'étant jamais bien profondes, elles ne peuvent s'opposer au moindre effort du pont, ni empêcher qu'il ne s'écarte lorsque l'un des pilotis vient à fléchir.

Le pont de Tsin-kiang-fou (n.° 14), que nous passâmes le 16 mars, n'a qu'une seule arche, dont le diamètre peut être de trente à trente-cinq pieds; sa forme est en fer-à-cheval, et les côtés, au lieu de tomber d'aplomb, sortent de la perpendiculaire en arrivant sur les piles: il est vrai que dans cet endroit les pierres entrent dans une entaille; mais déjà une pierre d'en bas s'étoit dérangée; si elle vient à manquer, les autres tomberont bientôt, et le pont s'écroulera infailliblement. Les pierres ne servent que de revêtement; elles sont hautes, étroites et taillées en portion de cercle; entre ces pierres, qui peuvent avoir de quatre à douze pieds de longueur, on en place de plus petites, disposées par chaînes, d'environ un à deux pieds en quarré. La clef, composée de ces petites pierres longues,

n'étant pas assez épaisse , ne lie pas , comme en Europe , toutes les parties du pont , de manière que l'ouvrage pèche essentiellement du côté de la solidité.

Il y a cependant en Chine des ponts très-anciens , mais aussi les arches en sont plus petites et autrement disposées ; elles ne sont pas toujours cintrées , nous en vîmes de plates , de rondes et de forme gothique. Ces ponts sont garnis de garde-fous , et ornés de figures d'animaux en marbre ou en pierre. Nous en traversâmes plusieurs avant d'arriver à Peking , et après avoir quitté cette ville , le plus considérable est celui de Tso-tcheou. Il est partagé en deux par une petite île , et sa longueur est de près de six cents pieds ; le parapet est composé de tables de marbre d'environ six pieds de long , engagées par des rainures dans un grand nombre de piliers hauts de quatre pieds , décorés en plusieurs endroits d'éléphants en marbre , qui paroissent bien travaillés. Le pont sur lequel nous passâmes le 5 mars , et qui est bâti à l'extrémité du lac nommé Lo-ma-hou , et près du canal impérial , est solide ; les arches en sont plates , et formées par de grosses pierres ; il est droit et précédé d'une longue chaussée. Ceux que nous vîmes dans les environs de la digue , étoient en brique et fort mauvais ; l'eau de la pluie paroissoit filtrer à travers , et ils étoient si délabrés ,

que les voituriers n'osoient passer dessus. On construit aussi des ponts en bois, soutenus par des piles en pierre : des solives sont placées alternativement dans un sens opposé, et lorsqu'elles sont parvenues à la hauteur requise, on étend d'une pile à l'autre de longues poutres pour former le plancher. C'est de cette manière que le pont de Nan-hiong-fou (n.º 78), dans la province de Quang-tong, est construit ; il est bordé de garde-fous, mais tous les ponts n'en ont pas, ce qui les rend très-dangereux, sur-tout lorsqu'on y passe la nuit. En traversant un semblable pont le 12 décembre, pour nous rendre à Kieou-kiang-fou, nous pensâmes tomber dans l'eau. Lorsque quelque accident a rompu une des arches d'un pont, on place des poutres d'une pile à l'autre, et l'on rétablit de cette façon la communication. Il y a aussi des ponts entièrement composés de pierres plates, attachées les unes aux autres par des crampons de fer ; ces ponts sont bâtis dans des endroits où il ne passe pas de charrette, et par conséquent fatiguent peu.

On voit un grand nombre de ponts sur le grand canal, et sur les petits bras de rivière adjacens : il y en a d'une seule arche, d'autres de deux, et quelques-uns de cinq. Un très-joli, est celui de la ville de Fou-hiang-hien, dans le Tche-kiang (n.º 64), près duquel nous passâmes le 28 mars ; il a trois

arches , outre deux petites dans les piles ; il n'est pas construit sur la rivière , mais sur un torrent qui paroît devoir se gonfler beaucoup dans certaines saisons. Il est fâcheux que le gouvernement ne donne pas assez d'attention à ces constructions , et qu'il n'ordonne pas de faire ce qui est nécessaire pour les rendre plus solides ; mais à la Chine tout est routine , et l'on ne change jamais de méthode.

On conçoit , d'après ce que je viens de dire , que l'architecture Chinoise , différant beaucoup de celle des Européens , il n'est pas aisé de la décrire ; mais on s'en formera une plus juste idée en jetant les yeux sur les dessins que j'ai faits de différens édifices , qu'en lisant une description qui , pour être fort longue , n'en seroit peut-être pas plus intelligible.

JARDINS.

LES Chinois , dans la disposition de leurs jardins , recherchent une bonne exposition , la salubrité de l'air , et principalement l'éloignement des voisins et des curieux. Chez un peuple où la polygamie est permise , et par conséquent la condition des femmes désagréable , le premier soin d'un mari doit être de leur procurer quelque délassement et de les soustraire aux yeux des étrangers. L'art des jardins , chez les Chinois , consiste à copier la

nature : imiter ses beautés et rendre ses désordres, sont chez eux le comble du génie. Au lieu de ces allées plantées avec symétrie , au lieu de ces terrains uniformes qu'on voit dans les jardins d'Europe, on ne trouve dans ceux de la Chine, que des sentiers tortueux, des arbres épars et jetés au hasard, des collines boisées ou stériles, des vallons profonds et des passages étroits, dont les côtés escarpés et coupés à pic sont hérissés de rochers, et offrent aux yeux quelques misérables arbustes. Extrêmement bizarres dans la composition de leurs jardins, les Chinois aiment à rapprocher, sous le même coup d'œil, des terres cultivées et des champs arides; ils s'appliquent, sur-tout, à rendre le terrain inégal, et à le couvrir de rochers factices; ils creusent des cavernes dans les montagnes; ils élèvent sur les pentes des pavillons à moitié renversés, et tracent à travers ces désordres d'une nature imaginaire, des sentiers qui, toujours disposés en lignes obliques, et revenant sans cesse sur eux-mêmes, prolongent pour ainsi dire l'étendue du terrain, et doublent le plaisir de la promenade.

L'eau, lorsqu'il est possible de s'en procurer, après s'être précipitée du haut des collines, et s'être ouvert une route à travers les rochers, parcourt ordinairement les jardins en différens sens, et se rend ensuite dans un étang sur lequel des

barques d'une forme élégante procurent aux femmes l'amusement de la pêche et le charme d'une douce fraîcheur.

Des pierres jetées au hasard et s'avancant jusque dans l'eau, soutiennent les terres qui bordent ces canaux, et en rendent les contours irréguliers; çà et là des arbres isolés et des saules pleureurs répandent une ombre mélancolique sur un terrain couvert de sable et de coquillages.

Les larges feuilles du nénuphar et ses fleurs en forme de tulipes, couvrent la surface des étangs, tandis que mille petits poissons d'une couleur brillante en parcourent l'étendue, ou se tiennent à l'abri de la chaleur parmi les joncs qui leur servent de retraite.

De petites îles ornées de pavillons et d'arcs de triomphe, occupent le milieu de ces bassins; et des ponts d'une structure bizarre, bâtis sur les différens canaux, entretiennent par-tout un passage facile.

Tel est le goût des Chinois; ils ne cherchent dans leurs jardins qu'à contrefaire la nature et à rassembler et représenter en petit tout ce qu'un vaste pays peut offrir de pittoresque et d'intéressant.

De pareils jardins demandent des emplacements considérables; mais les Chinois n'en ayant pas toujours, et leur défaut étant d'être constamment

attachés à leurs mêmes idées, sans considérer la grandeur ou la petitesse du local, il en résulte que leurs jardins présentent souvent une trop grande multitude d'objets, et sont extrêmement confus.

On connoîtra facilement, d'après le plan du jardin de la maison qu'occupoit M. de Grammont (n.º 90), à Quanton, la méthode que suivent les Chinois dans l'arrangement de leurs jardins. Dans ce plan, les bâtimens occupent une grande partie du terrain : les allées ne sont pas considérables, mais elles suffisent pour des femmes Chinoises, qui marchent peu, ne peuvent supporter la fatigue, et sont obligées de se reposer souvent dans les pavillons que l'on multiplie exprès pour qu'elles puissent s'y arrêter. Cette maison, située dans le faubourg de Quanton, étoit bien entretenue lorsqu'elle étoit entre les mains du propriétaire Chinois; mais maintenant qu'elle est abandonnée, une partie menace ruine; plusieurs pavillons ont fléchi et sont près de tomber, ce qui provient de la mauvaise manière dont les Chinois disposent les pilotis qu'ils emploient pour asseoir les fondemens des maisons bâties sur le bord des canaux.

Les hannistes de Quanton ont plusieurs jardins de l'autre côté de la rivière, à Honan; l'un est fort resserré et n'offre qu'un étang coupé par une chaussée avec quelques petites allées bordées en partie par des bamboux fort élevés, qui masquent les

les

les murailles ; un autre est beaucoup plus vaste , et peut donner une idée des jardins Chinois. Le propriétaire a fait élever presque au centre de l'emplacement un grand pavillon pour y déposer le corps de son père , et l'a entouré d'un canal qui traverse ensuite le jardin , et se rend dans un étang considérable ; le reste du terrain est rempli de pavillons , de ponts , et garni d'arbres et de fleurs ; les allées vont en serpentant , et sont formées de cailloux de plusieurs couleurs , représentant différens dessins ; mais dans un endroit on s'est contenté de placer sur le sol , à la distance d'un pied les unes des autres , des pierres de deux pieds de long , et de huit pouces d'élévation , pour se préserver de l'humidité.

J'espérois , lorsque j'étois à Peking , pouvoir examiner les jardins de l'empereur , mais je n'en ai vu qu'une portion ; ils sont , en grande partie , occupés par une rivière dont les bords plantés d'arbres ombragent plusieurs pavillons , qui paroissent fort jolis au dehors , mais qui sont mesquins en dedans. La vue des jardins de l'empereur , prise de dessus le pont , est belle (n.º 2) , et le paysage est vraiment magnifique. Je ne parlerai pas des jardins de Yuen - ming - yuen , ce que j'en ai parcouru ne mérite aucune attention , quoique l'endroit où nous étions placés , fût destiné pour les fêtes que l'empereur donne à sa cour et aux ambassadeurs.

La seule occasion où j'ai été à même de juger du goût des Chinois dans la distribution des jardins, fut lorsque je visitai celui de l'empereur, situé au-delà de la ville de Yang-tcheou-fou.

Ce jardin est très-spacieux, mais tellement rempli de bâtimens, de pavillons, de corridors, de ponts et d'allées, que son étendue en paroît diminuée de moitié. Les édifices sont en mauvais état; l'eau ne coule plus dans le canal, et le pont de bois construit au-dessus, et qui va en serpentant, étoit si délabré, qu'il ne put me supporter. Les allées sont tortueuses et garnies de cailloux; les rochers factices sont seuls bien conservés. Les arbres sont beaux et font un bel effet; enfin l'ensemble de ce jardin, dont un grand étang occupe une bonne partie, est extrêmement curieux, mais trop confus et trop ramassé. Autrefois l'empereur le visitoit de temps en temps, mais il n'y vient plus; aussi tout souffre de son absence.

Les jardins que nous avons vus auprès du lac Sy-hou, à Hang-tcheou-fou, ont dû être très-beaux lorsqu'ils étoient en bon état; mais, comme je l'ai dit plus haut, les ouvrages des Chinois demandent un entretien continuel, et pour peu qu'on les néglige, ils sont bientôt détruits.

CANAUX.

LA Chine est coupée par un nombre infini de rivières et par des canaux qu'on a multipliés autant qu'il a été possible, non-seulement pour fertiliser les campagnes, mais dans la vue d'ouvrir des communications et de faciliter les transports. Le commerce se fait généralement par eau : les Chinois qui voyagent d'une province à l'autre, préfèrent cette voie, et ne prennent la route de terre que dans des circonstances pressées. On peut aller de Quanton à Peking constamment en bateau, excepté pendant un seul jour employé à parcourir par terre l'espace qui sépare Nan-hiong-fou et Nan-ngan-fou. En sortant de cette dernière ville, on descend la rivière jusqu'au lac Po-yang ; on entre ensuite dans le fleuve Yang-tse-kiang, qu'on ne quitte qu'au-delà de Nanking à Kouatcheou, pour suivre alors le canal impérial qui conduit à Peking.

Ce canal est d'une grande étendue, mais avant d'indiquer le temps auquel il a été commencé, il est à propos de parler de deux grandes rivières qui partagent la Chine, en coulant de l'ouest à l'est, et dans lesquelles le canal vient aboutir. Le Hoang-ho, ainsi nommé de la couleur de ses eaux jaunes et bourbeuses, prend sa source par les

trente-cinq degrés de latitude , dans les montagnes de Kokonor en Tartarie. Après avoir parcouru une portion de ce pays , il entre en Chine par les provinces de Chen - sy et de Chan - sy , traverse ensuite le Honan , une partie du Kiang - nan , et se jette , après une course de six à sept cents lieues , dans la mer orientale.

Ce fleuve n'est pas aussi large que le Kiang : à Pe-tsiu-tcheou , où nous le traversâmes , il peut avoir de trois à quatre cents toises de largeur ; il étoit très-sale et charioit pour lors des glaçons. A notre retour , lorsque nous le passâmes à Yangkia-yn , vingt-cinq lieues au-dessus de son embouchure , sa largeur étoit de cinq à six cents toises. Les rives du Hoang-ho sont d'une terre argileuse jaunâtre , dont ses eaux sont imprégnées. Ce fleuve est rapide , et cause souvent de grands ravages en se débordant ; c'est pour le contenir et s'opposer à ses dégradations qu'on a construit des chaussées faites avec de la paille entremêlée avec de la terre , et qu'on a élevé dans les environs de la ville de Sou-tsin-hien la forte digue qui le prolonge pendant près de vingt lieues.

Cet ouvrage considérable est confié aux soins d'un grand mandarin , qui en a l'inspection et qui veille à ce qu'il soit bien entretenu. La digue peut avoir de vingt-cinq à trente pieds de large au sommet ; sa hauteur est de quinze à vingt pieds , et son

épaisseur par le bas de quarante à quarante-cinq pieds; elle va en talus des deux côtés.

Le Kiang, situé plus au sud que le Hoang-ho, prend sa source dans le pays des Tou-fan, par les trente-trois degrés de latitude, et traverse une partie des provinces de Yunnan, de Setchuen, de Hou-kouang et de Kiang-nan; son cours est de plus de sept cents lieues. En se jetant dans la mer orientale au trente-deuxième degré de latitude, il a formé, suivant le rapport des Chinois, une île considérable, nommée Tsong-ming, qui peut avoir vingt lieues de long sur six de large.

Ce fleuve est profond, mais son cours n'est pas aussi rapide que celui du Hoang-ho. A Kieou-kiang, ville éloignée de la mer de près de cent quarante lieues, nous le traversâmes en vingt minutes dans de grandes barques; il pouvoit avoir dans cet endroit une demi-lieue de large, et nous éprouvâmes en le passant un mouvement semblable à celui qu'on ressent dans un vaisseau lorsqu'on est en pleine mer. A Tsin-kiang-fou, trente lieues au-dessus de son embouchure, il a environ une lieue de largeur.

La capitale de l'empire avoit changé plusieurs fois avant que les Yuen ou Tartares Mongoux se fussent emparés du trône. Chy-tsou, premier empereur de cette dynastie, jeta les fondemens de Peking, et y fixa sa résidence en 1267; mais

s'apercevant bientôt que l'approvisionnement de cette ville ne pouvoit se faire que par mer, et étoit par conséquent sujet à mille inconvéniens, il fit commencer, l'an de J. C. 1289, le grand canal, ou le Yun-ho. Ce canal ne s'étendit d'abord que dans une partie du Chan-tong : Tay-tsou, empereur de la dynastie chinoise des Ming, y fit faire des réparations en 1369; enfin Yong-lo, un de ses successeurs, le réunit, en 1409, avec le Hoang-ho, et le rendit tel qu'il existe. Le canal est généralement bordé de digues quelquefois revêtues en pierre, mais plus ordinairement faites en terre, c'est-à-dire, composées de lits de terre et de lits de paille entremêlés. De temps en temps on trouve des écluses fermées par une porte de bois qui s'élève entre des rainures lorsque l'on veut faire une prise d'eau pour l'arrosement des terres voisines (n.º 47). Dans les endroits où le canal est de niveau avec la campagne, on a creusé des fossés par où l'eau pénètre dans les terres, et sur lesquels on a construit de petits ponts pour établir les communications. En général, ces ponts ne sont pas épargnés dans tous les lieux où ils sont jugés nécessaires.

Le Yun-ho, après avoir parcouru le Chan-tong et une partie du Kiang-nan, entre à Yang-kia-yn dans le Hoang-ho; il reprend ensuite à Tsin-kiang-pou, passe à Ouay-ngan-fou, à Yang-tcheou-fou,

et se décharge dans le Kiang à Koua-tcheou ; il recommence de l'autre côté de ce fleuve à Tsin-kiang-fou , et continue jusqu'à la ville de Hang-tcheou-fou , où il finit après un cours de plus de trois cents lieues , pendant lequel il a fallu , tantôt creuser la terre à une grande profondeur , tantôt construire de longues jetées sur des terrains marécageux , et même souvent les continuer le long des lacs , de sorte que l'eau du canal est quelquefois plus élevée que les eaux et les terres voisines. En quelques endroits l'eau du canal coule lentement ; elle est stagnante dans d'autres , et près de Yang-tcheou-fou , je l'ai vue descendre et remonter dans la même journée.

Si , au-dessus de Tsin-kiang-fou l'égalité du terrain , la nature du sol , la grande quantité d'eau qui a peu de pente , enfin , si tous ces avantages réunis ont facilité la construction du canal , on n'en doit pas moins convenir que les Chinois ont entrepris un ouvrage d'autant plus remarquable , qu'il a dû leur coûter beaucoup de peines , de soin et d'argent. N'ayant pu parcourir le Yun-ho dans toute sa longueur , je ne puis dire si le lord Macartney n'est pas dans l'erreur , en disant , dans son Voyage (a) , que ce canal passe sous des montagnes , dans des vallées et à travers des lacs ;

(a) Macartney , tome IV , page 84.

mais le père du Halde rapporte (a) que, dans une étendue de terrain de plus de cent soixante lieues, traversée par le canal, on n'a eu ni montagnes à percer ou à aplanir, ni rochers ou carrières à couper ou à creuser. Ce récit du missionnaire est exact pour la portion que j'ai suivie en partant de Ouay-ngan-fou pour me rendre à Hang-tcheou-fou, c'est-à-dire, dans une longueur de cent seize lieues; car pendant ce long trajet le canal ne passe que dans des terrains plats et unis. On ne voit des hauteurs qu'aux environs de Yang-tcheou-fou, à Tsin-kiang-fou, à Vou-sse-hien et à Hang-tcheou-fou, où finit le canal.

Si les Chinois avoient percé des montagnes, comme le dit le voyageur Anglois, pourquoi se seroient-ils arrêtés à Hang-tcheou-fou; où il falloit faire peu de chose pour réunir le canal avec la rivière Tsien-tang-kiang!

Le canal avant Yang-tcheou-fou ne traverse pas, mais prolonge le lac Kao-yeou-hou, et il a été facile de construire les jetées, en profitant des bas-fonds et des terrains peu élevés qui se trouvent sur ses bords.

Pour le lac Tay-hou, le canal en est éloigné, et ne s'en approche qu'après Sou-tcheou-fou, dans un endroit où il y a un pont extrêmement long, et

(a) Du Halde, tome I, page 33.

bâti sur l'extrémité même du lac. Il suffit d'ailleurs de jeter les yeux sur la carte de M. Macartney, pour voir que le canal ne traverse ni lacs ni montagnes, et même, dans cette carte, le canal est représenté beaucoup plus éloigné de certains lacs qu'il ne l'est réellement. En avouant que les Chinois ont entrepris des travaux considérables, il ne faut pas les représenter comme d'habiles ingénieurs ou comme des gens très-entendus dans l'hydraulique; ils ont été favorisés par le sol ou par les circonstances, et ils ont suivi tout simplement les idées que leur ont fournies le bon sens et l'expérience : ils sont louables, certainement, d'avoir exécuté un ouvrage aussi important que le canal impérial, sur-tout ayant aussi peu de connoissances mathématiques ; mais en leur rendant la justice qui leur est due, on ne doit pas non plus les présenter sous un jour qui ne leur convient pas à certains égards.

BATEAUX.

LORSQU'ON réfléchit que le commerce d'une province à l'autre est très-considérable à la Chine, et qu'il se fait tout entier par eau, on n'est plus étonné que les Chinois aient porté toute leur industrie du côté de la navigation intérieure, et par conséquent qu'ils se soient appliqués à la construction des bateaux.

On peut avouer, sans hésiter, qu'ils ont réussi pour ce qui regarde les embarcations employées à suivre le cours des rivières ; mais on ne peut en dire autant pour celles qui vont en pleine mer. Autant les premières sont bien disposées et remplissent l'objet auquel elles sont destinées, autant les secondes sont lourdes et hors d'état de parcourir l'Océan.

En considérant un instant les jonques, incapables de soutenir l'effort des vents et des vagues, on conçoit sans peine, pourquoi les Chinois ne voyagent pas à contre-saison, et pourquoi, profitant toujours des moussons favorables, ils suivent les côtes de préférence. Or si ces peuples, qui presque de tout temps conservèrent les mêmes usages, ne s'exposent pas actuellement avec leurs navires en pleine mer, comment supposer, d'après certains auteurs, qu'anciennement ils le firent ; et parvinrent même jusque dans le golfe Persique ! En admettant cette hypothèse, ils durent nécessairement employer un temps considérable pour achever un pareil voyage, et éprouver de grandes difficultés en parcourant une aussi vaste étendue de mer, car du moment où ils perdirent les terres de vue, leur boussole, peu propre à les bien diriger, à cause de sa mauvaise construction, dut leur devenir presque inutile. En effet, la propriété de l'aiguille aimantée étoit bien connue à la Chine

long-temps avant de l'avoir été en Europe (a); mais on y a peu perfectionné cette découverte, et la boussole est encore très-imparfaite. Une preuve d'ailleurs assez évidente que les Chinois ne s'exposèrent pas autrefois en pleine mer, c'est qu'ils n'eurent connoissance de l'île de Formose qu'en 1430, et des îles de Pong-hou qu'en 1564. La première n'est pas très-éloignée de la Chine, et les autres en sont encore plus rapprochées; comment donc accorder aux Chinois une grande habileté en navigation, et leur faire entreprendre des voyages lointains à une époque où ils ne fréquentoient même pas les mers voisines de leurs côtes, et ignoroient totalement l'existence d'îles qui étoient à leur porte! Quoi qu'il en soit, sans m'étendre plus longuement sur une assertion qu'il est aussi difficile de réfuter que de soutenir, je passerai à la description des diverses embarcations dont se servent les Chinois, en ne parlant néanmoins que de celles qui sont le plus en usage, soit à la mer, soit sur les rivières.

On voit sur la rivière, à Quanton, des sommes ou jonques qui portent depuis cent jusqu'à six cents tonneaux (n.º 22). Ces bâtimens vont au

(a) On est persuadé en Europe que l'invention de la boussole est postérieure au retour de Marc Paul, en 1295; cependant on s'en servoit en 1213. *Jacques de Vitry, Hist. Orient.*

Japon, à Manille, à Batavia, à Borneo, et partent et reviennent avec la mousson favorable.

Les jonques sont fortement construites, ont le fond plat, la proue élevée, et la poupe très-enhuchée. La proue est coupée droit, sans éperons, et représente la gueule ouverte d'un dragon. La poupe renferme la chambre du capitaine et celles des matelots; les cuisines et le logement des passagers, sont sur le côté du bâtiment. L'arrière forme un angle rentrant, dans lequel le gouvernail, qui peut avoir de cinq à six pieds, est pour ainsi dire enfermé; il est suspendu par deux câbles qui s'attachent en-dessus, et servent à l'élever ou à l'abaisser; deux autres câbles le saisissent par en bas, passent en-dessous du bâtiment et vont s'arrêter à l'avant sur un vireveau; les deux avances entre lesquelles il se trouve placé, le garantissent des coups de mer; mais on se persuadera aisément qu'un gouvernail ainsi attaché par des câbles, qui doivent prêter beaucoup, ne peut que diriger fort mal un navire. La barre est franche; deux ou trois cordes qui passent autour, et qui sont fixées aux côtés de la jonque, servent à donner de la force au timonnier.

Les jonques ont trois mâts; le grand mât, qui est gros et très-fort; le mât de misaine, qui est foible en comparaison du grand mât, et un très-petit mât d'artimon, qui se place à bas-bord; elles

n'ont pas de beaupré; cependant les Chinois en ajoutent quelquefois un , et y suspendent une civadière. Le grand mât et le mât de misaine ne sont pas retenus par des haubans, mais un simple étai sert à les soutenir; ils ne sont pas fixes, ils sont seulement suspendus, de manière qu'ils penchent sous le vent lorsque le bâtiment ne marche pas vent arrière.

Les voiles sont grandes et faites de nattes renforcées dans toute leur largeur par des bamboux placés à la distance d'un pied l'un de l'autre. La voile est attachée le long du mât par des chapellets; elle se plie par feuillets, et se place sur un châssis de bois mis exprès pour la soutenir: lorsque la voile est dressée, elle est droite et présente au vent une surface plane; elle le prend bien, tourne aisément et n'a qu'une seule écoute formée de la réunion des boulines qui sont à l'arrière de la voile; elle vire toujours de ce côté, en sorte qu'elle est tantôt sur le mât, et tantôt en dehors.

Ces voiles sont lourdes et difficiles à élever: on emploie des vireveaux et des drisses pour les hisser; celles-ci passent sur des rouets enchâssés en tête du mât. Les ris se prennent par en bas, mais les Chinois n'aiment point à baisser la voile, parce qu'il faut beaucoup de temps pour la relever; aussi ce défaut de précaution, et la résistance du mât, qui ne casse que rarement, font que souvent

les jonques chavirent lorsqu'elles sont surprises par un coup de vent. Outre ces voiles, les Chinois ajoutent, dans les beaux temps, un perroquet et et une bonnette.

Les ancres sont de bois de fer, appelé en Chinois Tie-mo; elles sont assez généralement garnies de fer à l'extrémité de leurs branches.

La cale des sommes est divisée en plusieurs compartimens faits de planches de deux pouces d'épaisseur, et calfatés soigneusement, ainsi que les dehors, avec de la galgale, espèce de mastic composé de chaux et d'huile appelée Tong-yeou, et mêlé avec des fils déliés de bambou. La galgale se durcit dans l'eau et devient impénétrable. Un seul puits placé au pied du grand mât, suffit pour tenir la jonque à sec; on le vide avec des seaux.

C'est un grand avantage pour ces bâtimens, que d'avoir leur cale divisée en compartimens, et il seroit à désirer qu'on en adoptât l'usage en Europe; car si un navire touche sur un rocher et en est enfoncé, l'eau ne pénètre que dans un endroit, et ne se répand pas par-tout. Le seul inconvénient qui en résulteroit, seroit la diminution de l'emplacement dans les navires marchands, sur-tout pour ceux qui chargent à fret; mais cette raison n'existant pas pour les vaisseaux de guerre et ceux qui vont faire des découvertes, on pourroit employer

la méthode Chinoise avec avantage dans la construction de ces derniers bâtimens.

Les jonques marchent assez bien vent arrière ; elles sont chargées pour cela , les Chinois mettant plus de marchandises à la poupe qu'à la proue , afin de contre-balancer l'effort de la voile , qui , constamment placée sur l'avant du bâtiment , le fait nécessairement plonger ; mais lorsque le vent souffle au plus près , l'action de la voile n'étant plus la même sur le navire , il se relève et dérive prodigieusement.

Les Chinois ne se servent pas de compas de mer ; ils n'ont qu'une simple boussole ; l'aiguille , qui n'a qu'un pouce ou un pouce et demi , est toujours vacillante , et renfermée dans une boîte qui n'est pas suspendue , mais posée uniquement dans un vase rempli de sable , dans lequel ils enfoncent de petites chandelles de bois de senteur , pareilles à celles qu'ils ont coutume de mettre devant les idoles.

Le pilote donne la route et veille à la boussole ; le timonnier ordonne la manœuvre , et le capitaine a le soin de l'équipage et de la cargaison. Chaque matelot a sa portion dans le chargement : de cette manière , tout le monde se trouve intéressé à la conservation du navire.

Les vaisseaux de guerre Chinois ont la même construction que les jonques ; ils sont seulement

moins élevés à l'avant et à l'arrière , et les fonds sont plus fins. Ces bâtimens portent de fortes carabines et de petits canons ; les sabords sont extrêmement petits.

Le gouvernement entretient des galères ; elles ont de chaque côté à l'avant, des espèces d'ailes ou planchers en bois , qui sortent en dehors du bâtiment , et sur lesquels se placent les soldats. Ceux-ci , lorsqu'ils sont occupés à ramer , rangent des deux côtés de l'arrière leurs boucliers et leurs lances. Outre les carabines , les galères portent encore des pierriers.

Les seuls bâtimens de guerre ont le droit d'avoir des armes ; il n'est permis à aucun bateau d'en porter , et en cas d'attaque de la part des voleurs , on ne peut se défendre qu'avec des pierres ou des bamboux longs et pointus.

Les Chinois ont d'excellentes barques pour la pêche (*n.º 26*) ; elles vont bien , serrent le vent au plus près , et virent de bord , vent devant , sans rien perdre ; la voile tourne par l'arrière , et reste , ainsi que dans les jonques , tantôt sur le mât , et tantôt en dehors.

Ces barques sont fortes et pontées , et marchent toujours deux ensemble ; huit à dix Chinois , y compris les femmes et les enfans , en forment l'équipage , et y restent toute l'année ; deux cabanes placées à l'arrière servent à les loger. Lorsqu'il faut

faut descendre à terre , ils font usage d'une petite yole , qu'on remet dans le bâtiment aussitôt qu'on est de retour ; car il est rare que ces pêcheurs entrent dans les ports , à moins que les circonstances ou le mauvais temps ne les y obligent ; ils tiennent constamment la mer , et envoient le poisson qu'ils ont pris , par d'autres bateaux plus petits (n.º 26) ; ceux-ci s'éloignent peu des côtes , et restent plus souvent dans les rades , où ils s'occupent aussi à pêcher. En général les Chinois qui montent ces deux espèces de bâtimens , manœuvrent bien , et connoissent parfaitement les bas-fonds et les rochers.

Parmi le grand nombre de bateaux qui couvrent la rivière à Quanton , les plus jolis sont ceux que les Chinois emploient à donner des fêtes sur l'eau (n.º 25). Ils sont grands , composés d'une petite antichambre , d'une grande pièce et d'un petit cabinet , très-proprement arrangés , et ont des fenêtres garnies de coquilles ou de jalousies. Le logement du patron est sur le derrière , et autour du bateau on a pratiqué en dehors un rebord d'un pied et demi de large , pour le service des matelots , de sorte qu'on n'en est pas incommodé en dedans : le dessus est uni et sert à mettre la voile , dont on fait peu d'usage , parce que ces bâtimens étant presque plats , ne la supportent pas bien. Dans le cas où le vent et le courant sont contraires , on pousse le bateau avec des bamboux , ou on le tire avec la cordelle.

Une forte rame est placée à l'arrière, et quelquefois il y en a encore deux sur les côtés : ces rames ne sont pas dans le même sens que nous mettons les nôtres, mais prolongent au contraire le bateau ; elles sont appuyées vers le tiers de leur longueur sur la tête d'un gros clou enfoncé dans une forte traverse de bois, et entaillées à cet endroit de manière à ne recevoir que la tête du clou, et à pouvoir tourner de chaque côté : à l'extrémité supérieure de la rame est attachée une corde faite de rotins, de trois pieds de long, et qui sert à la retenir ; c'est à cette place que l'on pose les mains pour faire aller la rame, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et la faire mouvoir pour ainsi dire comme la queue d'un poisson ; elle saute quelquefois hors du clou, mais elle ne peut glisser, parce qu'elle est retenue par une autre corde. Cette façon de ramer a l'avantage de donner de la marche au bateau, et elle est très-commode dans les rivières et les petits canaux ; car les Chinois passent où nous sommes obligés de nous arrêter, ou de lever les rames.

Les embarcations destinées à l'usage des mandarins, entrent plus avant dans l'eau, mais la disposition en est la même (n.º 24). Celles qui servent à Quanton au transport des marchandises, sont presque rondes en dessous comme en dessus, et couvertes en partie de planches et de nattes qui se tirent à volonté pour faciliter le chargement ou le

déchargement : ces bateaux, qui sont lourds et ne peuvent remonter la rivière que jusqu'à une certaine distance, portent une voile fort grande ; mais ils chavirent facilement, et ne soutiennent bien le vent que lorsqu'ils sont chargés.

Après cette espèce de bateau, ceux qu'on rencontre en plus grande quantité sur la rivière de Quanton, sont de petites barques couvertes, qui servent à transporter les passagers d'un endroit à un autre : elles sont propres et fort légères ; mais ce qu'elles ont de plus singulier, c'est qu'elles servent continuellement de demeure à une famille entière, qui souvent y naît, y vit et y meurt tout-à-tour. La femme conduit la barque et y reste avec ses enfans, tandis que le mari, qui est ouvrier ou porte-faix, en sort le matin pour aller à ses travaux, et n'y revient que le soir.

Les bateaux en usage dans les différentes provinces, sont extrêmement variés dans leur construction, et disposés suivant les rivières qu'ils ont à parcourir. On en voit à Quanton qui ont les deux extrémités pointues, et qui sont courbés dans leur longueur, de manière que le milieu se trouve un peu plus élevé que le reste. Ces bateaux servent à franchir des cataractes ou des passages remplis de rochers ; on leur donne cette forme pour qu'ils résistent davantage aux chocs.

Les bateaux du Kiang-sy (n.º 32) sont d'une

forme agréable ; l'intérieur est propre , le patron est à l'abri du soleil et de la pluie , et les matelots peuvent passer de l'avant à l'arrière sans entrer en dedans , au moyen d'un petit chemin pratiqué des deux côtés en dehors.

En traversant le Kiang , à la ville de Kieou-kiang-fou , nous nous servîmes de barques fort grandes , et qui ressembloient assez à de petits navires.

Les bateaux qui nous ont paru les plus commodes , sont ceux de Tsin - kiang - fou , dans le Kiang - nan (n.º 46) ; ils contiennent plusieurs pièces : les matelots couchent dans la partie la plus élevée , et n'entrent jamais dans l'intérieur. Le seul inconvénient de ces bateaux est de se mouvoir lourdement.

Nous trouvâmes pareillement près de la ville de Yang-tcheou-fou , des bateaux extrêmement jolis (n.º 51) ; ils avoient un cabestan et portoient des voiles de toile , au lieu de voiles de nattes dont les Chinois se servent habituellement.

Les mandarins emploient différentes barques pour leurs voyages ; elles sont commodes et bien construites : celle qu'ils donnèrent à l'ambassadeur , à Yu-chan-hien , dans le Kiang-sy , étoit parfaitement disposée (n.º 17) ; cependant les barques impériales la surpassoient encore en élégance et en commodité (n.º 52).

Outre ces différentes espèces de bateaux, les Chinois se servent encore de radeaux, non-seulement pour conduire au loin des bois et du riz, mais aussi pour traverser des fleuves; ils construisent ces derniers avec des bamboux, et les tiennent à fleur d'eau. Je n'oublierai jamais celui sur lequel je passai une rivière, le 19 décembre, à neuf heures du soir, avant d'entrer à Yu-tching-hien; mais de tous les radeaux que nous rencontrâmes pendant notre voyage, celui qui m'a semblé le plus considérable et le mieux disposé, est celui que j'ai vu le 9 mai, avant d'arriver à Quanton (n.º 83).

Telles sont les embarcations dont les Chinois font usage sur mer et sur les rivières: elles sont même en plus grand nombre; mais je me suis borné à parler de celles que j'ai vues, et qui m'ont semblé mériter attention.

*CHEMINS; CORPS-DE-GARDE; AUBERGES;
KONG-KOUAN; POSTES; CHEVAUX.*

L'AN 219 avant J. C., l'empereur Chy-hoang-ty (a) fit commencer des chemins larges et plantés d'arbres: ce passage de l'histoire Chinoise, prouve assez évidemment que, depuis un grand nombre

(a) Mission., tom. III, pag. 247. — Histoire de la Chine, tom. II, pag. 398.

d'années, il existe des chemins à la Chine. Ce n'est donc pas sans étonnement qu'on trouve la phrase suivante dans l'ouvrage de M. Barrow (a). « Il n'y » a pas de chemins à la Chine, excepté près de la » capitale, et dans les endroits où les montagnes » interrompent le canal ; enfin, *there is scarcely a* » *road in the whole country that can be ranked beyond* » *a foot-path* : il n'y a pas de chemin dans tout le pays » qui surpasse un sentier. » Cette assertion est un peu exagérée, sur-tout de la part d'un auteur qui a voyagé à la Chine, et qui joint le coup d'œil d'un observateur, à beaucoup d'érudition. Mais en lisant le livre de M. Barrow, on s'aperçoit facilement qu'il a souvent adopté l'opinion d'un homme dont la partialité contre les Chinois est bien connue, et qui s'est étrangement trompé sur ce qu'il a rapporté de ce peuple.

Après avoir fait près de six cents lieues par terre dans l'empire de la Chine, je puis assurer que l'on y trouve des grands chemins, non pas aussi soignés qu'en Europe, mais la plupart larges et plantés d'arbres : il est vrai qu'ils ne sont pas ordinairement pavés ; et certes c'est un grand inconvénient, car dans les temps de pluie, ils sont ou creusés par les eaux, ou couverts par la boue ; et dans les temps secs, ils sont remplis de poussière, à un tel point

(a) Barrow, pag. 513.

que les voyageurs sont obligés, pour se garantir les yeux, de porter des lunettes garnies de cuir, qui s'appliquent exactement sur la peau. Je ne dirai rien des chemins de la province de Quang-tong, parce que dans cette partie de l'empire les transports et les voyages se faisant toujours par eau, il n'y a que des routes de traverse : celui qui passe sur la montagne de Mey-lin, est pavé ou garni de cailloux. J'ai vu à Ky-ngan-fou, ville du Kiang-sy, des chemins pavés et en bon état. Lorsque nous quittâmes nos bateaux et que nous allâmes par terre, la route n'étoit ni garnie de cailloux, ni bordée d'arbres ; au delà du fleuve Yang-tse-kiang, dans les provinces de Hou-kouang et de Kiang-nan, elle étoit presque impraticable ; mais à mesure que nous nous élevâmes plus au nord, elle devint meilleure, et dans beaucoup d'endroits on voyoit des arbres des deux côtés. Après avoir passé le fleuve Hoang-ho, à Pe-tsiu-tcheou, les chemins s'élargirent, et étoient souvent garnis d'arbres ; nous y vîmes un plus grand nombre de voyageurs, de charrettes, de mulets et de chevaux.

Les chemins dans le Chan-tong et le Petchely sont généralement larges et bordés d'arbres ; ils sont remplis de poussière : c'est un grand désagrément, sans doute, mais qui cependant a son avantage, car nous roulions doucement sur ces routes en terre ; au lieu que, dans les bourgs, qui

sont presque tous pavés , nous étions brisés par les cahots. J'ai souvent béni le ciel, en voyageant en Chine, de ce que les routes n'étoient pas pavées, et je souhaite, pour ceux qui iront après moi dans cet empire, que les Chinois ne changent pas de méthode, ou qu'ils perfectionnent leurs voitures.

A une lieue et demie avant d'arriver à la capitale, on trouve un chemin qui est pavé de grandes pierres plates jusqu'au-delà des portes de la ville. La route qui conduit à Yuen-ming-yuen, est payée et en partie bordée d'arbres; elle est bien entretenue, et l'on y rencontre, de distance en distance, des puits dont l'eau sert à abreuver les chevaux.

En quittant Peking, pour revenir à Quanton, lorsqu'on a dépassé la ville de Leang-hiang-hien, on suit une longue chaussée pavée, mais qui commence à se détruire.

Depuis la ville de Te-tcheou, dans le Chan-tong, jusqu'à Yang-kia-yn, bourg situé auprès du fleuve Hoang-ho, les chemins sont beaux et plantés d'arbres; ils ne sont mauvais et pierreux que pendant les deux ou trois jours de marche qu'on met à suivre les montagnes. Ceux qui avoisinent la ville de Hang-tcheou-fou, et le lac Sy-hou, dans le Tchekiang, sont pavés : la route qui joint les deux provinces de Tchekiang, et de Kiang-sy, est parfaitement bien faite et dans le meilleur état.

Nous avons assez voyagé par terre, en Chine, pour pouvoir parler des chemins de cet empire, et je puis dire qu'il suffiroit d'entretenir ceux qui existent : mais ce n'est pas l'usage des Chinois ; ils ne réparent les choses que lorsqu'elles sont presque entièrement détruites. Un grand inconvénient des routes, c'est que le gouvernement permet d'y bâtir des maisons qui en occupent plus de la moitié en certains endroits, et qui gênent beaucoup le passage ; un autre plus grand encore, c'est qu'on y laisse subsister des puits creusés au milieu, et qui ne s'élèvent qu'à fleur de terre, de sorte que les cavaliers ou les gens qui voyagent de nuit, peuvent tomber et se blesser dangereusement.

Pour la sûreté des routes, il y a de distance en distance, des corps-de-garde, que l'on nomme Tang-pou, et dont la forme varie suivant chaque province : les intervalles qui existent entre eux, s'appellent Pou, et sont généralement marqués sur une porte de bois placée en avant des corps-de-garde. Ces distances varient souvent ; elles sont rarement d'une demi-lieue, plus ordinairement d'une lieue, quelquefois de deux, et même davantage.

Dans le Petchely, les corps-de-garde consistent, comme dans les autres provinces, en un logement et une écurie ; mais ils sont en outre assez généralement accompagnés d'une espèce de tour carrée,

haute d'environ vingt à vingt-cinq pieds, garnie de créneaux, et surmontée d'un petit logement (n.º 40). Les soldats qui les habitent, sont au nombre de cinq.

On trouve aussi dans le Chan-tong et le Petchely plusieurs bâtimens carrés appelés In-ping, qui ressemblent à des forts, et qui ont une garnison composée d'une douzaine de soldats, et quelquefois d'un plus grand nombre. Dans la partie occidentale de la province de Kiang-nan, il y a près du corps-de-garde une hauteur en terre sur laquelle est bâtie un petit pavillon ouvert. A l'approche des mandarins, un seul soldat se place dessous, et frappe sur un instrument fait en forme de poisson de bois. Dans les autres provinces, les soldats sortent du corps-de-garde, en nombre plus ou moins grand, battent sur un tambour de cuivre, et tirent trois coups de boîte.

Dans le Kiang-sy, les corps-de-garde ont une petite cabane de bois soutenue par quatre poteaux fort élevés; on y monte par une échelle (n.º 19). Dans le Quang-tong, ils ont un pavillon à deux étages (n.º 76 et 82). En général ces tours, ces cabanes et ces pavillons servent aux soldats pour observer ce qui se passe au dehors, et pour avertir les autres corps-de-garde, en faisant des signaux; ce qu'ils exécutent en allumant de la paille dans des espèces de fourneaux construits en brique, et

qui sont toujours à peu de distance de leurs demeures : la structure de ces fourneaux n'est pas toujours la même ; j'en ai dessiné un dont la forme étoit celle d'un autel antique (2.° 19.).

De ce que le gouvernement entretient sur les routes des corps-de-garde, il ne faut pas en conclure que la police Chinoise soit admirable ; car les soldats qui doivent faire le service, n'y sont pas toujours, et ne s'y rendent souvent que lorsque quelque mandarin doit passer. J'en ai vu plusieurs qui étoient vides et fermés, quoiqu'ils fussent placés dans des lieux où la présence des soldats auroit été bien nécessaire.

Si tous les chemins, en un mot, si tous les établissemens construits par les Chinois, étoient en bon état, il faudroit avouer qu'ils nous surpasseroient en plusieurs points : mais, je le répéterai souvent, ce peuple sent le besoin des choses ; il a assez de génie pour inventer les moyens d'y satisfaire ; malheureusement il se borne là, et ne sait ni perfectionner ni entretenir.

Parlons maintenant des auberges que M. Barrow prétend ne pas exister à la Chine, tandis que le lord Marcartney dit qu'elles y sont communes. Il est vrai que si le premier veut parler d'auberges semblables à celles de Londres, il a raison ; mais s'il réfléchit qu'en Asie on ne trouve que de simples lieux de repos, où il faut porter avec soi les choses

de première nécessité, il reconnoîtra qu'à la Chine il y a des auberges en grand nombre, et même en meilleur état que dans plusieurs contrées de l'Orient. Le gouvernement entretient en outre, dans les villes et les bourgs, des hôtelleries, ou Kong-kouan, dans lesquelles s'arrêtent les personnes qui voyagent par ordre de la cour. Les gouverneurs ont soin d'y faire porter des meubles et quelques provisions, et c'est à ceux qui ont le droit de s'y loger, à se fournir des autres objets dont ils peuvent avoir besoin. Nous en trouvâmes plusieurs de très-bien entretenues : quelques-unes, il est vrai, ne valoient rien, mais souvent ces habitations appartenoient à des particuliers; car, dans les villages où il n'y a pas de Kong-kouan, les mandarins en établissent un sur-le-champ, en suspendant à la porte de la première maison qu'ils choisissent, quelques banderoles rouges.

Les auberges sont donc en général assez multipliées, et nous fûmes plus d'une fois très-fâchés d'en rencontrer autant; car nos coulis s'arrêtant dans toutes pour se rafraîchir, les curieux alors nous incommodoient beaucoup.

En passant de-la province de Quang-tong dans celle de Kiang-sy, on trouve sur la route plusieurs maisons en pierres, ouvertes des deux côtés. Ces maisons, appelées Tie-ting [*salles de repos*],

servent aux voyageurs pour se mettre à l'abri de la pluie et du soleil. Je demande si en Europe on a de semblables usages ; non , certainement : louons donc les Chinois de cette attention , et sachons apprécier ce qu'ils ont pu faire de bien. J'ai vu dans le Quang-tong d'autres maisons également bâties en pierres , où les habitans de la campagne déposent leurs effets lorsqu'il y a des voleurs. Il vaudroit mieux , dira-t-on , détruire les voleurs ; mais cela n'est pas facile : les montagnes qui séparent le Quang-tong du Kiang-sy et du Fo-kien sont très-considérables , et il n'est pas aisé d'y découvrir les repaires de ces brigands.

On trouve très-aisément , sur les routes , des porte-faix , des palanquins , des charrettes et des brouettes à louer. Les porte-faix ont ordinairement un chef auquel il faut s'adresser , et qui répond de tout. Ces gens sont fidèles , et ne demandent leur salaire que lorsqu'ils rapportent la preuve qu'ils ont remis les objets dont on les avoit chargés. Dans le passage de la montagne Mey-lin , les coulis se mettent en route tous ensemble , et arrivent dans le même ordre qu'ils ont pris au moment du départ.

Il y a sur les routes , et à l'entrée des villes plusieurs douanes ; mais je ne saurois dire si les préposés sont par-tout aussi désagréables que ceux des douanes de Wampou et de Quanton. Pour ces

derniers, j'en ai jamais vu d'hommes plus insolens et plus intraitables; ils visitent tout dans le plus grand détail, et jettent la moitié des effets par terre : heureux ceux auxquels ils ne prennent pas quelque chose ! Le plus sûr moyen est de garder un grand sang-froid et de leur montrer beaucoup d'indifférence, alors ils abrègent la visite; car si l'étranger se fâche, ils le tracassent encore davantage.

Le gouvernement entretient des postes pour son usage seulement, et personne, excepté les courriers de l'empire, ne peut se servir des chevaux qui y sont attachés.

Ces postes ou relais, appelés en chinois Tchan, ne sont pas en aussi grand nombre qu'on pourroit le croire; les plus proches sont placés à la distance de quarante ly, et il y en a fort peu d'aussi rapprochés; ils sont ordinairement à cinquante ly de distance, et quelquefois même à quatre-vingts. Il est vrai que les ly sont plus courts dans le nord que dans le sud; mais cela n'empêche pas que la distance entre une poste et une autre ne soit très-considérable (a). Les courriers chargés des dépêches de la cour, les tiennent enfermées dans un rouleau couvert de soie jaune et attaché en travers sur leur dos. Ces courriers vont avec une grande

(a) Il faut en général sept ly cinq septièmes pour une lieue de vingt-cinq au degré.

vitesse, principalement dans les occasions qui demandent de la célérité ; on en a vu ne mettre que onze jours pour se rendre de Peking à Quanton ; c'est plus de cinquante lieues par jour. Ils reçoivent dans ces cas extraordinaires un bouton (a) pour récompense. Les chevaux des courriers portent des sonnettes au cou, ou bien les cavaliers frappent sur un tambour de cuivre, afin qu'on soit averti de leur arrivée et qu'on leur prépare à l'instant de nouvelles montures, pour qu'ils ne perdent pas de temps. Je me rappelle avoir vu passer un de ces courriers qui se rendoit à Peking ; il alloit fort vite ; le cheval étant venu à broncher, l'homme et la bête roulèrent de l'autre côté de la route ; mais le cavalier ne tarda pas à remonter et repartit à toute bride.

On entretient en outre dans les villes des soldats à cheval, uniquement destinés à porter les dépêches des mandarins ; mais ces courriers se chargent volontiers des lettres des particuliers, qu'ils renferment dans des sacs de cuir attachés à la selle : rien n'est plus incommode que ces sacs, et j'en parle avec connoissance, pour avoir monté un jour un cheval de courrier.

Les chevaux appartiennent au gouvernement ; on leur donne vingt livres de paille hachée et un boisseau de fèves cuites. Dans les contrées du

(a) Voyez MANDARINS.

nord on emploie la paille de millet ; celle qui provient de l'espèce de millet appelé Ko-tse , ou *panis* , est préférée. Dans les provinces du sud on se sert de celle du riz. Les Chinois mêlent aussi avec la paille et les fèves un peu de son , qu'ils arrosent avec de l'eau.

Les chevaux auroient assez de cette nourriture , si les valets d'écurie leur en donnoient la ration complète ; mais étant par fois peu nourris , ils ne peuvent pas toujours soutenir une longue course. Ils ont de la force en apparence , cependant ils sont foibles du devant et demandent à être soutenus ; car , sans cette précaution , ils s'abattent facilement. Les Chinois étoient étonnés de ce que nous prenions soin nous-mêmes de nos chevaux , et de ce que nous leur faisons donner à manger devant nous : c'étoit notre propre intérêt , et nous étions obligés d'y tenir scrupuleusement la main pour ne pas rester en route.

En un mot , le sort des chevaux de poste est misérable ; à moitié nourris , aussi-tôt qu'ils arrivent , après avoir fait cinquante à soixante ly , ou six à sept lieues , on leur ôte la selle , et on les abandonne jusqu'à ce qu'un Chinois vienne les chercher pour les conduire dans des écuries ouvertes par devant , seulement à l'abri du vent de nord et tournées du côté du sud ; disposition qui cependant n'a pas toujours lieu.

Nous

Nous n'avons point vu de beaux chevaux pendant tout notre voyage : ceux de la seule ville de Te-tcheou , dans la province de Chan-tong , sont renommés ; néanmoins , ils ne nous ont paru que plus forts et plus vigoureux que ceux que nous avons trouvés dans les autres places.

ÉTOFFES ; TOILES.

LES Chinois font remonter à la plus haute antiquité l'usage de la soie , et en attribuent l'invention à la femme de l'empereur Hoang-ty , en 2602 avant J. C. Il est à remarquer que presque tous les peuples s'accordent à dire que les femmes ont été les premières qui aient trouvé l'art de filer : les Égyptiens attribuoient cette découverte à Isis ; les Lydiens , à Arachné ; et les Grecs , à Minerve.

Quoiqu'il soit difficile d'assigner l'époque à laquelle les Chinois commencèrent à faire des tissus de soie , il est certain que l'origine en est très-ancienne , puisque les annales du règne des Tcheou , 780 ans avant J. C. , font mention d'une étoffe de soie qui est le brocard.

La Chine fournit une prodigieuse quantité de cette matière ; presque tout le monde , à l'exception des paysans et du peuple , porte des vêtements de soie. La meilleure provient du Tchekiang ; pour être bonne , elle doit être blanche , douce et fine. On en fabrique dans le Kiang - nan une grande

quantité d'étoffes de différentes espèces, parmi lesquelles le satin est la plus commune. Celles qui servent à faire les habillemens des mandarins, ont des fleurs et des dragons ; elles sont ou violettes, ou rouges ou noires, mais jamais jaune-citron ; cette couleur est réservée pour l'empereur ; et un particulier s'exposeroit à quelque punition, s'il osoit l'employer ; ce n'est pas qu'on ne puisse porter du jaune, lorsqu'il n'est pas de la même nuance que celui de l'empereur ; mais cela peut être sujet à des inconvéniens. Le peuple en général s'habille de toile de coton teinte en bleu, en noir ou en brun. Les Chinois fabriquent plusieurs étoffes de soie semblables aux nôtres, mais le tissu n'en est pas aussi bien travaillé ; celles appelées *satins-nankins*, qui sont très-recherchées, manquent d'égalité : j'en dirai autant des pekins, ces dernières pièces sont sujettes à se couper ; les velours sont mauvais. Les Chinois réussissent mieux dans les gazes ; ils en font de fort belles.

Presque toutes les étoffes qu'on porte en Europe, se fabriquent à Quanton, ou dans les environs de cette ville, avec des soies de la province de Quang-tong ; les ouvriers travaillent d'après des échantillons, et exécutent les différens dessins qu'on leur donne. Ils font aussi des brocards en or ; mais l'or n'étant mis que sur du papier, la moindre humidité gâte aisément ces étoffes ; elle ne sont bonnes

que lorsqu'on y a employé du fil d'or ou d'argent d'Europe.

On fabrique avec une soie particulière au Chan-tong, une étoffe grisâtre, qui est forte, se lave et ne se coupe point ; on n'en fait usage que dans le pays. Il en est de même d'une autre étoffe de soie appelée Kien-tcheou, qui est grenue et ressemble à du crépon ; elle prête beaucoup et se vend au poids.

On fait aussi à Quanton des bas de soie et des rubans pour les Européens ; mais les Chinois sont loin de nous atteindre dans cette partie. On connoît trop en Europe la toile de nankin, pour que j'en parle ; je dirai seulement que sa couleur est naturelle, et que le coton dont elle est fabriquée vient du Kiang-nan, dans le district de Song-kiang-fou.

Une des meilleures toiles blanches de la Chine, est celle de nankin, dite de *cent-cobes* ; elle est étroite et de bonne durée. En général les Chinois ne font pas de toiles larges, et c'est ce qui en fait la bonté.

Une autre étoffe qui est très-légère et très-fraîche, est celle que les Chinois nomment Ko-pou, et les Portugais Nounés ; c'est une étoffe de lin ; elle est claire et lustrée, et vient de la province de Fokien.

IMPRIMERIE.

ON copioit autrefois les livres ; l'art de l'imprimerie ne fut inventé à la Chine , que sous les Han postérieurs , 950 ans après J. C. Les Chinois emploient , non comme nous , des caractères mobiles , mais des planches gravées ; ils ont cependant quelques caractères détachés dont ils font usage pour les gazettes et les livres de peu d'importance.

Les caractères sont d'abord écrits par une main habile sur une feuille de papier ; le graveur colle ensuite cette feuille à l'envers sur une planche de bois , et évide les caractères de manière qu'ils restent en relief. La grandeur de la planche contient deux pages : lorsqu'il s'agit d'en imprimer une d'une plus grande étendue , le graveur donne plus d'épaisseur à la planche pour qu'elle ne se déjette pas.

Le bois employé à cet usage est compact , très-dur , et ressemble au poirier. Il arrive cependant quelquefois que les vers ou le temps détruisent plusieurs caractères ; on les enlève alors pour les remplacer par un morceau de bois qu'on grave de nouveau.

L'ouvrier , quand il veut imprimer , après avoir assujetti sa planche de niveau , la couvre d'encre avec une brosse , et pose ensuite dessus sa feuille de papier , qu'il étend soigneusement avec une autre

brosse plus molle que la première : on peut tirer jusqu'à quatre feuilles sans être obligé de renouveler l'encre , et comme elles sont minces on ne les imprime que d'un seul côté. Lorsque les feuilles sont sèches on les plie en deux , le dos restant en dehors , et on les relie du côté de la tranche.

On se sert pour l'impression d'une encre particulière et un peu fluide ; on prend pour la faire , du noir de fumée que l'on broie et qu'on passe par un tamis très-fin ; on le détrempe ensuite dans de l'eau-de-vie , et lorsqu'il est comme de la bouillie , on y ajoute de la colle-forte à la dose d'une once pour dix onces de noir ; on mêle le tout ensemble , en y ajoutant l'eau nécessaire.

On trouve par tout des graveurs et des imprimeries : tout Chinois peut lever boutique et imprimer ou graver lorsqu'il a les moyens , les talens et les instrumens nécessaires.

Les bibliothèques sont rares à la Chine , quoiqu'il existe une prodigieuse quantité de livres ; les pagodes seules possèdent des collections considérables.

Sou-tcheou-fou , dans la province de Kiang-nan , est renommé pour l'imprimerie : le commerce des livres qui se fait dans cette ville , est très-étendu ; mais ces livres ne renferment , pour la plupart , que des poésies.

Un Chinois qui a composé un livre , et qui veut

le publier, doit faire tous les frais de l'impression, à moins qu'il ne soit mandarin d'un grade élevé. Dans ce dernier cas, il présente son ouvrage à l'empereur, qui le fait examiner par les docteurs du collège impérial de Peking; si leur rapport est favorable, le livre est imprimé aux frais du gouvernement.

CACHETS.

LES Chinois étant dans l'usage de ne rien publier sans y apposer auparavant leur cachet, cette coutume fait qu'on trouve à la Chine un grand nombre de graveurs : la forme de ces cachets est presque toujours carrée ; il y en a cependant d'ovales ; ils sont faits ordinairement d'une pierre ollaire fort commune dans le pays ; mais les gens riches emploient également l'agate, le corail, le jaspé et le cristal de roche. La matière dont on se sert pour imprimer avec les cachets, est composée de couleur rouge, mêlée avec de l'huile ; on la tient renfermée dans un vase de porcelaine destiné à cet usage, et couvert avec soin de peur qu'elle ne se dessèche.

Les caractères des cachets sont en écriture antique, c'est-à-dire, en Ko-teou, en Tchouen-tse, ou bien en Ta-tchouen-tse ; ce dernier caractère est d'une forme carrée et s'emploie plus généralement pour ce genre de gravure.

Les Chinois ont aussi des cachets dont les caractères sont en Siao-sié, mais ils ne s'en servent que pour écrire à leurs amis. Tous ces cachets contiennent ou le nom de la personne à laquelle ils appartiennent, ou une sentence quelconque.

P A P I E R.

LES Chinois écrivoient originairement sur des tablettes de bois ou de bambou, au moyen d'un poinçon de fer. L'invention du papier est fort ancienne chez eux, et date du temps des Han, sous l'empereur Ho-ty, qui vivoit 150 ans après J. C. Le P. Gaubil, dans sa traduction du Chouking (a), fait remonter cette invention beaucoup plus haut, en l'attribuant à Mong-tien, général de l'empereur Chy-hoang-ty, qui régnoit 246 avant J. C.; mais c'est par erreur, puisque dans le même ouvrage (b) ce missionnaire dit que le papier fut inventé sous Ho-ty des Han, par un nommé Tsay-lun, qui imagina de faire, avec des écorces d'arbres et de la vieille toile, du papier qui fut appelé du nom de son auteur Tsay-tchy, ou *papier de Tsay*: cette dernière époque est conforme à celle rapportée dans le livre Chinois, intitulé Pin-tse-louy-pien (c),

(a) Page 388.

(b) Page 354.

(c) Livre Chinois de la bibliothèque de mon père.

ouvrage fait par ordre de la cour , sous l'empereur Yong-tching : ainsi il est évident que la première date rapportée par le P. Gaubil , est fautive , et que l'invention du papier eut lieu 350 ans plus tard , c'est-à-dire , il y a près de 1700 ans.

Il se fait à la Chine une grande quantité de papier , et la consommation en est prodigieuse. Les Chinois emploient pour le fabriquer , la seconde écorce du bambou qui est douce et blanche ; ils la mettent macérer dans l'eau , la font bouillir ensuite dans des chaudières , et la réduisent en pâte en la pilant dans des mortiers.

Le châssis dont ils se servent pour mouler les feuilles de papier , est fait avec des fils déliés de bambou. Il y a des feuilles qui ont depuis trois pieds jusqu'à dix de longueur ; lorsqu'elles sont sèches , on les alune (*a*) : opération qui les rend unies , douces et fort blanches. Cette espèce de papier a le défaut de se couper , d'être attaqué par les vers , et de prendre aisément l'humidité.

Les Chinois emploient aussi les vieux papiers et les chiffons dans la fabrique du papier : celui fait avec le coton est meilleur ; il est très-blanc ,

(*a*) Les Chinois , pour aluner le papier , font fondre dans une dizaine de pintes d'eau , six onces de colle de poisson bien claire et bien blanche , avec douze onces d'alun ; quand tout est parfaitement mêlé , on y trempe les feuilles de papier ; qu'on fait ensuite sécher.

fort doux , et d'une plus grande durée ; mais le papier dont on consomme le plus , est celui qui est fabriqué avec l'écorce de l'arbre appelé Kou-tchou , ce qui lui a fait donner le nom de Kou-tchy.

Le papier de Corée dont on se sert à Peking pour les fenêtres , est extrêmement fort ; j'en ai vu de très-beau , et de couleur rose : ce papier est si épais qu'il peut se diviser aisément en deux , même en trois , et avoir encore de la consistance ; la bourre de soie entre dans sa composition.

PINCEAUX.

LES Chinois écrivent avec des pinceaux faits de poil de lapin ; il y en a de toutes les grosseurs : le manche du pinceau est de bambou , sur lequel le marchand colle une petite étiquette pour indiquer sa demeure.

Les Chinois en écrivant tiennent le pinceau perpendiculairement entre le pouce et les deux premiers doigts , de sorte qu'il porte sur la seconde phalange du quatrième , et que sa pointe se trouve à un bon pouce de distance de celui-ci. Le petit doigt ne touche pas le papier , et reste collé contre le doigt qui le précède ; c'est le poignet qui porte , et les doigts seuls agissent : cette position est très-fatigante et demande de l'habitude.

Les Chinois écrivent de haut en bas , en com-

mençant leur page à droite , en sorte qu'à mesure qu'ils changent de ligne , la main recouvre ce qu'ils ont écrit , et qu'ils sont obligés de la lever entièrement pour relire les derniers mots : il est vrai que leur encre séchant promptement , l'inconvénient de cette méthode devient moins sensible. C'est un talent à la Chine , que de bien écrire : les caractères doivent être petits ; il faut savoir les placer et choisir ceux qui conviennent , principalement dans les placets adressés aux mandarins : cette recherche est plus grande encore lorsqu'on écrit à l'empereur , car il y a des mots qui ne s'emploient que pour lui seul. On trouve peu de Chinois en état de bien composer un mémoire ; un caractère mal fait , ou qui n'est pas à sa place , peut faire rejeter une requête.

ENCRE.

L'ENCRE ordinaire est faite avec la suie produite par la combustion du bois de pin , et mêlée avec de la colle forte. On en fait d'une qualité supérieure avec la suie la plus légère provenant de mèches allumées et alimentées d'huile : on mêle cette suie avec de la colle de peau d'âne , et on y ajoute un peu de musc , pour lui donner une odeur agréable ; lorsque la pâte a acquis une certaine consistance , on la coule dans des moules. La meilleure encre vient de Nanking , et se fabrique

dans le district de la ville de Hoey-tcheou-fou ; mais on y est souvent trompé , parce que les Chinois contrefont les marques et vendent de l'encre ordinaire pour de l'encre venant de Nanking. Lorsqu'on veut connoître si l'encre est bonne , il faut casser le bâton , et voir si la cassure est lisse et brillante. Il y a encore une autre manière , qui consiste à broyer l'encre qu'on veut essayer , sur un petit plateau de vernis , qu'on remplit ensuite avec de l'eau ; celle dont la couleur approche le plus du vernis est la meilleure ; si elle est grise , elle est d'une qualité inférieure.

La bonne encre de la Chine doit se bien délayer dans l'eau , se fondre aisément sous le pinceau , avoir une odeur douce et agréable ; cependant l'odeur musquée n'est pas toujours une preuve de sa bonté , car elle se trouve aussi dans l'encre ordinaire. Lorsque l'on veut conserver des bâtons d'encre , il suffit de les tenir enfermés dans une boîte , à l'abri de l'humidité ; mais s'ils en prenoient par hasard , il ne faut pas les exposer au soleil , car ils se gerceroient.

Les Chinois se servent pour broyer l'encre , d'une pierre plate un peu creusée , ayant un trou pratiqué vers l'une des extrémités , dans lequel on met un peu d'eau pure et bien claire. Il faut prendre garde de laisser sécher le bâton d'encre sur cette sorte d'écritoire , car il arrive quelquefois

qu'en voulant le retirer ensuite, on en enlève une portion avec le bâton. Il y a de ces pierres qui sont extrêmement curieuses, soit pour leur qualité, soit par la manière dont elles sont travaillées.

Outre l'écritoire et les pinceaux, les Chinois font encore usage d'une espèce de griffe formée de trois ou cinq pointes, entre lesquelles ils placent leurs pinceaux lorsqu'ils cessent d'écrire; d'autres fois ils se servent d'un petit vase dentelé de porcelaine, orné de quelque figure d'insecte de la même matière.

La vieille encre de la Chine est bonne dans l'hémorragie et pour l'estomac, mais il faut qu'elle soit d'une qualité supérieure. Cet effet de l'encre n'est pas surprenant, puisqu'elle est composée avec le Ngo-kiao, ou colle de peau d'âne, qui est un remède souverain dans les crachemens de sang.

La dose pour les personnes d'un âge fait, est de deux gros dissous dans du vin et de l'eau.

PEINTURE.

LES Chinois peignent très-bien les fleurs, les plantes, les maisons, les bateaux, enfin tout ce qui appartient à leur pays: mais cette extrême précision qu'ils mettent à exprimer les objets, est souvent trop minutieuse; car, lorsqu'ils ont à représenter dans un paysage une chose éloignée, ils

entrent dans les mêmes détails et la dépeignent aussi distinctement que si elle étoit vue de très-près. A ce défaut grave en peinture, il faut ajouter leur peu de talent à rendre le corps humain, dont ils étudient peu les proportions : aussi, d'après leurs tableaux, on s'est figuré en Europe que les Chinois étoient petits, larges, et qu'ils avoient de grosses têtes. Leurs peintres saisissent mieux la ressemblance du visage, mais l'exécution et le coloris en sont mauvais, à cause du blanc qu'ils font entrer dans toutes les couleurs. Voici comment ils travaillent dans cette occasion : ils couvrent premièrement l'ovale de la figure avec une teinte de couleur de chair, et commencent ensuite par la première partie du visage qui leur vient à l'idée, tantôt par un œil, tantôt par la bouche, passant ainsi d'une partie à une autre sans suivre de règle fixe. Un peintre de Quanton s'étant avisé un jour de peindre en pied un Européen, il le représenta d'une manière tout-à-fait extraordinaire ; la tête étoit grosse, et, depuis les épaules, les proportions alloient en décroissant, de sorte que les jambes étoient fort petites et les pieds encore davantage ; c'étoit, pour ainsi dire, un pain de sucre renversé. Il faut cependant observer que les peintres de Quanton l'emportent sur ceux des provinces ; ce qui vient sans doute de ce que, communiquant davantage avec les Européens, ils ont pu recevoir

d'eux quelques notions sur l'art de la peinture.

Les Chinois dessinent toujours à vue d'oiseau , et se placent alternativement en face des objets , quelles que soient leur position et leur étendue : voilà la raison pour laquelle , dans leurs tableaux , les maisons sont au-dessus les unes des autres , et que le point de vue n'en est pas le même. Un moyen qu'ils ont imaginé pour exprimer des objets dans le lointain , c'est de représenter des nuages qui coupent en deux les arbres , les maisons et les hommes : on peut s'en convaincre facilement en jetant les yeux sur les dessins des batailles de Kien-long , faits par le père Attiret. Ce missionnaire a dû bien souffrir avant de se plier à la manière extravagante des Chinois , mais il paroît qu'il a été obligé de l'adopter.

Les Chinois n'aiment point les ombres , et les retranchent autant que cela est en leur pouvoir : aussi n'approuvent-ils pas nos tableaux , et regardent-ils comme des défauts ou comme des taches les ombres qui s'y trouvent , et qui y sont cependant si nécessaires. A cette singulière idée il faut en ajouter une encore plus extraordinaire , et qui provient de leurs préjugés. L'empereur , selon eux , ne peut être représenté comme un autre homme , et fût-il placé sur un plan très-éloigné , sa tête doit l'emporter en grosseur sur celle de tous les assistans ; d'où l'on peut conclure que

les Chinois ne deviendront jamais d'habiles dessinateurs. On s'est récrié souvent en Europe sur la beauté du coloris des peintures chinoises ; mais on n'a pas fait réflexion que les couleurs étant employées sans mélange , ne perdent pas de leur vivacité ; au lieu qu'en Europe , les peintres étant obligés de dégrader les couleurs , suivant qu'elles se trouvent plus ou moins éclairées , il en résulte nécessairement que leur brillant est altéré.

Les Chinois peignent sur verre ; mais ce genre , qui ne demande que de l'habitude et de l'adresse , n'est pas aussi difficile que plusieurs écrivains le prétendent : tout Européen qui va à Quanton , peut s'en convaincre aisément. Les Chinois ne commencent pas , ainsi que le disent ces auteurs , par placer les clairs , et ne terminent pas par les ombres ; ils peignent sur verre comme sur la toile ; ils ont seulement la précaution d'employer des teintes plus colorées , de n'en mettre qu'une seule couche très-mince , et de bien fondre les nuances : ils retournent le verre lorsque la peinture est sèche , et appliquent dessus une petite planche noircie , qui se fixe dans les bords de l'encadrement.

On doit avoir l'attention de ne pas exposer ces tableaux au soleil , car la chaleur en fait couler la peinture , et détruit les couleurs.

Les Chinois préfèrent le verre ordinaire à la glace , parce que les couleurs s'y attachent mieux ,

et que, d'ailleurs, étant plus mince, la couleur ne change pas autant en en traversant l'épaisseur. Ils peignent sur verre à la gomme et à l'huile, mais la dernière manière est plus en usage. Lorsqu'il s'agit de peindre sur une glace étamée, ils commencent par dessiner le contour des objets, et enlèvent ensuite, avec un outil d'acier fait exprès, le vif-argent ou le tain, à la place duquel ils mettent de la couleur, en suivant le procédé que je viens d'indiquer.

SCULPTURE.

LES Chinois sculptent très-adroitement la pierre, le bois et l'ivoire; mais ils exécutent assez mal les attitudes et les formes des hommes et des animaux: j'ai dessiné avec soin un tigre qui étoit placé dans une cour d'un des palais de l'empereur; on ne peut rien voir de plus mal fait (*n.º 50*). Je ne parle pas du lion, qu'ils ne connoissent pas, et dont ils font les dessins les plus ridicules.

Ce que j'ai vu de mieux fait en sculpture, est un pont qui est près de la ville de Tso-tcheou, dont les parapets sont ornés de figures d'éléphants et d'autres animaux: je dois avouer cependant que la poussière étoit si forte, qu'il ne m'a pas été possible de les considérer avec l'attention nécessaire pour prononcer si elles surpassoient les figures de chevaux, de beliers et de différens animaux

animaux que les Chinois mettent en avant des tombeaux, et qui sont, en général, grossièrement travaillées et n'annoncent aucun talent.

PORCELAINE.

LES Chinois fabriquent depuis très-long-temps de la porcelaine. Leur pâte est meilleure que la nôtre ; mais notre porcelaine l'emporte sur la leur par la manière dont elle est finie, et sur-tout par les peintures.

On fait à la Chine de la porcelaine de différentes couleurs, mais le plus ordinairement elle est blanche, avec des fleurs bleues : toute celle qui s'apporte à Quanton est de cette espèce, ou entièrement blanche ; cette dernière est d'une qualité inférieure et destinée à être ornée de peintures, suivant le goût ou la demande des marchands Européens.

La porcelaine de première qualité s'appelle *porcelaine de pierre* ; elle est blanche, avec une bordure bleue ; elle est mieux travaillée, plus unie que les autres et la pâte en est meilleure. La différence entre les porcelaines ne provient que du mélange des matières qui entrent dans leur composition, dont les principales sont le Kao-lin et le Pe-tun-tse.

Le Kao-lin est une terre argileuse plus ou moins blanche, très-douce au toucher et parsemée de mica.

Le Pe-tun-tse est un spath fusible mêlé de quartz et de quelques parcelles de mica : ces deux matières viennent du Kiang-sy.

Les Chinois remplacent quelquefois le Kao-lin par le Hoa-che, espèce de pierre ollaire, grasse au toucher. La porcelaine fabriquée avec le Hoa-che est plus fine, plus blanche, plus légère, mais elle est plus cassante. Les Chinois n'emploient même pas toujours le Hoa-che dans leur pâte; ils se contentent d'en faire une teinture un peu épaisse, dans laquelle ils trempent le biscuit pour lui donner de la blancheur : ils se servent aussi d'une autre substance nommée Che-kao; mais cette espèce de gypse ne peut remplacer le Kao-lin, parce qu'il n'a pas de solidité.

Les porcelaines fines sont faites de parties égales de Kaolin et de Pe-tun-tse.

Celles de seconde qualité ont six parties de Pe-tun-tse sur quatre de Kao-lin, et les porcelaines ordinaires, trois parties de Pe-tun-tse sur une de Kao-lin, mais jamais on ne met moins de cette dernière matière.

La couverte est composée des parties les plus pures du Pe-tun-tse et du Che-kao. Les Chinois disent qu'ils y mêlent de la chaux; mais cette substance n'étant pas propre à entrer dans la composition de la porcelaine, il faut croire qu'ils entendent par ce mot ou des sels ou des cendres.

C'est avec beaucoup de difficulté que j'ai pu me procurer à Quanton les couleurs avec lesquelles les Chinois peignent leurs porcelaines. Les uns ne les connoissoient pas , les autres ne vouloient pas parler , ou me faisoient mille contes absurdes , et ce n'est qu'après en avoir consulté plusieurs , que je suis parvenu à pouvoir envoyer en Europe les échantillons des couleurs qu'ils emploient pour cet objet. Comme ils se servent de colle forte pour délayer les couleurs , un grand défaut de leurs peintures sur porcelaine , est de s'écailler et de se boursoufler au feu. Cet inconvénient les empêche de peindre le paysage , à moins qu'ils ne le fassent avec les couleurs rouges , violettes ou noires , parce qu'elles sont les seules qui , mises sur la couverte , ne se gonflent pas au feu.

La couleur bleue est toujours grenue , épaisse et matte après la cuisson , et n'est pas aussi unie que lorsqu'elle est placée avant la couverte.

La couleur d'or se prépare en triturant avec la paume de la main , dans un plat de porcelaine , de l'or en poudre avec de l'eau et du sucre , qu'on applique ensuite avec un pinceau et de l'eau gommée bien claire. Lorsque la porcelaine a passé au four , on lustre cet or en le frottant avec un sable très-fin et humide , mais il est pâle et tient peu sur la porcelaine ; ce qui provient de ce qu'on n'emploie pas de fondant. Je n'ai jamais pu découvrir

si les Chinois en font usage pour faciliter la fusion des couleurs appliquées sur la porcelaine ; aucun d'eux n'a pu ou n'a voulu me comprendre ; un seul pourtant m'a parlé du borax ; mais comme je lui avois nommé cette matière , je ne puis assurer si ce qu'il m'a dit est exact.

La manière dont les Chinois passent les porcelaines au feu est fort simple.

Le four destiné à cet usage est long et carré , et peut avoir trois pieds de hauteur sur quatre pieds et plus de longueur. L'intérieur est de forme cylindrique. L'ouverture est ronde , a un pied et demi de diamètre , et se ferme avec une porte de fer à deux battans. Le dessus du four est ouvert dans le milieu de sa longueur pour le passage de la vapeur du charbon de bois que l'on emploie pour le chauffer.

Lorsque les Chinois veulent mettre des pièces de porcelaine dans le four , ils les placent premièrement sur une plaque de fer tournant horizontalement sur l'extrémité d'un long manche de bois pareillement garni de fer ; ensuite ils les présentent , à l'entrée , les chauffent peu-à-peu en les faisant tourner , et les entrent enfin tout-à-fait dans le four , dans lequel ils les laissent jusqu'à ce qu'elles deviennent rouges et que la couleur paroisse unie et fondue.

Matières qui composent les couleurs.

<i>Couleurs</i>	<i>appelées</i>	
Pourpre.....	Yen-tchy-hong..	{ Un condorin et demi pesant de feuilles d'or et un taël de cristal de roche.
De feu.....	Ta-hong.....	{ Deux condorins de Ta-hong et sept condorins de céruse.
Verte.....	Ta-lo.....	{ Un mas de Choang-hoang [sorte de jaune], et un condorin et demi de vert de pierre.
Jaune.....	Ma-se.....	{ Un mas de Ta-hong, un demi condorin de bleu-foncé [Tse-me].
Violet-foncé..	Khy-hoa.....	{ Un mas de Tchy-hong [pourpre], quatre ly de bleu-foncé [Tse-me].
Bleu-foncé...	Tse-me.....	{ Huit condorins de Tse-me, et deux condorins de céruse.
Noire.....	Kin-me.....	{ Un condorin de He-che [pierre noire], et sept condorins de céruse.
Rouge.....	Fan-hong.....	{ Huit condorins de Fan-hong, et trois condorins de céruse.
Bleue.....	Tshin.....	{ Du bleu de montagne [Tou-tshin], avec de l'azur d'Europe.

Les Chinois ont aussi de la porcelaine commune, dont la majeure partie est faite dans le Fokien. Ils fabriquent en outre une grande quantité de vases pour le thé, avec une argile d'une couleur brun-rouge : ceux qui viennent de

Vou-sse-hien, dans le Kiang-nan, sont très-recherchés. Enfin, on fait dans la même ville des jarres fort grandes; dans lesquelles les Chinois mettent de l'eau et de petits poissons.

VERNIS.

ON fait à Quanton beaucoup d'objets en vernis, mais ils sont inférieurs à ceux qui viennent de Hoey-tcheou-fou, dans la province de Kiang-nan, soit que le vernis ne soit pas également bon, soit que la promptitude avec laquelle les ouvriers sont obligés de travailler, nuise à la beauté et à la bonté de l'exécution.

Les ouvrages des Japonois, en ce genre, surpassent ceux des Chinois; ils sont mieux travaillés et beaucoup plus légers; les angles sur-tout en sont nets, bien coupés et non obtus ou arrondis; enfin on les estime infiniment à la Chine, et on les y achète fort cher.

Le vernis s'appelle Tsy : cette matière épaisse ressemble à du mastic roussâtre, et provient d'un arbre qui croît dans le Setchuen et le Kiang-sy : celui des environs de la ville de Kan-tcheou-fou, est réputé le meilleur. Cet arbre a l'apparence du frêne, par la feuille et par l'écorce; il s'élève à la hauteur de quinze pieds, sur environ deux pieds et demi de circonférence. Lorsqu'il a de sept à huit ans, on commence d'en extraire le vernis en

faisant des incisions le long du tronc. Le vernis est meilleur et plus abondant dans les jeunes arbres que dans les vieux. La récolte, d'après le rapport des Chinois, se fait dans l'été pendant la nuit, et avec beaucoup de précaution.

On peut voir travailler les ouvriers en vernis, dans le faubourg de Quanton; ils se tiennent ordinairement dans des lieux écartés, et sous des angars bien fermés, dont les fenêtres sont garnies avec des châssis de papier.

Le fond des ouvrages en vernis est de bois très-mince, ou de carton. On commence par y coller du papier, après quoi on étend deux ou trois couches d'une pâte rouge composée de chaux, de papier et de gomme; lorsque ces couches sont bien sèches, on les polit avec soin, et on étend soigneusement par-dessus une ou deux couches de couleur noire mêlée avec l'huile Ming-yeou, qu'on tire du Tong-tchou: l'ouvrage est alors d'un noir pâle, et paroît terne; mais une seule couche de vernis lui donne du brillant et de l'éclat. En appliquant la couche de vernis, les ouvriers ont la précaution de tenir tout fermé, de crainte de la poussière; ils placent ensuite leurs ouvrages dans des endroits isolés, et les font sécher à l'ombre, de peur que le grand air ne saisisse trop promptement le vernis et ne le fasse gripper. Le vernis, en séchant peu-à-peu, acquiert le lustre qu'on lui voit, sans

qu'il soit nécessaire de le polir. Lorsqu'on veut faire paroître les veines du bois, on ne fait aucune préparation avant d'étendre le vernis. Cette matière est matte dans les commencemens, et semble épaisse; mais à la longue elle pénètre peu-à-peu, devient transparente et laisse apercevoir les nuances du corps qu'elle recouvre.

On trouve à Quanton différens ouvrages tout-à-fait préparés, et auxquels il ne s'agit plus que d'ajouter la dernière couche de vernis; on les orne ensuite, à volonté, ou de fleurs coloriées, ou de dessins en or. Si l'on n'a à peindre que des fleurs, on n'y met aucune préparation; mais si les dessins sont en or, on couvre d'abord l'ouvrage avec de la gomme, et on y applique ensuite les feuilles d'or. Lorsque les peintures ou les dorures sont terminées, on passe par-dessus une très-légère couche de vernis.

Les ouvrages en vernis sont communément noirs; on en voit peu d'une autre teinte; ces derniers ne sont pas aussi beaux ni aussi lustrés que les premiers, parce que le blanc qu'on est obligé de faire entrer dans la couleur, la rend terne et matte.

TONG-TCHOU.

CET arbre croît facilement, et s'élève à une moyenne hauteur; son bois est tendre et spongieux, ses feuilles sont d'un beau vert. Le Tong-

tchou, sur-tout lorsqu'il est chargé de ses noix, ressemble assez au noyer ; ses fruits verts dans le principe, jaunissent en mûrissant, et contiennent deux ou trois amandes noires en dehors, blanches en dedans, qui ont une vertu purgative.

L'huile qu'on retire en pressant ces amandes, est bonne à brûler, mais elle donne beaucoup de fumée. Dans son état naturel, on l'appelle Tong-yeou ; mais lorsqu'elle est préparée pour servir à la peinture, elle se nomme Ming-yeou, vulgairement *huile de bois* ; les Chinois s'en servent beaucoup. Voici comment ils la rendent propre à cet usage : ils la font chauffer avec de la céruse, dans la proportion de deux onces de celle-ci sur une livre d'huile : lorsque ce mélange a bouilli et qu'il commence à s'épaissir, on le verse dans des cruches que l'on ferme avec soin ; après avoir subi cette préparation, il ressemble au vernis et en acquiert toutes les qualités ; il se dissout dans la térébenthine, et l'on peut s'en servir pour peindre sur les étoffes, sans crainte que l'eau puisse détruire les couleurs. Il faut avoir la précaution, lorsqu'on emploie cette huile, de la mettre dans un vase et de la couvrir avec une feuille de papier, car sans cela elle se dessèche : on l'étend sur le bois, soit pure, soit mêlée avec des couleurs ; elle sèche promptement, mais elle a le défaut de jaunir, surtout si elle est masquée par quelque meuble.

Cette huile pénètre peu dans l'épaisseur du bois ; mais les Chinois ne regardent pas cela comme un défaut , puisqu'ils emploient au contraire des moyens pour l'en empêcher : ils se servent à cet effet d'un enduit composé de chaux et de sang de bœuf qu'ils délayent avec de l'eau , et dont ils passent une ou deux couches sur les objets qu'ils veulent peindre. Après cette préparation , la couleur ou le vernis reste à la surface ; on en emploie moins , et la peinture en a plus d'éclat. A mon arrivée à l'île de France , j'ai trouvé quelques plants du Tong-tchou : son fruit étant le même que celui de la Chine , on pourroit en tirer un parti aussi avantageux que dans ce pays.

GOMME ÉLASTIQUE.

- PLUSIEURS personnes m'avoient chargé en Europe de leur envoyer de la gomme élastique ; croyant que cette substance existoit à la Chine , et qu'elle étoit la même que celle d'Amérique ; mais elle est totalement différente. La gomme élastique qu'on trouve à Quanton , n'est point naturelle , mais un composé d'huile appelée Tong-yeou ; la preuve en est évidente , puisqu'elle porte le nom de Tong-yeou-po. De plus , si l'on casse une vieille boule de gomme élastique , la cassure est grumelée , et ressemble parfaitement à cette

huile, lorsque séchée et réduite en masse, elle vient à se partager.

L'ouvrier, à Quanton, qui possède le secret de composer la gomme élastique, fait avec cette matière des bagues, des boules et des boutons de couleur jaune, rouge ou mélangée: ces différens objets sont susceptibles plutôt de compression que de dilatation. On prétend qu'il y entre de la cire, mais je n'ai là-dessus rien de certain, n'ayant jamais pu découvrir le procédé Chinois. Dans tous les pays, les artisans ont leurs secrets, et ne les communiquent point, dans la crainte qu'on n'imité leur ouvrage; et à Quanton, plus qu'ailleurs, ils sont très-réservés.

MACHINES POUR L'ARROSEMENT DES TERRES.

LES hommes en général portent tous leurs soins vers les choses de première nécessité, ou celles qui leur sont les plus utiles: or, la principale culture à la Chine, étant celle du riz, et cette espèce de grain servant à nourrir la plus grande partie de la population, il n'est pas étonnant que les Chinois se soient occupés de tout ce qui pouvoit en augmenter le produit.

La marée refoule le cours de la rivière auprès de la ville de Quanton, ainsi il n'a pas été nécessaire de recourir à des moyens étrangers pour

arroser les campagnes des environs. En remontant plus au nord, du côté de Nan-hiong-fou, où les terres sont sensiblement plus hautes que le niveau de la rivière, nous ne vîmes aucune machine pour élever les eaux, soit que les terres en soient assez imbibées, soit que les ruisseaux qui descendent des montagnes suffisent à leur irrigation. Ce n'est qu'en entrant dans la province de Kiang-sy, que nous trouvâmes des roues hydrauliques très-ingé-nieusement construites (n.º 33). Il faut rendre justice aux Chinois, ces roues sont très-bien imaginées; l'ouvrage est simple, léger, peu coûteux, et demande peu de soin; enfin, c'est ce que j'ai vu de mieux en traversant l'empire.

Toute la machine est faite avec des bamboux, excepté l'axe de la roue, et les pieux enfoncés dans l'eau pour le supporter, qui sont en bois. Cet axe, qui peut avoir de huit à dix pieds de longueur, porte tout autour, à un pied de distance de ses extrémités, des bamboux longs et déliés qui se croisent et vont s'attacher à la circonférence sur laquelle sont fixés en biais des tubes de même matière, bouchés par le fond. Ces tubes, au nombre d'une vingtaine, d'environ trois pieds de longueur, et de près de trois pouces de diamètre, se remplissent lorsque la roue plonge; et tournant avec elle, ils se vident à son sommet dans un canal placé parallèlement à la roue, et qui

communique avec un autre d'où l'eau est conduite dans les campagnes. Pour accélérer le mouvement de la roue, les Chinois garnissent de petits morceaux de bois l'angle que forme le croisement des grands bamboux avant d'arriver à la circonférence, ce qui fait des espèces de palettes. Les roues ont de vingt à vingt-quatre pieds de diamètre; quelques-unes sont plus grandes, mais cela est rare. Le courant de la rivière suffit pour faire mouvoir ces machines; mais, afin de le rendre plus rapide et de le forcer à se jeter sur la roue, les Chinois sont dans l'usage de planter des piquets depuis le milieu de la rivière jusqu'auprès de l'axe.

Je n'ai vu que dans le Kiang-sy de ces machines hydrauliques; les Chinois en ont cependant d'une autre construction; telle est celle dont j'ai envoyé le modèle à l'académie des sciences. On peut l'appeler pompe à chaîne: cette machine est peut-être d'un grand effet, mais je doute qu'elle le soit autant que le prétendent les voyageurs Anglois, puisque, durant tout mon voyage, je n'en ai vu qu'une seule. Elle consiste dans une caisse de bois oblongue, partagée au milieu dans toute sa longueur par une planche fermant exactement la portion inférieure, tandis que celle de dessus reste ouverte. Des planchettes de bois carrées, et attachées à une certaine distance entre elles, avec des cordes continues, passent dans ces deux

conduits, en remplissent la cavité et roulent sur deux axes dont l'un plonge dans l'eau, et l'autre est supporté sur le terrain, par deux piquets de bois. Cet axe est mis en mouvement de trois manières différentes : lorsque le volume d'eau à élever est considérable, l'axe est mu par des bêtes de somme; si le volume est moindre, des palettes adaptées à l'axe aident à un ou à plusieurs hommes à le faire tourner en montant dessus; enfin, si la pompe donne peu d'eau, on la fait aller à bras. Cette pompe d'ailleurs n'est pas en état d'élever un gros volume d'eau, ni de le porter à une grande hauteur; en effet quelle que soit la dimension de cette machine, elle ne peut être placée que sous un angle médiocrement ouvert; car si cet angle étoit trop, la pompe fatigueroit beaucoup et exigeroit une force motrice trop considérable.

Les Chinois ont deux autres moyens encore plus simples pour arroser les rizières : deux hommes placés à l'extrémité d'un étang, et sur un terrain un peu élevé, tiennent un panier fait de bamboux extrêmement serrés, par deux cordes attachées de chaque côté, et le balacent, de sorte que tour à tour le panier plonge dans l'eau et se vide sur les terres : on conçoit qu'il faut un espace suffisant pour pouvoir donner l'élan nécessaire au panier, et lui faire décrire une portion de cercle. On n'emploie ce premier moyen que lorsqu'il faut

arroser des terrains d'une étendue médiocre, car il est fort pénible. Le second ne demande qu'un seul homme, et est bien moins fatigant; il consiste dans une bascule placée en travers au haut d'une perche; d'un côté est une pierre, et de l'autre un seau qu'on enlève à l'aide de ce contre-poids, et que l'on vide facilement.

MANIÈRE DE FAIRE ÉCLORE

LES ŒUFS DE CANES.

ON fait éclore à la Chine, par une chaleur artificielle, les œufs de canes, mais non ceux de poules; c'est ce que m'ont confirmé plusieurs Chinois. Lorsqu'on s'est procuré une quantité suffisante d'œufs de canes, on forme avec des bamboux une espèce de cage qu'on tient un peu élevée de terre; on met au fond une couche de fumier de buffle, qui est quelquefois mêlé avec celui de canards, et par-dessus un rang d'œufs, procédant ainsi alternativement jusqu'à ce que la cage soit remplie. On y entretient ensuite, au moyen d'un feu léger, la chaleur convenable, et que l'expérience a appris à connoître, jusqu'au moment où les canards sont près d'éclore. On retire alors les œufs, on les casse, et l'on confie les canetons à de vieilles canes qui les adoptent, les conduisent et les couvrent de leurs ailes. Les Chinois en vendent beaucoup au sortir de l'œuf; pour les autres,

ils les élèvent : ils ont à cet effet des bateaux garnis de grandes cages placées sur les deux côtés en forme d'ailes, qui peuvent contenir un millier ou deux de canards; ces barques sont ordinairement le long du rivage et près des champs de riz. Le matin on ouvre une porte, tous les canards sortent en foule en descendant sur une planche qui leur sert de pont, et se répandent dans les rizières, où ils vivent toute la journée des vers et des insectes qu'ils y trouvent. A l'approche de la nuit, le maître du bateau appelle ses canards, en frappant sur un bassin de cuivre : c'est un spectacle curieux, et dont j'ai été témoin quelquefois, de voir tous ces oiseaux accourant pêle-mêle, et prenant chacun, sans se tromper, la route de son bateau. Cela cependant paroît moins surprenant, lorsqu'on songe que le canard est déjà un peu grand, qu'il est en état de reconnoître sa demeure, et que de plus il est guidé par le son d'un bassin de cuivre, qui n'est pas le même pour tous les bateaux.

Les Chinois vendent beaucoup de ces animaux vivans; ils en tuent une partie, les ouvrent en deux, les salent, et les tiennent écartés avec deux petits bâtons pour les faire sécher. Dans cet état la chair a le goût de venaison, et vaut mieux que lorsqu'elle est fraîche; car alors elle est gluante et a un goût de vase.

Lorsqu'on

Lorsqu'on veut manger des canards qui soient bons, il faut, après les avoir achetés de ceux qui font métier de les élever, les garder quelque temps chez soi et les nourrir avec du grain, pour que les chairs se raffermissent et perdent le goût de fange qu'elles avoient contracté.

CÉRÉMONIAL.

A la Chine, le cérémonial est soumis à des lois invariables ; personne n'oseroit y rien changer. Persuadé que l'attention des citoyens à s'acquitter entre eux des devoirs de la politesse, entretient la paix et le bon ordre dans l'État, le gouvernement porte tous ses soins à faire observer ce que chacun doit au rang, à la parenté, ou à l'âge.

L'empereur, regardé comme le souverain maître, a le droit d'exiger l'hommage et la soumission de ceux qui habitent dans l'empire, et tous sont obligés de s'abaisser devant lui. Ce qui lui appartient est réputé comme sacré ; et quand on lui parle, on ne se sert pas de termes ordinaires, mais de mots particuliers et en usage pour lui seul. De cette extrême soumission envers l'empereur, dérive naturellement celle du peuple envers les mandarins ; car ceux-ci, possédant une portion d'autorité, et représentant le chef suprême, exigent de leurs inférieurs autant de respect qu'eux-mêmes sont obligés de lui en porter.

Ces usages, ces devoirs, cette politesse, rendent les Chinois minutieux à l'excès : l'habitude, où ils sont, dès l'enfance, d'être respectueux envers leurs supérieurs, et cette contrainte continuelle dans laquelle ils vivent, les portent à la crainte et à la défiance ; et de la défiance à la fourberie il n'y a qu'un pas : aussi voit-on que les Chinois cachent, sous une apparence honnête et polie, un caractère faux et dissimulé. Si, en s'acquittant des devoirs imposés par le cérémonial, ils étoient pénétrés des sentimens de douceur et d'honnêteté qu'il devoit inspirer, le gouvernement auroit raison d'en exiger l'accomplissement ; mais comme le peuple ne s'attache qu'aux dehors et aux pures formalités, la politesse n'est plus chez lui qu'une habitude, et la cérémonie tient lieu du sentiment. Le tribunal des rites de Peking peut bien régler la manière dont on doit se mettre à genoux suivant l'âge ou le rang des personnes, mais ce tribunal suprême ne commande pas le respect.

Lorsque nous eûmes à Peking notre audience de congé, nous nous amusâmes beaucoup de l'importance que les mandarins du Ly-pou mettoient à leurs cérémonies. Cependant, les cris lamentables qu'ils pousoient pour annoncer les genuflexions, et leur attention à les faire exécuter, rendoient cette cérémonie plutôt risible qu'imposante. Enfin, le cérémonial Chinois est si machinal et

si peu éclairé, que les mandarins se prosternent non-seulement devant la personne de l'empereur, mais encore devant son nom et même devant son fauteuil. Ce ne sont donc que les formes extérieures qu'on demande dans ce pays ; on s'embarasse peu du fond.

Lorsque deux Chinois d'une condition égale se rencontrent, ils se baissent l'un vers l'autre, joignent les mains du côté gauche, et les remuent avec affection ; mais si les personnes sont d'un rang supérieur, alors ils joignent les mains devant eux, les élèvent et les abaissent plusieurs fois de suite, en s'inclinant profondément et en répétant les mots Tsin-tsin, Tsin-leao [*je vous salue*]. Un des trois mandarins qui nous accompagnoient en allant à Peking, ayant rencontré un de ses amis qu'il avoit perdu de vue depuis long-temps, ils se mirent tous les deux presque à genoux, et puis se serrant réciproquement entre leurs bras, et se frappant sur le dos avec la main, ils répétèrent plusieurs fois les mots To-fo [*quel grand bonheur*] ! Dans les circonstances ordinaires, les mandarins évitent de se rencontrer, et, lorsque cela leur est impossible, le mandarin inférieur en grade sort de son palanquin ou descend de cheval, et salue profondément l'autre : si les deux mandarins sont d'un rang égal, ils restent dans leurs chaises et se saluent en passant ; mais s'ils viennent à se rencontrer étant tous

les deux à pied, le cérémonial est plus long, parce qu'il est de l'honnêteté de ne pas partir le premier.

Lorsqu'un homme du peuple se trouve dans le chemin d'un mandarin, il se range promptement, reste debout, et tient ses bras pendans et sa tête un peu penchée; il se garderoit bien de le saluer, car cet excès de politesse pourroit lui attirer quelque correction paternelle.

Quand il s'agit de présenter une requête, ou de parler à un mandarin d'un grade élevé, le suppliant se met à genoux, fait trois révérences en baissant la tête, et explique son affaire en conservant cette posture. Si c'est un homme un peu au-dessus du commun, le mandarin le fait relever; il se met alors un peu de côté, et s'énonce en restant debout. Lorsqu'on parle de près aux gens en place, il est de la politesse de mettre sa main devant sa bouche, et de se pencher respectueusement.

Les Chinois emploient dans le discours des mots figurés et des termes pleins de respect et de soumission, se mettant toujours fort au-dessous des personnes auxquelles ils s'adressent; mais il n'en faut pas conclure qu'ils soient persuadés de ce qu'ils disent: en parlant de cette manière, ils ne font que se conformer à l'usage.

Les personnes les plus âgées occupent toujours la place d'honneur; c'est la droite chez les Chinois, et la gauche chez les Tartares.

Nulle part les enfans n'ont autant de respect pour leurs parens. Les fils viennent, à la nouvelle année, se prosterner devant leurs père et mère, et se tiennent debout en leur présence. A la mort du père, le respect qu'on avoit pour lui passe au fils aîné, qui, pour lors, est regardé comme le chef de la famille : en conséquence, c'est à lui qu'appartient le droit d'honorer ses ancêtres, en faisant, en certains temps et dans certaines circonstances, les salutations d'usage devant la tablette qui porte leurs noms.

La distance entre les frères est très-grande. Le frère aîné ne peut converser avec les femmes de ses frères cadets ; il se contente de les saluer, tandis que les frères puînés peuvent parler à l'épouse de leur aîné. Il faut avouer cependant que cette distinction est trop marquée, et qu'elle est capable de refroidir les cœurs et d'en bannir l'amitié.

Lorsqu'un Chinois veut faire une visite à quelqu'un, il commence par lui envoyer un compliment et son nom contenus dans un billet de papier rouge plié en forme de paravent, et ayant sur le dernier feuillet un petit morceau de papier doré de forme triangulaire. La personne que l'on vient voir est libre d'accepter ou de refuser la visite : dans ce dernier cas, elle se contente de rendre le billet, et fait dire à celui qui l'a remis, de ne pas se donner la peine de descendre de palanquin.

Elle lui renvoie ensuite un billet semblable , et plus elle met d'empressement à le faire remettre , plus elle montre d'égards. Si elle reçoit , au contraire , la visite , et que celui qui la fait soit du même rang , alors le cérémonial est sans fin , non-seulement pour entrer ou pour s'asseoir , mais aussi quand il faut sortir.

Il y a dans toutes les cours qui précèdent les appartemens , trois portes ; c'est là que se font ordinairement les grandes politesses , parce que celui qui vient ne veut pas passer par la porte du milieu , et que ce n'est qu'avec peine qu'il y consent à la fin , tandis que la personne qui reçoit la visite , entre par une des portes latérales. Lorsqu'on est arrivé dans l'appartement , il est de l'honnêteté d'offrir un siège , mais le maître du logis doit auparavant l'essuyer légèrement. Une fois assis , il faut se tenir droit , avoir les mains sur les genoux , placer ses pieds à une égale distance de sa chaise , et demeurer tranquille en conservant un air grave.

Les Chinois offrent toujours du thé dans les visites , mais ils ne le servent pas comme nous : ils mettent les feuilles de thé dans une tasse de porcelaine , et versent par-dessus de l'eau bouillante , ils la couvrent ensuite , et présentent la tasse dans un bassin , ou espèce de nacelle faite de cuivre. On doit prendre la tasse à deux mains et boire lentement. Si l'on met du sucre , on

emploie le couvercle pour remuer le thé, les Chinois ne se servant point de cuiller. Ces cérémonies s'abrègent lorsque les personnes qui se visitent, sont d'une égale condition; mais si l'une des deux est d'un grade supérieur, alors les politesses sont beaucoup plus multipliées, sur-tout de la part de l'inférieur. Si, en venant voir quelqu'un, on lui fait un présent, on doit joindre l'état des objets qu'on offre, avec le billet de visite, et l'on remet le tout aux domestiques du maître du logis, qui n'examine le présent que lorsque celui qui l'a fait est parti. On peut accepter le tout, ou simplement une portion; dans ce dernier cas, on écrit sur la note ce qu'on a retenu, et on renvoie le reste. Il est rare qu'on n'accepte rien, car c'est une impolitesse, et même une offense que de refuser entièrement un présent; il faut en prendre au moins une bagatelle.

Il y en a qui se contentent d'envoyer avec le billet de visite, la note des présens: la personne marque ce qui lui fait plaisir, et renvoie la note: alors on va acheter les objets désignés, et on les fait remettre. Je n'aurois jamais cru que les Chinois, qui paroissent aussi scrupuleux sur le cérémonial, fussent capables de ce tour d'adresse; mais je le tiens de quelqu'un qui l'a vu faire à Peking.

Les lettres que les Chinois s'écrivent entre eux, exigent pareillement certaines formalités; chaque

lettre doit être composée de neuf feuilles , et écrite avec des caractères d'une moyenne grandeur. On commence au second feuillet , et l'on met son nom à la fin , vers le bas de la page. Le nom de la personne à qui s'adresse la lettre , doit être placé plus haut que le reste de l'écriture , et doit former un alinéa. Si un Chinois , portant le deuil d'un de ses proches , écrit à quelqu'un , il colle un papier bleu sur son nom : s'il envoie un présent , il emploie du papier blanc , au lieu de rouge. Une lettre se plie en long , et se met dans une enveloppe , sur laquelle on colle une bande de papier rouge , en marquant que la lettre est dedans ; on l'enferme ensuite dans un sac de papier dont on colle le haut , et l'on écrit dessus le nom , la qualité et le lieu de la demeure de la personne à laquelle on veut la faire parvenir.

On conçoit combien tout ce cérémonial doit être fatigant ; mais les Chinois parviennent , par une habitude et un usage continuel , à se familiariser avec ces pratiques extrêmement fastidieuses ; ils s'accoutument à les remplir dès leur plus tendre jeunesse , et se font un mérite de les exécuter ponctuellement ; enfin , ils y attachent même une si grande importance , qu'ils regardent comme barbares les nations qui ne s'y conforment point.

HABILLEMENT.

LES Chinois s'habillent constamment de la même manière : peu curieux, comme on l'est en Europe, de modes nouvelles, le petit-fils porte les habits de son aïeul, sans craindre de choquer les yeux de personne. Les robes des anciens Chinois étoient amples et longues, des manches immenses tomboient jusqu'à terre, et une chevelure bien fournie se relevoit sous des bonnets dont les formes varioient suivant les états et les grades.

Forcés d'abandonner ces antiques vêtemens lors de la conquête de la Chine par les Tartares, les Chinois prirent l'habit et la coiffure de leurs vainqueurs ; mais à cette époque plusieurs d'entre eux aimèrent mieux s'expatrier, et préférèrent même la mort plutôt que de renoncer aux usages de leurs ancêtres. Les Chinois ont la tête rasée, et conservent seulement sur le haut une touffe de cheveux qu'ils laissent croître, et dont ils font une longue tresse qu'ils appellent *Penzé*. Leur habillement consiste en plusieurs robes ; celle de dessus descend jusqu'au-dessous du mollet, les manches sont d'une moyenne largeur. La robe de dessous est plus longue, et serre davantage le corps ; les manches de celle-ci, larges par en haut, se rétrécissent vers le poignet, se terminent ensuite en forme de fer à cheval, et couvrent presque

entièrement les mains. Par-dessous cette robe ils en portent encore une troisième, mais qui est sans manches, et ils ont de plus une veste et une chemise de soie, avec des caleçons et des bas. C'est par-dessus la seconde robe qu'ils attachent la ceinture à laquelle ils suspendent une montre, un couteau, un mouchoir et une bourse contenant un flacon avec du tabac en poudre.

Les Chinois ont le cou nu en été, ils le garantissent du froid en hiver, avec un collet de peau, de soie ou de velours. Le bonnet, qui laisse les oreilles à découvert, se change deux fois dans l'année : celui d'hiver est bordé d'une bande de pelletterie et recouvert d'une houpe de soie rouge : celui d'été est d'une forme désagréable ; il est fait de rotins et ressemble à un entonnoir renversé et fort évasé. Le dedans est en soie, et le dessus garni d'une houpe de crin rouge. Les gens de distinction et les mandarins, en ont un semblable ; mais le fond est de carton doublé des deux côtés avec de la soie, et les brins de soie de la houpe qui le recouvrent, au lieu de déborder le bonnet, sont coupés en-dessus à près d'un pouce du bord.

Lorsque les Chinois restent chez eux, ou qu'ils sortent sans cérémonie, ils portent, en place du bonnet, une petite calotte de soie brodée, et ornée quelquefois d'une perle sur le devant.

Leurs caleçons sont de toile ou de soie, et faits

comme les nôtres ; mais ils en ont aussi qui sont partagés en deux et qui n'ont pas de fond. Leurs bas sont en soie ou en nankin piqué ; ils s'élèvent plus haut que les bottes , et sont garnis sur les bords d'un ruban de soie ou de velours.

Les bottes sont de soie noire ou de cuir , et ne dépassent pas le mollet ; elles sont larges et très-utiles aux Chinois , qui s'en servent au lieu de poches et y mettent des papiers et leur éventail. Les chaussures des Chinois sont en général bien-faites , et il y en a d'artistement travaillées. La semelle en est épaisse et composée de gros papiers renforcés en dessous par un cuir. Leurs souliers sont relevés par-devant , de sorte qu'il n'est pas nécessaire de les attacher , et qu'il suffit de les faire entrer avec un peu de force : on fait usage pour cela d'un instrument de corne recourbé.

Ces souliers ne quittent jamais le pied , mais ils incommodent beaucoup les personnes qui ne sont pas habituées à en porter , parce qu'ils tiennent les doigts écartés et relevés en l'air.

Les femmes s'habillent conformément au grade et au rang de leurs maris ; elles peuvent porter toutes sortes de couleurs , excepté le jaune-citron ; celles qui sont âgées se servent d'étoffes noires ou violettes.

L'habit des femmes consiste dans une longue robe avec des manches larges ; elles ont en outre

une veste de dessous, un caleçon et une espèce de jupon plissé. Les femmes n'ont pas le cou nu ; elles portent constamment un collet, et ne laissent point voir leur poitrine ; la décence exige même qu'on n'en distingue pas la forme.

L'habit d'hiver et celui d'été ne diffèrent que par l'épaisseur ou la légèreté des étoffes. Lorsqu'il fait froid, les Chinois portent des fourrures. Tous les mandarins qui entouroient l'empereur lors de notre première audience à Peking, avoient des habits de peaux dont le poil étoit en dehors.

La manière de s'habiller des Chinois a cet avantage sur la nôtre, qu'ils peuvent, sans paroître ridicules, augmenter ou diminuer à volonté le nombre de leurs robes, à proportion du plus ou du moins de froid.

A Quanton, où le vent du nord est très-piquant et incommode sur-tout les indigènes accoutumés à de fortes chaleurs, j'ai vu des Chinois joindre non sans quelque difficulté leurs deux mains ensemble, tant ils étoient surchargés d'habits. Mais si le peuple se couvre quelquefois prodigieusement dans l'hiver, il s'habille très à la légère pendant l'été, ne conservant ordinairement que la veste, le caleçon et les souliers. Pour les mandarins et les gens en place, ils n'oseroient, quelque grande que soit la chaleur, paroître en public sans être habillés et sans avoir des bas et des bottes.

Les Chinois sont très-propres à l'extérieur, mais leur propreté ne s'étend pas à tout. Nous étant plaints à l'un des mandarins qui nous accompagnoient durant notre voyage, de ce que nous n'avions pas de linge pour changer ; il nous répondit, en relevant ses manches, que depuis plus d'un mois il portoit la même chemise : cette partie de l'habillement est souvent presque usée avant qu'on la quitte.

On trouve cependant des élégans à la Chine : les jeunes gens riches se piquent d'être bien habillés et d'une manière leste ; il se donnent en marchant un certain balancement, et affectent de remuer les bras.

La coiffure des femmes varie suivant l'âge. Des cheveux épars annoncent une très-jeune fille, et une tresse pendante ou quelquefois relevée, fait voir qu'elle est nubile ; les femmes mariées portent les cheveux entièrement retroussés, et en forment un nœud ou une espèce de chignon qu'elles attachent avec des épingles. Cette habitude de relever les cheveux dégarnit le front et le rend chauve : aussi les femmes âgées cachent-elles cette difformité avec un morceau de toile noire appelé Pao-teou [*enveloppe de tête*]. Les femmes du Kiang-nan s'entourent la tête d'une bande de pelleterie, du milieu de laquelle elles laissent tomber sur leur front et entre leurs sourcils une petite bande d'étoffe noire, dont

le bas est orné d'une perle : cette coiffure sied bien et relève la blancheur du teint. Celles qui sont en deuil portent cet ornement de tête en étoffe blanche (n.° 49). Les femmes à Peking mettent presque toutes des fleurs artificielles dans leurs cheveux : celles des autres provinces ne suivent pas aussi généralement cet usage , mais elles portent, dans certains cantons, des chapeaux fort jolis. Ceux des femmes du commun sont en paille ; ils sont plats, garnis tout autour d'une frange de toile bleue, large de cinq à six pouces ; et le fond en est percé pour donner un passage fibre au nœud de cheveux (n.° 31).

Les Chinoises peignent en noir leurs sourcils, et leur font décrire une espèce d'arc très-délié ; elles se fardent le visage et se mettent du rouge aux lèvres, principalement à celle d'en-bas, où elles forment au milieu un point rouge.

Elles ne m'ont pas paru, en général, avoir les dents belles ; elles les ont larges et jaunes : ce dernier défaut provient de l'habitude de fumer, qu'elles contractent de très-bonne heure.

Les femmes riches et de qualité emploient un temps considérable à leur toilette. Un de leurs principaux soins est d'arracher les poils épars qui naissent sur le visage, et, pour y parvenir, elles les tortillent entre des fils de soie : cependant ces peines que prennent les Chinoises pour se parer

et se farder , sont souvent en pure perte ; car elles jouissent rarement de la satisfaction d'être vues , et quelquefois elles ne voient pas même leurs maris pendant la journée. Elles sont aussi dans l'usage de laisser croître les ongles de leur main gauche , et sur-tout celui du petit doigt , mais non pas jusqu'à cet excès de longueur que nous avons dit en parlant de ceux des hommes. Au reste , si une taille élancée et médiocre , si des petits yeux allongés et arqués , si un teint frais et vermeil sont des beautés essentielles pour une Chinoise , la petitesse du pied passe avant tous ces avantages ; et cette petitesse extrême est tellement recherchée , qu'une jolie femme qui n'a pas le pied disposé suivant l'usage , est méprisée , et même pour ainsi dire , déshonorée. Le pouce est le seul des doigts qui conserve son état naturel ; les autres , ainsi que le reste du pied , sont comprimés , dès la plus tendre enfance , avec des bandelettes. Il en résulte que ces doigts ne prennent aucun accroissement , et que le pied étant constamment resserré , demeure presque dans le même état où il étoit lors de la naissance de l'enfant , à l'exception d'une enflure qui se forme au-dessus du coude-pied et vers la cheville : enfin , le pied d'une Chinoise est si petit , qu'il peut entrer dans un soulier de quatre pouces de longueur sur un pouce et demi de largeur. Il est nécessaire cependant d'observer que le

derrière du soulier est ouvert, et que le talon qui en sort un peu, est retenu par une bande d'étoffe proportionnée à la grandeur de l'ouverture.

Lorsque les femmes sortent de leur maison, elles mettent des souliers avec des talons de bois garnis de cuir ; elles ne se soutiennent que sur ces talons, et posent rarement l'extrémité antérieure du pied, dans la crainte de se heurter : cette manière de marcher leur donne une allure chancelante et de mauvaise grâce.

Il est difficile d'expliquer comment elles ont pu adopter une mode si gênante, qui les expose continuellement à des chutes, et qui les fait souffrir pendant toute leur vie. Plusieurs auteurs ont prétendu que c'étoit une politique, des Chinois, pour empêcher les femmes de sortir ; mais, comme j'ai vu pendant mon voyage qu'elles sortoient, se promenoient et couroient même, la raison alléguée par ces écrivains est sans fondement, et il faut avoir recours à une autre explication.

Les bas que portent les Chinoises, ne descendent que jusqu'à la cheville, et elles enveloppent le reste du pied avec des bandelettes ; c'est à cette forme de chaussure, et non à la politique, qu'il est plus raisonnable d'attribuer l'usage de se serrer le pied, usage introduit peut-être par le hasard, et fortifié depuis par l'habitude. Il est à présumer qu'autrefois quelque dame favorisée par la nature,

se

se sera fait un mérite d'avoir un pied très-petit ; lui disputer cet avantage , éroit bien naturel à des femmes. Pour cela elles durent se servir des moyens que leur présentoit leur chaussure , elles en employèrent donc les bandelettes pour se serrer le pied outre mesure , et acquirent ainsi un genre de beauté recherché dès-lors , et qui le fut bien davantage par la suite.

Cet usage d'avoir le pied comprimé dès l'enfance , n'est point réservé aux personnes riches , il est commun à toutes les classes. La femme et la fille d'un homme pauvre et dans la médiocrité , ont , comme la femme et la fille d'un mandarin , ou d'un particulier opulent , les pieds étroitement emprisonnés dans leur chaussure.

Les femmes Tartares n'ont cependant pas voulu adopter cet usage incommode et dangereux ; elles ont le pied dans l'état naturel , et portent des souliers aisés ; on s'en aperçoit facilement à leur démarche assurée.

FESTINS.

LES Chinois s'invitent entre eux en différentes occasions ; mais dans leurs festins le plaisir ne règne pas avec autant de liberté qu'en Europe ; au contraire , tout y est compassé , tout y est mesuré ; et , attachés à leur cérémonial minutieux , ils n'ont pas même su le bannir de leurs repas.

Je ne parle pas ici du peuple, parce que, dans tous les pays, il est plus libre que les grands, et ne suit pas aussi exactement les usages; cependant les gens même de la classe ordinaire, à la Chine, sont cérémonieux quoiqu'avec plus de simplicité dans leurs manières.

Dans les festins, chaque convive a sa table; quelquefois une seule sert pour deux, mais rarement pour trois. Ces tables rangées sur une même ligne, n'ont point de nappes, elles sont seulement vernissées et garnies sur le devant d'un morceau de drap, ou de soie brodée. Dans les grands repas on en couvre le milieu avec de larges plats chargés de viandes coupées et disposées en pyramides: ces viandes ne servent que pour l'ornement; les mets destinés aux convives, sont apportés dans des vases à part, et posés devant chacun d'eux.

On commence le repas par boire à la santé du maître: il est de la politesse de prendre la coupe des deux mains, de l'élever au niveau du front, de l'abaisser ensuite, et de la porter enfin à la bouche. On doit boire doucement et pencher la tasse pour faire voir qu'elle est vide.

Les Chinois ont à table des bâtonnets de bois ou d'ivoire, longs d'environ neuf à dix pouces, qui leur tiennent lieu de fourchettes, et avec lesquels ils prennent très-adroitement les morceaux

de viande, car rien ne se sert en entier : quant au riz, comme ils ne font pas usage de cuillers, ils portent le vase qui le contient près de la bouche, et y font entrer le riz, en le poussant avec leurs bâtonnets ; cette manière de manger n'est ni propre ni agréable. Pendant le repas, on change plusieurs fois de plats, on boit deux ou trois tasses de vin et de thé : on se lève avant le dessert, et lorsqu'il est servi, chacun retourne à sa place.

Les festins durent quatre à cinq heures, et se donnent assez généralement le soir ; souvent ils sont accompagnés de la représentation d'une comédie.

En sortant de table on fait un petit présent, en argent, aux domestiques, et le lendemain on envoie un billet de remerciement à la personne qui a donné le repas.

ALIMENS.

LES riches se nourrissent bien, et mangent beaucoup : on ne doit pas s'en étonner, puisqu'à la Chine l'embonpoint suppose de la fortune et du mérite. Les gens du peuple, lorsqu'ils ont de l'aisance, se procurent une nourriture abondante ; elle consiste principalement en riz, auquel ils ajoutent des légumes, de la viande de porc, de la volaille ou du poisson : les pauvres sont réduits aux herbages et au riz.

Dans toutes les provinces du sud , l'aliment principal des Chinois et la base de leurs repas , est le riz ; mais , dans le nord , où ce grain ne croît pas , et où il est plus difficile de s'en procurer , les habitans mangent du millet et du blé. Ils font avec la farine de froment , des espèces de galettes , et des petits pains mollets qu'ils mettent cuire au bain-marie : ces pains sont fort blancs , très-légers , mais jamais assez cuits ; et nous étions obligés , à Peking , de les exposer quelque temps au-dessus de la braise , pour leur donner un degré de cuisson convenable.

La viande la plus ordinaire , et dont on fait une grande consommation , est celle de cochon ; cette viande est légère , saine et n'incommode pas : les jambons de la Chine sont très-estimés.

Les Chinois mangent aussi des poules , des canards , du gibier , du poisson , mais très-rarement du bœuf : le mouton est très-bon ; il est commun dans les provinces septentrionales ; mais il est fort cher à Quanton. Le bœuf est excellent à Wampou.

Les Tartares se nourrissent de chair de cheval ; j'en ai vu vendre à Quanton ; elle coûtoit même plus cher que celle de cochon.

Le peuple n'est ni difficile , ni scrupuleux sur le choix des alimens : chiens , rats , vers , tout lui est bon. Les Chinois élèvent et engraisent exprès de jeunes chiens pour les manger ; ils les

tuent en les étouffant ; ils les passent ensuite au feu , les coupent par quartiers , et les lavent avec soin. J'ai remarqué néanmoins que lorsqu'ils faisoient cette opération , ils se cachotent et n'aïmoient pas à être vus. La viande de chien est aphrodisiaque , elle n'est ni mauvaise au goût , ni mal-faisante. Les mets les plus recherchés chez les gens riches , sont les nids d'oiseaux , les nerfs de cerfs , les ailerons de requins , les priapes de mer et les pattes d'ours.

On mange à Peking de l'esturgeon , du lièvre et du cerf ; la partie la plus estimée de ce dernier animal , est la queue ; on la réserve pour la table de l'empereur. Parmi un assez grand nombre de légumes qui entrent dans la cuisine Chinoise , celui dont on fait le plus d'usage , est une plante appelée Pe-tshay , espèce de bette ; les Chinois en consomment une quantité prodigieuse , ou fraîche ou marinée ; ils aiment en général tout ce qui est confit au vinaigre , et préparent de cette manière les jeunes tiges de bambou , le gingembre , les oignons , les mangues , et une infinité d'autres productions. Ils ont aussi des fruits confits au sucre , et sur-tout un mets particulier et assez fade qu'ils appellent à Quanton , Ta-fou et Ta-fou-fa : ces deux substances sont faites avec de la farine de fèves. Le Ta-fou , qui se mange frit , est plus solide et plus compact ; le Ta-fou-fa est liquide , on le

mange frais, et avec du sirop de sucre ; il est rafraîchissant ; les Chinois se servent aussi du résidu de ces fèves pour blanchir le linge et l'empeser.

L'art de la cuisine Chinoise consiste plutôt dans les sauces que dans les ragoûts ; car toutes les viandes sont assez généralement rôties ou bouillies ; on en trempe les petits morceaux dans du jus de viande légèrement épicé , ou dans du Souy , espèce de sauce faite avec des fèves.

Les pauvres assaisonnent leurs mets avec un ragoût composé de chevrettes confites dans la saumure : on ne peut rien sentir d'aussi mauvais , surtout lorsque cette sauce est chaude.

La boisson ordinaire des Chinois est le thé ; ils s'embarrassent peu de la bonne ou mauvaise qualité des eaux , car ils n'en boivent pas de crues ; ils la font toujours bouillir. Leur vin se fait avec de l'eau dans laquelle on a mis fermenter du millet ou du riz.

L'eau-de-vie est composée avec du gros millet ou du riz sauvage , macéré dans de l'eau avec un levain pour hâter la fermentation : on passe ensuite la liqueur à l'alambic. Cette eau-de-vie a un goût désagréable, les Chinois la boivent chaude, ainsi que leur vin. Quelquefois on distille une seconde fois cette liqueur, qui devient alors extrêmement forte.

Les Chinois mâchent du bétel et de l'arec , à

l'instar des peuples de l'Inde ; mais il paroît que cet usage a plutôt lieu dans les provinces méridionales, que dans celles du nord.

MARIAGE.

LE desir d'avoir des héritiers, l'espérance consolante de s'entourer de soutiens pour le temps de leur vieillesse, la certitude d'être honorés après leur mort, par les fils qu'ils laisseront, tous ces motifs réunis aux sollicitations de la nature, portent les Chinois à se marier de très-bonne heure ; et l'exemple, ainsi que l'opinion, ont tellement consacré cet usage, qu'un homme est déshonoré s'il ne se marie pas, et s'il n'établit pas, dans la suite, tous ses enfans.

Comment se fait-il néanmoins que les Chinois, qui regardent comme un malheur de mourir sans postérité, honorent en même temps le célibat des filles ? comment concilier des idées aussi incompatibles ! mais tels sont les hommes dans tous les pays ; extrêmes et bizarres dans leurs institutions et leur conduite, ils édifient et détruisent tout-à-la-fois leur ouvrage.

A Tsien-chang-hien, ville du Kiang-nan, près de laquelle nous passâmes dans notre voyage, il y a des filles qui gardent la virginité ; leurs maisons sont ornées d'inscriptions, prérogative qu'elles tiennent de l'empereur lui-même, et qu'il n'accorde

qu'à celles qui sont restées vierges jusqu'à quarante ans.

Le père et la mère choisissent la première épouse de leur fils ; ce sont eux qui règlent les conditions avec les parens de leur future belle-fille , et qui fixent la somme à employer pour les objets à son usage ; c'est tout ce que les parens donnent , car à la Chine les filles ne reçoivent pas de dot.

Les parens , de part et d'autre , se font ensuite des présens ; ils étoient jadis très-simples , et l'on se contentoit d'offrir un canard de Nanking , oiseau très-agréable pour son joli plumage ; mais maintenant ces présens sont considérables , et consistent en étoffes de soie , en toiles , en riz , en vins et en fruits.

Le jour de la cérémonie , on place la mariée dans un palanquin très-orné , fermé avec soin (n.º 42) , et escorté d'un cortége plus ou moins grand , suivant la qualité et la richesse des personnes qui se marient. Un certain nombre de domestiques et de jeunes filles esclaves , l'entourent en portant divers présens ; des joueurs d'instrumens précèdent , et les amis et les parens marchent derrière ; l'un d'eux , celui qui tient le plus près à la mariée , porte la clef du palanquin , et la remet au mari en arrivant à sa maison. Celui-ci , après avoir présenté son épouse à ses parens , se prosterne avec elle devant eux ; l'un et l'autre mangent ensuite quelque chose , et

échangent entre eux la coupe dans laquelle ils boivent du vin.

Quant au repas de noce , les hommes sont traités dans une salle à part , et les femmes mangent dans une autre avec la mariée.

Les Chinois font de grandes dépenses lorsqu'ils établissent leurs enfans ; il leur arrive souvent de contracter des dettes , quelquefois même de se ruiner dans ces circonstances.

Le divorce est très-rare à la Chine , on peut même dire qu'il est hors d'usage ; car la stérilité , qui seule pourroit engager un homme à divorcer , n'est pas une raison reçue pour l'y autoriser. Les Chinois ont tant de respect pour leurs parens , qu'ils ne répudient jamais l'épouse qu'ils en ont reçue , quand même elle n'auroit pas d'enfans ; mais , dans ce cas , ils prennent une seconde femme. La mort de l'un des époux donne à l'autre la faculté de se remarier : l'homme n'est plus obligé ; dans cette circonstance , d'avoir égard aux convenances ; il épouse une de ses concubines , ou telle autre femme qui lui plaît.

Les femmes qui perdent leurs maris , sont libres de se remarier ; mais elles préfèrent de rester veuves ; et l'on a des exemples de plusieurs , qui , n'ayant été mariées que très-peu de temps , n'ont pas voulu contracter un second mariage , se croyant obligées de passer le reste de leurs jours dans la

viduité pour honorer la mémoire de leur époux : c'est en l'honneur de ces femmes restées veuves , qu'une grande partie des arcs de triomphe que nous avons remarqués durant notre voyage , avoient été élevés.

Cet état permanent de veuvage n'est cependant autorisé que pour les femmes de distinction ; car les veuves des gens du peuple sont forcées de prendre un second mari avec lequel les parens du défunt prennent souvent des arrangemens secrets qui les dédommagent des frais qu'ils ont pu faire lors du premier mariage.

Il n'est pas permis à la Chine d'épouser sa sœur, sa cousine germaine , ni une fille qui porte le même nom que l'homme. Deux frères ne peuvent épouser les deux sœurs. Un homme veuf ne peut marier son fils avec la fille d'une veuve qu'il auroit épousée. Un mariage conclu d'après les rites prescrits , ne peut être dissous que pour des raisons extraordinaires. Une femme qui s'enfuit hors de la maison de son mari , est punie par les lois , et son époux peut la vendre.

Si un mari reste trois ans absent , s'il abandonne sa maison , sa femme a le droit de se présenter devant les juges , et de demander la permission de se remarier. Les Chinoises se marient de bonne heure ; elles vivent fort retirées. Lorsqu'elles sont jeunes , elles emploient une partie de la journée à

leur toilette ; le reste du temps , elles s'amuseut à broder ou à se divertir dans l'intérieur de leurs maisons. Lorsqu'elles ont des enfans , elles en prennent beaucoup de soin ; elles donnent plus d'attention au ménage , mais ne se mêlent en rien des affaires du dehors : elles ne voient que leurs maris ou leurs plus proches parens. Les femmes chez l'empereur ne se montrent point , et les filles sont exclues du trône.

Le sort des Chinoises n'est pas heureux , surtout si on le compare avec celui des Européennes ; mais l'ignorance d'un état meilleur leur rend supportable celui qu'elles ont devant les yeux depuis l'enfance , et auquel elles savent être destinées. Le bonheur ne consiste pas toujours dans une jouissance réelle , il n'est souvent que relatif à l'idée qu'on s'en est formée.

CONCUBINES.

LA loi ne permet qu'à l'empereur , aux grands et aux mandarins l'usage des concubines ; elle le défend au peuple , à moins que l'épouse ne soit stérile et n'ait atteint quarante ans. Cette loi n'est pas suivie à la lettre ; cependant , en cas d'accusation , on juge d'après la loi.

L'empereur , outre son épouse , appelée Hoang-heou , peut avoir plusieurs concubines. L'impératrice loge dans le palais avec l'empereur ; les autres

femmes ont des appartemens à part ; leurs enfans sont légitimes , mais dans la succession au trône , les fils de l'impératrice sont préférés.

Les concubines de l'empereur sont divisées en plusieurs classes ; il y en a trois appelées Fou-gin ; elles ont le titre de reines , et sont des filles de rois , ou de princes Mantchoux.

Après celles-là on en compte neuf , portant le titre de Pin ; trente-sept , celui de Chy-fou ; et quatre-vingt-une , celui de Yu-tsy. Avant que les Tartares se fussent emparés de l'empire , certains empereurs Chinois ont eu jusqu'à dix mille femmes.

Chez les particuliers les concubines sont reçues sans formalités ; elles sont sous la dépendance de l'épouse légitime , la servent et la respectent comme la maîtresse de la maison. Les enfans des concubines sont censés appartenir à la femme légitime ; ils la considèrent comme leur propre mère , et si elle vient à mourir , ils en portent le deuil.

Les concubines vivent ordinairement dans la maison du maître ; mais lorsqu'elles sont jeunes , il les loge dans des maisons séparées , pour éviter les querelles qui ne manqueraient pas de s'élever entre elles , et qui lui seroient plus à charge que la dépense que lui occasionne ce déplacement.

Si les Chinois se bernoient à ces femmes du second ordre , ils ne seroient point blâmables , puisque l'usage les autorise ; mais ils ont en outre

des jeunes gens de dix à douze ans et au delà, et l'on voit peu de gens aisés, ou de mandarins, qui n'en aient à leur suite. On ne peut se tromper sur l'usage qu'ils en font; les Chinois s'en vantent hautement, et parlent de ce goût horrible, comme d'une chose ordinaire et adoptée généralement chez eux. Ces jeunes gens portent habituellement une seule boucle d'oreille.

EXPOSITION DES ENFANS.

EXCEPTÉ le droit de vie et de mort, ou celui de commander une action contraire aux lois, un père, à la Chine, jouit du pouvoir le plus absolu sur ses enfans; mais il n'en faut pas conclure que les expositions soient aussi multipliées que plusieurs écrivains ont voulu le faire croire. Si les guerres et les troubles ont produit anciennement l'exposition et même l'infanticide, ces causes n'existent plus. La superstition et la misère peuvent seuls, mais rarement, porter maintenant un père à se séparer de ce qu'il a de plus cher. Les préjugés établis s'y opposent; car, puisqu'un Chinois se croit déshonoré quand il ne se marie point, et ne laisse pas des fils pour lui succéder et pour veiller à ses funérailles, comment peut-on croire que, foulant aux pieds, non-seulement les lois de la nature, mais plus encoré l'opinion publique, ce moteur si puissant des actions humaines, il

consenté facilement à anéantir son ouvrage, et à se priver volontairement, et pour toujours, d'une consolation qu'il a tant désirée ! Les hommes peuvent se porter à des actes de férocité envers leurs semblables ; mais, même chez les sauvages, les pères chérissent leurs enfans. Or, supposera-t-on que les Chinois soient plus barbares que les sauvages eux-mêmes ! Quand on parle du caractère d'un peuple, il faut le peindre tel qu'il est. Les hommes sont déjà assez méchans, pourquoi les dégrader encore en les montrant sous un jour plus défavorable que la vérité ne l'exige ! M. Barrow se livre trop aux préventions d'un écrivain (a) passionné contre les Chinois, lorsqu'il dit qu'on expose dans la capitale trente mille enfans par année : cependant il revient bientôt à ses propres lumières, et, diminuant ce nombre exorbitant, il le réduit à moitié, et même à beaucoup moins.

Le lord Macartney ne parle que de deux mille enfans exposés dans l'année à Peking, et prétend que dans ce nombre il y a plus de filles que de garçons ; mais, suivant les premiers voyageurs qui sont entrés à la Chine, et qui ont rapporté naïvement ce qu'ils ont vu, les filles deviennent la richesse des parens, parce que n'emportant pas de dot, elles reçoivent, au contraire, un douaire qui

(a) M. Paw.

passé à leurs père et mère : il est donc de l'intérêt des parens de ne pas abandonner les filles, et l'on ne peut supposer que les Chinois les exposent de préférence aux garçons.

Mendoze (a) s'exprime en ces termes : « Si un » enfant naît estropié, le père le présente au ma- » gistrat, qui ordonne de lui faire apprendre un » métier qu'il puisse exercer ; si le père n'en a pas » le moyen, les parens doivent s'en charger ; et » lorsque ceux-ci sont trop pauvres pour en faire » les frais, le mandarin place alors l'enfant dans » un hôpital où on l'élève aux frais de l'État. »

Il y a dans toutes les villes des maisons destinées pour recevoir les enfans exposés ; les missionnaires et l'écrivain Anglois en conviennent.

Les lois ne permettent donc pas l'exposition ; mais on conçoit sans peine que, dans un empire aussi vaste que la Chine, il se trouve quelques parens que l'extrême misère réduit à exposer leurs enfans ; cependant, il faut encore faire une distinction entre les enfans exposés vivans et ceux qui le sont après leur mort.

Comme il n'est pas d'usage à la Chine d'enterrer les enfans dans les tombeaux de famille, et les enterremens étant fort coûteux, il n'est pas étonnant que des gens pauvres exposent leurs enfans morts,

(a) Mendoze, page 38.

dans le dessein de leur procurer une sépulture et d'en éviter les frais : c'est aussi pour cela que des charrettes parcourent tous les matins les rues de Peking, et ramassent tous les enfans exposés. Ceux qui sont vivans sont placés dans une maison où ils sont élevés, et ceux qui ont été trouvés morts sont portés hors de la capitale, dans un endroit où ils sont enterrés.

J'ai traversé la Chine dans toute sa longueur, en voyageant par eau, je n'ai jamais vu un enfant noyé : dans ma route par terre, j'ai passé de grand matin dans les villes et dans les villages, j'ai été à des heures différentes sur les chemins, et je n'ai jamais aperçu un enfant exposé ou mort.

Dans notre dernière journée, avant d'arriver au fleuve jaune [Hoang-ho], un des cochers conduisant les effets d'un de nos mandarins, écrasa un enfant ; il fut arrêté sur le champ : ce n'étoit pas cependant sa faute, car lui et ses camarades, en entrant dans les villages, crioient aux habitans de faire place ; mais leur curiosité étoit si grande, qu'ils se portoient jusque sur les roues des voitures pour nous regarder.

Si les Chinois étoient si indifférens sur le sort de leurs enfans ; si la police ne veilloit pas à leur conservation, pourquoi auroit-on arrêté ce cocher ? Il ne faut donc pas croire à ces expositions, à ces infanticides qu'on représente si nombreux : il en existe

existe certainement, mais les crimes existent partout.

Je dois attester que les Chinois aiment tendrement leurs enfans ; les femmes qui vivent à Quanton sur la rivière, dans la crainte qu'il ne leur arrive quelque accident, leur passent autour du corps une corde qui leur permet de jouer dans le bateau, mais non d'en sortir. Quant à ce que l'on dit qu'elles attachent une calebasse sur le dos des enfans pour les faire flotter plus long-temps, afin de donner le temps à quelque personne charitable de leur sauver la vie, elles ne le font que pour avoir elles-mêmes le moyen de les secourir dans le cas où ils tomberoient à la rivière. J'ai été témoin d'un pareil accident ; la mère, loin d'abandonner son fils à son malheureux sort, ne fut tranquille que lorsqu'elle le revit dans ses bras.

D'ailleurs, les femmes des bateaux ont en général l'attention de porter leurs enfans sur leur dos : tous ces soins prouvent que le cri de la nature se fait entendre par-tout ; et, je le répète, si l'exposition des enfans a quelquefois lieu à la Chine, on ne doit l'attribuer qu'à des circonstances impérieuses dont on a des exemples dans tous les pays. Ajoutons une dernière réflexion. On a supposé que la pluralité des femmes produisoit une surcharge dans les familles, dont les Chinois se délieroient par l'exposition ; c'est une erreur : tous

ceux qui connoissent les mœurs des Asiatiques , savent que la population , bien loin d'être chez eux en raison du nombre de femmes que chacun peut avoir , est au contraire bien moindre relativement , que chez les Européens : c'est ce que j'ai moi-même observé à la Chine. Mais , quand il seroit vrai que la polygamie fût favorable à la population , comme elle n'existe de fait que parmi les grands , les mandarins et les riches , leur fortune les met à l'abri de songer à se défaire de leurs enfans : voilà donc une classe dans laquelle on peut assurer que l'exposition n'a pas lieu.

Chez les habitans des campagnes , les enfans sont utiles ; ils sont même une richesse , et les maladies n'en enlèvent que trop : l'exposition seroit donc contraire à leurs intérêts.

Dans les villes , l'industrie fournit plus de ressources ; il y a plus de gens à l'aise ; les pauvres trouvent plus de secours : il n'y a donc qu'un petit nombre de familles chez lesquelles l'exposition pourroit être en usage.

D'après tout ce que je viens de dire , je ne nierai pas absolument qu'elle ait lieu à la Chine ; mais je conclurai qu'elle n'y est pas plus commune que dans les autres parties du globe , où l'on n'en a des exemples que dans des cas particuliers et heureusement rares.

ADOPTION.

UNE des raisons qui empêchent encore, ou du moins qui diminuent l'exposition, c'est l'adoption; elle est fréquente chez les Chinois. Ils desirerent avec tant d'ardeur de laisser après eux des enfans pour honorer leurs cendres, qu'à défaut d'enfans naturels ils en adoptent d'étrangers. Il faut les avoir étudiés et connoître à fond leurs préjugés, pour comprendre jusqu'à quel point ils se croient malheureux si en mourant ils ont la crainte d'être privés de sépulture, et s'ils n'emportent l'espérance qu'une personne à qui ils seront chers viendra tous les ans réparer leur tombeau, et y faire des prières ou des offrandes. C'est peut-être cette pensée et non un sentiment de bienfaisance, qui est le principe de l'adoption chez les Chinois; mais ce préjugé est heureusement établi, et il faut en bénir l'auteur, puisqu'il a su le faire tourner au profit de l'humanité, et intéresser, pour ainsi dire, la mort même à la conservation des vivans.

Les Chinois adoptent indifféremment le fils d'un parent, d'un voisin, ou des enfans abandonnés pris dans les hôpitaux; mais les Tartares n'adoptent point de Chinois; ils ne peuvent adopter qu'un de leurs parens, et, à défaut de parens, un Tartare quelconque. Du moment de l'adoption, un enfant n'est plus rien pour la famille de son véritable

père ; il est regardé comme le fils de son père adoptif ; il en prend le nom ; et si le père adoptif vient ensuite à avoir des enfans naturels , le fils adoptif partage également avec eux.

Concluons donc encore qu'avec les facilités qui existent chez les Chinois pour conserver les enfans , on ne peut supposer qu'ils soient assez cruels pour les exposer ou les faire périr aussi fréquemment qu'on s'est plu à le répéter.

ESCLAVES.

Il n'y avoit autrefois d'esclaves à la Chine, que ceux faits à la guerre , ou condamnés par les lois. Les famines et la misère forcèrent dans la suite les parens à vendre leurs enfans , et établirent ce droit funeste , qu'un père peut engager son fils et même le vendre. Mais , si l'infortune est souvent la cause de cet acte dénaturé , l'intérêt l'est encore bien davantage ; et l'on ne trouve beaucoup de petites filles à vendre , que parce qu'il se rencontre un grand nombre d'acheteurs : ceux-ci élèvent ces filles avec soin , leur font apprendre à jouer des instrumens , et leur donnent toutes sortes de talens , soit pour les revendre ensuite avec un grand profit , soit pour en faire des filles publiques. La ville de Sou-tcheou-fou est renommée pour ce genre de trafic ; cependant les Chinois n'achètent pas toujours ces enfans pour cet usage infâme :

ils les gardent chez eux , les font travailler et les marient ; c'est leur intérêt , parce que les enfans qui naissent de ces esclaves leur appartiennent : ils les élèvent ordinairement dans la maison ; les filles accompagnent leurs maîtresses lorsqu'elles se marient , et les garçons servent et apprennent quelque métier. Les esclaves peuvent être affranchis ; ils ne sont tenus alors envers leurs maîtres , qu'aux cérémonies d'usage pratiquées au premier jour de l'an , et à leur faire quelques présens.

Au reste, il ne faut pas entendre par l'expression d'*esclave*, ce que nous entendons par ce mot dans nos colonies , car la différence est très-grande. Pendant notre voyage à Peking , un de nos domestiques Chinois ayant acheté un petit garçon, remit quelque argent au père, et fit un écrit par lequel il s'engageoit à nourrir et à habiller l'enfant ; le contrat terminé , il l'appela son frère, et le traita comme s'il l'eût été réellement.

L'état de comédien étant mal regardé à la Chine, les Chinois qui jouent la comédie , achètent des petits garçons qu'ils dressent à ce métier ; c'est un des moyens qu'ils emploient pour pouvoir compléter leur troupe.

La femme légitime d'un esclave ne peut être séparée de son mari.

Un homme peut se vendre lui-même , s'il n'a pas d'autre moyen pour secourir son père.

Une fille libre, dans la dernière misère, peut être vendue, mais il faut qu'elle y consente et qu'elle soit censée se vendre elle-même.

Il n'existe pas à la Chine de marché où l'on conduise publiquement des hommes, des femmes et des enfans pour être mis en vente; il ne s'en fait de publiques que par autorité de justice. On vend une fille lorsque, prostituée du consentement de ses parens, elle ne peut épouser son amant.

On vend les concubines d'un mandarin, lorsque ses biens sont confisqués légalement : ces circonstances arrivent rarement.

Les prisonniers de guerre sont esclaves de droit; on les emploie à travailler vers les frontières, et on les traite comme les débiteurs de l'empereur, qui sont envoyés en Tartarie, et deviennent esclaves du prince.

EUNUQUES.

LES eunuques étoient autrefois en grand nombre; ils jouissoient, sous les empereurs Chinois, d'un crédit considérable, et remplissoient les emplois les plus importans. De dix mille eunuques qui existoient lors de la conquête de la Chine, les Tartares n'en conservèrent que mille, qu'ils réduisirent même ensuite à trois cents; mais depuis, les eunuques sont devenus plus nombreux: cependant, comme je l'ai déjà dit dans mon Voyage,

Ils n'excèdent pas en totalité cinq à six mille, en réunissant ceux qui existent chez l'empereur et chez les grands, où cette espèce d'homme n'est employée qu'à des fonctions viles ou de peu d'importance. Les eunuques de l'empereur sont destinés à le garder dans l'intérieur du palais, à le servir ainsi que ses femmes, à balayer les appartemens et à entretenir la propreté des meubles, enfin, à être les gardiens des maisons impériales, soit à Peking, soit au dehors de la capitale. Ils sont en outre chargés du soin de compter les personnes qui entrent chez l'empereur, et de veiller exactement à ce qu'aucune d'elles ne reste dans le palais. Lorsque l'empereur veut faire quelque présent à des ambassadeurs étrangers, les eunuques le reçoivent de sa main, et le remettent aux ministres, qui le donnent eux-mêmes aux ambassadeurs. Cette habitude d'être avec le souverain, peut donner sans doute quelque crédit à certains eunuques, et il est à présumer que les mandarins les ménagent; mais ils n'ont aucune influence sous la dynastie régnante, et la nation les méprise. Voici ce dont j'ai été témoin :

La dernière fois que nous allâmes au palais, un eunuque, tandis que nous étions à attendre dans une salle basse, vint s'asseoir près de nous, et se mit à nous considérer; l'officier Tartare du palais qui nous accompagnait, et qui portoit un

bouton bleu-clair et la plume de paon , après nous avoir fait un signe très-expressif pour nous désigner l'eunuque , lui dit d'un ton un peu brusque qu'il y avoit assez de temps qu'il étoit assis , et qu'il feroit bien de se retirer ; l'eunuque se leva et s'en alla sur-le-champ sans répliquer.

Les eunuques que j'ai vus chez l'empereur , étoient grands et robustes. Nous trouvant avec eux dans un pavillon , le jour de notre première audience , ils se mirent à parler , croyant peut-être que nous ne les connoissions pas ; mais le mouvement de surprise que nous fîmes en entendant leur voix grêle , les rendit honteux , d'autant plus que les Chinois qui étoient présens , et qui en comprirent très-bien le motif , ne purent s'empêcher de rire.

Les Chinois nous ont donné pour certain , que , parmi les eunuques de l'intérieur du palais , ceux qui sont chargés de la garde des femmes , sont totalement dépourvus des marques de la virilité ; mais ce qui nous a étonnés , c'est qu'ils assurent que cette opération se fait facilement , et qu'un homme déjà formé peut la subir sans danger.

Les eunuques n'ont pas de barbe , et ceux qui ont été mutilés lorsqu'ils en avoient déjà , la perdent entièrement. Tant qu'ils sont jeunes , ils ont le visage plein ; mais quand ils avancent en âge , ils deviennent laids et ressemblent à de vieilles

femmes très-ridées. Ils sont intéressés et possèdent des biens, ils ont même des femmes ; mais comme ils ne peuvent avoir d'enfans, ils en adoptent et leur laissent en mourant leur fortune.

FUNÉRAILLES ; DEUILS.

PERSUADÉS que les ancêtres sont des intercesseurs et des protecteurs auprès de la Divinité ; qu'ils voient ce qui se passe chez leurs descendans, les Chinois les honorent et les respectent comme s'ils existoient encore.

Les enfans, témoins dès le plus bas âge, de l'observation des cérémonies prescrites par les lois envers les morts, s'accoutument de bonne heure au respect et à la soumission qu'ils doivent à leurs parens ; ils les aiment, ils les chérissent tout le temps de leur vie ; et long-temps après leur mort ils vont pleurer sur leurs tombes et leur rendre les mêmes honneurs qu'ils leur rendoient auparavant. Quelque longues et fatigantes que soient les cérémonies du deuil, ils les observent scrupuleusement, et l'exercice de ce devoir devient pour eux une espèce de consolation. Ces sentimens d'une piété filiale sont tellement inculqués chez les Chinois, qu'un fils qui manqueroit à faire placer le corps de son père dans le tombeau de ses ancêtres, seroit déshonoré pour toujours.

Le deuil de père et de mère doit durer trois

ans ; mais il a été réduit à vingt-sept mois . pendant sa durée on ne peut remplir aucune place ; un mandarin doit tout quitter , à moins que l'empereur ne lui ordonne de continuer ses fonctions , en le dispensant du cérémonial accoutumé . La tristesse , la douleur et la retraite auxquelles les Chinois se livrent dans ce temps , sont considérées comme des marques de leur reconnaissance pour les soins que , dans leur jeunesse , ils ont reçus de leurs parens .

Personne ne peut se dispenser d'observer le deuil , et il est plus ou moins long suivant le degré de parenté .

Un père porte trois ans le deuil de son fils aîné , lorsque celui-ci n'a pas laissé d'enfans .

A la mort de l'empereur , le deuil est général , tous les tribunaux sont fermés , et les grands mandarins sont uniquement occupés de cérémonies funèbres .

Lorsque l'impératrice , mère de Kang-hy , mourut [en 1718] , les tribunaux furent également fermés , comme cela se pratique à la mort de l'empereur ; les mandarins ôtèrent la houpe rouge de dessus leurs bonnets , et cessèrent de porter tout ornement quelconque .

Les deuils se divisent en trois temps : dans les premiers mois , l'habit de deuil est fait d'une espèce de toile de chanvre rousse et grossière ; le bonnet

est de la même étoffe , et une sorte de corde sert de ceinture. On porte dans le second temps un vêtement , un bonnet et des souliers blancs. Durant la troisième période il est permis de s'habiller en soie , mais on doit conserver les souliers blancs ou en prendre de toile bleue.

Dans les premiers momens , les Chinois montrent à l'extérieur une grande douleur ; ils ne se rasent point la tête , et affectent , par un air d'abandon et négligé , de prouver combien ils sont affligés de la perte qu'ils ont faite.

Les Chinois portent toute leur attention à se préserver de tout accident , et leur plus grand soin est de mourir avec le même nombre de membres qu'ils ont reçu de la nature. Quelques-uns poussent même la précaution jusqu'à garder les poils et les ongles qu'ils coupent , pour les emporter avec eux dans la tombe. Ce préjugé des Chinois , d'envisager comme un grand malheur la perte d'un membre , fait que chez eux la peine la plus infamante est celle d'avoir la tête tranchée.

Chacun veille pendant sa vie à sa conservation future , et l'idée de se préparer une demeure convenable pour le temps qui suivra leur trépas , les porte à acheter d'avance leurs cercueils ; c'est même souvent le fils qui en fait présent à son père. Plus ce cercueil est magnifique , plus le père est satisfait , et plus il met

de complaisance à le montrer à tous ceux qui viennent le visiter. Ainsi les usages sont opposés chez les différens peuples ; et ce qui caractérise chez les Chinois le meilleur des fils , seroit regardé chez nous comme une preuve d'ingratitude et de dureté. L'opinion fait tout chez les hommes , et les choses les plus extraordinaires cessent de le paroître , lorsqu'elles ont été consacrées par les préjugés et l'habitude.

Plusieurs de ces cercueils sont d'un bois précieux , et coûtent depuis cent jusqu'à cinq cents piastres ; celui d'un particulier peu aisé va depuis dix jusqu'à quinze et vingt piastres. Ils sont composés de quatre grosses pièces de bois épaisses de près de six pouces ; la pièce de dessous est longue et plate , celle de dessus est de même longueur , mais elle est bombée ; les deux morceaux de la tête et des pieds sont petits et carrés , souvent plats , mais assez généralement convexes en dehors : on étend au fond un lit de chaux , on y place le corps tout habillé avec un petit coussin sous la tête , et l'on remplit tous les vides avec de la chaux et du coton , puis on ferme ces cercueils hermétiquement , de sorte qu'ils ne laissent échapper aucune émanation. On les enduit en dedans et en dehors de poix ou de bitume ; on les vernit quelquefois , ou l'on se contente de les blanchir à l'extérieur. J'en ai vu quelques-uns déposés dans des maisons ;

ils n'exhaloient aucune mauvaise odeur , et les pièces de bois qui les composoient , quoique très-anciennes , étoient bien conservées.

Les Chinois gardent souvent chez eux les corps de leurs parens ; ils les placent dans des pavillons construits exprès , jusqu'au moment où ils les enterrent , ou jusqu'à ce qu'ils puissent les envoyer dans les provinces pour y être placés dans les tombeaux de leurs ancêtres.

Dans les enterremens , aussitôt que le corps est enfermé dans la bière , on la couvre d'une toile blanche , et on la met dans une salle tendue en blanc ; ensuite on dresse une table en avant du cercueil , et l'on place dessus des vases de porcelaine et des chandelles parfumées. Le corps reste ordinairement plusieurs jours dans la maison , à moins que des raisons n'obligent de l'enterrer plus promptement. Chaque fois que quelques-uns des parens ou des amis viennent rendre leurs devoirs au défunt , ses enfans et ses femmes poussent des cris lugubres. La cérémonie achevée , un des proches fait entrer dans une salle voisine ceux qui sont venus honorer le mort , leur offre du thé et des rafraîchissemens , après quoi il les reconduit jusqu'à la porte.

Dans les circonstances où les enfans gardent chez eux , pendant la durée du deuil , le corps de leurs parens , ils vont pleurer tous les jours auprès du

cercueil ; mais si l'on enterre le défunt immédiatement, la cérémonie se fait de la manière suivante. Le jour des funérailles, les parens et les amis se rassemblent pour accompagner le corps ; la marche est ouverte par des musiciens ; viennent ensuite plusieurs personnes, portant différentes figures d'animaux ; les marques de dignité du mort, de petites pagodes, des parasols, des banderoles blanches et bleues, et des cassolettes de parfums. Les bonzes précèdent le cercueil, qui est élevé sur un brancard porté par une vingtaine d'hommes, et surmonté quelquefois d'un baldaquin. Le fils aîné vient immédiatement après, suivi de ses frères ; il est couvert d'un sac de grosse toile ; il s'appuie sur un bâton, et marche le corps courbé. Les enfans et les plus proches parens portent sur leurs habits une robe de grosse toile, avec un bonnet de la même étoffe ; suivent les amis et les domestiques, et plus loin les femmes, à pied ou en palanquins, habillées de la même étoffe que les hommes ; elles poussent des gémissemens et des cris, et versent des pleurs, en s'interrompant par intervalles, pour recommencer ensuite toutes en même temps.

Avant de creuser la fosse où l'on doit placer le corps, les parens consultent les bonzes pour savoir la place qui peut convenir et plaire au défunt. On choisit toujours un endroit sec, bien aéré, et en

belle vue. Ils s'imaginent que mieux ces convenances sont observées, plus le mort est satisfait, et plus la famille devient riche et heureuse. On a vu des enfans tombés dans l'infortune, attribuer ce malheur à la mauvaise situation du tombeau de leur père, aller le déterrer pour le placer dans un lieu plus convenable, et tâcher par-là de changer la malignité du destin. Une fosse a six pieds de longueur, sur trois à quatre de profondeur ; les Chinois la creusent dans l'alignement d'un air de vent, sans cependant suivre un rumb déterminé. Lorsque le cercueil est déposé dans la fosse, ils la remplissent de terre mêlée avec de la chaux qu'ils ont soin de bien fouler. Les tombeaux des riches et des grands sont faits avec soin ; ils occupent souvent de vastes terrains, et coûtent beaucoup à ériger.

Lorsque le cercueil est entièrement recouvert de terre, les Chinois font des libations ; ils plantent autour et sur la tombe, des chandelles parfumées et des banderoles de papier ; ils brûlent des papiers dorés, ainsi que des chevaux, des habits et des hommes, le tout en papier, dans la ferme persuasion que ces offrandes faites aux morts, les accompagnent dans l'autre monde. Ces cérémonies achevées, les parens et les amis se rendent sous des tentes ou dans des pavillons élevés à peu de distance, où ils se reposent, font l'éloge du

défunt, et mangent les vivres qui viennent de lui être offerts. Le repas terminé, les personnes du deuil se prosternent de nouveau devant le tombeau, le fils leur répond par des salutations, et tous gardent un profond silence.

Il est difficile de dire si les anciens Chinois se sont bornés à brûler des habits et des hommes de papier, et si cette coutume n'est pas la représentation d'un ancien usage barbare qui a existé chez beaucoup de peuples de l'antiquité, et qui se pratiquoit encore, il n'y a pas long-temps, chez les Tartares Mantchoux, actuellement maîtres de la Chine. L'empereur Chun-tchy, dont le règne finit en 1661, ordonna, à la mort d'une de ses femmes, que l'on immolât trente personnes aux manes de cette princesse, et que son corps fût déposé dans un cercueil précieux, et brûlé avec une prodigieuse quantité d'or, d'argent, de soieries et de meubles. A la mort de la mère de Kang-hy [en 1718], quatre jeunes filles voulurent s'immoler sur la tombe de leur maîtresse ; mais l'empereur ne voulut pas le permettre, et défendit de brûler désormais des étoffes, des meubles ou des esclaves.

Les honneurs que les Chinois rendent aux défunts, ne se bornent pas aux cérémonies de l'inhumation ; les parens s'assemblent chaque année, au printemps, dans une salle où l'on conserve la
tablette

tablette des ancêtres , et là ils se prosternent de nouveau et réitèrent leurs offrandes.

Cette salle s'appelle Tsong-miao : la tablette des ancêtres a un pied de long sur cinq et six pouces de large ; elle se nomme Chin-tchou , ou *demeure de l'esprit* , et contient le nom , la qualité du défunt , l'année , le mois , et le jour de sa naissance et de sa mort. Outre les offrandes , les parens préparent un morceau de soie d'environ deux aunes de long , sur lequel on écrit les mêmes caractères qui sont sur la tablette , excepté qu'on ne met pas au caractère Tchou [*demeurer*] , le point qui est en haut , et sans lequel il a une autre signification (*a*) ; c'est à la personne la plus distinguée à mettre ce point. Les Chinois sont persuadés que , par cette cérémonie , ils invitent l'ame du mort à venir demeurer parmi eux.

Tous les ans , à la troisième lune [en avril] , on visite les tombeaux , on les répare , et l'on renouvelle en partie les cérémonies pratiquées à l'enterrement. Ces usages sont sacrés : un fils n'oseroit y manquer , quelles que soient les fatigues et les dépenses qu'ils lui occasionnent , dépenses qui , comme celles des enterremens , sont très-coûteuses.

Les tombeaux varient pour la forme et suivant

(a) Voyez dans la table des empereurs le caractère Tchou , à l'année 473 après J. C.

les provinces. La construction de celui que j'ai vu le 26 novembre (n.º 29) au-dessus de Quanton, est la seule que j'ai remarquée de ce genre. La forme générale des sépultures est en fer à cheval. Le cercueil est placé au milieu et recouvert d'une butte de terre, en avant de laquelle on dresse une pierre portant le nom du défunt. Les pauvres se contentent d'enfouir la bière et de la couvrir d'un peu de terre. Les tombeaux occupent souvent de grands terrains et même des collines entières. On élève au sommet une ou deux pierres chargées d'inscriptions (n.º 19); plus loin des figures en pierres représentant des mandarins, des beliers, des tigres et des éléphants; et plus bas, des figures de chevaux tout caparaçonnés qui semblent encore attendre la volonté du maître (n.ºs 60, 61, 63, 73): d'autres fois ce n'est qu'une simple butte de terre avec une pierre placée debout, énonçant les qualités du défunt; mais cette butte est au centre d'un emplacement considérable, planté d'arbres funèbres, tels que des pins et des cyprès (n.º 35); de sorte que l'homme, qui, peut-être, pendant sa vie a dépouillé les vivans de leurs biens, leur dérobe encore, après sa mort, un terrain précieux, et qui seroit mieux employé à des plantations utiles.

Les sépultures qui sont auprès de la ville de Hang-tcheou-fou, dans le Tchekiang, sont environnées de pareils arbres (n.º 62), et ressemblent

à de petites maisons : l'extérieur est blanchi, et l'intérieur divisé en cellules qui contiennent une ou plusieurs bières. Les personnes opulentes suivent une autre méthode. Après avoir enterré le corps et avoir élevé au-dessus une butte de terre, ils la recouvrent d'un mastic qui devient très-dur avec le temps, et placent ensuite en avant des tables et des figures en pierre (n.º 60).

Dans d'autres endroits on dépose les bières dans des pavillons ; on les enferme dans des bâtisses (n.º 57), ou bien on élève au-dessus une espèce de mausolée (n.º 56). Les tombeaux que nous vîmes à la ville de Pe-tsiu-tcheou, dans le Kiang-nan, présentoient une variété de formes si singulière et si agréable, qu'on n'auroit jamais pu croire qu'on fût au milieu des morts : c'étoit tout le contraire dans la partie orientale de la même province, où les bières des pauvres, seulement mises sur la terre, exposées aux injures de l'air et recouvertes à peine de quelques gazons, offroient le spectacle le plus révoltant.

Les sépultures, à la Chine, sont toujours en dehors des villes, et il n'est pas permis de les placer auprès des habitations. On choisit de préférence, ainsi qu'on l'a déjà dit, les hauteurs pour cet objet ; à moins qu'il ne s'en trouve pas dans les environs.

Les Chinois n'enterrent pas un corps dans une

fosse où il y en a déjà un autre, et pour qu'ils s'y déterminent, il faut qu'il ne reste aucun vestige du premier cadavre. On doit juger par-là de l'immense étendue de terrain employé uniquement par les tombeaux ; mais quels que soient les inconvéniens en tout genre qui résultent de la méthode que l'on suit dans ce pays pour donner un asile aux morts, les préjugés et l'habitude empêcheront toujours d'en changer.

NOMS CHEZ LES CHINOIS.

IL n'y avoit originairement qu'un tiers de la Chine qui fût habitée (a), et les peuplades se trouvoient si éparses, qu'elles ne se connoissoient pas entre elles. Les villages et les villes ne prirent de l'accroissement que peu à peu ; et 2200 ans avant J. C., on ne comptoit encore dans chaque province que douze mille habitans.

La nation étant peu nombreuse dans le principe, les premiers noms durent être en petite quantité : ce ne fut que dans la suite, lorsque les hommes se furent sensiblement multipliés, qu'on imagina d'ajouter aux noms déjà existans des surnoms, pour distinguer les particuliers les uns des autres ; mais les premiers noms restèrent toujours les mêmes.

De cette idée que dans l'ancien temps les Chinois

(a) Missionn., tome I.^{er}

étoient presque tous parens, est venue la coutume qu'un jeune homme ne peut se marier avec une fille dont le nom de famille est le même que le sien, quelque éloigné que soit leur degré de parenté, et quand même ils ne seroient pas parens.

Le père Trigaud prétend qu'il y a mille noms; mais le livre intitulé *Pe-kia-sing* [*noms propres des cent familles*], n'en rapporte que cent, sous lesquels tous les individus de la nation sont rangés.

Les Chinois portent donc tous un nom de famille qui ne change jamais.

A la naissance d'un enfant mâle, le père lui en donne un autre qu'on appelle *petit nom*. Les filles n'en reçoivent pas; elles conservent le nom du père, et se distinguent entre elles par *première*, *seconde*; les Chinois signent ces noms qu'ils ont reçus en naissant, lorsqu'ils écrivent des lettres ou des billets; mais personne ne s'en serviroit en leur parlant, sans se montrer incivil.

Lors des études, les Chinois reçoivent de leur maître un nom qu'on appelle *nom d'école*, et qui est employé par le maître et par les condisciples. Les études terminées, ils quittent ce nom, et en se mariant ils en prennent un autre qu'ils conservent, à moins qu'ils n'obtiennent une charge honorable; car, dans ce cas, ils en prennent encore un autre que tout le monde doit employer en leur adressant la parole.

Le nom de famille d'un Chinois s'appelle Sing ; il n'est jamais formé que d'un seul caractère ;

Celui par lequel il est distingué dans la famille, s'appelle Ming ;

Et le dernier nom qu'il prend, ou titre d'honneur, s'appelle Hao.

J E Û X.

LES Chinois sont passionnés pour le jeu ; les grands et le peuple s'y livrent avec une telle fureur, que plusieurs d'entre eux se ruinent entièrement. Leurs cartes sont plus nombreuses et plus petites que les nôtres ; elles sont longues et étroites. Les dés ressemblent à ceux dont nous nous servons : les Chinois en portent toujours avec eux ; on trouve même des couteaux dont le manche renferme deux dés. Lorsque le peuple n'a ni cartes ni dés, il a recours au Métoua ; c'est un jeu de hasard fort en vogue parmi les gens de bateaux, et qu'on joue avec les doigts. Le poing fermé compte pour rien, et chaque doigt pour un. Celui qui tient le jeu, nomme un nombre quelconque, en élevant autant de doigts qu'il lui plaît : par exemple, s'il prononce six en montrant deux doigts, les autres joueurs doivent répondre et élever quatre doigts, pour compléter, avec les deux doigts du premier joueur, le nombre énoncé six. Les Chinois vont très-vîte dans ce jeu, et crient fort haut. Celui qui

perd est obligé de boire du vin ou de l'eau-de-vie, et l'on ne cesse que lorsqu'on est assez échauffé pour ne plus distinguer les doigts. Les Chinois quittent rarement ce jeu sans être un peu rouges par l'effet du vin qu'ils ont bu ; lorsqu'ils le sont trop, ils restent dans leurs bateaux, car ils n'aiment pas à être vus dans cet état.

Les personnes de distinction ou au-dessus du commun, jouent aux échecs ; ce jeu est fort ancien, et l'on en ignore l'inventeur. Il a, comme le nôtre, trente-deux pièces, seize pour chaque joueur ; mais les pièces sont différentes. Il n'y a point de reine : au lieu de huit pions, il n'y en a que cinq ; mais il y a d'autres pièces en place.

Le damier est composé de soixante-douze cases formées par neuf rangs de lignes parallèles et par huit autres transversales. Les Chinois ne posent pas les pièces dans le vide des cases, mais sur les points d'intersection.

Le général est placé au milieu de la première ligne du côté du joueur, ayant à sa droite et à sa gauche un assesseur, un éléphant, un cavalier et un chariot : ce qui fait neuf pièces ; les deux canonnières sont placés seuls sur la troisième ligne, l'un et l'autre vis-à-vis des cavaliers. Les soldats, au nombre de cinq, précèdent immédiatement les canonnières, et sont posés sur la quatrième ligne dans l'ordre suivant : un soldat en face de chacun des

chariots, un autre en face de chaque éléphant, et le dernier, ou celui du milieu, en face du général.

Entre les soldats du joueur et ceux de son adversaire, il y a deux lignes vides.

Le général ne sort jamais des points d'intersection formés par les quatre cases qui sont auprès de lui : les deux assesseurs sont à ses côtés ; ils remplacent nos fous et marchent de même. Les deux éléphants qui viennent ensuite, n'existent pas chez nous.

Les cavaliers sont comme les nôtres, et les chariots tiennent la place de nos tours. Les canonniers précèdent les cavaliers ; ils marchent comme les chariots, et ne peuvent prendre aucune pièce s'il n'y en a une autre qui les en sépare.

Les cinq pions ne prennent pas de côté, mais en avançant et sans jamais reculer.

Les cavaliers n'attaquent pas le roi ennemi, à moins qu'il n'y ait une pièce de son jeu entre eux et lui ; celui-ci se défend en se retirant sur un autre point, ou en mettant une autre pièce devant lui, ou en se découvrant le côté et faisant retirer son soldat. Ce jeu est estimé à la Chine, et l'on fait cas de ceux qui le connoissent bien.

Les Chinois ont, en outre, différens jeux, entre autres celui appelé *le jeu du docteur*. Ils ont aussi le domino et une espèce de damier ; celui-ci contient trois cent soixante et une cases, et chaque

joueur a un grand nombre de dames ou blanches ou noires. L'avantage à ce jeu consiste à enfermer son adversaire, et à s'emparer de la plus grande partie des cases.

Les Chinois jouent par-tout où ils se trouvent. J'ai vu à Quanton un grand mandarin se rendre dans nos quartiers : à peine fut-il entré dans la maison, que les soldats, les valets, les bourreaux qui étoient venus avec lui se mirent tous à jouer par terre. Enfin, les gens du peuple passent souvent les nuits entières à jouer ; mais ils n'en vont pas moins le lendemain à leur ouvrage.

MUSIQUE.

LA musique fut de tout temps très-estimée à la Chine ; mais loin de la regarder comme un objet d'amusement et de plaisir, les anciens Chinois la dirigèrent vers un but plus grave et plus noble ; ils en firent la *règle* du gouvernement et la *base* de la morale.

On ne faisoit autrefois aucune cérémonie sans qu'elle fût accompagnée de musique : le Chou-king rapporte qu'on mettoit en musique la promesse qu'un homme faisoit de se corriger, qu'on lui chantoit de temps en temps cet air, et que s'il ne changeoit pas de conduite, on le punissoit.

Suivant les anciens Chinois, la connoissance de la musique emportoit avec elle celle des sciences

et de la morale. Un musicien étoit en même temps physicien , moraliste , poète et historien : il étoit physicien , parce qu'il savoit accorder les tons relativement aux saisons et à la température de l'air ; moraliste , parce qu'il enseignoit la vertu ; poète , parce qu'il composoit des vers ; enfin historien , parce qu'occupé sans cesse à célébrer les actions des grands hommes , il étoit obligé de connoître l'histoire pour y puiser des faits mémorables et dignes d'être transmis à la postérité. Confucius s'exprime ainsi : « L'homme a dans son » cœur le germe de la vertu , la musique le vivifie ; » celle qui est voluptueuse irrite les passions ; celle » qui est sage entretient la sagesse. »

Ce sentiment du prince de la philosophie Chinoise est conforme à celui des anciens peuples : tous ont eu leurs poètes , leurs chantres , leurs musiciens. Les Juifs même , dont les opinions religieuses s'éloignoient tant de celles des autres , pensèrent de la même manière sur l'emploi de la musique ; et chez eux , comme chez toutes les nations , les événemens remarquables furent célébrés par des cantiques et par des hymnes. Mais si les Chinois font servir la musique à des usages semblables , elle est par elle-même très-différente ; et leurs airs , soit pour la voix , soit pour les instrumens , n'ont aucun rapport avec ceux des autres pays : ils déplaisent sur-tout aux Européens , tandis

que les chansons de ces derniers fatiguent les oreilles Chinoises, et en sont peu goûtées ; tant il est vrai que, parmi les hommes, les sensations ne se ressemblent pas, et qu'elles diffèrent suivant les habitudes que l'on contracte dès l'enfance.

Les anciens Chinois n'avoient que cinq tons : Kong, *fa* ; Chang, *sol* ; Kio, *la* ; Tche, *ut* ; Yu, *ré* ; ils ajoutèrent ensuite, sous les Tcheou, deux autres tons, le Pien-kong, *mi*, et le Pien-tche, *si*. On peut consulter les ouvrages des missionnaires pour connoître le système musical de ce peuple ; je ne parle que de ce que j'ai entendu.

Le genre de la musique est le même dans toute la Chine : les airs sont presque tous de la même facture (*n.º 92*) ; et avant d'avoir été à Péking, aucun n'avoit attiré mon attention.

Chez l'empereur à Yuen-ming-yuen, nos oreilles furent frappées de sons plus agréables ; la musique étoit plus douce, et pouvoit approcher de celle dont nous nous servons dans nos églises. Cette sorte de musique, dont l'invention remonte à l'empereur Chun, s'appelle Chao-yo, et s'emploie lorsque l'empereur est assis sur son trône pour régler certaines affaires, ou qu'il reçoit des ambassadeurs. En général, chaque cérémonie a ses airs particuliers, et l'empereur ne fait rien sans qu'il y ait de la musique.

Quant aux concerts qu'on donnoit à nos man-

darins à l'approche des villes, nous ne les goû-tâmes point ; et quoique certains missionnaires (a) prétendent que les soldats Chinois tirent des sons harmonieux de leurs conques marines, nous n'en fûmes nullement satisfaits.

La musique instrumentale des opéra Chinois, si l'on peut se servir de cette expression, n'est pas moins étrange : l'orchestre étant composé de gros tambours, de bassins de cuivre, de flûtes, de violons et de cymbales, elle est toujours aigre et bruyante ; mais elle l'est bien davantage dans les occasions où l'action s'anime. Dans les combats, par exemple, et lorsque les acteurs font des tours de force extraordinaires, chaque musicien s'agit avec vigueur, frappe à coups redoublés, et fait un bruit épouvantable : ce que l'on conçoit sans peine, lorsqu'on songe que toute cette musique ne consiste que dans des battemens multipliés. En effet, tandis que le premier musicien frappe un coup, celui qui vient immédiatement après en frappe deux, le troisième trois, et ainsi de suite jusqu'au dernier qui bat continuellement. Cette musique est cependant très-estimée des Chinois, et ils l'emploient dans toutes les circonstances où ils implorent la divinité : j'ai eu occasion de l'entendre plusieurs fois, et principalement à une époque

(a) Art militaire des Chinois.

où les Chinois attachés à la maison Suédoise adressèrent des prières aux génies protecteurs, dans l'espérance d'en obtenir l'arrivée de quelque vaisseau de la compagnie. Cette infernale musique dura pendant plusieurs semaines.

La musique vocale est plus douce, mais l'expression en est singulière. J'ai entendu chanter à Quanton des filles aveugles; elles tiroient du gosier et du nez des sons qu'il nous seroit impossible de rendre. On peut chanter une chanson Chinoise, mais je pense qu'il est très-difficile de lui donner le ton convenable sans l'avoir entendu chanter par les gens du pays, et je crois même qu'on ne parviendroit jamais à imiter parfaitement leurs accens.

Les Chinois notent leurs chansons; ils emploient pour cela les caractères dont ils se servent pour écrire, et les disposent de la même manière, c'est-à-dire, de haut en bas. La valeur des notes se connoît par l'espace qu'elles occupent et par les traits alongés qui sont placés en dessous. Il y a en outre plusieurs signes pour augmenter la valeur d'une note ou la faire répéter, et pour indiquer la mesure ou les repos (*n.º 92*).

Les Chinois ont différens instrumens de musique; le plus doux et le plus agréable est le Cheng, sorte d'orgue composé de plusieurs tuyaux de bambou enfoncés dans une espèce de calebasse

de bois. Ces tuyaux sont inégaux en grandeur et varient pour le nombre : quelquefois ils remplissent toute la circonférence de l'instrument, d'autres fois ils forment un vide par lequel on introduit la main.

Il y a des trompettes de plusieurs formes ; les unes n'ont pas de trous, d'autres en ont huit et d'autres cinq, avec une embouchure à-peu-près semblable à celle de notre clarinette. Le mérite des musiciens qui s'en servent, consiste à soutenir un ton, ou tout au plus deux. On doit penser que cette monotonie ne doit pas plaire aux oreilles Européennes ; aussi n'y a-t-il rien de plus désagréable que la musique militaire et celle des enterremens, où ces instrumens figurent beaucoup.

Les flûtes diffèrent aussi entre elles ; il y en a une qui a cinq trous, avec l'embouchure placée en haut. La flûte la plus ordinaire est de bambou : elle a dix trous ; elle est extrêmement criarde, et on peut l'appeler avec raison flûte à l'oignon, puisque j'ai vu des Chinois en mettre une pellicule sur un des trous pour la faire mieux résonner.

Les tambours rendent un son sourd : les très-gros, qui sont presque uniquement affectés à l'usage des temples, et ceux d'une moyenne grosseur, se placent à terre, ou sont un peu élevés et soutenus sur quatre pieds : les petits sont montés sur trois pieds fort hauts ; les très-petits se tiennent

à la main, et l'on bat dessus avec un petit bâton. La caisse est de bois, et la peau qui la couvre est de buffle.

Les King sont des instrumens composés de pierres sonores ou de petits bassins de cuivre. Ceux faits avec des pierres, en contiennent seize, et ceux avec des bassins en ont seulement dix. On frappe dessus avec un bâton arrondi.

Les cloches varient dans leur forme : il y en a de rondes par le bas, et d'autres qui sont échancrées ; celles-ci sont rares. On voit des cloches extrêmement grandes : les plus grosses s'appellent Potchong ; elles n'ont pas de battans, mais on les fait résonner en les frappant avec un morceau de bois appelé Che [*langue*].

Le Lo est un instrument de cuivre qui ressemble à un bassin, avec un rebord plat et élevé de deux à trois pouces ; on le tient par une poignée, et l'on frappe dessus avec un bâton dont le bout est garni de lanières de drap. Le Lo pèse ordinairement quatre livres et quelquefois plus, car il y en a de très-grands. Les sons qu'on en tire sont aigres et perçans ; ils s'entendent de loin. Les Chinois s'en servent dans toutes les circonstances. Ils ont aussi des cymbales et des instrumens entièrement de bois ; tel est le poisson de bois creux dont les soldats se servent dans le Kiang-nan. Ce poisson a deux pieds et demi de long sur six pouces

de diamètre. Les bonzes se servent aussi d'un poisson de bois creux et contourné ; ils le placent sur un coussin , et frappent dessus avec un petit bâton , tandis qu'ils récitent leurs prières. L'instrument qui sert à battre la mesure est également de bois , et s'appelle Pe-pan.

Les Chinois ont également plusieurs instrumens à cordes : ces cordes sont en soie ; on n'en fabrique pas d'autres.

Le plus grand des instrumens à cordes se nomme Che ; il peut avoir jusqu'à vingt-cinq cordes. Le Kin est plus petit , et n'en a que sept.

On joue de ces instrumens avec les doigts ; cependant on peut frapper dessus avec un petit bâton. J'ai vu un aveugle jouer du Che : cet instrument avoit trois pieds de long ; les sons qu'il rendoit étoient assez doux.

Il y a trois sortes de guitares ; les deux premières ont deux et quatre cordes , et le manche garni de touches ; la dernière a trois cordes , et n'a point de touches.

Le violon Chinois est composé de deux cordes mises à un ton différent ; l'archet passe entre ces deux cordes. Je ne connois pas d'instrument dont le son soit plus détestable.

DANSE.

DANSE.

LES missionnaires parlent dans leurs écrits de la danse des Chinois ; mais ce seroit se tromper que de s'imaginer que ce peuple danse comme les Européens. Les danses, à la Chine, sont des marches, des évolutions, ou des espèces de pantomimes dans lesquelles les acteurs agissent sans sauter. Nous fûmes témoins chez l'empereur de ces sortes de danses ; on ne pouvoit rien voir de plus bizarre ni de plus ennuyeux.

COMÉDIE.

IL n'y a pas à la Chine de théâtre public à demeure ; lorsque les habitans d'un quartier veulent avoir une comédie, ils se réunissent et forment entre eux une somme suffisante pour subvenir aux frais de la construction d'une salle, et pour payer les comédiens.

Les salles de spectacle sont composées d'une grande pièce, et d'une autre plus petite. Ces salles, qui sont ordinairement construites en bambou, exigent peu de frais et un emplacement très-borné : c'est tout simplement un angar dont le sol est élevé de six à sept pieds, fermé de trois côtés, et couvert avec des nattes (*n.º 8*).

Dans certains endroits, les habitans disposent l'entrée intérieure des pagodes pour y élever leur théâtre : chez les mandarins, il y a des salles bâties

exprès ; elles sont entièrement ouvertes ; et pour les disposer à recevoir les comédiens , il suffit de les partager en deux avec des toiles , et d'en entourer la portion de derrière ; le théâtre est préparé en un instant , d'autant plus que dans les comédies Chinoises on n'emploie pas de décorations , et que tout se réduit à une table et quelques chaises placées en avant d'une grande toile où sont pratiquées deux ouvertures pour le passage des acteurs.

Les Chinois de tous les états , de toutes les classes , aiment passionnément les spectacles ; le peuple et les grands les recherchent également , et il se donne peu de repas chez les personnes riches , où les comédiens ne soient pas appelés. Ils sont bien payés et gagnent beaucoup d'argent ; aussi leurs habits , qui sont taillés d'après le costume ancien , sont-ils quelquefois très-riches ; Les comédiens ont un répertoire de pièces qu'ils savent toutes par cœur , et ils peuvent les jouer indifféremment sur-le-champ. Une troupe est composée de sept ou huit acteurs , et même moins , car le même acteur peut , dans une pièce , représenter deux personnages différens , parce qu'il s'annonce en entrant sur la scène , et prévient le public du rôle qu'il va remplir.

Les sujets qu'on représente sont tirés de l'histoire Chinoise , et rendus en langue Mandarine , quelquefois avec des expressions anciennes , ou

qui sont si peu en usage, que les trois quarts des spectateurs ne comprennent pas la pièce.

Les acteurs parlent haut et en chantant. Le récitatif, dans les grandes pièces, varie peu ; il s'élève ou s'abaisse de quelques tons seulement, et est interrompu de temps en temps par des chansons et par la musique de l'orchestre. En général les acteurs chantent toutes les tirades qui expriment la fureur, la plainte ou la joie.

M. Barrow, en parlant du théâtre Chinois (*a*), prétend que les pièces n'ont pas le sens commun, tandis que le lord Macartney (*b*) dit, au contraire, que l'Orphelin peut être considéré comme une preuve avantageuse de l'art de la tragédie chez les Chinois. Ces jugemens contradictoires de deux personnes instruites, qui ont vu et voyagé en même temps, doivent surprendre ; mais, sans me permettre de prononcer, je dirai que les Chinois n'observent point l'unité de lieu et de temps dans leurs grandes pièces, qui durent quelquefois plusieurs jours ; que l'acteur est souvent supposé parcourir dans un instant des distances considérables ; et qu'un personnage, ainsi que le dit Boileau, dans son Art poétique,

Enfant au premier acte, est barbon au dernier.

(*a*) Barrow, page 220.

(*b*) Macartney, tome III, page 359.

Dans les opéra Chinois, les génies apparaissent sur la scène; les oiseaux, les animaux y parlent et s'y promènent. A notre retour de Peking, les mandarins nous firent la galanterie de faire représenter devant nous la Tour de Sy-hou, pièce ainsi intitulée du nom de cette même tour qui existe sur les bords d'un lac près de la ville de Hang-tcheou-fou, dans la province de Tchekiang.

Des génies montés sur des serpens et se promenant auprès du lac, ouvrirent la scène; un bonze du voisinage devint ensuite amoureux d'une des déesses, lui fit la cour, et celle-ci, malgré les représentations de sa sœur, écouta le jeune homme, l'épousa, devint grosse et accoucha sur le théâtre d'un enfant, qui, bientôt, se trouva en état de marcher. Furieux de cette conduite scandaleuse, les génies chassèrent le bonze, et finirent par foudroyer la tour et la mettre dans l'état délabré où elle est maintenant.

A ces scènes bizarres, si l'on ajoute qu'un acteur est à côté d'un autre acteur sans le voir; que, pour indiquer qu'on entre dans un appartement, il suffit de faire le simulacre d'ouvrir une porte et de lever le pied pour en franchir le seuil, quoique cependant il n'y en ait pas le moindre vestige; enfin, qu'un homme qui tient une houssine à la main est censé être à cheval, on aura une idée de l'art dramatique chez les Chinois, et du jeu des acteurs.

Les Chinois jouent mieux dans les petites pièces ; ils ne chantent pas , mais ils prennent le ton de la conversation ordinaire. L'histoire des maris trompés par leurs maîtresses , faisant assez souvent le sujet de ces comédies , il s'y rencontre quelquefois des situations tellement libres , et où l'acteur met tant de vérité , que la scène en devient extrêmement indécente. L'auditoire est alors enchanté et manifeste son contentement : ainsi l'on peut juger , d'après ces comédies , du caractère vicieux des Chinois , et , d'après les grandes pièces , de leur goût singulier et extraordinaire.

Quoique les Chinois aiment passionnément les spectacles , et qu'ils passeroient volontiers les jours et les nuits à les voir , l'état de comédien est méprisé. Les directeurs ont de la peine à compléter leurs troupes , et sont forcés , pour ne pas manquer de sujets , d'acheter , comme on l'a dit plus haut , ou d'élever de petits enfans.

Les femmes ne montent pas sur la scène à la Chine ; elles sont remplacées par des jeunes gens qui jouent si bien leurs rôles , qu'à moins d'en être prévenu , on les prendroit pour de jeunes filles.

MÉDECINE; MALADIES.

TOUT le monde peut exercer la médecine dans l'empire. Il n'y a point d'école publique où cet art soit enseigné ; celui qui veut l'étudier , se met sous

la direction d'un médecin, qui lui apprend son art et ses secrets. Il suffit d'avoir guéri quelque mandarin pour acquérir la réputation d'un médecin très-habile, avoir de la vogue et s'enrichir. Les gens du peuple paient fort peu, et il est d'usage qu'un médecin ne retourne pas chez un malade à moins qu'il ne soit redemandé. Les Chinois n'ont point de connoissances en anatomie, leurs préjugés les empêchant d'ouvrir un cadavre. Toute la science des médecins consiste dans l'étude du pouls; ils en observent exactement les battemens et en tirent des pronostics sur les indispositions des différentes parties du corps. En général, ils attribuent les maladies au Fong-chouy (a) et au froid et au chaud. Ils ordonnent des tisanes, des cordiaux, et recommandent la diète. Ils ne saignent pas, mais ils font venir le sang à l'extérieur de la peau, en la frottant fortement avec une pièce de cuivre. Ils enfoncent des aiguilles dans certaines parties du corps, et la grande habileté consiste à savoir les placer, à les faire demeurer et à les retirer à propos. Le sang ne sort pas dans cette opération : on cautérise la plaie en brûlant dessus des feuilles d'armoise.

Dans les fractures ou dans les maladies pour lesquelles il est nécessaire d'avoir recours à l'am-

(a) *Vent et eau*, bonne ou mauvaise disposition.

putation , les médecins ne la pratiquent pas , et le malade en meurt souvent : c'est la raison qui fait qu'on ne voit pas d'estropiés à la Chine , et pendant tout mon voyage je n'en ai pas rencontré un seul. Qu'on réfléchisse combien la saignée , l'amputation , et même les lavemens , peuvent sauver de malades dans certaines circonstances , on jugera combien d'hommes périssent à la Chine faute d'employer ces moyens si usités en Europe.

Selon la plupart des missionnaires , la petite vérole existe à la Chine depuis très-long-temps , quoique quelques autres prétendent , au contraire , qu'elle y est récente. L'inoculation fut inventée sous le règne de Tchîn-song des Song , dans l'année 1000 de J. C. Les médecins introduisent le virus dans le nez. C'est à cette insertion que les Anglois attribuent la cécité , qui est fort commune chez les Chinois , tandis que d'autres personnes disent qu'elle ne provient que de l'usage où l'on est dans ce pays de boire et de manger extrêmement chaud. Mais cette maladie ne proviendrait-elle pas plutôt de l'espèce de nourriture en usage à la Chine , c'est-à-dire du riz ! car en Turquie , où l'on en mange habituellement , les habitans y sont sujets à devenir aveugles. On pourroit encore attribuer la cécité des Chinois aux vents de nord qui viennent de Tartarie et passent sur les montagnes neigeuses qui couvrent ces contrées : au reste ,

c'est aux médecins à prononcer sur cette matière.

On voit beaucoup de lépreux à la Chine, et ils ne sont pas renfermés. Ceux qu'on rencontre dans les rues de Quanton sont dégoûtans, et la plupart ont perdu les doigts, principalement ceux des pieds. On trouve aussi plusieurs Chinois qui n'ont pas de nez ; c'est un commencement de lèpre, mais qui, quelquefois, ne s'étend pas plus loin. Il est à présumer pourtant que la lèpre des Chinois n'est pas la véritable ; car la véritable lèpre étant contagieuse, quelque soin que prennent les personnes saines pour ne pas toucher à celles qui en sont infectées, elles ne peuvent pas toujours les éviter, et par conséquent se trouvent dans le cas de gagner cette maladie. Il en résulteroit donc que la plus grande partie de la Chine seroit attaquée de la lèpre : cependant, le nombre des lépreux n'est pas très-considérable, et paroît ne pas augmenter. Ce n'est donc pas une vraie lèpre, mais c'est un sang corrompu, une maladie vénérienne parvenue à son plus haut degré. Les Chinois savent pallier cette dernière maladie ; ils la guérissent même avec des tisanes ou par les sueurs.

Parmi les filles publiques il s'en trouve qui sont très-malades ; elles prennent des drogues et des boissons rafraîchissantes ; enfin, elles concentrent le mal de manière qu'il ne paroît rien à l'extérieur. Ces femmes vont et viennent, et hormis un teint

un peu pâle et un visage bouffi, on ne s'imagineroit jamais, à les voir, qu'elles sont incommodées. Les chaleurs des pays méridionaux atténuent le mal vénérien, et les sueurs, avec quelques drogues, le font disparaître : on voit même des personnes vivre avec cette maladie, et ne pas s'en inquiéter.

La peste a existé à la Chine ; elle s'appelle Ouen-pin : sous l'empereur Hiao-tsong des Ming, en 1503, elle ravagea les provinces du Sud.

SECTES DE LAO-KIUN ET DE FO.

LA secte de Lao-kiun est la plus ancienne de celles qui existent à la Chine. Lao-kiun ou Lao-tse (n.º 84) étoit de la province de Honan, et naquit 604 ans avant J. C. et 53 ans avant Confucius. Ce sectaire, voyant la vertu dégénérer chez les Tcheou, abandonna la Chine et se retira dans le Fa-tsin, pays soumis aux Romains, où il écrivit son livre intitulé Tao-te-king, composé de cinq mille sept cent quarante-huit caractères. Ce livre, dont le titre veut dire *le livre de la puissance du Tao*, n'est qu'une suite de pensées et de maximes détachées exprimées dans un style très-concis et très-difficile à comprendre.

Suivant Lao-tse, le Tao est le principe du ciel et de la terre ; il est la mère de tout ce qui existe ; enfin, c'est un être très-intelligent, mais en même temps incompréhensible.

Il y a eu un chaos qui a précédé la formation du ciel et de la terre, le repos et le silence. Le Tao est fixe et ne change pas ; il produit toutes choses ; il est grand : la règle du Tao c'est lui-même. Celui qui veut s'unir au Tao est nommé Ching : c'est le vrai sage ; il doit être sans passions , rejeter les biens et les dignités , ne s'occuper que du néant , observer le silence , ne pas blâmer ce qui existe , vivre comme s'il ne vivoit pas , et être touché de compassion pour les autres.

Lao-tse établit l'immortalité de l'ame : ayant trouvé le culte des génies institué , il admit des divinités subalternes , inférieures aux génies , il leur rendit un culte , et défia plusieurs empereurs et un grand nombre de personnages célèbres.

Les sectateurs de Lao-kiun ou les Tao-tse font consister le bonheur dans une parfaite tranquillité : l'homme sage , selon eux , doit écarter les desirs et les passions violentes capables de porter le trouble dans l'ame ; il doit couler ses jours sans peine et sans inquiétude , soit pour le passé , soit pour le présent ou l'avenir , et placer enfin la suprême félicité dans le plus grand repos. Mais comme ce repos ne pouvoit manquer d'être troublé par la pensée d'une fin , les Tao-tse s'adonnèrent à la chimie , et travaillèrent à composer un breuvage qui donnât l'immortalité. L'espoir d'éviter la mort leur attira beaucoup de sectateurs parmi les mandarins ,

et sur-tout parmi les femmes. Quelques empereurs même, persuadés de l'existence d'un breuvage qui pouvoit les faire jouir à jamais d'une vie délicieuse, se livrèrent entièrement aux opinions des Tao-tse. La superstition augmentant toujours, ceux-ci obtinrent le titre de docteurs célestes, et leur chef fut honoré de la dignité de grand mandarin.

Séduit par les promesses des Tao-tse qui lui avoient promis la communication avec les esprits, un des frères de Ming-ty des Han apprenant qu'il existoit dans le pays de Tien-tso [Indostan] un esprit appelé Fo (*n.º 85*), pressa l'empereur de le faire venir. Des ambassadeurs se mirent en route et pénétrèrent jusque dans l'Inde, où ayant rencontré deux Chamen ou *prêtres*, ils les emmenèrent avec des livres théurgiques, et des images de Fo ou Boudha peintes sur des toiles. L'ambassade fut de retour à la Chine à la huitième année de Ming-ty, l'an 69 de J. C. Depuis cette époque, la secte de Fo s'est extrêmement répandue dans la Chine.

Elle met une très-grande différence entre le bien et le mal; elle établit des peines et des récompenses après la mort, et reconnoît la métempycose ou la transmigration des ames enseignée par Boudha, qui dit qu'outre le corps qui naît, s'accroît et meurt, il y a dans l'homme une ame qui ne se détruit pas, qui existe avant le corps, qui lui survit, et qui, après avoir subi différentes

mutations , se purifie et se réunit enfin à la divinité (a).

Les Ho-chang , ou prêtres de Fo , prétendent qu'il est venu sur la terre pour sauver les hommes , et que ce n'est qu'en le priant qu'on peut expier ses péchés. Ils disent que , pour être heureux dans l'autre monde , il faut observer cinq préceptes ; ne tuer aucunes créatures vivantes , ne point prendre le bien d'autrui , ne point commettre d'impuretés , ne jamais mentir , et ne point boire de vin.

Ces prêtres , que nous nommons *bonzes* , honorent non-seulement le dieu Fo , mais encore un grand nombre de personnages auxquels ils donnent différens noms , savoir , les Chin-ven , hommes célèbres ; les Yuen-kio , hommes recommandables par des vertus éclatantes ; enfin les Poussa , qui sont des êtres accomplis et regardés comme des divinités.

Les bonzes Tao-tse et les bonzes de Fo ont toujours été rivaux , et souvent ils ont profité de leur crédit auprès des empereurs pour s'entredétruire. Favorisés sous les Yuen ou Mogols , les bonzes de Fo faillirent perdre de leur crédit à l'extinction de cette dynastie ; mais les Ming les protégèrent , comme l'avoient fait leurs prédécesseurs. Les Tartares , actuellement régnans , les soutiennent également , et reconnoissent le grand

(a) Mémoires de l'Académie, tome XL.

Lama. La religion est la même ; mais on fait une distinction entre les Ho-chang et les prêtres Lamas du Thibet.

SECTE DE CONFUCIUS.

CONFUCIUS naquit 551 ans avant J. C. Les Chinois le regardent comme le premier de leurs sages et comme leur législateur. Confucius s'efforça de rétablir l'ancienne doctrine, et tâcha de rendre les hommes meilleurs, en les exhortant à obéir au ciel, à l'honorer, à aimer leur prochain, et à vaincre leurs passions.

La différence qu'il y a entre les deux écoles de Confucius et de Lao-tse, est que la première enseigne à vivre parmi les hommes et cherche à les corriger ; au lieu que les partisans de la seconde évitent la société, et ne s'occupent, dans une vie frugale et retirée, que de leur propre bonheur.

La doctrine de Confucius a prévalu sur celle de Lao-tse ; c'est celle des savans. On voit dans toutes les villes un temple dédié à Confucius : on y conserve sa figure ou sa tablette. Il est d'usage de s'assembler au printemps et à l'automne dans ce temple, et d'y faire des sacrifices en l'honneur de ce philosophe et de ses disciples, que les Chinois regardent comme des esprits tutélaires. Cette cérémonie se pratique aussi dans certaines circonstances, et sur-tout dans le temps des examens.

JUIFS.

IL y a des Juifs à la Chine ; ils ont une synagogue à Kay-fong-fou, dans le Ho-nan. Le père Gozani, qui l'a visitée, croit que les Juifs sont entrés sous les Han, 206 ans avant J. C. Le père Cibot les fait entrer cinquante-deux ans plutôt, sous le règne des Tcheou.

Les Juifs sont en petit nombre. Les Chinois leur donnent, ainsi qu'aux Mahométans, le nom de Hoey-hoey. Ils les appellent aussi Lan-mao-hoey-tse, ou Hoey aux bonnets bleus, parce qu'ils portent un bonnet de cette couleur lorsqu'ils s'assemblent dans la synagogue.

CHRISTIANISME; Persécutions, Missionnaires; utilité des Missions.

L'ÉTABLISSEMENT des Nestoriens date de 635 ans après J. C, qu'un certain Olopuen vint à la Chine sous Tay-tsong des Tang : ce fait est prouvé par le monument découvert à Sy-ngan-fou en 1625, sous Hy-tsong des Ming.

Ces Nestoriens, appelés prêtres du Ta-tsin, furent proscrits l'an 845 de J. C., à l'instigation des bonzes Tao-tse, alors favorisés par l'empereur Vou-tsong.

Sous les Yuen ou Mogols, les Chrétiens et les Mahométans rentrèrent à la Chine. Saint François Xavier partit, en 1552, pour aller à la Chine, mais il mourut à Sancian, sur les côtes de cet empire. Le père Ricci arriva à Peking en 1582 : c'est à cette époque que commença la prédication de la religion Chrétienne à la Chine.

Les Mahométans s'étant révoltés dans la province du Chen-sy, l'empereur envoya contre eux des troupes qui les massacrèrent tous, à l'exception d'un petit nombre. Les mandarins, en recherchant ceux qui avoient eu le bonheur d'échapper, découvrirent dans le Hou-kouang quatre missionnaires dont les interrogatoires leur apprirent qu'un prêtre Chinois, nommé Zay-petolo, les avoit introduits dans l'empire.

Cette nouvelle transmise à Peking, l'empereur donna ordre qu'on lui amenât, sur-le-champ, ce Chinois ; mais celui-ci s'enfuit et parvint à se réfugier à Macao. Telle fut l'origine de la persécution qui eut lieu en 1784. Les mandarins des provinces, pour satisfaire aux ordres de l'empereur, firent de nouvelles perquisitions, qui ne servirent qu'à faire arrêter quatre autres missionnaires, mais ils ne réussirent point à découvrir la retraite du prêtre Zay.

Les mandarins de Quanton ne furent pas plus heureux, quoiqu'ils eussent fait prendre tous

les domestiques des PP. procureurs , MM. de la Torre et Marchini, et qu'ils eussent fait battre un Chinois Chrétien nommé Antoine. Forcés de les renvoyer sans en avoir pu tirer aucun indice , ils maltraitèrent ensuite cruellement M. Simonelli , vieillard âgé de soixante-dix-sept ans. Cependant toutes ces démarches ayant été infructueuses , ils se transportèrent à Macao , et y visitèrent quelques couvens ; mais, irrités de ce que plusieurs religieux n'avoient pas voulu leur donner l'entrée de leurs maisons : ils arrêtèrent les vivres et suspendirent le commerce. Ils envoyèrent même des troupes contre Macao, et firent prendre des renseignements sur l'état de cette place ; mais ceux qui étoient chargés de ce soin , ayant rapporté qu'il seroit difficile de forcer les Portugais , parce qu'à l'abri de leurs murailles ils pourroient tuer beaucoup de monde sans aucun danger pour eux, les mandarins devinrent plus modérés dans leurs prétentions.

Au mois d'octobre , les grands de Quanton firent venir dans la ville M. de la Torre , pour l'interroger , et l'obligèrent ensuite de signer un papier dont on lui cacha le contenu.

Quelque temps après , le hanniste Pankekoua vint voir M. de la Torre , et lui apprit que l'empereur ayant su qu'il étoit lettré , lui avoit pardonné en le laissant le maître de se punir lui-même :
mais ,

mais, ajouta-t-il, cette affaire ne sera pas terminée, tant que les PP. Zay et Lomeo (Barthelemi) ne seront pas pris, et il seroit prudent de quitter la Chine. Malheureusement le P. de la Torre ne tint pas compte de cet avis ; il s'imagina que les choses en resteroient là, et résolut de ne point sortir de Quanton. Plusieurs commissaires étant ensuite arrivés de Peking, M. de la Torre fut appelé de nouveau par les mandarins, le 15 janvier 1785 ; les Chinois prirent ses papiers, et emmenèrent avec eux M. Marchini ; mais celui-ci ayant été interrogé, eut la permission de revenir, laissant dans la ville le P. de la Torre, qui partit pour Peking le 23 du même mois, accompagné de deux mandarins, l'un civil et l'autre militaire. A son arrivée dans la capitale il fut mis en prison, et y mourut de faim le 29 avril, au moment où, par les sollicitations des missionnaires de Peking, il avoit obtenu son élargissement. La persécution cessa au commencement de mai. De tous les missionnaires pris dans les provinces, quatre furent condamnés à une prison perpétuelle, et les autres envoyés en exil en Tartarie, ou reconduits à Macao.

Des chefs, parmi les Chrétiens Chinois, furent exilés, d'autres battus et condamnés à la cangue pour trois mois. Enfin, les mandarins donnèrent un édit par lequel il fut enjoint à tout Chinois de

changer de religion dans le courant de l'année , sous peine d'être puni sévèrement.

Quoique tout fût terminé dans les provinces , les mandarins de Quanton continuèrent de rechercher le nommé Zay , et se rendirent à Macao en juin 1785 , afin de le demander : ils insistèrent pour que le gouverneur Portugais vînt chez eux ; mais celui-ci s'y refusa , et ne voulut pas même permettre que M. Descouvrières , procureur des missions Françaises , s'exposât en sortant de la ville pour aller chez les mandarins. Ces derniers voyant qu'il ne leur étoit pas possible de se procurer le P. Zay , qui avoit quitté Macao au commencement de l'année , et s'étoit embarqué sur un bâtiment Anglois , écrivirent à Peking , qu'il étoit sorcier et qu'il avoit disparu. Ainsi se termina cette persécution suscitée contre les Chrétiens , et qui par suite fut très-préjudiciable aux mandarins eux-mêmes. Tous ceux de la province de Quanton , depuis cette ville jusqu'à Nan-hiong-fou , qui est à l'extrémité de la province , furent dégradés de trois degrés , et forcés de payer une amende de sept cent mille taëls [5,250,000 liv]. Les hannistes donnèrent cent vingt mille taëls [900,000 liv] ; et tous les mandarins des lieux où les missionnaires avoient été arrêtés , ou par où ils avoient passé , furent cassés. Pankekoua , pour avoir logé M. de la Torre , quoiqu'il en eût la permission des mandarins de

Quanton , fut obligé de payer cent mille taëls [750,000 liv.], et il lui fut enjoint d'être plus circonspect à l'avenir. On prétend même que cinq ou six bateliers qui avoient passé le P. Zay , sans le connoître , eurent la tête tranchée. On voit par-là que le gouvernement Chinois est extrêmement sévère : mais si , comme on le remarque , il est très-habile à profiter des occasions qui se présentent pour se procurer de l'argent , les mandarins ne le sont pas moins à se tirer d'embarras dans les affaires épineuses , et sont sur-tout peu embarrassés sur les moyens ; aussi saisirent-ils le seul qu'ils avoient de se justifier , celui d'accuser M. de la Torre , dont la mort mit fin aux poursuites du gouvernement. Cependant la manière dont la cour de Peking termina cette persécution , ne dut pas satisfaire beaucoup les mandarins , et l'on doit croire que dans la suite ils fermeront les yeux sur la croyance de certains individus. Néanmoins , quelle que soit leur conduite future , on ne peut regarder les missionnaires comme solidement établis à la Chine , car les préjugés et les mœurs s'opposent trop visiblement à l'introduction de la religion Chrétienne : d'ailleurs on doit peu compter sur les Chinois , qui sont capables de changer d'opinion d'un moment à l'autre , et toujours disposés à le faire suivant les circonstances. Il ne faut cependant pas en conclure que les missionnaires soient

absolument inutiles, et qu'il n'est pas nécessaire de les conserver : ce seroit se tromper grandement, et l'on commettrait une faute majeure en les rappelant.

Avant de porter un jugement sur le plus ou sur le moins d'utilité des missions, il est nécessaire d'examiner ce qu'on entend par missions, et en quoi elles consistent. On doit distinguer deux sortes de missions à la Chine, l'une qui n'est pas avouée du gouvernement Chinois, et qui se fait à son insçu dans les provinces; l'autre qui en est approuvée, et qui réside à Peking.

La mission de l'intérieur coûte peu de chose : on trouvera difficilement des hommes aussi vertueux et aussi désintéressés que ceux qui la composent : privés des douceurs de la vie, manquant presque de tout, exposés tous les jours à souffrir la mort, le seul desir de s'instruire et de propager la religion Chrétienne, leur fait oublier tous les maux qu'ils endurent. Je parle ici sans préjugés, je rapporte ce que j'ai vu, et je me crois obligé de dire la vérité. Le Gouvernement François en soutenant les missionnaires qui parcourent le vaste empire de la Chine, est toujours à même de se procurer des éclaircissemens utiles; soit sur la position des lieux, soit sur le commerce, soit sur mille autres objets importans. Je ne suis pas ici l'admirateur aveugle des missionnaires, mais j'en

ai connu plusieurs dont les connoissances étoient très-étendues ; leurs écrits d'ailleurs le prouvent assez , et l'on ne peut disconvenir que nous ne devions beaucoup à ces hommes laborieux et infatigables.

Je conviens que les missionnaires s'exposent en entrant furtivement à la Chine, et qu'ils courent au-devant de leur perte ; mais qu'importe à la nation que quelques individus se sacrifient pour une récompense qu'ils ne lui demandent pas , et qu'il n'est pas en son pouvoir de leur donner , tandis qu'elle en peut tirer de grands avantages. Il est donc de l'intérêt de l'État d'encourager les missionnaires de l'intérieur de la Chine , et c'est en les soutenant , en les favorisant , que le gouvernement les aura toujours à sa disposition.

Quant à la mission de Peking , les faits parlent assez en faveur de son utilité , et il faudroit être aveugle pour ne pas reconnoître combien il est important que nous en ayons une autorisée dans cette capitale. Un pareil établissement seroit acheté au poids de l'or par une nation rivale ; elle donneroit tout au monde pour pouvoir l'employer à son gré. Tant que la Chine restera fermée pour les Européens , la nation qui conservera quelques individus à Peking , doit s'estimer très-heureuse : par eux elle peut savoir , elle peut empêcher , elle peut tout entreprendre. Je parle d'après des faits

connus, mais dont les détails ne peuvent être divulgués. Il est donc, je le répète, de la dernière importance, de la saine politique, que le Gouvernement François vienne au secours des missionnaires, et qu'il protège ces hommes vraiment respectables.

Quarante mille francs peuvent suffire pour la mission de Peking, et autant pour l'entretien de celle de l'intérieur : la dépense de ces sommes modiques doit-elle arrêter un moment l'État ?

Abandonner les missions seroit un malheur : peut-être les circonstances présentes ne démontrent-elles pas assez évidemment combien elles sont nécessaires ; mais une fois qu'elles seront détruites ou abandonnées, le moment viendra où l'on sentira quelle perte on aura faite. Trop heureux s'il est possible de les rétablir alors, tandis qu'il faut présentement fort peu de chose pour les conserver.

MAHOMÉTANS.

LES missionnaires (a) supposent que les musulmans sont entrés à la Chine l'an 599 après J. C., sous les Souy ; et pour preuve, ils citent un passage Chinois, où il est dit que la première fois, au milieu des années Kay-hoang des Souy, il vint

(a) *Missionnaires, tome XIV, page 10.*

un homme du royaume de Sa-na-pa-sa-ngan-tykan-se-ke pour prêcher sa religion.

L'empereur Ven-ty ayant commencé à régner en 590, et étant mort en 604, le milieu est 597, et non 599 ; mais quand cette époque seroit encore postérieure de quelques années, elle sera toujours prématurée, car il est difficile de la faire concorder avec les différens événemens de la vie de Mahomet. Pour se tirer d'embarras, les missionnaires font naître Mahomet en 560 ; mais cette date n'est pas conforme à celle qui est rapportée par les auteurs Anglois de l'Histoire universelle, qui placent la naissance de Mahomet en 578.

On peut supposer néanmoins que le prophète est né plutôt, et ce que rapporte Abulféda le confirme. Suivant lui, Khadija avoit quarante ans lorsqu'elle épousa Mahomet ; elle vécut vingt-quatre ans avec lui, et mourut trois ans avant l'hégire. La fuite à Médine étant de 622, Khadija mourut donc en 619. En retirant de ce nombre les vingt-quatre années que Khadija vécut avec son mari, on trouve que Mahomet l'épousa en 595 : il avoit vingt-cinq ans alors ; il étoit donc né en 570. De plus, Mahomet étant mort en 632, à l'âge de soixante-deux ans, cette époque porte nécessairement sa naissance à l'année 570. Khadija ayant vécu dix ans avec Mahomet depuis qu'il se

mit à enseigner sa doctrine , et étant morte en 619, il s'ensuit qu'il ne commença à s'ériger en prophète qu'à l'âge de trente-neuf à quarante ans , c'est-à-dire en 609.

On voit que ces différentes dates ne peuvent s'accorder avec celle rapportée par les auteurs Chinois, l'année 599 ou 597 dont il est parlé dans le passage ci-dessus étant antérieure de dix à douze ans à 609 , temps auquel Mahomet commença sa prédication , et précédant même de beaucoup la première fuite de quelques Musulmans qui se sauvèrent en Éthiopie peu d'années avant l'hégire. L'événement arrivé sous Ven-ty n'a donc aucun rapport aux Musulmans ; il faut croire que les Chinois , qui défigurent étrangement les noms , ont voulu parler d'un royaume différent des pays que conquit Mahomet, et que la ressemblance des mots a trompé les missionnaires.

Les Mogols ou Yuen , qui s'emparèrent du trône en 1279 et chassèrent les Song , amenèrent un grand nombre de Musulmans. Ceux-ci furent très-nombreux jusqu'à la dynastie des Ming , qui commença à régner en 1368 , après avoir détruit les Tartares : le moyen qu'ils employoient pour se soutenir , étoit d'acheter des enfans qu'ils élevoient dans leur religion. Les temps malheureux et les famines leur en procuroient beaucoup.

Le dernier empereur Kien-long a détruit cent

mille Mahométans dans les années 1783 et 1784. Lorsque nous passâmes à Hang-tcheou-fou, nous vîmes une mosquée ; mais elle étoit abandonnée.

Les Mahométans, que les Chinois appellent Hoey, et qui habitent les pays situés à l'extrémité du Chen-sy jusqu'à Ily en Tartarie, sont partagés en trois classes distinguées par la coiffure : ceux de la première portent un bonnet rouge en forme de pain de sucre, ce qui leur a fait donner le nom de Hong-mao-Hoey-tse [*Hoey aux bonnets rouges*] ; ceux de la seconde ont un bonnet blanc, on les appelle Pe-mao-hoey-tse [*Hoey aux bonnets blancs*] ; ceux de la troisième, s'enveloppant la tête d'un long morceau de toile, on les a nommés Tchantou-hoey [*Hoey s'enveloppant la tête*].

SECTE DE JUKIAO.

EN l'an 1070 de J. C., sous les Song, plusieurs savans cherchèrent à interpréter les King. Un de ces philosophes, nommé Chao-kang-tse, distingué par son érudition, établit que le monde a commencé et qu'il aura une fin, qu'ensuite il renaîtra, se détruira et se reproduira successivement.

Ce philosophe détermina la durée du monde, et la porta à cent vingt-neuf mille six cents ans, qu'il divisa en douze périodes, chacune de dix mille huit cents années. Suivant lui, dans la première

période, le ciel s'est formé peu à peu par le mouvement que le Tay-ky imprima à la matière, pour lors immobile ; dans la seconde, la terre s'est produite de la même manière ; dans la troisième, l'homme et tous les êtres ont commencé à naître, et ainsi de suite jusqu'à la onzième période où tout se détruira, et le monde retombera dans le chaos, dont il ne sortira qu'à la fin de la douzième période.

Vers l'an 1400, l'empereur Yong-lo des Ming ordonna à plusieurs lettrés de faire un corps de doctrine d'après les principes de Chao-kang-tse. Ces savans interprétèrent les King, les livres de Confucius et de Meng-tse ; ils donnèrent le nom de Tay-ky [*grand faite*] au principe de toutes choses. On ignore la raison pour laquelle ils l'appelèrent ainsi, et d'où ils tirèrent ce nom de Tay-ky ; car ce mot n'existe dans aucun des King ni dans les livres composés par Confucius et par Meng-tse. Confucius dit seulement, en interprétant l'Y-king : « La transmutation contient le Tay-ky ; il produit le parfait et l'imparfait ; ces deux » qualités produisent quatre images, qui, à leur » tour, produisent huit figures. » D'après ce passage, ces nouveaux philosophes prétendirent que le Tay-ky est séparé des imperfections de la nature ; que c'est un être existant, et qui est une même chose avec le parfait et l'imparfait, et avec le ciel, la terre et les cinq élémens, qui sont : le métal, le bois,

l'eau, le feu et la terre. Le Tay-ky, suivant eux, est fixe; mais lorsqu'il se meut, il produit l'Yang, matière subtile et agissante, le ciel, le feu, le jour, le parfait, le mâle; et lorsqu'il se repose, il produit l'Yn, matière grossière et sans mouvement, la terre, la lune, l'obscurité, l'imparfait, la femelle. Du mélange de l'Yang et de l'Yn sortent huit élémens, qui, par leur union, font la nature particulière et la différence de tous les corps: de là naissent les vicissitudes de l'univers, la fécondité ou la stérilité de la terre.

Le Tay-ky a le pouvoir de tout produire, de tout conserver et de tout gouverner; il est l'essence de toutes choses. Ces philosophes lui donnent aussi le nom de Ly: c'est, disent-ils, ce qui, joint à la matière, compose tous les corps naturels.

Enfin les partisans du Tay-ky ont fini par devenir athées, en excluant toute cause surnaturelle et en n'admettant qu'une vertu inanimée unie à la matière. A l'égard de la morale, ils ont adopté des principes plus raisonnables. Ils veulent que le sage se propose le bien public pour but de ses actions, et qu'il étouffe ses passions pour ne suivre que la raison. Ces philosophes établissent en outre les devoirs réciproques entre le prince et les sujets, entre les pères et les enfans; enfin, entre le mari et la femme.

De toutes ces explications peu satisfaisantes du Tay-ky, il est résulté que la plupart des Chinois n'ayant pas d'opinion décidée, les uns sont tombés dans l'athéisme, les autres ont reconnu un être primitif, mais sans trop savoir ce qu'il étoit ; et ce qui prouve combien l'homme s'égare et se perd lorsqu'il veut trop raisonner, c'est que tous ont mêlé à leurs différens sentimens les nombreuses superstitions des autres sectes.

De toutes les religions établies à la Chine, aucune n'est dominante : elles sont toutes subordonnées au gouvernement, qui, même dans certaines circonstances, a diminué le nombre des prêtres et détruit une partie des temples.

L'empereur à la Chine est le chef suprême. Tous les individus qui composent l'empire sont égaux devant lui. Les bonzes ou les prêtres ne jouissent d'aucun privilège particulier, et sont soumis, comme tous les autres citoyens, à la volonté du souverain.

CULTES.

LES premiers hommes, nécessairement frappés d'étonnement et d'admiration à la vue des merveilles de la nature, ne durent pas rester long-temps sans soupçonner l'existence d'un Être suprême et créateur de l'univers. Pénétrés de cette idée sublime, ils adorèrent dans le principe la Divinité ; mais bientôt

s'éloignant de ce culte pur et sans mélange , ils tournèrent leurs hommages vers des choses qui étoient plus à leur portée , et frappoient davantage leurs sens.

A mesure que la population s'accrut , les vertus disparurent et firent place à des crimes jusqu'alors inconnus. Les méchants se multiplièrent , et parmi eux se montrèrent de grands scélérats, dont la destruction fut un bonheur pour les peuples. Il étoit juste que ceux qui avoient purgé la terre de semblables fléaux , obtinssent l'estime et l'admiration de leurs concitoyens ; mais l'importance et le mérite de leurs actions , échauffant l'imagination , on finit par les adorer , et de là naquit le culte des héros et des demi-dieux.

Délivrés des maux qui les avoient tourmentés ; mais pressés par d'autres auxquels il étoit impossible de remédier , les hommes s'imaginèrent bientôt qu'il devoit exister des êtres supérieurs aux mortels , mais inférieurs à la Divinité , et qui présidoient sous elle aux saisons , aux élémens , aux maladies et aux accidens qui affligent l'humanité. Ce furent ces idées qui les portèrent à admettre un nombre infini de dieux subalternes , classés en bons et mauvais génies , culte répandu chez tous les peuples , et dans lequel ils ont plutôt recours aux mauvais , qu'à l'Être suprême , parce qu'il semble plus naturel de prier celui dont on

redoute quelque mal, que de s'adresser à l'Être infiniment bon, qui ne peut faire que du bien.

Les Chinois durent donc suivre cette marche générale de l'esprit humain; aussi les voyons-nous d'abord adorer l'Être suprême sous les noms de Chang-ty, de Hoang-tien et de Tien (a), et lui offrir des sacrifices sur les hauteurs et dans des temples. Au Chang-ty on joignit par la suite les esprits tutélaires, qu'on nomma Chin ou Kouey-chin, auxquels on rendit un culte; tel est la doctrine dont il est parlé dans les King. La morale se réduisoit alors aux deux vertus appelées Gin et Y: la première exprimoit la piété envers Dieu et les parens, ou la bonté envers les hommes; et la seconde signifioit l'équité et la justice.

(a) Chang-ty veut dire *souverain Seigneur*; Hoang-tien, *souverain Ciel*; Tien, *Ciel*: ces mots, suivant les King, expriment la Divinité. Le mot Tien, *Ciel*, est pris indifféremment pour l'Être suprême et pour le Ciel visible: dans le cas où il est parlé du Maître de l'univers, le mot Tien a la même acception que dans cette phrase, *que le Ciel vous conserve!*

Sur le frontispice d'une des salles du temple du Ciel, à Peking, on lit ces deux mots Chinois et Tartare, Kien, Apkaï-han: le mot Kien veut simplement dire en chinois, *le Ciel*; mais il est clairement expliqué par le mot Tartare, Apkaï-han ou Han-arka-i, *le Maître du Ciel*, les Tartares formant le génitif (1) en ajoutant *ni* aux mots terminés par une consonne, et *i* à ceux qui finissent par une voyelle. Il n'y a donc plus de doute sur la signification des mots Kien et Tien, qui sont les mêmes, et qui veulent dire *le Ciel*.

(1) *Gramm. Tart.*, par M. Langlès.

La dynastie de Hia qui commença à régner 2205 ans avant J. C., éleva un temple au Chang-ty, sous le nom de Che-chy [*maison des générations et des siècles*]. Les Chang, qui lui succédèrent 1766 ans avant J. C., rebâtirent ce temple et l'appelèrent Tchou-ou [*maison renouvelée*]. Les Tcheou, qui les suivirent 1122 ans avant J. C., firent élever un autre temple, et le nommèrent Ming - tang [*le temple de la lumière*]. Dans la suite, les autres dynasties voulurent faire plus que celles qui les avoient précédées; elles imaginèrent de séparer en deux le mot Ming (*a*), composé des caractères Ge [*soleil*], et Yue [*lune*], et bâtirent un temple au soleil et un autre à la lune : c'est de ce partage et de cette dénomination que sont sorties ensuite une foule de superstitions. Les hommes une fois entraînés vers l'erreur, loin de l'éviter, l'embrassent et la saisissent aveuglément : tout fut personnifié ; le vent, la pluie, le tonnerre et les maladies, devinrent des divinités ; les guerriers, les empereurs et les hommes célèbres, furent des demi-dieux.

Les Chinois oublièrent bientôt le culte du Chang-ty, et négligèrent la doctrine des King : en vain Confucius, par ses sages préceptes, chercha à la rétablir ; les troubles survenus après lui

(a) Voyez, dans la table des empereurs, le caractère Ming, de Ming-ty, 58 ans avant J. C.

replongèrent les peuples dans l'ignorance. Chyhoang-ty en soumettant l'empire, 246 ans avant J. C. , rétablit la paix ; mais ce prince , trop attaché à la secte des Lao-tse , fit brûler les livres et persécuta les savans : sous les Han on se mit à la recherche des King échappés à l'incendie ; on s'appliqua à l'étude , à la philosophie et à la morale. Ces occupations convenoient à des philosophes ; mais les hommes dépourvus de lumières , généralement mécontents de leur sort , et cherchant sans cesse les moyens de l'améliorer , abandonnèrent un culte trop abstrait , pour embrasser une religion qui leur offroit autant de dieux qu'ils pouvoient former de vœux. Aussi les Chinois s'attachèrent-ils avidement à la secte de Fo , apportée de l'Inde l'an 65 de J. C. : ils adorèrent les génies , les Poussa ; ils crurent à la transmigration des ames , aux peines , aux récompenses futures ; et si les lettrés , presque tous incrédules , néanmoins superstitieux , étudièrent la doctrine des King , ils se rendirent en même temps aux temples pour y prier les idoles.

Les grands crurent dans un Être suprême ; mais emportés par le torrent de l'opinion générale , ils ne purent se défendre de la superstition universellement répandue. Les empereurs , regardés comme des êtres supérieurs , se réservèrent le droit d'adorer le Tien , mais ils sacrifièrent également à

à l'esprit de la terre , au soleil , à la lune , et s'attachèrent plus ou moins aux idées des Tao-tse , et des bonzes de Fo. Les Tartares qui sont sur le trône , protègent ces derniers et reconnoissent le grand Lama ; cependant ils font les sacrifices établis et pratiqués par leurs prédécesseurs , et se rendent dans les temples aux temps marqués par le tribunal des rites.

Il n'existe dans tout l'empire qu'un temple consacré au Tien , et l'empereur a seul le droit d'y faire des sacrifices , et d'adresser ses prières à la tablette du Hoang - tien - chang - ty [*auguste ciel , suprême empereur*].

Le temple du soleil , ou Ge-tan , est en dehors de la ville Tartare , du côté de l'est ; l'empereur y envoie tous les ans , à l'équinoxe du printemps , un prince faire les cérémonies en l'honneur du soleil.

Le temple de la lune , ou Yue-tan , est situé à l'ouest en dehors de la ville Tartare ; l'empereur envoie de même une personne , à l'équinoxe d'automne , pour faire les cérémonies en l'honneur de la lune.

Lorsque l'empereur fait des sacrifices dans le Tien-tan , et dans le Ty-tan ; il s'y prépare par un jeûne de trois jours ; à cette époque tous les tribunaux sont fermés , et il est défendu de manger de la viande et du poisson.

Le Tien-tan [*éminence du ciel*] , est dans la ville

Chinoise de Peking ; l'empereur y fait un sacrifice au solstice d'hiver , consistant en bœufs , porcs , chèvres et moutons.

Le Ty-tan [*éminence de la terre*] , est couvert en tuiles vertes , et situé aussi dans la ville Chinoise ; l'empereur y sacrifie à la terre , au solstice d'été.

Le peuple , les lettrés , les mandarins et l'empereur , ayant des cultes séparés et cependant mêlés de différentes cérémonies appartenant à d'autres croyances , il n'est pas étonnant que , dans une aussi grande confusion , l'esprit général de la nation se soit tourné vers la superstition , et n'ait adopté tout ce qui pouvoit lui sembler ou utile ou consolant : aussi les Chinois comptent-ils un grand nombre de dieux et de génies tutélaires (n.º 86, 87, 88, 89) des villes , des maisons , de la campagne , des vents , de la terre et des eaux. Ils ont tous un petit autel chez eux , et des idoles devant lesquelles ils se prosternent et brûlent des papiers dorés , à la nouvelle et à la pleine lune. Ils placent sur leur porte le nom ou la figure d'un génie appelé Men-chin , espèce de dieu conservateur ou de dieu pénate qui tient d'une main une massue , et de l'autre une clef.

Le peuple adore le soleil et la lune ; il allume en leur honneur des lanternes aux nouvelles et pleines lunes , et dans les éclipses il s'imagine que ces deux astres sont en danger d'être dévorés par un dragon ; cette opinion est générale. Dans ces

circonstances, mandarins, lettrés, simples citoyens, tous s'assemblent pour prier, tous battent sur les tambours de cuivre, et cet épouvantable bruit ne cesse qu'avec la fin de l'éclipse.

Le dragon est en grande vénération chez les Chinois; ils l'appellent *l'esprit de l'air et des montagnes*; ils le représentent couvert d'un bouclier fait d'écaillés de tortue, soutenant l'univers et veillant à sa conservation. Le dragon est l'emblème de l'empereur, lui seul a le droit d'en porter un à cinq griffes brodé sur ses habits.

De temps immémorial on a été dans l'usage de pratiquer des jeûnes publics à la Chine : dans les grandes sécheresses, les paysans font des processions; les mandarins vont dans les temples pour intercéder les dieux, et il est défendu de tuer des porcs et de manger de la viande jusqu'à ce que le ciel ait accordé de la pluie. On sacrifioit autrefois des bœufs, des agneaux et des cochons; mais les troupeaux étant rares, cet usage n'existe plus actuellement. Du moins, pendant tout le temps que j'ai demeuré à Quanton, je n'ai vu présenter dans les temples, que des fruits ou des volailles cuites, ayant la partie inférieure du bec enlevée, ou des cochons rôtis en entier et seulement ouverts par la moitié. Une seule circonstance m'a cependant fait voir, à Yu-chan-hien, que les Chinois font des sacrifices sanglans. Dans les offrandes ou

dans les sacrifices qu'on fait aux dieux, le peuple ne laisse, soit pour les idoles, soit pour les bonzes, aucune portion des fruits ou des animaux offerts; il remporte tout après les prières achevées, et se contente de donner quelques monnoies aux prêtres de la pagode.

SORTS.

LA Chine est remplie de charlatans et de devins qui se mêlent de dire la bonne aventure. Aveugles pour la plupart et jouant d'un instrument, ils vont de place en place, en promettant toujours des richesses et de la fortune à ceux qui les consultent, ou en les engageant à visiter les temples et à consulter les sorts. Les anciens Chinois faisoient un grand usage des sorts. Confucius s'exprime ainsi dans le Tchong-yong : « Un sage doit connoître » d'avance les événemens futurs. Lorsqu'une nouvelle dynastie est sur le point de s'établir, il arrive » des présages heureux ; et lorsque l'ancienne va » finir, il en survient de malheureux : on connoît » ces événemens par les sorts. Lorsque le malheur » et le bonheur doivent venir, l'homme probe et le » méchant peuvent les prévoir ; mais le vrai sage » est comme *un génie.* »

Il y a deux manières de consulter les sorts : la première consiste à secouer un tube de bambou rempli de petites baguettes plates, longues de sept

à huit pouces , à en retirer une au hasard et à la porter ensuite au bonze , pour avoir l'explication des caractères qui sont marqués dessus : dans la seconde manière , on prend deux morceaux de bois longs d'environ six à sept pouces , et taillés comme une fève partagée dans sa longueur ; on les jette en l'air , et l'on réitère l'opération jusqu'à ce qu'ils retombent dans le sens que l'on desire. Telle est la foiblesse des mortels ; ils craignent , après de mûres réflexions , d'entreprendre une affaire , et ils l'entreprennent aveuglément et au hasard , après avoir consulté le hasard lui-même.

Avant de bâtir une maison on consulte les sorts ; mais on cherche sur-tout une bonne exposition ; car les Chinois redoutent infiniment ce qu'ils appellent Fong-chouy [*le vent et l'eau*] , c'est-à-dire , une influence bonne ou mauvaise. De ce Fong-chouy dépendent le bonheur et le malheur de la vie. Les Chinois sont constamment occupés à se le rendre favorable , ou à le détourner , s'ils croient qu'il leur soit contraire.

On évite les influences malignes , ainsi que je l'ai dit précédemment , en ne plaçant pas les portes d'une maison en face les unes des autres , et , lorsqu'on ne peut faire autrement , on dresse vis-à-vis des espèces de paravents en bois pour arrêter le mauvais génie. Le moyen le plus sûr , est de construire une porte ronde , qui est celle du bonheur ,

et il est rare de ne pas en trouver une dans chaque maison Chinoise. D'autres portes, faites en éventail, ou en fleur, ou en feuille, ont aussi leur avantage : le mauvais génie se trouve embarrassé dans ces portes, et n'ose les franchir. En général, les Chinois tiennent beaucoup aux portes ou au génie qui y préside. Si le peuple seul croyoit à de pareilles extravagances, cela ne seroit pas extraordinaire ; mais les gens riches et instruits en sont également imbus. Il y a quelques années que les Danois voulurent ouvrir dans leur maison une fenêtre donnant sur le quai et sur la maison de l'un des premiers marchands Chinois de Quanton : aussitôt que celui-ci eut appris l'intention des Danois, il les supplia de renoncer à ce projet, dans la crainte où il étoit, disoit-il, que les tigres peints sur les embrasures de la forteresse ne vinsent à voir chez lui. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que de chez le marchand on voit la forteresse en face ; mais apparemment qu'il se persuada qu'il étoit plus dangereux pour lui d'être aperçu de côté par les tigres. On évite aussi avec soin le Fong-chouy dans les enterremens, et l'on consulte les devins pour découvrir un emplacement favorable pour les tombeaux.

Les Chinois croient aux jours heureux et malheureux. Le gouvernement publie tous les ans un almanach, dans lequel les momens favorables sont

indiqués. L'heure de minuit, suivant les idées Chinoises, est heureuse, parce que c'est l'heure à laquelle le monde fut créé.

Comme les Chinois imploront les génies dans toutes les circonstances de la vie, il n'est pas surprenant qu'ils les invoquent pour en obtenir la conservation de leurs enfans. Lorsqu'ils craignent de les perdre, ils les consacrent à quelque dieu, et, pour cela, ils leur percent une oreille et y suspendent une petite plaque de cuivre, d'argent ou d'or, avec le nom du génie; d'autres fois ils attachent les cheveux de l'enfant des deux côtés de la tête et forment deux petites touffes : dans ces deux cas, les enfans sont voués à une divinité; elle en prend soin, et détourne d'eux les accidens et les malheurs.

Il résulte de ce que je viens de rapporter, que les Chinois sont très-adonnés à la superstition, et que personne, jusqu'à l'empereur lui-même, n'en est exempt, puisque, ainsi qu'on l'a vu dans mon voyage, Kien-long ne sortit pas de son palais le 4 février, dans la crainte d'une éclipse et des événemens qui pouvoient arriver dans une circonstance aussi funeste. Mais, si les rêveries des sectes de Lao-tse et de Fo ont rendu les Chinois superstitieux, elles leur ont donné du moins l'idée d'une vie future, et leur ont persuadé que l'âme étant immortelle, seroit punie ou récompensée suivant ses mauvaises ou ses bonnes actions; idée salutaire

et qui prouve que celui qui , en s'accommodant aux foiblesses des hommes , a inventé des dieux vengeurs des crimes , et des génies protecteurs et rémunérateurs de la vertu , est plus louable , sans doute , que celui qui , voulant dépouiller l'homme de ses préjugés , ne lui montre que le néant pour terme de toutes ses actions.

PAGODES.

D'APRÈS le caractère superstitieux de la nation , on doit s'attendre à trouver à la Chine un grand nombre de temples et de chapelles. Il y a plusieurs pagodes à Quanton ; celle dite de la Cochinchine et bâtie dans la partie occidentale de la ville , est remarquable ; mais celle qui est érigée à Honan , vis-à-vis de Quanton , et qui se nomme Hay-tchang-tse , l'est encore davantage.

Dans cette pagode , après avoir dépassé les deux portes d'entrée , on trouve une cour qui conduit à deux vestibules , dont l'un renferme quatre figures de pierre assises. La cour qui suit a quatre pavillons à deux étages , qui contiennent des idoles. Au pourtour de cette cour règne une galerie avec des colonnes , qui sert de communication aux cellules des bonzes. Ces cellules sont petites et ne reçoivent le jour que par la porte. Les chefs des prêtres ont aux quatre angles de la cour leurs logemens , qui sont à double étage. Au milieu des

galeries, le réfectoire et les cuisines sont d'un côté, et l'infirmerie de l'autre. On voit des cerfs dans la seconde enceinte, et un peu plus loin, sur le côté, quelques gros cochons fort gras et très-vieux : ces animaux ont été voués à la divinité pendant la maladie de quelque bonze ; ils sont libres, et on les laisse mourir de vieillesse.

On distingue deux sortes de Miao ou pagodes des Tao-tse et des bonzes de Fo, savoir, les Miao Kouan et les Miao ordinaires. Les premiers qui sont, en général, les plus considérables, ont des biens-fonds, des maisons et des terres. Les pagodes ordinaires ont été fondées par des bonzes ou des particuliers, et par conséquent sont plus ou moins riches. Il y a peu de palais appartenant à l'empereur, qui n'aient une pagode dans leur voisinage. Les temples sont presque tous bien entretenus, les bâtimens en sont simples, les cours sont plantées d'arbres, et rien ne ressemble plus à nos couvens d'Europe. Les pagodes de Peking sont en bon état ; elles paroissent encore mieux soignées que celles des provinces.

Les temples sont toujours ouverts. On trouve à l'entrée, dans une salle ou dans un des pavillons, un gros tambour et une grosse cloche de métal, sur laquelle on frappe avec un marteau de bois. Dans la pièce où réside le principal dieu, les Chinois ont toujours soin de mettre une table

couverte de bouquets et de vases pour les parfums. Ils suspendent aussi devant la divinité une chandelle odorante faite en spirale : ces chandelles , composées de bois de sandal , d'odeurs et de gomme , durent fort long-temps et brûlent continuellement ; mais si elles viennent à s'éteindre , on se contente de les rallumer ; car les Chinois n'ont pas sur cet objet la même superstition que les Romains avoient sur le feu sacré.

On trouve aussi en avant des pagodes , de grands vases en fonte , qui servent à brûler les offrandes ou papiers dorés : ces vases varient peu pour la forme (n.º 72). Outre des temples , on rencontre beaucoup de chapelles dans la campagne et à l'entrée des villages ; elles sont érigées en l'honneur des génies de la terre , des eaux et des montagnes : mais souvent , au lieu de chapelle , les Chinois se contentent de placer une pierre debout , sur laquelle ils gravent le nom de l'esprit tutélaire. Cette pierre est presque toujours au pied d'un arbre ou d'une touffe de bamboux : quelques chandelles d'odeur , et deux ou trois fleurs de papier en font tout l'ornement.

Dans tous les lieux où il y a quelque danger à courir , les Chinois ont soin de bâtir de petites pagodes , où les voyageurs et les bateliers vont implorer les génies. Lorsque quelque circonstance les empêche de visiter la pagode , ils ne

manquent pas, en passant, de brûler des papiers et de battre sur leurs bassins de cuivre; mais d'autres fois ils gardent un profond silence, et ressemblent assez à des gens qui craignent de réveiller une personne endormie. C'est sur-tout dans le Kiang-nan que nous avons remarqué un plus grand nombre de temples. Bâties dans les plus agréables positions et dans des sites charmans, les pagodes de cette province jouissent, en général, d'une vue superbe. Mais si les pagodes du Kiang-nan et du Tchékiang sont bien entretenues, celles du Petchely sont dans un état déplorable: loin d'être conservées, quoique dans le voisinage de la cour, elles sont au contraire abandonnées; la plupart découvertes, et laissent les dieux exposés aux injures de l'air; les cloches sont jetées sur le terrain, et le bonze, forcé de fuir un asyle qui tombe en ruines, erre à l'aventure et demande l'aumône.

Dans le Kiang-sy, les temples sont généralement en bon état, ainsi que dans le Quang-tong. La pagode la plus extraordinaire que nous ayons vue dans cette dernière province, est celle qui est construite auprès de la ville de Jin-te-hien (n.º 80).

Les temples de la Chine renferment un grand nombre de figures; on en trouve toujours à l'entrée qui représentent des génies; elles sont fort

grandes , et quelquefois d'une taille gigantesque : celles que nous vîmes à la pagode du lac Sy-hou , avoient de vingt-cinq à trente pieds de haut. Ces génies ont différentes attributions , qui sont désignées par les choses qu'ils tiennent à la main : un sabre annonce le dieu de la guerre ; une guitare , celui de la musique (n.º 89) ; une boule signifie l'esprit du ciel. Les dieux de l'intérieur sont ordinairement d'une proportion moyenne et plus raisonnable ; les uns sont couchés nonchalamment , les autres sont assis sur des fleurs et les jambes croisées ; mais ils sont tous gros et replets : cela doit être , car les Chinois faisant grand cas de l'embonpoint , on croira sans peine qu'ils se sont bien gardés de représenter leurs dieux maigres et chétifs.

Le nombre des dieux et des génies étant très-considérable , il seroit très-difficile de les dépeindre tous. La seule pagode du lac Sy-hou en contient cinq cents. Plusieurs des dieux qu'on voit dans les temples , sont représentés suivant la manière indienne , c'est-à-dire avec plusieurs bras : nous vîmes à Yang-tcheou-fou une déesse qui en avoit trente.

La déesse de toutes choses , appelée Teou-mou , a huit bras ; elle est assise dans un char traîné par sept cochons noirs.

La déesse de la reproduction et de la fécondité de la nature a seize bras ; elle repose sur une fleur

de nénuphar. Les Chinois racontent à son sujet la fable suivante : « Trois nymphes du ciel s'étant » baignées dans une rivière, une d'elles mangea » des fleurs de nénuphar et devint enceinte ; elle » resta sur la terre, et mit au monde un fils qu'elle » éleva jusqu'à ce qu'il fut grand ; elle lui dit alors » de rester dans une île écartée, et d'attendre qu'un » homme vînt le chercher ; après quoi la nymphe » s'envola vers le ciel. Celui que la déesse avoit » annoncé, parut à l'époque marquée, et emmena » le jeune homme, qui devint dans la suite un » personnage célèbre, et donna des lois à tout » l'empire. » Les Chinois entendent par les seize bras les seize siècles pendant lesquels la Chine a vécu sous la protection de la déesse.

Le dieu Fo est assis sur une fleur de nénuphar (*n.º 85*). La déesse des éclairs est debout, ayant deux cercles de feu dans les mains, et un poignard à la ceinture. Le dieu du feu marche sur des roues enflammées, et tient une lance et un cercle (*n.º 87*).

Le lord Macartney a peint un dieu dans un cercle composé de tambours, et l'a appelé le Jupiter Chinois. Le mot Jupiter est mal employé, car nous entendons par-là le maître du ciel, au lieu que la figure dépeinte par l'auteur Anglois, est celle d'un génie subalterne, nommé Louy-kong, qui préside au tonnerre (*n.º 86*).

Les dieux Chinois sont quelquefois seuls , et d'autres fois entourés de plusieurs génies inférieurs ; ils ont plus ou moins de réputation , suivant les grâces ou les faveurs qu'ils sont censés avoir accordées. Plusieurs de ces dieux ont des cornes au front , ou portent des têtes d'animaux ; il y en a qui ont trois yeux , mais ils sont rares : enfin , les Chinois ont des dieux de toutes les façons ; ils ne sont pas d'ailleurs embarrassés pour la représentation de leurs génies , car ils se contentent souvent de mettre sur une pierre ou sur un morceau de papier le nom du dieu qu'ils veulent implorer. Un Chinois craint-il qu'en soulevant une grosse pierre il ne lui arrive un accident , il en prend une petite , l'entoure de quelques chandelles , et brûle des papiers dorés ; cette cérémonie achevée , il se met à l'ouvrage et ne redoute plus rien : c'est ainsi que les préjugés conduisent la plupart des hommes.

BONZES.

ON estime que le nombre des bonzes existant dans l'empire , peut s'élever à un million. Les missionnaires ne sont pas d'accord sur la quantité de ceux qui demeurent à Peking , ou dans les environs : le P. Trigaud en met quinze mille , le P. du Halde deux mille , et les autres missionnaires six mille. N'ayant pas de notions exactes à

ce sujet, je ne prononcerai pas entre ces auteurs.

On compte deux cents bonzes dans la pagode de Honan, vis-à-vis de Quanton : il y en avoit trois cents dans celle que nous visitâmes auprès du lac Sy-hou, et cinquante dans une autre maison qui n'est pas fort éloignée de Hang-tcheou-fou.

Les bonzes se rendent au temple le matin, le soir, et deux heures avant le jour. Le chef des prêtres est placé en avant pendant l'office, et accompagné de deux autres prêtres. Il frappe de temps en temps sur un instrument de bois creux, fait en forme de poisson, et posé sur un coussin ; les bonzes sont debout et se prosternent par intervalles ; ils chantent et répètent très-souvent le mot *omitofô* ; ils sont fort recueillis, et ne détournent point la tête.

On distingue deux sortes de bonzes, les uns appelés Tao-tse, ou sectaires de Lao-kiun ; et les autres nommés Ho-chang, ou bonzes de Fo. Les premiers vivent en communauté, ou seuls, ou mariés ; ils ne se rasent point, et relèvent, sur la tête, leurs cheveux quelquefois enveloppés d'une toile, d'autres fois ramassés sous une espèce d'é-cuelle jaunâtre et polie ; ils portent une grande robe sans collet avec des manches larges.

Les bonzes de Fo ne se marient pas ; ils ont la tête rasée, et portent, ainsi que les Tao-tse, une robe noire ou grise ; dans les cérémonies ils

ajoutent une écharpe et un bonnet rouges ; ils ne mangent ni viande , ni poisson , ni ail , ni oignon ; ne boivent pas de vin , et mènent enfin une vie très-frugale ; néanmoins , ils sont assez ordinairement gros et gras. Les bonzes ont des supérieurs , et leur noviciat est fort rude.

Les Tao-tse sacrifient aux démons , un cochon , un poisson et une poule ; ils exercent , ainsi que les Ho-chang , le métier de dévins , vont comme eux dans les cérémonies , assistent aux enterrements pour chasser les mauvais génies , se mêlent de guérir les malades , et bénissent les jonques au moment où elles mettent en mer ; ils parcourent les rues , ainsi que dans l'Inde , en se frappant , pour expier les péchés des hommes , et font des quêtes : enfin , il n'est sorte de moyens qu'ils n'emploient pour tromper les trop crédules Chinois.

Kao-tsou des Tang , à la mort de son père Tay-tsong , en 649 de J. C. , ayant assigné un lieu particulier aux femmes de l'empereur défunt , appela ce palais , Ngan-y-fang [*séjour de la tranquillité*]. C'est à cette circonstance que les bonzesses doivent leur origine : ces femmes vivent en communauté , sont habillées comme les bonzes , ont la tête rasée et entourée d'une toile. Les bonzesses sortent et peuvent se marier ; mais elles en doivent prévenir auparavant leur supérieure : si elles deviennent enceintes étant encore dans la retraite , elles

elles sont punies. Ces femmes s'appellent Che-ly, et ordinairement Ny-kou.

Quoique les Chinois emploient les bonzes dans un grand nombre de circonstances, ils les méprisent ainsi que tous ceux qui embrassent cet état dans un âge avancé, et qui ne sont ordinairement que de la dernière classe du peuple; c'est ce qui fait que les bonzes achètent de jeunes enfans pour les élever dans leur doctrine, et pour la perpétuer. Un principe établi à la Chine, est que tout homme doit son travail à la patrie : or, les bonzes renonçant à tout, pour se livrer à la contemplation, ou plutôt à la fainéantise, il n'est pas étonnant que le peuple n'ait aucune considération pour des gens qui manquent au devoir le plus sacré. C'est aussi pour écarter cette mauvaise opinion, et s'attirer le respect et la confiance, que les bonzes saisissent toutes les occasions pour acquérir des richesses et de la considération. Consultés dans les funérailles sur la place convenable pour enterrer un mort, ils s'entendent avec le propriétaire du terrain, et partagent avec lui le prix de la vente : faut-il s'attirer la protection de l'empereur, ils le mettent au nombre des dieux : veulent-ils faire venir le peuple dans les temples, et en recevoir d'abondantes aumônes, ils annoncent des prodiges et des choses extraordinaires; ils disent qu'il faut faire des offrandes ou bâtir des temples, sans quoi

on est privé de leurs prières , et les ames des défunts passent successivement dans le corps de différentes bêtes , en expiation des fautes qu'elles ont commises. Le peuple y croit plus ou moins , mais il fréquente les pagodes , et donne de l'argent ; les bonzes s'enrichissent , et c'est tout ce qu'ils demandent.

FÊTES.

LES Chinois ne connoissent point de jour de repos , ils travaillent sans cesse. L'usage , en Asie , veut que les hommes s'occupent sans relâche , mais ils ne le font pas avec la même activité et la même force que les Européens. Ce travail continuel demandoit quelque repos ; il a donc fallu trouver un moyen de délasserment qui attirât l'attention du peuple , et suspendît ses travaux ; c'est dans cette vue que les fêtes ont été instituées.

Une des principales , chez les Chinois , est celle de la nouvelle année ; et comme à cette époque ils dépensent beaucoup d'argent , ils saisissent toutes les occasions de s'en procurer , ou se présentent chez leurs débiteurs , pour recouvrer celui qu'ils ont prêté.

Toutes les affaires cessent pendant les trois premiers jours de la nouvelle année ; on passe ce temps en visites , on se fait des présens , on s'habille de son mieux ; enfin , il n'est personne qui n'achète au moins des souliers neufs.

Le premier jour de l'an , les Chinois commencent dès minuit à tirer des pétards : il s'en consomme un nombre si prodigieux, que j'ai vu des rues tellement jonchées de morceaux de pétards déchirés, qu'il étoit impossible d'apercevoir le pavé. Ce jour est employé à visiter les parens, les amis; et lorsqu'on en rencontre quelques-uns, ou des personnes de connoissance, on les salue profondément en les félicitant à plusieurs reprises. Pendant ces premiers jours, toutes les portes sont fermées; on colle à l'entour des papiers rouges, et l'on en suspend d'autres découpés ou chargés des nombres 1, 2, 5. Les mariniers mettent également des papiers rouges à la poupe et à la proue des bateaux, pour attirer le bonheur. On allume aussi à cette époque des lanternes; mais ce n'est qu'au 15.^e de la lune qu'on célèbre la fameuse fête des lanternes: elle commence quelquefois le 13 au soir, et finit le 16 et même le 17 à la nuit. A cette époque, plusieurs quartiers forment entre eux une association pour illuminer certains endroits: on suspend une quantité considérable de lanternes aux portes des maisons et dans le milieu de la rue; mais, dans ce dernier cas, on tend des bannes pour les mettre à l'abri de la pluie, car plusieurs de ces lanternes coûtent fort cher.

Chez les mandarins et les gens riches, ces jours sont employés en festins; on joue la comédie, on

tire des feux d'artifice. Ces feux, qui diffèrent entièrement des nôtres, sont renfermés dans des espèces de tambours, d'où il se détache peu-à-peu des lanternes, des vases de fleurs qui se déploient en tombant, et paroissent illuminés; quelquefois ce sont de petits bateaux armés de pétards et qui se canonent entre eux; d'autrefois ce sont des espèces de treilles chargées de feuilles et de raisins: ces feux d'artifice sont très-agréables, mais ils n'ont rien d'imposant.

Les Chinois ne peuvent expliquer l'origine de la fête des lanternes, et ils en rapportent différentes causes. La première est la mort de la fille d'un mandarin: cette jeune personne, disent-ils, étant tombée dans l'eau et s'étant noyée, son père et le peuple, qui regrettoient beaucoup sa perte, la cherchèrent inutilement pendant long-temps avec des lanternes.

La seconde, c'est qu'un empereur s'ennuyant jadis d'être distrait dans ses plaisirs, par l'alternative continuelle du jour et de la nuit, ordonna, d'après le conseil d'une de ses femmes, de construire un palais entièrement inaccessible aux rayons du soleil, en fit éclairer l'intérieur par une grande quantité de lumières, et s'y tint ensuite renfermé. On ajoute que le peuple s'étant révolté, l'empereur fut chassé, et le palais détruit; et que, pour conserver la mémoire de cet événement, on

alluma tous les ans des lanternes à la même époque.

D'autres auteurs, sans donner une origine extraordinaire à cette fête, rapportent simplement que sous l'empereur Jouy - tsong des Tang, 712 ans après J. C., ce prince permit d'allumer un grand nombre de lanternes durant la nuit du 15 de la première lune. Dans la suite, l'empereur In - ty, en 950 de J. C., fit durer cette fête jusqu'au 18; mais après ce prince elle fut réduite à trois jours, et cessa le 17.

Les Chinois célèbrent au printemps une fête en l'honneur de l'agriculture; ils promènent alors une vache faite de terre-, accompagnée de plusieurs enfans habillés en laboureurs, et portés sur des tables; ce cortège est suivi et entouré de musiciens.

Ils en ont aussi une autre dans l'automne (*n.º 6*), pendant laquelle ils portent des lanternes, des transparens et d'énormes poissons de papier. Quatre hommes soutiennent une table garnie de fruits, sur laquelle une jeune fille se tient debout sur une branche d'arbre, ayant à côté d'elle une autre petite fille, et en avant un jeune enfant habillé en vieillard. La marche est ouverte par des musiciens et par des gens qui tirent des pétards toutes les fois qu'on s'arrête. Les habitans devant lesquels passe cette espèce de procession, dressent des tables garnies de fruits, de bétel et de tabac, et en offrent à tous ceux qui composent le cortège.

Une fête très-agréable est celle que l'on fait au cinquième jour de la cinquième lune. Un mandarin, dit-on, recommandable par ses qualités et fort aimé, s'étant noyé jadis, les habitans montèrent dans des bateaux et le cherchèrent pendant long-temps : c'est à cet événement qu'on rapporte l'origine de cette fête, appelée Ta-long-tchouen (n.º 23).

On se sert dans cette occasion de bateaux longs et étroits, qui sont peints, ornés de figures de dragons et de banderoles, et contiennent jusqu'à soixante rameurs et plus. Ceux-ci manœuvrent au son d'un tambour et d'un bassin de cuivre, sur lesquels on frappe avec plus ou moins de précipitation, selon qu'il est nécessaire d'accélérer ou de ralentir la marche, car souvent ils se défont entre eux. Dans ces circonstances, ils vont avec une grande rapidité, cherchent à se dépasser, et se heurtent, s'abordent ou chavirent même; de sorte que plus d'une fois on en a vu plusieurs se noyer : aussi les mandarins, pour prévenir de semblables accidens, ne permettent pas toujours de célébrer cette fête.

A la même époque, les Chinois cuisent du riz dans des feuilles de bananier. Ce riz est rouge en dehors; il est collant et forme une masse qui n'a pas bon goût. Ces espèces de gâteaux ont une forme triangulaire.

Les Chinois font, durant les mois de juillet et d'août, de grandes processions, pour obtenir de la pluie, ou pour demander aux dieux une bonne récolte. Ils vont quelquefois fort loin, et portent de petites chapelles et des banderoles. La musique accompagne toujours ces cortéges, qui sont nombreux.

Outre ces processions, dans lesquelles on n'a en vue que les biens de la terre, les Chinois en font d'autres uniquement en l'honneur des morts. Ces processions ont lieu au printemps. La marche est ouverte (n.º 7) par un homme portant des papiers dorés, et suivi par des musiciens et par des enfans tenant à la main des figures d'hommes, de chevaux et d'oiseaux en papier. Viennent ensuite des hommes avec des lanternes, des banderoles bleues et blanches, des parasols et des chapelles de papier. Sept à huit bonzes, disant des prières, marchent derrière une petite pagode en bois, et sont accompagnés par plusieurs personnes bien habillées ou vêtues de deuil.

Les Chinois de Macao célèbrent au milieu de la septième lune une autre fête pour les morts; elle dure deux jours, et finit dans la nuit. Cette fête étant dispendieuse, tous les habitans d'un quartier se rassemblent pour faire les frais nécessaires à l'élevation de la chapelle et au paiement des prêtres et des musiciens. L'édifice est peu de chose;

il est fait de bamboux, couvert en nattes et s'enlève après la fête (*n.º 91*). Trois bonzes officient pendant la cérémonie; ils sont rasés et appartiennent à la secte de Fo; ils ont des robes d'étoffes grises, mais quelquefois noires. Le bonze principal porte en outre une écharpe rouge par-dessus sa robe. Ces prêtres sont très-recueillis, et frappent de temps en temps sur un bassin de cuivre en faisant des prières. Lorsque le premier des bonzes offre du riz aux dieux, il l'élève plusieurs fois avant de le répandre; mais lorsque c'est du vin, il y trempe auparavant ses doigts et en asperge la terre devant et à côté de lui. Dans l'après-midi du jour où la fête finit, les prières sont plus longues. Le bonze s'embarque à la nuit dans un bateau; il fait le tour de la baie, jette des papiers, et lâche dans la mer un crabe, action dont je n'ai pu apprendre la raison: « c'est la coutume », m'ont répondu les Chinois, et ils ne m'ont rien dit davantage.

Vers les dix heures du soir on dresse deux tables, dont une est plus élevée que l'autre. On pose sur la première des offrandes consistant en fruits; on y met en outre deux petits vases et une clochette: sur la seconde table on place un vase et des chandelles parfumées. Le premier bonze, avec son écharpe rouge et ayant sur la tête un bonnet découpé (*n.º 91*), plus élevé du derrière que sur le devant, galonné en or et surmonté d'un gros

bouton à quatre faces plates ornées de petits miroirs, se tient assis devant la table, ayant les deux autres bonzes à sa gauche. Après avoir prié pendant quelques momens, il s'attache derrière la tête une bandelette à laquelle pendent deux longs rubans marqués de caractères : ces rubans prennent naissance auprès des oreilles et tombent sur sa poitrine ; il les prend de temps en temps entre ses doigts, les élève à la hauteur de ses yeux, et les laisse retomber après avoir prié. Vers la fin de la cérémonie, on fait une espèce de cône en terre humide, dans lequel on plante un grand nombre de chandelles parfumées : on brûle ensuite un cheval de papier, et on pratique, à peu de distance de la chapelle, plusieurs sentiers bordés par de petits monticules de sable, sur lesquels on met également des chandelles parfumées. Le bonze se promène dans ces intervalles, et récite des prières. Pendant le temps que dure la fête, les musiciens jouent des instrumens et font un bruit extraordinaire, qui ne cesse que le second jour vers les deux heures de la nuit que la cérémonie est achevée et que chacun se retire chez soi.

Les Chinois ont en outre plusieurs fêtes particulières, par exemple, pour célébrer la soixantième et la quatre-vingtième année de leurs parens ; mais ces fêtes n'ont lieu que dans la famille.

CARACTÈRES; ÉCRITURE.

L'ÉCRITURE, chez les Chinois, ne fut dans l'origine que la représentation ou plutôt le simple trait des choses que les hommes avoient devant les yeux; ainsi la figure d'un oiseau voulut dire *un oiseau*. Mais ce moyen, qui étoit bon pour rendre des objets visibles, ne pouvoit suffire pour exprimer les idées abstraites; il fallut donc inventer de nouveaux signes, ou combiner ceux qu'on avoit déjà, afin de peindre, pour ainsi dire, la pensée, et de la représenter par les images d'êtres sensibles, ou par les symboles d'êtres invisibles.

Peu-à-peu les caractères se composèrent d'une suite de figures que l'art et le hasard inventèrent. Dans le principe le nombre en fut très-borné, mais il s'accrut beaucoup dans la suite d'après les besoins, les notions nouvelles et le développement des vices et des vertus, qui sont une suite nécessaire de l'accroissement de la population.

C'est cet assemblage de caractères que les anciens Chinois distribuèrent en six classes appelées Lo-chou (*a*);

(*a*) Plusieurs missionnaires ont employé, au lieu du terme Lo-chou, ceux de Lieou-ly ou Lieou-y; mais c'est par erreur, car les Chinois entendent par ces expressions, les six arts primitifs, qui sont, suivant les uns, l'agriculture, l'arpentage, le

Savoir, 1.^o Siang-hing [*image et symbole*]. Cette classe comprenoit deux sortes de caractères : la première, ceux qui formoient une image, c'est-à-dire, qui peignoient les objets qui tombent sous les sens ; ainsi un vase, signifia un vase : la seconde, ceux qui représentoient, soit métaphoriquement, soit allégoriquement, les idées qu'on attachoit à certaines figures, ou qui avoient quelque rapport avec elles ; un cœur, par exemple, exprima l'amour et l'affection. Cette classe renfermoit à peine deux cents caractères, qui suffirent néanmoins pour composer tous les autres.

2.^o Tchy-sse [*indication de la chose*]. Cette classe, beaucoup plus nombreuse que la première, comprenoit les caractères qui avoient un sens très-étendu, c'est-à-dire, qui, non-seulement signifioient ce qu'ils représentoient, mais encore recevoient toutes les significations que la pensée pouvoit donner à leurs figures. Des herbes et de l'eau sur un champ dénotèrent une terre marécageuse, trois hommes placés les uns après les autres exprimèrent l'action de suivre, la ligne simple marqua l'unité et la perfection.

3.^o Hoey-y [*jonction d'idées*]. Cette classe contenoit les caractères qui indiquoient un rapport d'idées

calendrier, l'architecture, les manufactures et la navigation ; et suivant les autres, la musique, les cérémonies, l'arithmétique, l'écriture, l'art de se battre et la navigation.

avec les mots dont ils étoient composés, c'est-à-dire, qui exprimoient ce qu'un seul caractère ne pouvoit rendre. Bouche et chien signifèrent *aboyer*; parole et porte voulurent dire *l'interrogation*; cœur et mourir marquèrent *l'oubli*; un homme placé sur un champ figura *un village*.

4.° Kiay-yn [*explication par le son*]. Cette classe naquit de la difficulté qu'il y avoit à représenter exactement les différentes espèces d'animaux. Pour éviter cet embarras, on imagina de placer à côté de la figure d'un animal un caractère dont le son en désigna particulièrement l'espèce. La figure d'un oiseau avec le caractère Ya, exprima *un canard*; celle d'un poisson avec le mot Ly, désigna *une carpe*, et l'image d'un arbre, avec Pe ou Liou, représenta *un cyprès* ou *un saule*.

5.° Kia-tsie [*idée empruntée, métaphorique*]. Cette classe, qui faisoit passer au figuré, la signification simple d'un caractère, a jeté de l'obscurité dans la langue Chinoise, parce que le sens figuré d'un mot n'a pas toujours d'analogie, au moins sensible, avec le mot primitif. Dans cette classe, tour représentait en même temps *une tour* et *l'immobilité*; salle se prenoit pour *mère*, maison pour *épouse*, le soleil et la lune signifioient *éclairer*, arbre et couteau, *corriger*.

6.° Tchouen-tchou [*extension, développement*]. Cette classe comprenoit les caractères dont la

signification changeoit suivant la position de la clef, et ceux dont la signification s'étendoit à tous les sens que le caractère pouvoit représenter. Un cœur placé au-dessous du caractère d'esclave, exprima *la colère*, et un cœur mis à côté du caractère de maître, désigna *l'application*; le caractère Chan, écrit seul, voulut dire *une montagne*; doublé, il signifia *une chaîne de montagnes*; et lorsque ces deux caractères furent surmontés d'un troisième, ils figurèrent *une montagne élevée*: cette classe comprit aussi tous les caractères qui se rapportoient à la morale, à l'histoire, aux mœurs, aux usages, aux traditions anciennes et aux préjugés.

Pour la morale, l'oreille à côté du cœur signifia *la pudeur, la honte*; un tigre sur un cœur, *convoitise*; un homme qui s'en va et parole, *vaines promesses*; fille et pensée, *irrésolution*.

Pour l'histoire, arc et chasse dénotèrent *les peuples du nord*; homme et troupeau; *les peuples d'occident*; l'empereur Yao et parole, *discours religieux*; Yao avec soleil, *savoir éminent*, et avec alimens, *nourrir le peuple*; homme sous le ciel, *première origine*.

Pour les mœurs et les usages, les mots anciens, se servir et vin, désignèrent *la défense de boire*; cris et cadavre, *enterrer*; vin et cachet, *mariage*, la coutume étant de présenter du vin à l'épouse; habit et hallebarde, *habit court*, les soldats ayant

l'habitude de porter les habits courts ; feu et tigre *chasse aux tigres*, cette chasse se faisant la nuit et aux flambeaux.

D'après les traditions et les préjugés, dix et bouche signifièrent *les anciens* ; vieux et parole, *discours instructif* ; vieux et limite, *certain*.

Telles sont les six classes sous lesquelles les anciens Chinois rangèrent leurs caractères ; idée ingénieuse et qui donne l'explication non-seulement de ces mêmes caractères, mais qui fait voir comment les premiers hommes sont parvenus peu-à-peu à rendre leurs pensées. On doit juger qu'il fut facile de peindre un arbre, un oiseau, une montagne ; mais la difficulté fut très-grande lorsqu'on voulut exprimer une chose idéale. On associa alors plusieurs figures, on les combina les unes avec les autres ; enfin on parvint à former des caractères qui, s'ils ne représentèrent pas très-exactement ce qu'on s'étoit proposé, furent néanmoins adoptés et confirmés par l'usage et l'habitude. Mais cette écriture hiéroglyphique, ou plutôt cette peinture, présentoit des inconvéniens et des difficultés. On ne tarda pas à s'en apercevoir, et l'on chercha à les éviter. Dès ce moment, l'écriture ou les caractères subirent des changemens ; on travailla pendant long-temps à les corriger, et ce ne fut pas sans peine qu'ils parvinrent enfin à l'état de perfection où ils sont maintenant.

Les Chinois ne sont pas d'accord sur le véritable auteur de l'écriture (*a*) ; les uns pensent que c'est Fo-hy, qui régnoit 2953 ans avant J. C. ; d'autres soutiennent que c'est l'empereur Sse-hoang, qui vivoit avant ce prince ; mais le plus grand nombre s'accorde à regarder comme l'inventeur des caractères, un mandarin civil appelé Tsang-hié (*b*), qui existoit sous le règne de Hoang-ty, 2698 ans avant J. C.

Les écrivains qui attribuent cette invention à l'empereur Sse-hoang, assurent qu'il n'exista jamais sous Hoang-ty, de mandarin civil nommé Tsang-hié ; ils prétendent que l'erreur provient de ce que, dans le Che-pen, où il est parlé de Sse-hoang-tsang-hié, le commentateur Song-tchong a fait mal-à-propos de Tsang-hié un mandarin de Hoang-ty, et que les écrivains postérieurs ont confondu le texte avec le commentaire. En effet, l'empereur Sse-hoang avoit pour surnom Hié, et il est appelé très-souvent Tsang-hié. Le roi Vouhoay, fit graver dans la suite les caractères de Tsang-hié sur sa monnoie, et Fo-hy les mit depuis en usage dans les actes publics : or, ces trois monarques ayant existé avant Hoang-ty, l'invention des caractères ne date plus de ce dernier prince, mais remonte beaucoup plus haut.

(*a*) On se servoit autrefois de cordelettes.

(*b*) Plusieurs ont prononcé Kié ou Shié.

Quelle que soit la date de l'origine de l'écriture, et que Tsang-hié ait vécu avant ou du temps de Hoang-ty, c'est lui que les Chinois regardent comme l'auteur des caractères. Des traces d'oiseaux imprimées sur le sable, lui en ayant donné la première idée, il appela ces caractères Niao-ky-tchouen [*lettres imitant les traces des pieds des oiseaux*]; mais comme ils avoient aussi de la ressemblance avec un animal du Midi appelé Kho-theou, on les nomma Kho-theou-tchouen [*lettres en forme de têtards*]. C'est de ce dernier nom que l'on se sert pour désigner les anciens caractères usités sous les trois premières familles : on n'en comptoit dans le principe que cinq cent quarante ; mais on en perdit plusieurs par la suite, car Ouen-heng dit que, du temps de l'empereur Ou-ty des Han, quelqu'un ayant trouvé dans une maison qui avoit appartenu à Confucius, des caractères antiques ressemblant à des têtards, personne ne put les expliquer.

Cette première écriture, inventée par Tsang-hié, dura jusqu'à Siuen-vang des Tcheou, 826 ans avant J. C., époque où le président des historiens, nommé Chy-tcheou, rangea les caractères sous quinze classes, appelées Ta-tchouen-tse : l'empereur les fit graver sur dix tambours, dont neuf sont encore conservés au collège impérial de Peking.

Chy-hoang-ty des Tsin, qui régna l'an 246 avant
J. C.,

J. C. , en prenant pour base les cinq cent quarante caractères antiques , fit faire une réforme des Ta-tchouen , par Ly-se , son premier ministre , qui en composa de nouveaux qu'on nomma Siao-tchouen-tse.

Tching-miao , qui avoit travaillé avec Ly-se à la confection des Siao-tchouen , en changea bientôt la forme , et de courbés qu'ils étoient , il les rendit droits , et leur donna le nom de Ly-tse.

Sous Eul-chy-hoang-ty , successeur de Chy-hoang-ty , 206 ans avant J. C. , les tribunaux firent de nouvelles corrections dans les caractères , auxquels on donna le nom de Kiay-chou ; la facilité de les tracer les répandit insensiblement dans tout l'empire.

Quatre-vingts ans après J. C. , sous Tchang-hoang-ty des Han , on inventa de nouveaux caractères , qui furent nommés Tsao-tse [*caractères d'herbes*] ; mais ils ne furent en vogue que sous la dynastie des Tsin , qui succéda à celle des Han. Ces caractères défigurent les mots , et ne sont plus d'usage que pour l'écriture courante. Il étoit réservé à la dynastie des Heou-han , ou *Han postérieurs* , qui ont régné depuis l'an 24 de J. C. jusqu'en 264 , de perfectionner l'écriture et de lui donner la forme qu'elle a conservée jusqu'à présent. Sous cette dynastie Lieou-te , voyant la difficulté qu'il y avoit à former les caractères ,

imagina une nouvelle manière d'écrire, qui, en conservant aux caractères leur première origine, les débarrassoit néanmoins de leur ressemblance pittoresque avec les objets qu'ils exprimofent. Les différentes manières d'écrire se bornent donc, 1.° au Kho-theou, qui est la plus ancienne écriture; 2.° au Ta-tchoutèn-tse, qui a duré jusqu'à la fin des Han; 3.° au Siao-tchouen, au Ly-tse, et au Kiay-chou, inventés sous Chyhoang-ty, et son successeur; 4.° au Tsao-tse, qui eut cours sous les Han et sous les Tsin; 5.° au Hing-chou, qui est l'écriture actuelle (a).

L'écriture Hing-chou est composée suivant les règles des Lo-chou; et Lieou-te, en inventant les nouveaux caractères, leur conserva l'esprit et le système des anciens. Mais ces caractères modernes, s'ils sont plus faciles et plus commodes à écrire, ont perdu beaucoup et ne parlent plus aux yeux aussi bien que ceux dont on faisoit usage auparavant, parce que, pour leur donner une proportion plus symétrique ou plus agréable, on en a défigurés plusieurs.

Un autre inconvénient de ces caractères, c'est qu'ils demandent beaucoup de soin, soit dans la

(a) Les Chinois ont, en outre, des écritures d'une forme singulière. L'empereur Kien-long s'est servi pour l'impression de son poème intitulé *la ville de Moukden*, de trente-deux espèces de caractères différens. Éloge de Moukden, page 131.

composition, soit pour l'écriture, car un trait de plus ou de moins suffit pour en changer totalement la signification. C'est donc à tort que quelques personnes ont avancé qu'un caractère Chinois pouvoit être entendu, qu'il fût bien ou mal écrit : cette assertion prouve qu'elles ignoroient la formation des caractères Chinois.

L'écriture Hing-chou est composée de six traits élémentaires, avec lesquels on peut écrire tous les caractères. Ces six traits radicaux, joints à deux cent huit caractères primitifs, composent les deux cent quatorze clefs Chinoises sous lesquelles tous les caractères sont classés. Plusieurs auteurs ont cru que leur nombre s'élevoit à près de quatre-vingt mille, mais ils se sont trompés.

On comptoit dans le principe dix mille caractères. Le dictionnaire Chue-ven, fait par Hiu-tchy, sous Ho-ty des Han, l'an 89 de J. C., et les autres dictionnaires composés d'après lui, n'en contiennent que de huit à dix mille : cependant plusieurs circonstances occasionnèrent une augmentation dans les caractères. Un certain Yang-yong en ajouta cinq cents, et les liaisons des Chinois avec les peuples de l'ouest, obligèrent le général Pantchao et son frère Pan-kou d'en former encore de nouveaux. L'arrivée des bonzes de Fo augmenta bien davantage le nombre des caractères ; car, sous les Heou-leang, le bonze Hing-Hiun fit voir

que la langue Chinoise s'étoit enrichie de vingt-six mille quatre cent trente mots. Dans la suite, les Tao-tse ne voulurent pas céder aux prêtres de Fo dans ce genre d'innovation ; de sorte que l'an 1090 de J. C., Se-ma-kouang offrit à Gin-tsong un dictionnaire composé de cinquante-trois mille cent soixante-cinq caractères, dont vingt-un mille huit cent quarante-six sont doubles pour le sens et la signification. Ainsi, il est évident qu'il n'existe pas quatre-vingt mille caractères, et que l'on peut en retrancher près de la moitié, dont encore il suffit de savoir dix mille pour bien comprendre tous les livres.

Il ne faut pas cependant s'imaginer que ces dix ou trente mille caractères soient rendus chacun par un son particulier ; les sons, au contraire, sont en petit nombre. Le père du Halde en compte trois cent trente, M. Barrow trois cent quarante-deux, et plusieurs savans missionnaires trois cent soixante-quatre. Si ces auteurs diffèrent entre eux, cela provient seulement de la différence de prononciation. Mais quel que soit le nombre exact des sons, il est évident qu'étant très-borné, il a fallu trouver un moyen de les multiplier ; c'est pour cette raison que les Chinois ont inventé cinq tons simples et cinq tons gutturaux, à l'aide desquels un caractère peut se prononcer de plusieurs manières différentes.

On distingue deux seuls tons principaux, Ping et Tse ; le premier est égal, c'est-à-dire sans élévation ni abaissement ; le second s'élève, s'abaisse ou se raccourcit.

Le premier ton, Ping, se subdivise en deux : Ping-ching [*uni, égal et clair*] ; Hia-ping [*uni, bas et obscur*].

Le second ton, Tse, se partage en trois : Chang [*élevé*], la voix est haute d'abord et finit en baissant ; Khuu [*trainant*], la voix est basse dans le principe, et monte en finissant ; Je [*pressé ou rentrant*] ; ce ton est le même que le précédent, excepté que la voix est brève et rentrante ; mais l'addition de ces tons, soit bas, soit élevés, n'ayant donné que mille quatre cent quarante-cinq, et suivant quelques auteurs, mille cinq cent vingt-cinq manières différentes de prononcer, elles n'ont pu suffire à la prononciation de tous les caractères : aussi en existe-t-il un grand nombre dont le son est semblable. Cette difficulté, cependant, qui paroît considérable au premier moment, dispa-roît, lorsqu'on réfléchit que dans l'écriture les caractères ne sont pas les mêmes, et que dans le discours le sens de la phrase en indique la signification.

Les Dictionnaires Chinois sont rangés ou par tons ou par clefs. Les dictionnaires par clefs portent en tête les deux cent quatorze clefs rangées

par ordre de traits , c'est-à-dire , en commençant par la clef composée d'un seul trait , et continuant jusqu'à celle qui en a dix-sept. Tous les caractères existant dans la langue Chinoise , sont ensuite distribués sous celles des clefs auxquelles ils appartiennent , en observant à leur égard , pour les traits qui les composent , le même ordre que pour les clefs.

Lorsqu'on veut donc trouver la prononciation et la signification d'un caractère quelconque , il faut premièrement découvrir dans ce même caractère la clef principale , puis chercher sous cette même clef la place qu'occupe ce caractère d'après le nombre de ses traits , et l'on a sa signification ; mais dans les dictionnaires faits par les missionnaires , et qui sont composés conformément au système des Chinois , il y a nécessairement une troisième opération , qui consiste , pour avoir l'explication du caractère , à aller le chercher dans la table des sons , suivant la prononciation indiquée sous le caractère déjà trouvé.

Les Chinois ont pareillement composé des dictionnaires dans lesquels ils enseignent la manière de trouver la prononciation. Pour avoir , par exemple , la prononciation du caractère Jin , ils écrivent les mots Jou et Lin , et ajoutent le mot Tsie [*couper*] ; ce qui signifie qu'après avoir retranché ou de Jou , et la lettre L de Lin , il faut joindre

J et *in* pour avoir la prononciation *Jin*. Cette méthode est extrêmement défectueuse.

Quoique les clefs sous lesquelles sont rangés les caractères, influent jusqu'à un certain point sur leur signification, ou plutôt quoiqu'elles en donnent l'analogie, il ne faut pas cependant s'imaginer que l'on acquiert la connoissance des mots par celle qu'on a des clefs ou des parties qui les composent ; et si l'on peut parvenir quelquefois, par ce moyen, à trouver la signification d'un caractère, on court risque de se tromper dans le plus grand nombre.

STYLE.

LES Chinois ont plusieurs manières de composer, c'est-à-dire, différentes sortes de styles ; savoir, 1.^o le Kou-ouen, 2.^o le Ouen-tchang, 3.^o le Kouan-Hoa, 4.^o le Hiang-tan.

Le Kou-ouen est le style des King (*a*).

(*a*) On compte cinq King ; savoir : l'Y-king, ou explication des Koua de Fo-hy ; le Chouking, ou fragment considérable de l'histoire ancienne rédigée par Confucius ; le Chy-king, ou recueil de poésies ; le Ly-ky, ou compilation de loix, de cérémonies, d'usages, et de maximes de Confucius recueillies par les disciples de ce philosophe ; le Tchun-tsieou, ou annales du royaume de Lou, composées par Confucius.

Plusieurs Chinois ne regardent comme véritables King que les trois premiers.

Il y a encore des King du second ordre, ce sont, 1.^o les

Le Ouen-tchang est le style des compositions élevées.

Le Kouan-hoa est le langage des mandarins, des lettrés et de toutes les personnes instruites.

Le Hiang-tan est le patois ou le langage du peuple.

Le Kou-ouen se subdivise en trois sortes : le Chang-kou-ouen, qui est un style concis et rempli d'images : c'est celui des King et de quelques anciennes descriptions ; le Tchong-kou-ouen, qui est le style des ouvrages composés depuis les King jusqu'à l'incendie des livres par Chy-hoang-ty, en 213 avant J. C. ; et le Hia-kou-ouen, qui est le style des livres faits depuis les Han jusqu'à la fin de la dynastie des Song. Ces deux derniers styles approchent de celui des King ; mais il y a une différence : on peut la comparer à celle qui existe en peinture, entre l'original d'un grand maître et la copie faite par une main habile.

Le Ouen-tchang n'est pas aussi laconique que

Sse-chou, ou les quatre livres de Confucius ; savoir : le Ta-hio [*la grande science*], le Tchong-yong [*le juste milieu*], le Lun-yu [*discours et paroles*], et les ouvrages de Meng-tse ;

2.° Les deux livres sur les rites de la dynastie des Tcheou ;

3.° Les livres de la piété filiale, le livre intitulé Tao-te-king, le Tsou-tse et le Chan-hay-king, pour la poésie ;

4.° Les trois anciens commentaires du Tchun-tsieou ;

5.° Les ouvrages de Se-ma-tsien et de quelques autres auteurs.

le Kou - ouen ; mais il est plus fleuri et plus recherché. Il faut, pour bien écrire en Ouen-tchang, connoître parfaitement la formation des caractères, et savoir distinguer ceux que les Chinois appellent *morts* ou *vivans*, *pleins* ou *vides*. Dans l'Ouen-tchang, un écrivain doit chercher de préférence les caractères qui fortifient la pensée, l'embellissent et la rendent, pour ainsi dire, palpable. Veut-il exprimer, par exemple, que l'empereur est mort ! Il ne se sert pas du mot ordinaire Sse [*mourir*], il emploie de préférence le mot Pong [*montagne qui se fend et s'écroute*], parce que ce caractère peint et rend avec énergie toute l'étendue de l'idée que se fait l'écrivain de la mort d'un empereur. Il peut encore, en parlant de cet événement, se servir du terme Pin-tien [*un hôte est entré au ciel*]. Cette expression plus douce remplit le même but, sans émouvoir cependant le lecteur aussi fortement que la première.

Le juste emploi de ces mots demande beaucoup de talens, et le choix en est difficile dans la langue Chinoise, dont la richesse et l'abondance nuisent souvent à la clarté du discours. L'arrangement des tons nécessite également un grand travail ; car un écrivain qui ne veut pas que son livre soit rejeté avec dédain, doit éviter attentivement que le même son frappe l'oreille plusieurs fois de suite : enfin, une composition en Ouen-tchang parfaitement

faite et bien écrite, est un morceau qui exige beaucoup de soins et de connoissances.

Le Ouen-tchang demande à être écrit, et non à être parlé; quoiqu'il soit moins concis que le Kououen, et qu'il emploie quelquefois des particules de temps, de nombre ou de conjonction, le sens de la phrase déterminant seul le verbe ou l'adjectif dans le Ouen-tchang, on conçoit que le discours parlé seroit souvent obscur, puisque les ouvrages écrits dans ce style sont eux-mêmes sujets à être commentés différemment.

Le Kouan-hoa est beaucoup plus étendu que le Ouen-tchang; ce style acquiert plus ou moins de force et de clarté, suivant le génie de celui qui parle. Il admet des synonymes, des prépositions, des adverbes, des particules, enfin tout ce qui peut lier le discours, le rendre clair, expressif, et le mettre à la portée de tout le monde. L'arrangement des mots y est plus simple et plus naturel, les temps sont variés et le sens est plus intelligible; mais en même temps le Kouan-hoa perd à être écrit, et ne convient que pour le langage.

Le Hiang-tan n'est qu'un Kouan-hoa corrompu; c'est un patois qui varie suivant les provinces et suivant les cantons. Les Chinois instruits savent parler celui de l'endroit où ils sont nés, mais ils n'oseroient s'en servir pour converser avec des mandarins ou avec des lettrés.

Il n'existe à la Chine que deux manières de parler, c'est en Kouan-hoa ou en Hiang-tan ; et comme il est reçu que les gens en place ne peuvent faire usage que du premier, il est évident qu'on s'exprime également bien à Peking, à Quanton et dans les autres villes de la Chine : la seule différence n'existe que dans la prononciation. Il y a certaines provinces où l'on prononce mieux, principalement dans le Kiang-nan ; mais la manière de prononcer plus ou moins fortement n'influe pas sur le Kouan-hoa, elle agit seulement sur le son.

La prononciation de la langue Chinoise est très-difficile ; elle ne peut s'apprendre que dans le pays même, et il faut une oreille extrêmement sensible pour saisir toutes les nuances ou inflexions occasionnées par les cinq tons, soit simples, soit gutturaux, soit aspirés, qui différencient le son de chaque caractère.

Les Chinois n'ont pas le *b*, le *d*, *Pr*, l'*x* et le *z* : ils rendent le *q* et le *c* par la lettre *k* ; ils n'ont aucun mot commençant par *a* ou par *e*, et tous leurs mots finissent par les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *ou*, et par les consonnes *n*, *ng* et *l*.

Les lettres *ch*, *f*, *g*, *j*, *l*, *m*, *n*, *s*, *v*, *y*, sont simples et sans aspiration ; les lettres *k*, *p*, *t*, *tch*, *ts*, sont simples ou aspirées.

La lettre *h* est gutturale ou sifflée : elle est

gutturale dans les mots où l'*h* est suivie de *a, e, o, oa, ou, ong* ; elle est sifflée dans ceux qui ont un *i* après l'*h*. Nous n'avons pas en françois de lettre qui ait le même son que l'*h* gutturale des Chinois, et notre *r* est la seule qui en approche le plus ; mais l'*h* gutturale des Chinois est parfaitement rendue par l'*x* des Espagnols ; par exemple , dans le mot *Don Quixote*.

L'*h* sifflée peut se rendre en françois en mettant une *s* avant l'*h* : Shien [ville]. Les missionnaires qui ont été à la Chine ont éprouvé beaucoup de difficultés pour rendre tous les tons différens, et pour écrire ou exprimer exactement l'équivalent des sons Chinois. Ces hommes savans et infatigables n'étant pas tous de la même nation, ont dû nécessairement les écrire d'une manière non uniforme ; aussi l'orthographe de tous les dictionnaires est loin de se ressembler.

GRAMMAIRE (a).

DANS les compositions d'un style élevé, les Chinois ne déclinent aucun nom et ne conjuguent aucun verbe. Un mot peut être pris en même temps pour un verbe, pour un nom ou pour un

(a) J'avois fait une grammaire de la langue Chinoise pour être placée à la tête du dictionnaire ; mais l'impression de cet ouvrage paroissant abandonnée, je me bornerai ici à donner une légère idée de la grammaire, en la dégageant des caractères Chinois et des accens qui différencient les mots.

adverbe. La position du mot fait le verbe ou le substantif, et rend ce dernier déclinable.

Si l'on jette les yeux sur les ouvrages de Confucius, on verra qu'il n'y a rien de fixe : mais cette manière d'écrire, bonne pour les livres, ne pouvant suffire dans le discours, les Chinois ont ajouté des particules qui marquent les cas dans les noms et les temps dans les verbes ; ils ont employé des adverbes et des prépositions, enfin ils ont fait entrer dans le discours tout ce qui pouvoit servir à le lier, et à rendre le sens plus net, plus précis et plus facile à comprendre.

Substantif.

Le nominatif se rend par un mot simple : par exemple, Fong [*le vent*]. Quelquefois les Chinois, sur-tout ceux des provinces du nord, ajoutent les mots Teou, Tse, Eul ; mais si l'on veut parler avec élégance, on n'en fait pas usage. Le nominatif se place près du verbe et le précède.

Le génitif se distingue par les particules Ty et Tchy ; mais on les sous-entend lorsque le sens de la phrase est assez clair. Dans ce cas, on place en avant le mot qui est dans la dépendance : Kia-tchou [*de la maison le maître*].

Le datif est caractérisé par les particules Yu et Y ; elles précèdent le substantif, mais souvent on les omet : Ny-kiao-ngo [*enseignez-moi*].

L'accusatif ne se distingue que parce qu'il est placé après le verbe, ainsi que dans la phrase ci-dessus ; il y a cependant certains verbes qui sont précédés par l'accusatif.

Le vocatif emploie les particules Ya et Tsay. La première sert dans les exclamations : elle est peu usitée dans le discours ; mais elle s'emploie, ainsi que la seconde, dans les compositions.

L'ablatif se forme avec certaines particules qui précèdent toujours le verbe : Ny-tong-ta-kuu [*avec lui allez*].

Le pluriel se rend par Men et Teng, qui se placent après les mots. Men sert pour toutes sortes de noms ; Teng est employé pour faire le pluriel de Ngo [*moi*], et donne en même temps plus d'extension au mot.

Les Chinois ont aussi une autre manière de former le pluriel, en mettant avant ou après les mots des particules qui expriment quantité : Jin-kiay ou Jin-tou [*homme en totalité*].

Adjectif.

L'adjectif n'est sujet à aucune concordance avec le substantif, mais il le précède presque toujours : Hao-jin [*un bon homme*]. S'il vient après, on met le mot Ty : cependant lorsqu'on emploie des adjectifs synonymes, il est plus élégant de supprimer ce dernier mot ; Fou-kouey-jin [*un riche homme*].

Comparatif.

Le comparatif est formé chez les Chinois par différentes particules, dont les unes servent dans les compositions, et les autres dans le discours, Keng-hao [*meilleur*]; mais elles occupent diverses places, car il est bon d'observer que dans la langue Chinoise la position d'un mot apporte une grande différence au sens de la phrase : Ta-y-tche [*plus grand d'un pied*], Y-tche-ta [*grand d'un pied*].

Superlatif.

Le superlatif se forme en plaçant avant ou après les mots certaines particules qui expriment *beaucoup*, ou en répétant l'adjectif et le faisant suivre par le mot Ty : Hao-hao-ty [*très-bien*].

Les Chinois emploient aussi des particules pour exprimer le sexe chez les hommes ; Nan-jin [*un homme*], Nuu-jin [*une femme*]. Pour les animaux, ils en ont d'autres ; Kong sert pour exprimer le mâle chez les animaux à quatre pieds, et Mou les femelles. Hiong et Kio servent pour le mâle des oiseaux, et Mou et Tse pour leurs femelles ; mais ce qui est plus difficile dans la langue, c'est que les particules pour exprimer le genre, les noms de profession, pour marquer le nombre de quelque chose, sont en grande quantité, et ne peuvent pas s'employer indifféremment :

Y-py-ma [*un cheval*], Y-ko-jin [*un homme*], Y-mey-tchin [*une aiguille*].

Pronoms personnels.

Ngo [*moi*], Ny [*toi*], Ta [*lui*], Ky [*soi-même*], Ce dernier n'admet pas de pluriel ni de particule pour désigner un cas quelconque. Tsin [*propre*], et Tchy [*lui*], ne s'emploient que dans les compositions.

Pronoms possessifs.

La langue Chinoise n'a pas, à proprement parler, de pronoms possessifs; elle les forme en ajoutant Ty aux pronoms personnels.

Pronoms démonstratifs.

Tche et Na signifient *celui, celui-là*; on ajoute ordinairement la particule Ko; Tche-ko [*cela*], à moins que le substantif n'ait pas lui-même une particule numérique.

Pronoms relatifs.

Ty et Tche signifient *lequel, celui qui*; ils ne se placent qu'à la fin du membre de la phrase. Ty est d'un grand usage; Tche sert dans les compositions, ou lorsqu'on veut s'exprimer avec élégance.

Les Chinois ont d'autres mots qui ont la même signification que les pronoms, mais qui se placent en avant des mots: Mey-ko [*chacun*], Souy-nien [*chaque année*].

VERBES.

VERBES.

Les Chinois ne conjuguent leurs verbes qu'avec des auxiliaires; ils parlent assez souvent à la troisième personne, sur-tout lorsqu'ils s'adressent à des supérieurs: alors ils se servent du mot, *votre serviteur* ou *votre disciple*; et s'ils parlent à des égaux, ils se disent leur frère cadet; s'ils interrogent, ils s'expriment ainsi: *votre seigneurie a-t-elle fait!*

Les Chinois parlent généralement d'une manière obscure; ils recherchent les équivoques, et évitent souvent de rendre entièrement leur pensée; d'ailleurs le génie de la langue veut que l'on néglige ce qui pourroit éclaircir le discours, et que l'on dise beaucoup en peu de mots. La construction de la phrase est extrêmement simple, et n'admet que le présent, le futur et le passé; *moi faire à présent*, *moi faire demain*, *moi faire fini*; et si le sens indique assez clairement le temps du verbe, on n'ajoute rien pour le faire mieux connoître. Il n'y a dans la langue Chinoise que des verbes actifs et des verbes passifs.

VERBES ACTIFS.

Temps présent.

Ce temps n'admet aucune particule auxiliaire; Ngo-ngay [*j'aime*].

Prétérit imparfait.

Chy et Chy-tsie [*lorsque*] servent à marquer ce temps; Ngo-lay-chy [*quand je venois*].

Prétérit parfait.

On emploie, pour marquer ce temps, les mots Leao [*finir*], Y [*déjà*], et Yeou [*avoir*]; le premier mot suit le verbe, et les deux autres le précédent : Ngo-ngay-leao [*j'ai aimé*].

Prétérit plusque-parfait.

On exprime ce temps avec Ouan-leao et Kouo-leao [*déjà passé*], Ngo-kiang-kouo-leao [*je l'avais déjà dit*].

Futur.

On se sert, pour ce temps, des trois particules Hoey [*bientôt*], Tsiang [*tout-à-l'heure*], Yao [*je veux*], Ngo-hoey-Khoo [*j'irai*]; mais on les néglige dans les circonstances où les mots indiquent le temps; Ngo-ming-y-khoo [*j'irai demain*].

Impératif.

L'impératif n'a aucune particule : Ny-khoo [*allez vous-en*]. On met quelquefois Khy [*commencer*] après le verbe; Kay-khy [*ouvrez*].

Optatif et subjonctif.

Ces modes se rendent par les mots qui expriment le desir : Yuen [*souhaiter*], et Pa-po-te [*plût à Dieu*]; Pa-po-te-lay [*je desire qu'il vienne*].

Prétérit imparfait.

On emploie pour ces temps les mots suivants : Jo [*si*], Jo-chy [*si cela étoit*], Souy [*quoique*], Jotta-lay [*s'il fût venu*].

Futur.

On se sert, pour le futur du subjonctif, des mots Tsay [*dès que*], Fang [*lorsque*], Tsieou [*aussitôt, dans le moment*], Ngo-tche-leao, Tsieou-kháu-chouy [*après avoir dîné, aussitôt il faudra que je dorme*].

Infinitif.

L'infinitif se rend par le verbe seul : Chouy [*dormir*], Kay-chouy [*il faut dormir*].

Gérondif.

Les gérondifs se forment avec les mots Ty et Goey ; le premier placé avant le verbe, et le second après ; Ngay-ty [*aimant*], Goey-khau [*pour aller*].

Participe présent.

Ce participe s'exprime avec la particule Ty ou Tche ; Ngay-ty ou Ngay-tche-jin [*l'homme aimant*].

Participe futur.

Le participe futur se forme en mettant une des particules du futur avant le participe : Hoey, Tsiang, Yao, Fan-yao-ngay-tche-jin [*celui qui sera aimant*].

VERBES PASSIFS.

Il y a dans la langue Chinoise certains verbes qui ont une signification passive ; tels que Pong-leao [*il fut abîmé*], Hoay-leao [*il fut détruit*] ; mais généralement les verbes actifs deviennent passifs, en y ajoutant une particule.

Particules donnant la signification passive.

Chy doit être placé après le nominatif du verbe :
Ny-chy-ngay-tche-jin [*vous êtes aimé*].

So se met avant le verbe : Ny-so-ngay-ty [*vous êtes aimé*].

Py se place devant le verbe et la personne qui souffre ; Py-ta-leao [*il fut fouetté*].

Tche s'emploie quand on parle des personnes ; Ty peut servir dans le même sens ; mais il s'emploie plus ordinairement quand on parle de choses inanimées.

Lorsqu'on parle impersonnellement , on ôte Tche pour le remplacer par Ty : Chy-tchay-ty [*on a envoyé*].

Ces particules ajoutées au participe actif, forment le verbe passif.

Présent.

Ngo-chy-ngay-tche [*je suis aimé*].

Imparfait.

Ny-py-sien-seng-so-kiao-ty-chy-tsie [*quand vous étiez enseigné par le maître*].

Parfait.

Ta-py-ta-leao [*il a été battu*].

Plusque-parfait.

Ngo-py-ting-ouan-leao [*quand j'avois été entendu*].

Futur.

Ny-men-tsiang-py-ta [*vous serez battu*].

Impératif.

Ny-goey-ngay [*sois aimé*].

Optatif et subjonctif.

Ngo-yuen-py-fou-tsin-so-ngay-ty [*plût à Dieu que je fusse aimé de mon père*]! Yo-chy-ny-chy-so-ngay-ty [*s'il arrive que vous soyez aimé*]!

Imparfait.

Souy-ny-py-ngo-so-ngay-ty-chy-tsie [*quoique vous fussiez aimé de moi*].

Parfait.

Souy-ta-chy-so-ngay-leao [*quoiqu'il ait été aimé*].

Plusque-parfait.

Ngo-py-ngay-ouan-leao [*que j'eusse été aimé*].

Infinitif.

Chy-ngay-ty [*être aimé*].

Les Chinois ont plusieurs prépositions qui gouvernent l'accusatif ou l'ablatif; la plus grande partie précèdent les noms qu'elles régissent, d'autres les suivent, et quelques-unes se placent devant ou après indifféremment.

Ils ont aussi un grand nombre de conjonctions et d'adverbes de temps, de lieu, de quantité, de qualité, &c., soit pour affirmer, soit pour interroger; mais tous ne s'emploient pas indistinctement, et sur-tout ne se placent pas sans choix

dans la phrase ; c'est ce qu'il faut savoir lorsqu'on veut parler avec élégance.

Il y auroit encore beaucoup à dire sur la construction des phrases ; et sur la manière de s'exprimer , des exemples même seroient absolument nécessaires ; mais comme il seroit indispensable d'y ajouter des caractères, je réserve pour un autre temps à publier les différens recueils que j'ai apportés avec moi. Je terminerai cet article par dire que les Chinois ne ponctuent pas leurs compositions , c'est-à-dire , qu'ils ne mettent rien pour distinguer la fin des phrases. Un lettré qui se permettroit d'employer des points dans une pièce d'éloquence , la verroit rejeter par les examinateurs , qui s'en trouveroient offensés. Les anciens ne ponctuoient pas , et les modernes n'osent le faire dans les ouvrages de haut style , ou qui doivent passer sous les yeux de l'empereur. On imprime les King sans points , à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un commentaire.

NOMBRES.

Y [*un*] , Eul [*deux*] , San [*trois*] , Sse [*quatre*] , Ou [*cinq*] , Lo [*six*] , Tsy [*sept*] , Pa [*huit*] , Kieou [*neuf*] , Che [*dix*] , Che-eul [*douze*] , Eul-che [*vingt*] , Pe [*cent*] , Tsien [*mille*] , Ouan [*dix mille*] , Y-peouan [*cent fois dix mille ou un million*].

Pour exprimer le surplus, on se sert des mots

Ling, To. et Ko. Che-ling-san [*dix plus trois*], Che-nien-to [*dix ans et plus*], Y-pe-eul-ko [*un cent plus deux*]; le nombre précède toujours le substantif; Sse-ko-jin [*quatre hommes*].

Manière habituelle de compter.

Les Chinois n'ont pas de chiffres comme les nôtres; ils écrivent tout au long la somme indiquée; mais dans l'écriture courante, ils abrègent les caractères; et, par exemple, au lieu de mettre les deux caractères, San-che [*trente*], ils tracent trois lignes perpendiculaires qu'ils traversent par une ligne horizontale.

Les Chinois emploient, pour nombrer, une machine de bois semblable à l'abacus des Romains: cet instrument, nommé en patois, San-pan, et en mandarin, Soen-poen, est composé de dix rangées de boules enfilées par une tige de cuivre, et partagées de manière que la partie supérieure de chaque tige n'a que deux boules, tandis que l'inférieure en a cinq; chaque boule d'en haut vaut cinq, et celles d'en bas chacune un.

Les Chinois comptent avec une grande facilité, et commencent indifféremment par une rangée quelconque, à moins que la somme ne soit trop forte, et qu'elle ne les oblige de partir du commencement de la machine. Ils nombrant également en disposant les boules tantôt à droite, et

tantôt à gauche ; cependant l'usage est d'aller de droite à gauche.

ÉTUDES ; EXAMENS.

IL existe peu de villages à la Chine où l'on ne rencontre une école ; il y en a dans tous les bourgs et dans toutes les villes. Le gouvernement ne subvient aux frais d'aucun collège établi dans les provinces ; il entretient seulement celui de Peking, appelé Koue-tse-kien, dans lequel l'empereur fait élever les enfans des grands. Les mandarins civils, depuis le premier rang jusqu'au quatrième, dans la capitale ; ceux depuis le premier jusqu'au troisième, dans les provinces ; et les mandarins militaires du premier et du second ordre ont le droit d'y envoyer un de leurs enfans. Ces élèves obtiennent, après trois ans de résidence, de petits emplois avec des appointemens.

On trouve un grand nombre de maîtres d'école dans toute la Chine ; les gens riches qui cherchent à donner à leurs enfans la meilleure éducation, ont des précepteurs chez eux ; ce sont des Chinois, ou qui ne sont pas parvenus au rang de docteur, ou qui travaillent pour l'obtenir. L'état de précepteur est honorable, et les enfans ont un respect profond pour leurs maîtres.

Dès l'âge de cinq ans les enfans commencent à apprendre les caractères ; les livres qu'on leur

met entre les mains, sont 1.° le Pe-kiä-sing [*noms propres des cent familles*], dans lequel sont désignés tous les individus qui composent la nation : cette étude est nécessaire à la Chine, où les noms propres ayant tous une signification particulière, et n'étant distingués par aucun indice dans les livres, on est embarrassé de savoir si un mot est un nom, ou ne l'est pas ; 2.° le Tsa-tse [*mélange de lettres*] : ce livre traite des choses usuelles et nécessaires à la vie ; 3.° le Tsien-tse-ouen [*assemblage de mille lettres*] ; 4.° le San-tse-king [*vers de trois syllabes*], dans lequel on a rassemblé les premiers élémens de la morale et de l'histoire.

Les enfans, quoique réunis, apprennent haut et parlent tous ensemble ; ils répètent deux fois par jour leurs leçons, et sont punis lorsqu'ils ne sont pas en état de le faire ; il y a peu de relâche pour eux, excepté durant les réjouissances du nouvel an, et quelques jours dans le cours de l'année.

Après les premiers élémens, les enfans passent à l'étude des Sse-chou, où les quatre livres classiques ; mais on ne les leur explique que lorsqu'ils en savent parfaitement tous les caractères. Avant de leur donner les King, on les exerce à écrire, soit en calquant des caractères, soit en les recouvrant avec de l'encre, et en en suivant exactement les contours, soit en les traçant sur une tablette blanche et vernie qu'on lave ensuite lorsqu'elle est

entièrement remplie. Les Chinois s'appliquent à bien écrire ; car, dans les écrits ou les mémoires, il faut que les caractères soient faits avec précision et netteté.

Dans l'étude des King, on commence par le Chy-king, après quoi l'on passe au Ly-ky, au Chouking, et au Tchun-tsieou. Les enfans apprennent ensuite les règles du Ouen-tchang ; et, lorsqu'ils sont assez instruits, on les envoie aux examens qui se font dans les villes du troisième ordre, chez le Tchy-hien, ou *gouverneur d'une ville du troisième ordre*. Le nombre des composans est quelquefois de six cents ; mais, après le premier examen, il se réduit à quatre cents, qui reçoivent le nom de Hien-ming. Le second examen a lieu chez le Tchy-fou, ou *gouverneur d'une ville du premier ordre*, où les Hien-ming se rendent pour composer, dans de grands bâtimens destinés à cet usage. Sur ce nombre de quatre cents, on n'en choisit souvent que deux cents auxquels on accorde le nom de Fou-ming.

Les examens dont je viens de parler, ne sont pas les seuls que les étudiants doivent subir. Un mandarin envoyé de Peking, et auquel on donne le titre de Hio-tao, ou Hio-yuen, parcourt les provinces, et fait dans chaque grande ville deux examens, l'un au printemps et l'autre en hiver ; il emploie trois ans à cette tournée. C'est devant

lui que se présentent les Fou-ming , pour composer. On veille à ce qu'ils ne portent pas de livres avec eux , et que l'examineur ne connoisse pas les auteurs des compositions ; mais l'intrigue et les présens font beaucoup. Sur quatre cents concurrents , le Hio-yuen n'en nomme que quinze , qui reçoivent le titre de Sieou-tsay [*bacheliers*] ; ils ont des marques distinctives et le privilège de ne pouvoir être frappés de bamboux suivant le caprice d'un mandarin. En cas de faute de leur part , cette punition ne peut leur être infligée que par un mandarin particulier , qui a l'inspection sur leur conduite. Pour conserver le grade de Sieou-tsay , il faut composer dix fois ; et comme on ne peut s'exempter de paroître aux examens , que dans les cas de maladie ou de deuil , plusieurs Chinois , et même des Sieou-tsay , préfèrent d'acheter le titre de Kien-seng , en payant mille écus au bureau des finances : ce dernier titre est moins honorable que celui de Sieou-tsay , mais il n'est pas nécessaire de composer pour l'obtenir.

Les Kien-seng et les Sieou-tsay se rendent tous les trois ans dans la capitale de la province , afin de composer pour le titre de Kiu-gin ; cet examen est présidé par deux mandarins envoyés exprès de Peking , et dont le premier s'appelle Tching-tchou-kao , et le second Fou-tchou.

Sur un nombre considérable de Kien-seng et de

Sieou-tsay, on ne nomme que soixante Kiu-jin ; le premier est décoré du titre de Kiay-yuen.

L'année suivante, tous les Kiu-jin des provinces sont obligés d'aller à Peking pour subir un examen qui a lieu tous les trois ans, et dans lequel ils acquièrent le grade de Tsin-tse, ou *docteurs*. C'est parmi ces derniers que l'empereur choisit ceux qu'il élève à la dignité de Han-lin ; quant aux autres ils peuvent se regarder comme solidement établis ; car, outre les présens qu'ils reçoivent de leurs amis et de leurs parens, ils sont susceptibles de parvenir aux emplois les plus importants. Beaucoup de Kiu-jin ne se rendent cependant pas à la capitale, et se contentent de ce titre qui leur suffit pour obtenir des places honorables (a).

Il résulte de là que beaucoup de Chinois courent la carrière des lettres, non pas tant pour se distinguer par leur esprit et leurs talens, que pour obtenir des places, de la considération et de la fortune ; ainsi cet état de lettré, si vanté par certains auteurs, n'a pas l'unique étude pour but, et ne doit être regardé que comme un acheminement aux biens et aux grandeurs.

Mais si l'étude est un moyen de parvenir, il

(a) Les gens de guerre subissent des examens et acquièrent des titres semblables à ceux des lettrés ; ils doivent savoir tirer de l'arc, monter à cheval et donner des preuves de force et d'agilité.

ne faut pas croire cependant qu'elle seule suffise pour mener aux emplois ; et si le mérite et la vertu peuvent faire distinguer un sujet , les richesses font davantage ; car quelques talens joints à l'aisance , conduisent plus loin que les seules connoissances. Un lettré sans fortune et sans place ne jouit pas à la Chine d'une grande considération ; aussi voit-on beaucoup de Chinois acheter des titres qui les mettent à même d'être placés. Une preuve que le mérite seul ne donne pas les emplois , c'est que plusieurs mandarins , purement militaires ; sont gouverneurs de villes quoiqu'ils n'entendent rien aux affaires ; mais ils ont avec eux des mandarins civils qui les dirigent ; et c'est ce que nous avons remarqué plusieurs fois pendant notre voyage. D'ailleurs , les grands mandarins du premier et du second ordre peuvent proposer pour un emploi , leurs enfans , sans que ceux-ci subissent aucun examen , et soient décorés d'aucun titre ; ils ne sont obligés d'en prendre que pour les places éminentes.

Il ne faut pas conclure non plus , du soin qu'on prend d'élever les enfans , que tous les Chinois sachent lire et écrire ; on doit penser que les gens de la campagne , occupés des travaux agricoles , et vivant avec peine , n'ont ni le temps ni les moyens de s'instruire ; mais en général on rencontre à la Chine beaucoup plus d'hommes qu'en Europe ,

qui savent assez lire et écrire pour toutes les circonstances où ils en ont besoin.

ASTRONOMIE.

C'EST se perdre dans des conjectures sans nombre, que de vouloir fixer l'origine de l'astronomie. Cette science, dont la découverte remonte jusqu'aux temps les plus reculés, n'eut, dans le commencement, que des progrès lents et difficiles parmi les premiers hommes, que le besoin seul de reconnoître les époques propres à l'agriculture, força d'étudier le cours des astres. Le ciel pur et serein de l'Égypte et de plusieurs contrées de l'Asie, mettant les habitans de ces pays plus à même d'examiner la marche des corps célestes, les Égyptiens et les Chaldéens sur-tout, dont l'unique occupation étoit de garder des troupeaux, se distinguèrent par une longue suite d'observations : cependant, quoique les Chaldéens les fassent remonter à une antiquité très-reculée, on ne trouve rien de bien positif avant le règne de Nabonassar, qui monta sur le trône 747 ans avant J. C. ; tout ce qui précède cette époque n'est appuyé que sur des traditions très-vagues et très-incertaines.

Les Égyptiens donnèrent les premiers une forme fixe à l'année. Ce peuple observateur ne dut pas en effet rester long-temps sans être frappé des

Différens changemens qui s'opéroient dans la configuration de la lune , et qui s'achevoient dans un temps limité ; il appela cette période un mois lunaire. Les saisons amenant des variations remarquables , on s'aperçut bientôt que ces variations étoient comprises et revenoient dans le cours de douze lunaïsons ; cette révolution fut nommée année , et comme la lune en déterminoit la durée , on l'appela année lunaire. Cette année fut d'un usage général , et les premiers peuples n'en conquirent pas d'autre ; car il fallut faire plusieurs observations avant de remarquer qu'au bout d'un certain nombre d'années l'ordre des saisons étoit renversé , et que le temps nécessaire à ce que le soleil revînt dans le ciel au même point d'où il étoit parti , étoit un peu plus long que les douze lunaïsons dont on avoit composé l'année. Ce ne fut donc que long-temps après la découverte de l'année lunaire que l'on connut l'année solaire , et qu'on vit la nécessité d'intercaler une lune pour faire coïncider les deux années ensemble.

Les Chinois font remonter leurs connoissances en astronomie jusqu'à la plus haute antiquité. Suivant le Chouking , livre composé sous la première dynastie , on connoissoit du temps de l'empereur Yao , 2357 ans avant J. C. , les mouvemens célestes et la longueur des années solaires et lunaires. Dès l'an 2255 , sous Chun , on faisoit des

observations astronomiques. D'autres auteurs affirment que l'on possédoit ces connoissances sous Hoang-ty, 2608 ans avant J. C. Mais ces rapports sont contredits par le Ouay-ky, qui dit que ce ne fut que sous l'empereur Ty-ky, l'an 2197, qu'on fixa la durée du mois lunaire, et qu'on lui donna trente jours; ce qui est probable, puisque les astronomes Chinois ne sont pas d'accord entre eux, et ne savent pas à quelle année ni à quel jour du cycle correspond l'éclipse arrivée sous Tchong-kang, 2159 ans avant J. C.

Depuis le commencement de la troisième dynastie des Tcheou, en 1122 avant J. C., jusqu'à l'année 722, c'est-à-dire, dans l'espace de 400 ans, on trouve seulement, sous le règne de Vou-vang, une observation de solstice faite entre les années 1104 et 1098. Depuis cette époque jusqu'au règne de Yeou-vang, on ne cite qu'une éclipse arrivée sous ce prince en 776.

Telles sont les observations faites à la Chine depuis Yao jusqu'à Yeou-vang, c'est-à-dire, dans un espace de 1600 ans: mais celles de solstice faites sous Yao, sont présentées avec tant d'obscurité, que les astronomes ne peuvent se concilier dans leurs calculs; et les autres observations sont si douteuses et en si petit nombre, qu'on ne peut s'en servir, ni en rien conclure sur l'habileté des observateurs. Quoi qu'il en soit, si les Chinois
ont

ont fait des observations dès le commencement de leur empire , ils n'en sont pas devenus meilleurs astronomes. Plus adonnés à l'astrologie qu'à l'astronomie, ils ont observé les astres et examiné les changemens qui arrivoient dans le ciel, non pour en découvrir la cause, mais seulement afin d'en tirer des pronostics pour l'avenir. La persévérance de leurs observateurs, et les connoissances qu'ils ont reçues des étrangers ; leur ont été inutiles ; et l'on ne peut dire des Chinois ce que l'on a dit des autres peuples , que chez eux l'astrologie a beaucoup contribué aux progrès de l'astronomie.

Depuis les Han , 206 ans avant J. C. , ils eurent des liaisons avec les Indiens , les Perses , les Arabes et les Romains. Vers l'année 164 de J. C. , ils parcouroient les pays qui s'étendent depuis la Chine jusqu'à la mer Caspienne, et ils profitèrent à cette époque d'un traité d'astronomie venu du Ta-tsin. En l'an 440 de J. C. , ils eurent recours à un prêtre Indien pour observer et calculer les solstices , n'ayant pas eux-mêmes de méthode exacte.

En 719 , le roi de Samarcande envoya à l'empereur de la Chine un traité d'astronomie.

En 721 , les Chinois voulurent calculer une éclipse , mais le calcul se trouva faux.

En 1290 , le Mahométan Dgemaleddin composa pour eux un livre d'astronomie.

Il y avoit trois cents ans que les Arabes avoient la direction du calendrier , lorsque le père Adam Schaal en fut chargé ; mais ce missionnaire ayant été mis en prison en 1664 , de nouvelles erreurs remplirent tellement le calendrier , que le père Verbiest , auquel la cour ordonna de le corriger , en 1669 , se vit forcé d'en retrancher un mois entier. Depuis cette époque , les missionnaires ont la direction du calendrier ; mais actuellement même ces pères ne s'occupent que de la partie astronomique des trois almanachs qui se publient tous les ans ; les Chinois continuent de rédiger la partie astrologique.

Le calendrier ordinaire divise l'année par mois lunaires ; il contient une table du lever du soleil , calculée pour chaque jour , suivant les latitudes des principaux lieux ; il indique les nouvelles et pleines lunes , et le nom du cycle de 60 qui répond à chaque jour. Le second calendrier fait connoître le mouvement des planètes ; c'est ce qui sert aux Chinois à former des conjectures sur l'avenir. Le troisième calendrier , réservé pour l'empereur , indique les conjonctions des planètes avec la lune , et la situation de cet astre par rapport aux étoiles.

La publication du calendrier est une affaire d'état. L'empereur en distribue des exemplaires aux grands , aux mandarins et aux peuples tributaires.

Il s'en vend aussi un très-grand nombre, parce que chaque individu cherche à se procurer un livre qui le guide dans les opérations futures de la vie. Depuis le chef de l'empire jusqu'au dernier des sujets, tous sont occupés de pensées chimériques, tous croient aux malheurs prédits par les astres. Cette superstition, qui entretient chez les hommes l'opinion funeste qu'un événement annoncé est inévitable, doit avoir de terribles conséquences dans les temps de trouble; et il est étonnant que les empereurs n'aient pas cherché à détruire dans l'esprit de la multitude cette fatale croyance, qu'une planète éclip­sée ou moins lumineuse menace leur trône et leur tête; mais, comme je l'ai déjà remarqué, l'empereur est aussi crédule que le peuple.

D'après cette manière de penser, on peut croire que cette nation produira peu d'habiles astronomes, et ce que je vais rapporter le confirme. Des nuages ayant un jour empêché d'observer une éclipse, les missionnaires se plaignirent de ce contre-temps, tandis que les Chinois, enchantés de n'avoir rien vu, allèrent en rendre compte à l'Empereur, et le félicitèrent de ce que le ciel, touché de ses vertus, lui avoit épargné le chagrin de voir le soleil éclip­sé (a).

(a) Lettres édifiantes, tome XXII, page 192.

L'astronomie, ajoute le père Parennin, languira toujours à la Chine, puisque ceux qui sont chargés d'observer le ciel, desirent qu'il n'y paroisse rien d'extraordinaire.

Les Chinois comptent sept planètes, qu'ils nomment Tsy-yao [*les sept brillans*], en y comprenant le soleil et la lune. Les planètes, suivant leurs idées superstitieuses, influent sur tous les événemens qui arrivent en ce monde, et sur la vie et la mort des hommes; leur couleur plus ou moins sombre, menace de quelque accident.

Le soleil tient le premier rang parmi les astres; il préside à l'année et aux saisons; sa couleur pâle annonce des malheurs ou la mort d'un prince; des révoltes doivent suivre nécessairement une éclipse de soleil. La lune sert à indiquer le temps; lorsque sa clarté ordinaire est ternie, les hommes doivent s'attendre à des événemens fâcheux. Les Chinois représentent le soleil par la figure d'un oiseau dans un cercle, et la lune par celle d'un lapin pilant quelque chose dans un mortier. Ces peintures ne sont pas faites pour les enfans, car elles existent sur les drapeaux de l'empereur, ainsi qu'on peut le voir dans le recueil des objets destinés à son usage. Les cinq autres planètes, appelées en chinois Ou-sing [*les cinq astres*], sont :

Tou [*la terre*], qui répond à Saturne, et règne à la fin de l'été;

Mo [*le bois*], qui répond à Jupiter, et préside au printemps et même à l'année ;

Ho [*le feu*], qui répond à Mars, et préside à l'été, aux deuils et aux travaux publics ;

Kin [*le métal*], qui répond à Vénus, préside à l'automne, et protège les ministres ;

Chouy [*l'eau*], qui répond à Mercure, et préside à l'hiver et à l'eau.

Les Chinois ont rangé toutes les étoiles sous différentes constellations, dont les noms particuliers ont rapport au gouvernement de la Chine ; ils ont installé dans le ciel un empereur, un prince héritier, ses femmes, ses fils et ses enfans ; ils ont établi des tribunaux ; enfin, ils ont donné aux étoiles les titres des dignités, les noms des hommes, des animaux, des lacs, des fleuves, des rivières, des villes, et des instrumens de toute espèce que l'on trouve dans l'empire.

Ils ont placé dans le nord un palais du milieu, au centre duquel réside l'étoile polaire ; et à peu de distance un autre palais appelé Ou-ty-tso [*trône des cinq empereurs*], composé des cinq étoiles de la queue du Lion, qui préside à toutes les parties du monde. Les sept étoiles de la grande Ourse sont nommées Pe-teou [*boisseau du nord*], ou mesure de la vie des hommes et des divers événemens qui arrivent sur la terre.

Ils ont mis dans le ciel un marché céleste, dont

la principale étoile Ty-tso [trône de l'empereur] répond à l'alpha d'Hercule : ce marché renferme plusieurs constellations dont les noms ont rapport aux objets qui se trouvent dans un marché.

Ils ont divisé en outre le firmament en quatre parties, dont chacune contient sept constellations (a).

Dans la partie orientale,

Kio [la corne].....	} répondent à la Vierge,
Kang [la cour].....	
Ty [la fin].....	répond à la Balance.
Fang [la maison].....	} répondent au Scorpion,
Sin [le cœur].....	
Ouey [la queue].....	
Ky [le crible].....	répond au Sagittaire.

Dans la partie septentrionale,

Nan-teou [le boisseau du Sud].	répond au Sagittaire.
Nieou [le bœuf].....	répond au Capricorne.
Niu [la fille].....	} rép. ^t au Verseau et au petit Cheval.
Hiu [le vide].....	
Goey [le danger].....	répond au Verseau et à Pégase.
Che [la chambre].....	répond à Pégase.
Pie [la muraille].....	répond à Pégase et à Andromède.

Dans la partie occidentale,

Kouey [le fondement].	rép. ^d aux Poissons et à Andromède.
Leou [la récolte des fruits].....	répond au Belier.
Goey [l'estomac].....	répond à la Fleur de lys.

s (a) On peut consulter mon Planisphère Chinois, *Acad. des sciences, tome X, 1782.*

- Mao [le soutien des choses de la nature]..... } répond aux Pleyades.
 Py [espèce de filet]..... } répond au Taureau.
 T su [les cornes de hibou]..... }
 T san [bois]..... } répondent à Orion.

Dans la partie méridionale ,

- Tsing [le puits]..... } répond aux Gêmeaux.
 Kouey [le génie]..... } répond à l'Écrevisse.
 Lieou [le saule]..... }
 Sing [l'étoile]..... } répondent à l'Hydre femelle.
 Tchang [l'ouverture]..... }
 Ye [l'aile]..... }
 Tchîn [le timon.]..... } répond au Corbeau.

Ces vingt-huit constellations composent le zodiaque, que les Chinois nomment Hoang-tao [voie jaune]. L'équateur est appelé Tche-tao [voie de couleur de chair]; il est partagé en douze Kong [palais], c'est-à-dire, en douze portions de 30°, chacune divisée en deux, et formant les vingt-quatre Tsie-ky qui ont rapport aux saisons et aux différens temps de l'année.

Ces vingt-quatre Tsie-ky sont :

1. Ly-tchoun [commencement du printemps]..... } 1.^{er} palais, Se-kong, répondant au Verseau.
2. Yu-chouy [eau de pluie].. }
 3. King-tche [mouvement des vers]..... } 2.^e palais, Yeou-kong, répondant aux Poissons.
4. Tchoun-fen [équinoxe du printemps]..... }
 5. Tsing-ming [pure clarté.] }
 6. Ko-yu [pluie pour les semences]..... } 3.^e palais, Chin-kong, répondant au Bélier.

- | | |
|---|--|
| 7. Ly-hia [<i>commencement de l'été</i>]. | } 4. ^e palais, Ouy-kong, répondant au Taureau. |
| 8. Siao-man [<i>petite abondance</i>]. | |
| 9. Mang-tchang [<i>semence de riz</i>]. | } 5. ^e palais, Ou-kong, répondant aux Gémeaux. |
| 10. Hia-tchy [<i>solstice d'été</i>]. | |
| 11. Siao-tchou [<i>petite chaleur</i>]. | } 6. ^e palais, Se-kong, répondant à l'Écrevisse. |
| 12. Ta-tchou [<i>grande chaleur</i>]. | |
| 13. Ly-tsieou [<i>commencement de l'automne</i>]. | } 7. ^e palais, Chin-kong, répondant au Lion. |
| 14. Tchou-tchou [<i>fin de la chaleur</i>]. | |
| 15. Pe-lou [<i>rosée blanche</i>]. | } 8. ^e palais, Mao-kong, répondant à la Vierge. |
| 16. Tsieou-fen [<i>équinoxe d'automne</i>]. | |
| 17. Han-lou [<i>rosée froide</i>]. | } 9. ^e palais, Yn-kong, répondant à la Balance. |
| 18. Choang-kiang [<i>bruite tombante</i>]. | |
| 19. Ly-tong [<i>commencement de l'hiver</i>]. | } 10. ^e palais, Tcheou-kong, répondant au Scorpion. |
| 20. Siao-sueu [<i>petite neige</i>]. | |
| 21. Tá-sueu [<i>grande neige</i>]. | } 11. ^e palais, Tse-kong, répondant au Sagittaire. |
| 22. Tong-tchy [<i>solstice d'hiver</i>]. | |
| 23. Siao-han [<i>petit froid</i>]. | } 12. ^e palais, Hay-kong, répondant au Capricorne. |
| 24. Ta-han [<i>grand froid</i>]. | |

Le premier Tsie-ky répond au 15.^e degré du Verseau ; le second, au 1.^{er} degré des Poissons ; le troisième, au 15.^e degré, et ainsi de suite.

*De la Manière de compter les Jours, les Heures
et les Mois.*

Avant l'arrivée des Européens, les Chinois ne connoissoient pas les montres; ils se servoient de cadrans solaires, d'horloges d'eau nommées Kou-leou, pour mesurer le temps; et l'on annonçoit l'heure en frappant sur un grand tambour. Les Chinois comptent douze heures dans un jour, ainsi une heure chinoise répond à deux des nôtres. La première heure commence à onze heures du soir, et finit à une heure du matin. Chaque heure se partage en deux Poen-chy [*moitié d'heure*]; chaque Poen-chy est divisé en quatre quarts, nommés Chy-ke.

La première partie de l'heure s'appelle Chang, et la seconde Hia; le milieu se nomme Tchong, et la fin Mo. Pour exprimer *midi*, on dit Chang-ou; *midi passé*, Chang-ou-tso; *l'après-midi*, Hia-ou; *minuit*, Poen-ye. On place le mot Poen avant le mot Ye; car s'il le suivoit, le sens ne seroit plus le même. Poen-nien veut dire, *au milieu de l'année*; et Nien-poen, *une année et demie*.

Les jours du mois sont désignés par les caractères du cycle de soixante, qui paroît avoir été dans le principe la seule grande division du temps. Les Chinois disent, tel événement arriva Eul-yue [*à la seconde lune*], Ky-se-y, au jour Ky-se [*sixième du cycle*].

Noms des heures.

1. ^{re} heure, Tse-chy.	7. ^e heure, Ou-chy.
2. ^e ..id. . . Tcheou-chy.	8. ^e ..id. . . Ony-chy.
3. ^e ..id. . . Yn-chy.	9. ^e ..id. . . Chin-chy.
4. ^e ..id. . . Mao-chy.	10. ^e ..id. . . Yeou-chy.
5. ^e ..id. . . Chin-chy.	11. ^e ..id. . . Se-chy.
6. ^e ..id. . . Se-chy.	12. ^e ..id. . . Hay-chy.

Les douze heures portent aussi les noms de différens animaux.

Chu [<i>rat</i>].	Ma [<i>cheval</i>].
Nieou [<i>bœuf</i>].	Yang [<i>brebis</i>].
Hou [<i>tigre</i>].	Heou [<i>singe</i>].
Tou [<i>lièvre</i>].	Ky [<i>poule</i>].
Long [<i>dragon</i>].	Keou [<i>chien</i>].
Che [<i>serpent</i>].	Tchu [<i>porc</i>].

La nuit se divise en cinq veilles, qui sont plus ou moins longues, suivant la durée de la nuit : la première veille dure de huit heures à dix heures, la seconde, de dix à douze heures ; la troisième, de douze à deux heures ; la quatrième, de deux à quatre heures ; et la dernière, de quatre à cinq ou à six heures.

La première veille s'annonce par un coup de tambour ; la seconde, par deux coups ; la troisième, par trois coups, et ainsi de suite.

Les Chinois comptent les jours en suivant le cours de la lune, un, deux, &c. ; mais quelquefois ils se servent du mot Nien [*vingt*], après le

vingtième jour du mois, et disent Nien-y [*vingt-un*], Nien-ou [*vingt-cinq*].

L'année est de douze lunes; on en intercale une tous les trois ans pendant l'espace de neuf années, et une autre deux ans après; ensuite on en intercale une tous les trois ans, pendant l'espace seulement de six ans, et une autre deux ans après (*a*); de manière qu'on intercale d'abord quatre lunes dans l'intervalle de onze années, et puis trois lunes dans l'intervalle de huit ans, c'est-à-dire, sept pendant le cours de dix-neuf ans. Dans les années communes, on compte les lunes depuis la première jusqu'à la douzième; mais dans les années intercalaires, on compte deux fois de suite la même lune; cette lune reçoit le nom de Joun. Depuis la seconde lune jusqu'à la dixième inclusivement, on les répète indifféremment; mais on ne répète jamais la première, la onzième et la douzième. L'année lunaire est de trois cent cinquante-quatre jours; elle commence à la première nouvelle lune qui paroît après le premier degré du verseau. Il y a des mois de trente jours, et d'autres de vingt-neuf; les premiers s'appellent Yue-ta [*grande lune*]; et les seconds, Yue-siao [*petite lune*].

La première lune qui commence à la fin de

(a) Table des Cycles, ouvrage Chinois, fait par ordre de l'empereur.

janvier ou en février, se nomme Tching-yue; la seconde, Eul-yue.

La conjonction est appelée, Yue-so;

Le 1.^{er} quartier. *id.* Yue-ouang;

Le déclin. *id.* Yue-hia-ouang;

Le dernier quartier. *id.* Yue-hia-hien.

Les Chinois partagent quelquefois le mois en trois. Depuis le premier de la lune jusqu'au dixième jour, ils disent Tse-chy-kien; depuis le dixième jusqu'au vingtième, Chang-siun; et depuis le vingtième jusqu'au trentième, Hia-siun.

Une éclipse est appelée, Yue-che;

Le d.^{er} jour de l'an. *id.* Tse-y;

La d.^{re} nuit de l'an. *id.* Nien-ye.

L'année, en chinois, se dit Nien; une période de trente ans, Y-chy; un siècle ou une génération, Chy-kiay ou Jin-chy; année nouvelle, Sin-Nien; année courante, Kin-nien. Le mot Nien [*année*], est très-ancien, puisqu'on l'employoit plus de 2500 ans avant J. C., dans la même signification. Depuis Ty-tchy, 2366 avant J. C., on appela les années Tsay. Yu, premier empereur de la dynastie des Hia, leur donna le nom de Souy; et Tching-tang, en 1766, celui de See; mais, en 1134 avant J. C., Ouen-vang rendit à l'année le nom de Nien.

Les Chinois donnent à leur empereur, pendant

sa vie, un nom propre différent de celui qu'ils lui donnent après sa mort; le premier sert à compter les années de son règne, et n'est plus d'usage après lui; le second sert à le désigner dans la salle des ancêtres et dans l'histoire. Par exemple, Kang-hy n'est pas le vrai nom de l'empereur Tartare, qui commença à régner en 1662 après J. C., son nom est Ching-tsou-jen.

Cet usage de donner un nom à la première année du règne, et de compter à partir de cette année, a commencé sous Hiao-ouen-ty, empereur des Han, 179 ans avant J. C., qui fit appeler la dix-septième année de son règne, Heou. Cette année répond à l'an 163 avant J. C.: on comptoit auparavant par l'ordre numérique des années du règne de l'empereur.

Manière de compter les Années et les Jours.

Cette manière de compter consiste à combiner deux cycles, celui des heures et celui des années; de sorte que le dernier fait six révolutions, et le premier cinq, avant que les deux premiers termes des cycles, des heures et des années, se retrouvent ensemble. Le cycle de dix, ou des années, s'appelle Che-kan [*les dix troncs*]; et le cycle des heures, Che-eul-tchy [*les douze branches*]; ce cycle sert pour les années et les jours.

CYCLE.

1. Kia-tse.	11. Kia-se.	21. Kia-chia.	31. Kia-ou.	41. Kia-chin.	51. Kia-yn.
2. Y-tcheou.	12. Y-hay.	22. Y-yeou.	32. Y-ouy.	42. Y-se.	52. Y-mao.
3. Ping-yn.	13. Ping-tse.	23. Ping-se.	33. Ping-chin.	43. Ping-ou.	53. Ping-chin.
4. Ting-mao.	14. Ting-tcheou.	24. Ting-hay.	34. Ting-yeou.	44. Ting-ouy.	54. Ting-se.
5. Meou-chin.	15. Meou-yn.	25. Meou-tse.	35. Meou-se.	45. Meou-chin.	55. Meou-ou.
6. Ky-se.	16. Ky-mao.	26. Ky-tcheou.	36. Ky-hay.	46. Ky-yeou.	56. Ky-ouy.
7. Keng-ou.	17. Keng-chin.	27. Keng-yn.	37. Keng-tse.	47. Keng-se.	57. Keng-chin.
8. Sin-ouy.	18. Sin-se.	28. Sin-mao.	38. Sin-tcheou.	48. Sin-hay.	58. Sin-yeou.
9. Jin-chin.	19. Jin-ou.	29. Jin-chin.	39. Jin-yn.	49. Jin-tse.	59. Jin-se.
10. Kouey-yeou.	20. Kouey-ouy.	30. Kouey-se.	40. Kouey-mao.	50. Kouey-tcheou.	60. Kouey-hay.

Les Chinois disent Kien-long première année, Ping-chin (53.^e du cycle J, répondant à l'année 1736.

GOUVERNEMENT.

LES premiers Européens qui pénétrèrent à la Chine, et qui croyoient qu'excepté l'Europe, toute la terre étoit barbare, furent bien étonnés de trouver aux extrémités du Monde une nation policée, ayant des lois, des mœurs, des usages réglés, et un gouvernement établi depuis un grand nombre de siècles. Ils revinrent dans leur patrie raconter ces merveilles; mais leurs récits parurent aussi extraordinaires à leurs compatriotes, que ces peuples lointains l'avoient paru eux-mêmes aux yeux de ces voyageurs. On révoqua en doute leurs rapports, et ce ne fut que long-temps après qu'on reconnut qu'ils avoient dit la vérité; mais autant on s'étoit montré difficile à croire les relations de ces premiers voyageurs, autant on devint crédule et enthousiaste à mesure qu'on fréquenta davantage les Chinois; on les représenta comme formant un empire depuis plusieurs milliers d'années; leur morale, leurs lois, leur gouvernement furent dépeints comme parfaits; enfin, d'un peuple ordinaire on fit un peuple de sages, gouverné par un empereur qui étoit plutôt le père que le maître de ses sujets. Je ne prononcerai pas sur un éloge aussi pompeux; mais je rapporterai, en simple voyageur, ce que j'ai vu.

L'empereur a le pouvoir d'abroger les lois établies,

et d'en faire de nouvelles. Maître absolu , si dans certaines circonstances , la hardiesse de quelques censeurs s'oppose à sa volonté suprême , l'exil ou la mort l'a bientôt délivré de cet obstacle. Dispensateur de tous les honneurs , il nomme et casse les mandarins à son gré. Les seuls princes titrés ne peuvent être déposés sans avoir subi un jugement ; mais comme l'empereur nomme les juges , il a toujours le moyen de disposer de la vie ou de la liberté de ceux qui ont encouru sa disgrâce ; c'est ce qui est arrivé sous Yong-tching (a).

Le pouvoir du chef de l'empire , déjà immense de sa nature , s'accroît encore par le respect filial que le gouvernement Chinois entretient avec soin dans toutes les classes des sujets. Le respect pour l'empereur va jusqu'à l'adoration ; le peuple le regarde comme le fils du Ciel ; ses ordres sont sacrés , et lui désobéir est un crime irrémissible. Mais , comme les grands , dont l'autorité dérive du prince , ont droit à une partie de ce même respect de la part du peuple , l'empereur , pour les empêcher d'en abuser , les change tous les trois ans , les oblige de se présenter devant lui chaque fois qu'ils quittent ou qu'ils vont occuper un emploi ; et , pour avoir un gage de leur bonne conduite ,

(a) Année 1724 , Lettres édifiantes , tomes XVII et XVIII.

Il fait élever leurs enfans dans le collège impérial de Peking. Ce moyen facile de s'opposer à tout agrandissement des mandarins , et de les tenir dans la dépendance , est encore fortifié par un antique usage qui les force de faire eux-mêmes la confession de leurs propres fautes ; et comme il est naturel à l'homme de déguiser, ou du moins de pallier le mal qu'il a pu commettre, l'empereur, pour connoître la vérité, expédie secrètement dans les provinces des inspecteurs qu'il charge d'examiner la manière dont les peuples sont gouvernés. Sur l'avis de ces inspecteurs, il punit ou récompense ; et afin que les exemples servent de frein ou d'encouragement, il fait insérer dans la gazette de la cour, les noms de tous les mandarins cassés ou élevés, blâmés ou approuvés.

Ce système de n'accorder des places qu'à ceux qui se comportent bien , cette surveillance continue exercée sur les dépositaires de l'autorité , produiroient un excellent effet si l'empereur pouvoit tout voir par lui-même ; mais cela est impossible , car vouloir gouverner un peuple comme on gouverneroit sa propre famille , ainsi que le recommande Confucius , est une de ces belles maximes qui font honneur au philosophe , et qui ne peuvent être strictement mises en pratique. Ces commissaires impériaux si redoutables , puisqu'ils représentent l'empereur , et en ont toute l'autorité ;

ces examinateurs de la conduite des grands officiers, qui peuvent les accuser et les destituer, n'exécutent pas toujours fidèlement les ordres qu'ils ont reçus. Aussitôt qu'ils arrivent dans une province, tous les mandarins s'empressent d'aller au devant de leurs desirs, et de leur offrir des présens ; et comment les refuseroient-ils, puisque l'empereur lui-même en reçoit de très-considérables !

L'amour des présens a toujours existé à la Chine : il est ordinaire de faire des dons de quatre-vingt et cent mille francs. Une charge de gouverneur de ville coûte plusieurs milliers d'écus, et quelquefois de vingt à trente mille. Un vice-roi, avant d'être en possession de sa place, paie de soixante à deux cent mille francs ; il n'y a pas de visiteur ou de vice-roi, qui ne se retire avec deux ou trois millions. J'ai vu moi-même un Hopou de Quanton, quitter sa place après un an de résidence, emportant avec lui un million de piastres [5,400,000 liv.]. Tous les mandarins chargés d'une commission de la cour, sont nommés par le ministère : lorsque les commissions sont achevées, les personnes qui les ont remplies font des présens aux ministres, aux princes du sang, et aux présidens et assesseurs des tribunaux ; mais ces mandarins ne donnent pas tout, ils en gardent une bonne partie pour eux, bien persuadés qu'on ne les inquiétera pas pour

leur administration. En effet, ceux qui auroient quelques plaintes à faire, n'ont pas la faculté de s'adresser à l'empereur, mais seulement aux ministres ou aux officiers principaux de la chambre; or, tous ces personnages étant liés d'intérêt, aucune requête ne parvient, et les plaignans ne peuvent réussir à obtenir la moindre justice (a).

Yong-tching voulant arrêter les funestes effets de cette vénalité, fit augmenter, en 1730, les appointemens des gouverneurs des villes, et leur défendit de recevoir aucun don. Kien-long renouvela les mêmes défenses; mais les mandarins trouvent facilement les moyens de les éluder; car nulle part on n'est aussi industrieux que dans ce pays, à imaginer un biais pour arriver sûrement à ce que l'on desire; et celui qui demande, comme celui auquel on s'adresse, trouvent toujours les moyens, l'un d'offrir un présent, et l'autre de le recevoir. Par exemple, à Quanton, les mandarins chargés des commissions des grands de Peking, font demander aux marchands de cette ville des objets d'Europe; ceux-ci, soit par crainte, soit pour faire leur cour, les offrent d'abord à moitié prix; mais bientôt ils se réduisent au quart, lorsqu'on leur objecte qu'ils veulent trop gagner. Ces effets ainsi achetés à Quanton pour le quart de leur valeur,

(a) Voyage au Nord; Lange, tome VIII, page 295.

sont envoyés dans la capitale , et vendus après avoir subi une nouvelle diminution. C'est de cette manière que les grands se procurent des marchandises à vil prix. Nous avons vu entre leurs mains des montres qui valent ordinairement quatre cents piastres à Quanton, et qu'ils n'avoient payées que cinquante , ou le huitième du prix du premier achat.

Si les mandarins des provinces n'employoient que ces moyens pour contenter les fantaisies des ministres , et si ces mêmes fantaisies n'alloient pas plus loin , le mal ne seroit pas très-grand ; mais étant forcés , pour conserver leurs places , de faire des présens d'une valeur considérable , et n'ayant pas d'ailleurs des traitemens suffisans pour leurs propres dépenses , ils se trouvent dans la nécessité de rançonner tous ceux qui dépendent d'eux , de commettre mille vexations , de ne s'occuper que de leur fortune , et de fermer les yeux sur la conduite des autres mandarins , ou de leurs subalternes. Ainsi , les ordres du prince deviennent nuls , et cette surveillance réciproque des mandarins est souvent chimérique. Dans certaines circonstances , il est vrai , et sur-tout dans les troubles , on écrit à Peking : l'Empereur fait mettre les vice-rois coupables aux fers , il les casse et confisque leurs biens ; mais en intimidant les mandarins , ces punitions ne les corrigent pas , elles ne font que suspendre pour un

moment leurs brigandages, et ne remédient pas efficacement au mal, puisque ces mêmes mandarins disgraciés rentrent bientôt en faveur, et sont envoyés pour gouverner d'autres provinces, où ils réparent leur fortune. L'empereur se sert des grands, comme d'une éponge, pour pomper les richesses de ses sujets ; lorsque l'éponge est pleine, il la presse et la reporte ailleurs, afin qu'elle se remplisse de nouveau. Je le répète, les Chinois aiment prodigieusement l'argent ; ils saisissent avec avidité tous les moyens de s'en procurer : ce n'est jamais que l'occasion qui leur manque ; on en jugera par les faits que je vais rapporter.

Un Fou-yuen de la province de Quang-tong l'avoit gouvernée avec intégrité ; il en fut nommé vice-roi : une fois en possession, il imita la conduite de ses prédécesseurs. *Auri sacra fames.*

Le mandarin dont le lord Macartney s'est plaint dans son ambassade, avoit été vice-roi du Quang-tong et du Quang-sy. L'empereur, en le nommant, lui avoit dit : « je vous place dans une ville » où il y a beaucoup de curiosités d'Europe, et » d'où on ne m'envoie rien. » On peut présumer que, comprenant le sens de ces paroles, le vice-roi rendu dans sa province, n'oublia ni l'empereur ni lui-même. Les Chinois qui avoient à lui demander des grâces, n'entroient chez lui qu'avec

un présent de quinze à vingt mille piastres ; et un particulier ne put obtenir de le voir , parce que la somme qu'il pouvoit offrir , ne s'élevoit qu'à dix mille piastres [54,000 liv.] ; mais les secrétaires en firent leur profit et lui promirent de parler en sa faveur à leur maître. Ce mandarin , dont la conduite étoit connue des Anglois , dut nécessairement les voir de mauvais œil , aussi fit-il tous ses efforts pour les éconduire.

Certains auteurs ont regardé le gouvernement Chinois comme parfait. « Chez ce peuple de sages , » disent - ils , tout ce qui lie les hommes est religion ; et la religion elle-même n'est que la pratique des vertus sociales. C'est un peuple mûr et raisonnable , qui n'a besoin que du frein des lois civiles pour être juste (a). »

J'ai vécu long-temps à la Chine ; j'ai traversé ce vaste empire dans toute sa longueur ; j'ai vu par tout le fort opprimer le foible , et tout homme ayant en partage une portion d'autorité , s'en servir pour vexer , molester et écraser le peuple.

Les mandarins des villes cherchoient à s'emparer d'une partie du salaire dû à nos coulis et à nos porteurs ; ils les frappoient même lorsqu'ils vouloient se plaindre.

Un de nos petits mandarins ne rougit pas de

(a) Raynal.

prendre une somme de vingt mille francs qui devoit être distribuée à nos domestiques Chinois.

Les Mandarins de Peking chargés de nous fournir des vivres, en vendoient la moitié. Le Hotchong-tang (a) lui-même se réserva les deux belles pendules apportées par les Hollandois, alléguant pour prétexte qu'il ne vouloit pas compromettre le mandarin qui avoit été chargé du soin de les escorter ; comme si cét homme pouvoit être responsable de ce que les porte-faix avoient fracassé ces machines en tombant dans les mauvais chemins.

Mais ne nous arrêtons pas à des faits d'une aussi foible importance ; examinons le gouvernement lui-même, et jugeons-le par ses résultats.

Le Tsong-tou de Quanton fit faire, en 1794, des galères, pour poursuivre les pirates qui infestoient les côtes ; il écrivit à Peking que tout étoit prêt. L'empereur répondit : « Votre prédécesseur » m'a dit qu'il n'y avoit plus de pirates, les frais » de l'armement seront pour votre compte. » Qu'arriva-t-il ! les galères restèrent là ; le Tsong-tou paya ce qu'il voulut, et les pirates existent encore. Le fait est que le Vice-roi précédent avoit fait réellement armer des galères ; mais les mandarins, au lieu d'aller attaquer les voleurs,

(a) Premier ministre de Kien-long.

préférèrent de faire le commerce d'opium, et écrivirent à leur retour que tout étoit fini. J'ai vu moi-même une quarantaine de têtes, soi-disant de pirates, envoyées d'Haynan; ce devoit être là sans doute une preuve bien évidente de l'expédition : point du tout; la plupart de ces têtes appartenoient à des cadavres qu'on avoit déterrés. Passons à un autre fait.

Le Tsong-tou de Quanton est chargé d'aller au Tonquin pour en rétablir le prince détrôné; il est surpris par les troupes du rebelle; les Chinois sont taillés en pièces, et le vice-roi se sauve avec peine. Écrire à l'empereur qu'il a été battu, c'étoit exposer sa tête. Que fait-il! il mande à Peking qu'il a transigé avec le rebelle, qu'il l'a proclamé roi, et que celui-ci se rend lui-même à la cour pour obtenir l'agrément de l'empereur. Ce simulacre de roi fut reçu par toute la Chine avec les honneurs dus à un souverain, tandis qu'il n'étoit qu'un très-petit officier du vainqueur, et que, retourné dans son pays, il rentra dans ses fonctions. Des personnes dignes de foi m'ont assuré l'avoir vu depuis.

Mais, me dira-t-on, peu importe que ce roi du Tonquin soit allé à Peking ou soit resté chez lui : que fait à la Chine la perte de quelques soldats? c'est dans le régime intérieur que la bonté du gouvernement se fait admirer : c'est dans le temps des

disettes qu'il faut voir la vive sollicitude de l'empereur pour la conservation de son peuple.

Les mauvaises récoltes arrivent malheureusement assez souvent à la Chine, soit qu'elles proviennent du vice de la culture, ou plutôt de la nature du grain qui y est cultivé le plus ordinairement. Dans ces temps de calamité, où l'homme ne connoît que le besoin, le Chinois se livre avec fureur à tous les excès qu'il lui inspire. Les vols, les brigandages, les meurtres, deviennent communs alors, et l'on voit même les hommes se manger les uns les autres. Il y a eu des exemples de cette dernière barbarie lorsque j'étois à la Chine.

Dans ces circonstances désastreuses, les mandarins envoient des mémoires à Peking. Les tribunaux les examinent avant de les présenter à l'empereur. Lorsque ces mémoires sont parvenus sous ses yeux, il ordonne aux grands de délibérer sur les moyens à employer pour soulager la misère des peuples. Les tribunaux s'assemblent et supplient l'empereur d'envoyer des hommes sages et désintéressés. L'empereur donne aussitôt un Chang-yu pour nommer tels ou tels mandarins. Cet édit, qui respire une bonté paternelle, s'imprime dans toutes les gazettes, pour faire voir aux Chinois la vigilance du chef de l'État; cependant les personnes désignées ne partent pas. Si l'on

veut qu'elles fassent diligence, on leur fournit des chevaux de poste, et elles voyagent au compte du gouvernement. Si on ne leur en donne pas, il faut qu'elles marchent à leurs frais; alors elles demandent du temps pour se préparer: enfin, après avoir pris les ordres de sa majesté, elles sortent de Peking. Par-tout où le mal n'existe pas, elles reçoivent des applaudissemens; mais ceux qui souffrent de la disette, ont le temps de mourir avant que le remède parvienne, et souvent il n'arrive que lorsque tout le monde a péri. Les commissaires de la cour, une fois rendus sur les lieux, visitent les greniers; s'ils se trouvent vides, ils cassent les mandarins et punissent les subalternes; mais tout cela ne donne pas de riz; et pendant deux ou trois mois qu'on a différé d'en faire venir, un grand nombre d'habitans sont morts de faim et de misère.

L'usage à la Chine est de déposer dans les greniers publics une partie des grains provenant du tribut annuel. Cette précaution est louable; mais ces greniers sont ou mal administrés, ou insuffisans. Le P. d'Entrecolles a bien raison de dire que les lois Chinoises sont bonnes, mais qu'il seroit à souhaiter qu'elles fussent mieux observées (a). Un trait rapporté par M. Barrow fait connoître la

(a) Lettres édifiantes, tome XV, page 122.

manière dont les mandarins se conduisent et exécutent les générosités de l'empereur , et vient à l'appui de la réflexion du missionnaire.

Une inondation ayant submergé , en 1791 , un village dans le Chan-tong , les habitans n'eurent que le temps de se sauver , et se trouvèrent réduits à la plus profonde misère. L'empereur s'étant rappelé qu'il avoit logé chez ces paysans , ordonna de les secourir d'une somme de cent mille taëls [750,000 liv.]. Cette somme sortit du trésor ; mais le premier trésorier prit pour lui vingt mille taëls , le second dix mille , le troisième cinq mille , et ainsi de suite ; de sorte qu'il ne revint à ces infortunés que la somme de vingt mille taëls [150,000 l.].

Ceci fait voir de quelle manière l'empereur vient au secours des peuples , et comment ses intentions généreuses sont remplies ; mais s'il se montre compatissant dans certains cas , il ne faut pas conclure d'après cela , et d'après le style tendre et paternel de ses édits , qu'il est le père de ses sujets , car ce seroit tomber dans une grande erreur. Cette sollicitude apparente , les expressions ménagées qu'il emploie , sont uniquement pour la forme , et ce n'est qu'une marche adroite pour entretenir les Chinois dans la soumission. Quelques troubles s'élèvent-ils , et les disettes en occasionnent toujours , alors la sévérité est déployée , on tue , on massacre , et le gouvernement calcule

froidement la nécessité de faire périr un grand nombre d'individus pour faire renaître le calme : en un mot, les Chinois sont conduits sévèrement, et s'ils ne se plaignent pas toujours, c'est qu'ils n'y gagneroient rien.

Les marchands sont méprisés ; les mandarins de Quanton traitent avec dureté les hannistes (*a*), et ceux-ci paient pour ne pas être forcés de ramper. Si des gens riches sont aussi mal regardés, il est facile de conclure le traitement que peut attendre un homme du peuple qui est pauvre et sans appui.

Les Tartares, en s'emparant de la Chine, n'ont rien changé à la forme du gouvernement ; ils ont seulement partagé l'autorité en doublant les places, dont ils se sont réservé la moitié : aussi remplissent-ils tous les grands emplois militaires et une partie des offices civils. Ils sont généralement haïs des anciens habitans, et les empereurs actuels, quoique Tartares, déférant à ce sentiment national, traitent les mandarins Chinois avec bien plus de ménagement et d'indulgence que les mandarins Tartares. Mais, si les princes qui occupent présentement le trône, ont fait quelques innovations dans la forme du gouvernement, ils ont, en habiles politiques, maintenu les usages établis, et continué sur-tout à surveiller les examens,

(*a*) Marchands Chinois, qui traitent avec les Européens.

persuadés que , par ce moyen , ils consolideroient leur puissance. En effet , comme il faut généralement , pour parvenir aux emplois , obtenir des grades , l'espérance de devenir mandarin. tient un grand nombre de Chinois dans la soumission et la dépendance. De plus , le choix d'un sujet sortant de la dernière classe , donne au peuple une haute opinion de son gouvernement , et lui fait croire qu'il sera plus ménagé par un tel magistrat que par tout autre. Il se trompe cependant : plus la condition d'un Chinois parvenu à la dignité de mandarin étoit obscure auparavant , et plus il croit la faire oublier , en traitant avec mépris ceux qui étoient ses égaux. Il s' imagine que la figure d'un oiseau ou d'un tigre , brodée sur le devant ou sur le dos de son habit , lui donne tous les genres de mérite ; il sollicite des places , devient gouverneur d'une ville , d'une province ; il parvient au poste éminent de Tsong-tou : alors , abusant de l'autorité que le prince lui a confiée , et s'abandonnant aux sentimens peu délicats qu'il puisa dans sa première éducation presque toujours vicieuse , il pille , vole et vexé les peuples , jusqu'à ce que l'empereur , instruit de ses excès , le casse , l'exile , et le fasse rentrer dans la foule d'où le hasard l'avoit fait sortir.

Le premier ordre des mandarins est celui des Colao , ou ministres d'État , des premiers présidens des cours et des principaux officiers militaires.

Le nombre des Colao n'est pas fixe, mais il ne surpasse pas cinq ou six.

Le conseil de l'empereur, appelé Nouy-yuen [*cour du dedans*], est composé des Colao, des présidens des tribunaux et des secrétaires. Il décide des affaires du dedans et du dehors.

Outre ce conseil, il y en a un autre formé des Colao, des présidens des cours et de leurs assesseurs. Il y a dans Peking six cours souveraines ou tribunaux.

1.° Le Ly-pou, ou tribunal des mandarins, est chargé de tout ce qui les concerne; il veille sur leur conduite et en rend compte.

2.° Le Ho-pou a le soin des pensions; il veille sur les revenus, les impôts, l'agriculture, les monnoies, le sel, le transport des grains, la paye des employés et les secours accordés aux peuples.

3.° Le Ly-pou règle l'étiquette envers l'empereur, l'impératrice, les princes et les mandarins; il veille aux cérémonies qui ont lieu dans les mariages et les enterremens; il a l'inspection sur les rites religieux, sur la religion, sur les ambassades, sur les examens et les écoles.

4.° Le Ping-pou a soin de tout ce qui regarde la guerre, soit pour les réglemens et les ordonnances, soit pour les examens militaires: les postes sont de son ressort.

5.° Le Hing-pou a l'inspection sur les crimes, sur les délits, et sur le défrichement des terres.

6.° Le Kong-pou dirige les ouvrages publics, les canaux, les routes, les palais, les ponts; il veille sur les manufactures, les mines de charbon: c'est lui qui paie les dépenses ou les provisions des autres tribunaux, et les armes et munitions demandées par le tribunal du Ping-pou.

Après ces six tribunaux il y a celui des princes, nommé Tsong-gin-fou. Ce tribunal règle le traitement des princes du sang; il veille sur leur conduite, et toutes les affaires criminelles qui les concernent sont de son ressort: il a la surveillance des esclaves, des eunuques et des officiers de l'intérieur du palais.

Tous les princes descendans du fondateur en droite ligne, portent la ceinture jaune: ceux qui descendent de ses oncles et de ses frères, portent la ceinture rouge.

Les titres de principauté sont héréditaires et passent aux enfans; il faut leur faire leur procès pour les en priver.

Tous les princes qui n'ont pas de principauté et qui ne sont pas pourvus d'emplois avec des revenus, reçoivent la haute-paye des soldats Tartares, et cent taëls [750 liv.] lorsqu'ils se marient. Ce traitement est foible; aussi y a-t-il des princes fort misérables. Lorsqu'ils meurent, l'empereur fait

donner à leur famille la même somme pour subvenir aux frais d'enterrement.

Chacun des six grands tribunaux a deux présidens et vingt-quatre conseillers, moitié Tartares et moitié Chinois. Aucun tribunal ne peut juger seul en dernier ressort, et a besoin du concours des autres : c'est ce qui empêche chacun d'eux de devenir trop puissant.

Outre ces six grands tribunaux, il y a le tribunal appelé Tou-tche-yuen, tribunal des Yu-tche [*censeurs publics*]. Ces censeurs ont, avec les premiers magistrats des tribunaux, le droit de faire des remontrances à l'empereur. Ce tribunal fournit des inspecteurs généraux appelés Ko-tao; chacun des six grands tribunaux en a un auprès de lui, qui examine et rend secrètement compte à l'empereur de ce qui s'y passe. Ce tribunal est aussi chargé d'envoyer, tous les trois ans, des visiteurs dans chaque province. Ces officiers, lorsqu'ils sont arrivés dans les lieux qui leur sont assignés, sont au-dessus de tous les mandarins; ils inspectent leur conduite; mais l'usage est de ne dénoncer que ceux dont les injustices sont trop criantes et trop visibles.

Le tribunal des Yu-tche envoie en outre des visiteurs secrets. Il fait partir tous les trois ans, pour toutes les provinces, les Hio-yuen ou mandarins chargés des examens, et nomme aussi

le

le Siuen - ho ou inspecteur du canal impérial : cette place est une des plus lucratives. Tous les mandarins qui composent ce tribunal des censeurs, ne sont que du septième ordre, mais ils jouissent d'une grande autorité.

Après le tribunal des Yu-tche, il y a celui nommé Jong-tching-fou, qui veille sur les soldats et les officiers de la cour; il a sous lui cinq tribunaux d'armes, appelés Ou-fou. Au-dessous de ces tribunaux il y en a encore un grand nombre d'autres particuliers, qui relèvent des six premières cours, ou du tribunal des Yu-tche.

C'est par ces tribunaux que l'empereur entend et voit, pour ainsi dire, tout ce qui se passe; mais c'est par les vice-rois qu'il gouverne et qu'il règne. Maître suprême, mais vigilant, méfiant et sévère, il inspecte, élève et abaisse les grands tour-à-tour, et c'est sur l'instabilité des places, et sur le désir qu'on a d'en obtenir qu'il fonde sa sûreté et celle de l'État. La politique des empereurs de la Chine est de faire dépendre tout d'eux-mêmes, de changer à leur gré les gens en place, d'entretenir une méfiance et une surveillance continuelles parmi les mandarins, de s'opposer à ce qu'ils ne deviennent trop riches ou trop puissans, et par conséquent de diviser sans cesse les richesses et le pouvoir, afin d'empêcher qu'il ne se forme dans l'État aucun corps capable de contre-balancer l'autorité du souverain,

et de fomenter des factions ou des troubles. Sous un empereur despote, il en doit résulter, il est vrai, des abus de pouvoir, mais ces abus retombent plutôt sur les grands que sur le peuple. L'expérience prouve que les mouvemens populaires arrivent plus souvent sous les princes débonnaires et faciles, que sous ceux qui sont sévères, parce que les grands, sûrs de l'impunité avec les premiers, se portent à des excès qui révoltent les peuples.

Telle est la manière de gouverner à la Chine ; elle diffère de celle qu'on emploie en Europe, mais tous les hommes ne peuvent être conduits de même. Les opinions, les institutions impriment aux habitans de chaque pays un caractère différent, et il est impossible de régir des Asiatiques comme des Européens. Les abus qui existent dans le gouvernement chez les Chinois, tiennent sans doute à la disposition et au génie de ce peuple, et vouloir les réformer, seroit peut-être dangereux. Quoi qu'il en soit, il est facile de se convaincre, par ce que j'ai rapporté, que c'est à tort que certains écrivains ont avancé que la manière de gouverner à la Chine l'emporte sur celle des autres pays, que la législation y est parfaite, et que cet empire ne forme qu'une seule famille, dont l'empereur est comme le patriarche (a).

(a) Raynal, tome I, page 145, et tome VII, page 254.

Une seule chose sur laquelle le gouvernement soit blâmable, et cependant excusable en même temps, c'est la défense de sortir du pays; car en empêchant la sortie des hommes, c'est fermer une issue à la population surabondante, qui se trouve par-là forcée de se dévorer elle-même; mais les Chinois ont prévu que l'émigration et la libre communication des peuples amèneraient des opinions étrangères, peut-être aussi des étrangers mêmes, et ils ont craint que leur admission ne devînt funeste à la tranquillité publique.

Depuis que la Chine subsiste, combien d'empires culbutés! que de peuples anéantis et tombés dans l'oubli! Si elle est encore intacte, elle le doit autant à sa manière de voir qu'à sa situation géographique. En permettant aux Européens de s'établir chez elle, son antique gouvernement crouleroit bientôt: le renversement du trône des Mogols et l'asservissement de l'Inde sont des exemples assez frappans.

CLASSES DES CITOYENS.

IL n'y a point de noblesse à la Chine; aucun état n'est fixe ni héréditaire. Un fils succède aux biens de son père, mais non à ses dignités. Les seuls descendans de la famille régnante ont le rang de princes; ils possèdent des revenus, mais ils ne jouissent d'aucun pouvoir. On regarde comme

nobles tous ceux qui sont ou qui ont été mandarins, et ceux qui ont obtenu quelques degrés. C'est encore un titre de noblesse que d'avoir reçu quelque marque d'honneur de l'empereur : ces titres s'accordent même aux ancêtres des personnes que le prince veut honorer, mais ne se transmettent pas aux enfans. Les fils du plus puissant mandarin, s'ils n'ont pas de talens, rentrent bientôt dans la classe ordinaire, d'autant plus que les biens du père, ne passant pas à un seul enfant, mais étant partagés entre tous les frères, les richesses diminuent en proportion du nombre des héritiers ; aussi les familles ne subsistent pas long-temps dans le même état de splendeur.

La famille la plus ancienne est celle de Confucius ; c'est la seule qui jouisse d'un titre d'honneur qui passe au descendant direct.

Il y a sept classes de citoyens ; les mandarins, les militaires, les lettrés, les bonzes, les laboureurs, les ouvriers et les marchands. Tous les citoyens, lorsqu'ils ont les degrés nécessaires, peuvent parvenir aux emplois ordinaires ; mais il faut du talent, du crédit et des services pour en obtenir de plus importants.

Les mandarins de robe et d'épée sortent presque tous des trois dernières classes de citoyens. L'état de mandarin, soit civil, soit militaire, est le plus respecté ; tous les Chinois aspirent à le posséder,

d'autant plus que celui qui en est revêtu jouit d'une portion d'autorité, et se trouve à même d'acquérir des biens et des honneurs.

Les lettrés sont des aspirans qui briguent les places, et font tous leurs efforts pour les obtenir ; car un lettré sans emploi est peu considéré. Les noms des lettrés sont inscrits au tribunal du Ly-pou ; c'est lui qui est chargé de la nomination de tous les mandarins, et qui instruit l'empereur lorsqu'il y a des places vacantes.

Les bonzes sont en grand nombre. La superstition étant générale à la Chine, ils savent en tirer parti ; aussi possèdent-ils des maisons, des terres et des fermes.

Les laboureurs sont nombreux : c'est la classe que le gouvernement protège le plus ; c'est elle aussi qui est la moins riche. Les Chinois, soit qu'ils cultivent leurs propres terres, soit qu'ils fassent valoir celles des autres, sont en général peu fortunés.

Les marchands sont peu considérés, et l'on méprise même ceux qui, sortant de leur patrie, s'exposent à toutes sortes de dangers pour aller commercer au loin. Nous ne devons pas nous étonner, après cela, si les Chinois n'ont pas une grande estime pour les marchands Européens qui fréquentent la Chine, puisque, les mettant sur la même ligne que leurs compatriotes qui vont

chercher fortune hors de leur pays, ils les regardent à-peu-près comme des vagabonds. C'est d'après cette opinion que les Chinois préfèrent le laboureur au marchand : encore placent-ils avant ce dernier l'ouvrier et l'artisan.

Beaucoup d'auteurs ont écrit qu'à la Chine les enfans exercent le même métier que leurs pères : selon eux ils ne peuvent en changer. Il est de fait, au contraire, que les fils apprennent rarement le métier de leur père, et que ce n'est que la nécessité qui les y contraint. Aussitôt qu'un Chinois a de l'argent, il se livre au commerce ; et lorsqu'il est devenu plus riche, il achète quelque titre qui le mette à même d'obtenir de petits mandarinats, et de jouir plus tranquillement du bien qu'il a gagné ; car les marchands qui continuent leur profession après s'être enrichis, sont obligés de cacher leur fortune, dans la crainte d'éveiller l'avidité des mandarins, ou d'inspirer de l'ombrage au gouvernement, qui n'aime pas qu'on fasse parade de son opulence.

Les comédiens, ainsi que les ministres de débauche, sont réputés infames et inadmissibles aux examens pour être mandarins. L'empereur Kien-long a rendu une ordonnance, portant qu'il faudra trois générations pour effacer la tache d'avoir été comédien et pour pouvoir obtenir un grade civil. Les geoliers, les bourreaux sont mal vus, à cause de

leur état ; mais ils peuvent le quitter quand ils ont de quoi vivre.

Il existoit il y a quelques années une classe d'hommes appelés To-min, qu'on regardoit comme infames : ces gens se trouvoient dans la province de Tche-kiang, et particulièrement à Chao-hing, où ils vivoient dans une rue séparée, et ne pouvoient remplir que les métiers les plus vils. Ces To-min descendoient cependant des seigneurs qui vivoient lors de la destruction des Song par les Yuen, en 1279 après J. C. Mais l'empereur Yong-tching leur a rendu l'état civil par un édit portant qu'ils seroient traités et regardés à l'avenir comme les autres citoyens.

Les conducteurs des barques impériales, appelés Kan-kia, sont encore mal famés, parce que les gens qui sont employés à tirer ces bateaux, sont ordinairement des Chinois condamnés à l'exil pour quelque crime.

MANDARINS.

LES mandarins sont changés tous les trois ans ; aucun d'eux, excepté les militaires, ne peut posséder un emploi dans la province où il est né ; il faut qu'il en soit éloigné de cinquante lieues, et ce n'est qu'à l'âge de soixante ans qu'il acquiert le droit d'en être plus rapproché.

Nul officier n'a la liberté de se marier dans la

province ou dans la ville qu'il gouverne. Tous les mandarins doivent quitter leurs places à la mort d'un père, d'une mère, d'un grand-père et d'une grand'mère.

Lorsqu'un mandarin obtient un poste supérieur dans une province où l'un de ses parens est employé, celui-ci est obligé d'avertir les tribunaux de Peking, qui le font passer ailleurs.

Le père et le fils, l'oncle et le petit-fils ne peuvent être dans le même tribunal. Un petit mandarin a tout pouvoir dans son district; mais il dépend d'autres mandarins plus élevés, qui eux-mêmes à leur tour sont subordonnés aux grands officiers de la province. Les mandarins doivent se surveiller les uns les autres, et rendre compte de la conduite de leurs inférieurs; ils sont même responsables des fautes que ceux-ci peuvent commettre; mais les inférieurs savent les tromper de toutes les manières. Quant aux grands officiers, s'ils s'accusent quelquefois entre eux, ce n'est que lorsqu'ils n'ont rien à craindre de ceux qu'ils cherchent à détruire.

Si un vol ou un assassinat est commis sans qu'on découvre l'auteur, le mandarin du district où s'est passé le crime est destitué.

Les mandarins travaillent de grand matin, et ne doivent prendre aucune nourriture avant d'avoir été au conseil.

Aucun d'eux n'est justiciable tant qu'il est en place , parce qu'il représente le souverain ; il faut qu'il soit cassé pour que la justice puisse avoir droit sur lui.

Ces réglemens prouvent assez les vues sages du gouvernement ; il a cherché tous les moyens de contenir les gens en place ; et , comme le dit très-bien un auteur , rien ne seroit comparable à l'ordre établi à la Chine , si les mandarins n'écoutoient pas autant leurs passions (a) ; mais il est si rare de voir un homme sortir de son emploi sans être devenu riche , que les Chinois regardent comme un phénix tout mandarin désintéressé même jusqu'à un certain point (b). Enfin , c'est un proverbe en Chine , que l'empereur lâche autant de loups et de voleurs , qu'il crée de mandarins (c).

Les mandarins , ainsi que je l'ai dit plus haut , sortent des trois dernières classes des citoyens , qui sont , les laboureurs , les artisans et les marchands ; cependant le peuple leur obéit aisément , et leur donne en parlant , les titres de Lao - ye [*seigneur*] , Ta-lao-ye [*grand seigneur*] , Ta-jin [*grand homme*].

On ne parle aux mandarins qu'à genoux , à

(a) Duhalde , tome II , page 37.

(b) Missionnaires , tome VIII , page 41.

(c) Magalhens , page 166.

moins qu'on ne soit revêtu d'un office, ou qu'on ne jouisse d'un grade qui en dispense. L'appareil des magistrats en impose, mais plus encore la manière sévère dont un Chinois seroit puni s'il ne se retiroit pas à l'approche d'un mandarin, et s'il n'attendoit pas respectueusement, la tête droite et les bras pendans, que cet officier soit passé.

Lorsque les missionnaires (a) ont écrit que les grands craindroient de heurter un vendeur d'allumettes, ils ont un peu exagéré la politesse des mandarins. A la Chine, ce n'est pas le sentiment qui porte au respect, c'est la force et la crainte; le chemin des devoirs est marqué, quiconque s'en écarte, y est promptement ramené par le bambou.

Les mandarins ne paroissent jamais dans les lieux de leur juridiction, sans être accompagnés d'un cortège considérable, composé de tous les gens de leur tribunal; la marche est ouverte par deux Chinois, armés de deux bamboux longs et plats, servant à donner la bastonnade; ils crient de temps en temps, pour avertir de l'arrivée du mandarin, et sont suivis par deux autres hommes, qui, pour le même motif, battent sur un large bassin de cuivre: après eux viennent un certain nombre de bourreaux pourvus de chaînes, de fouets, de sabres; ensuite ceux qui portent les parasols, les

(a) *Missionnaires, tome VIII, page 218.*

étendards et les marques de dignité de l'officier public ; quelques soldats à cheval précèdent le palanquin qui est porté par quatre hommes , et entouré des principaux domestiques ; d'autres soldats mêlés de personnages tenant à la main les choses nécessaires au service du mandarin , terminent le cortège. Si c'est pendant la nuit que la marche a lieu , on porte des lanternes et l'on en suspend autour du palanquin. Le cortège d'un homme en place est quelquefois de plus de cent personnes ; mais cette suite si nombreuse et si pompeuse en apparence , est peu de chose lorsqu'on l'examine de près. La pompe consiste dans le nombre des serviteurs , mais non dans leur belle tenue. La cour même de Peking n'a rien de magnifique. Excepté les personnes qui approchent d'un mandarin , tout le reste est fort mal habillé ; souvent les parasols sont déchirés , et la soie qui les couvre au lieu d'être rouge , est presque jaune de vieillesse ou de saleté. La discipline et l'ordre ne sont pas mieux observés ; car à peine le mandarin est-il sorti de son palanquin , que les cavaliers quittent leurs chevaux et se mettent à jouer par terre avec les autres soldats ; les bourreaux , les estaffiers , les coupe-têtes en font autant ; enfin , personne ne garde sa place. Mais , si la suite d'un mandarin n'est ni bien entretenue , ni bien habillée , elle est néanmoins nombreuse ; et

pour nourrir tout ce monde et fournir à mille autres frais, les appointemens que donne l'État ne suffisent pas, car les mandarins n'ont positivement que le juste nécessaire (a). Le gage le plus élevé, dit le P. Trigaut, ne monte pas à mille écus : ce taux est un peu foible ; mais il est constant que les mandarins ne voleroient pas autant s'ils étoient mieux payés. Les injustices ne leur coûtent que la peine de les tenir secrètes, et ils ne manquent pas de tirer du peuple de quoi subvenir à toutes leurs dépenses.

Les officiers civils et militaires sont tous soldés sur les revenus de la province, dans les différens lieux où ils sont employés : ceux qui sont attachés au trésor, reçoivent en outre un droit sur les sommes qui leur passent par les mains.

MANDARINS CIVILS.

LES Tsong-tou sont les premiers officiers qui régissent le peuple : leur juridiction s'étend sur une ou deux provinces ; on n'en compte que onze dans tout l'empire.

Le Fou-yuen est le gouverneur de la province.

Le Pou-tching-sse, est le grand trésorier, et grand juge civil. Ces trois grands officiers ne relèvent que des tribunaux de Peking. Dans les

(a) *Missionnaires, tome IV, page 139.*

provinces de Quang-tong et de Fo-kien, il y a un Hopou ou grand douanier, qui relève directement du tribunal des finances de la capitale de l'empire : le Hopou de Quanton n'est chargé que de l'inspection du commerce avec les Européens ; il marche après les premiers mandarins de la province. Les autres mandarins sont :

Le Ngan-cha-sse, premier juge criminel ;

Les Tao-ye, intendans de deux villes du premier ordre, chaque province étant partagée par districts ;

Le Tching-tchou-kao, président des examens : il vient de Peking tous les trois ans ;

Le Hio-yuen, inspecteur des écoles : il vient également de Peking, et fait deux examens dans trois ans ;

Le Yen-yuen, intendant du sel ;

Le Y-tchouen-tao, intendant des postes, des bâtimens et des bateaux ;

Le Pin-py-tao, inspecteur des troupes ;

Le Tun-tiao, intendant des chemins ;

Le Ho-tao, inspecteur des fleuves ;

Le Hay-tao, inspecteur des côtes de la mer ;

Le Tchy-fou, gouverneur des villes du premier ordre ;

Le Tchy-tcheou, gouverneur des villes du second ordre ;

Le Tchy-hien, gouverneur des villes du troisième ordre.

Lorsqu'on parle de ces trois dernières classes de mandarins, on ajoute le nom de la ville : par exemple, pour dire le gouverneur de Quanton, on dit, Quang-tchy-fou. Dans les grandes villes, comme à Quanton, il y a deux Tchy-hien, c'est-à-dire, que la ville et son territoire sont partagés en deux portions, dont chacune est gouvernée par un Tchy-hien. Cette dénomination a souvent trompé les étrangers, qui ne concevoient pas comment une ville du premier ordre pouvoit être, en même temps, une ville du troisième ordre. Peking, dont le nom est Chun-tien-fou, renferme deux Hien, l'un appelé Tay-tsing-hien, et l'autre Ouang-ping-hien.

La ville de Hang-tcheou-fou, dans le Tche-kiang, a deux Hien; savoir, Gin-to-hien, et Tsientang-hien.

Les villes ont en outre des sous-gouverneurs, nommés Eul-fou; des assesseurs, appelés Eul-ya; et plusieurs autres mandarins; savoir :

Le Nan-hay, chef de police, et ses assesseurs ou lieutenans de quartier;

Le Chouy-ko-tse, receveur des droits sur les boutiques des marchands;

Le Sse-yu, gardien des prisons;

Le Chouy-ta-che, douanier;

Le Kou-ta-che, inspecteur des magasins;

Le Y-tcheng, inspecteur des postes;

Le Hio-tcheng , inspecteur des écoles.

Outre ces mandarins il y en a d'autres qui ont la direction du sel ; chacun de ces mandarins a ses assesseurs , et les personnes nécessaires pour former son tribunal appelé en Chinois Ya-men. Tous ces officiers sont entièrement soumis à leurs supérieurs.

Les bourgs et les villages ont aussi de petits officiers chargés du soin d'y établir et d'y maintenir le bon ordre.

Le nombre des mandarins varie suivant les différens auteurs qui en ont parlé. Le P. Amiot met huit mille neuf cent soixante-cinq mandarins, dont mille huit cent soixante-deux supérieurs ; M. Macartney porte le nombre de ceux-ci à mille neuf cent vingt-un , et ne parle pas des subalternes. D'autres écrivains en mettent neuf mille , et le P. du Halde treize-mille six cents ; cette différence ne provient que de ce que ces auteurs ont compté tout ensemble , et n'ont point fait de distinction entre les grands et les petits officiers.

MANDARINS MILITAIRES.

IL y a à Peking cinq tribunaux nommés Ou-fou, qui comprennent les cinq classes dans lesquelles sont rangés tous les mandarins militaires :

La 1.^{re} Heou-fou [*arrière-garde*] ;

2.^e Tso-fou [*aîle gauche*] ;

- La 3.^e Yeou-fou [*aîle droite*] ;
 4.^e Tchong-fou [*corps du milieu*] ;
 5.^e Tsien-fou [*avant-garde*].

Ces cinq classes, qui ont à leur tête un président et deux assesseurs toujours pris parmi les officiers les plus élevés, dépendent d'un tribunal suprême nommé Jong-tching-fou, dont le chef est un des plus grands seigneurs de l'empire ; il a un mandarin de lettres pour adjoint, et deux assesseurs. Ce tribunal veille sur tous les officiers et soldats de la cour ; mais dans les affaires importantes il dépend du tribunal nommé Ping-pou.

Mandarins Tartares.

Le général Tartare se nomme Tsiang-kiun, et ses deux lieutenans Tou-tong. Viennent ensuite

- Les Kou-chan [*colonels*] ;
 Les Tsang-ling [*lieutenans-colonels de cavalerie*] ;
 Les Fang-yu [*capitaines*] ;
 Les Hiao-ky-kiao [*lieutenans*] ;

Mandarins Chinois.

Le premier officier s'appelle Ty-tou ; il commande toutes les troupes de la province.

Le lieutenant-général se nomme Tchong-kiun ; sa place est au centre de l'armée.

Le Ty-tou a sous lui six Tsong-ping [*généraux*] ; des Fou-tsiang [*maréchaux-de-camp*] ; des Tsan-tsiang [*brigadiers*] ; des Yeou-ky [*colonels*] ; des
 Cheou-pey

Cheou-pey [*lieutenans - colonels*], des Tsien-tsong [*capitaines*], des Pa-tsong [*lieutenans*], des Pe-tsong ou *centeniers*, qui commandent à cent soldats.

Le nombre des officiers militaires est de sept mille quatre cent dix-sept ; d'après les Anglois, il seroit de sept mille neuf cent soixante-cinq, ce qui ne diffère pas beaucoup. Le P. du Halde compte dix-huit mille mandarins de guerre ; mais il a compris dans ce calcul les bas-officiers commandant cent soldats.

COSTUME DE L'EMPEREUR ET DES MANDARINS.

LA couleur jaune-clair est réservée pour l'empereur et ses fils ; ses parens même, et tous les mandarins ne portent que des habits violets.

Les grades déterminent les habits des mandarins, et personne ne se permet de porter un vêtement qui ne lui convient pas ; les femmes même des gens en place suivent cet usage, et leurs robes sont conformes au rang de leurs maris. Un particulier n'oseroit avoir sur son habit de la broderie en or, c'est le privilège des mandarins.

On n'a pas été tout-à-fait exact lorsqu'on a dit que les dragons brodés sur les robes de l'empereur et des mandarins ne différoient que dans le nombre des griffes. L'empereur, ses fils et les Régulos [*princes du premier ordre*] du 1.^{er} et du 2.^e rang,

portent des dragons à cinq griffes, nommés Long; les Régulos du 3.^e et du 4.^e rang portent aussi les mêmes dragons, avec quatre griffes; mais ceux du 5.^e rang, ainsi que tous les mandarins, portent, au lieu de dragons, des espèces de serpens à quatre griffes appelés Mang.

Les grands seigneurs et les mandarins se reconnoissent aux habits, à la plaque, à la ceinture et au bouton placé sur le sommet de leurs bonnets, qui sont de deux espèces, l'un d'hiver et l'autre d'été: le premier, garni de pelletteries, se prend au 15 ou vers le 25 de la neuvième lune [milieu d'octobre]; et le second, au 15 ou vers le 25 de la troisième lune [milieu d'avril].

Le bouton de cérémonie, pour le bonnet de l'empereur, consiste dans trois perles, supportées chacune par un dragon d'or; ces trois dragons sont placés l'un au-dessus de l'autre, et ornés chacun de quatre perles, le tout surmonté d'une belle perle; ainsi cet ornement est composé de seize perles.

Le bonnet d'été a un bouton pareil, mais il est de plus orné par devant d'une figure d'or de Fo, entourée de quinze perles, et par derrière d'une broderie avec sept perles.

Les bonnets ordinaires d'hiver et d'été, n'ont qu'une seule perle pour bouton, quelquefois même le bouton est seulement formé par de petites gances de soie entrelacées.

L'habit de dessus de l'empereur a quatre cercles brodés avec des dragons à cinq griffes; deux de ces cercles sont sur les épaules, un sur la poitrine, et le quatrième sur le dos.

Son collier contient cent douze perles, dont quatre grosses, et divers autres ornemens composés de rubis, d'azur et de succin. L'empereur peut seul avoir un collier de perles; il se sert ordinairement d'un collier de corail; mais souvent il ne porte ni bouton, ni collier, non plus que ses fils et petits-fils; sa ceinture est jaune-clair, avec quatre cercles d'or ornés de rubis, de saphirs et de perles.

Le premier fils de l'empereur, appelé Hoang-tay-tse, porte sur son bonnet d'hiver et d'été, un bouton formé de trois dragons d'or, enrichis de treize perles et surmontés d'une plus grosse; mais le devant du bonnet d'été est orné d'une figure d'or de Fo, entourée de treize perles, et le derrière, d'une broderie avec six perles; son collier est de corail avec des ornemens de saphirs; sa ceinture est jaune-clair, avec quatre cercles d'or ornés de pierres d'azur et de perles.

Les autres fils de l'empereur, nommés Hoang-tse, ont le même bouton que le fils aîné, pour le bonnet d'hiver et d'été; mais le haut n'est terminé que par un rubis, et au lieu d'une figure de Fo, ils n'ont au bonnet d'été que cinq perles par devant,

et quatre par derrière ; leurs colliers sont pareils à celui du fils aîné.

Les Tsin-vang, Régulos du premier rang, portent sur leurs bonnets d'hiver et d'été, deux dragons d'or ornés de neuf perles avec un bouton de rubis ; leur bonnet d'été est de plus orné par devant de cinq perles, et de quatre par derrière posées sur une fleur d'or ; leur habit est violet avec des dragons à cinq griffes.

Les Kiun-vang, Régulos du second rang, ont sur leur bonnet d'hiver, deux dragons d'or ornés de huit perles avec un rubis pour bouton ; leur bonnet d'été a quatre perles par devant, et trois par derrière ; leur habit est le même que celui des princes du premier rang.

Les Pey-le, Régulos du troisième rang, ont au bonnet d'hiver, deux dragons d'or ornés de sept perles avec un rubis pour bouton ; leur bonnet d'été porte trois perles sur le devant, et deux sur le derrière ; la plume de paon qui est attachée au haut du bonnet, et qui pend en arrière, a trois yeux ; leur collier est de pierre d'azur ; leur habit est violet avec un dragon à quatre griffes brodé au milieu d'un cercle placé sur la poitrine, et un pareil sur le dos.

Les Pey-tse, Régulos du quatrième rang, ont au bonnet d'hiver, deux dragons d'or ornés de six perles, et un bouton de rubis ; le bonnet d'été n'a que deux perles en avant et une derrière. La

plume de paon a trois yeux , et leur habit est le même que celui des Pey-le.

Les Koue-kong, Régulos du cinquième rang, ont sur le bonnet d'hiver, deux dragons d'or ornés de cinq perles, avec un rubis pour bouton ; le bonnet d'été n'a qu'une perle en avant , et une pierre verte en arrière. La plume de paon qu'ils portent a deux yeux ; le bonnet ordinaire de tous ces Régulos, n'est surmonté que d'un simple rubis pour bouton ; l'habit est violet avec une plaque carrée sur la poitrine et sur le dos ; au milieu de ces plaques est un grand serpent à quatre griffes, appelé Mang.

Les Min-kong (a) portent sur le bonnet d'hiver et d'été, un bouton d'or travaillé, orné de quatre perles et surmonté d'un bouton de rubis. Leur bonnet ordinaire n'a qu'un bouton rond de corail ; leur habit est violet et pareil à celui des Koue-kong ; leur collier est de corail avec des ornemens en azur , en or et en succin ; ce collier sert pour les quatre ordres qui précèdent celui-ci, et pour les cinq qui le suivent.

Les Heou portent sur leur bonnet d'hiver et d'été, un bouton d'or travaillé, orné de trois perles et surmonté d'un rubis.

(a) Les Min-kong, les Heou et les Pe, sont des princes du second ordre.

Les Pe portent sur le bonnet d'hiver et d'été, un bouton d'or travaillé, orné de deux perles et surmonté d'un rubis. Les princes de ces trois classes ont le même habit, et le même bouton pour le bonnet ordinaire.

COSTUME DES MANDARINS.

On compte neuf ordres de mandarins, distingués par le bouton, la plaque et la ceinture. Il y a deux sortes de boutons dans chaque ordre, l'un rond, et l'autre oblong taillé en aiguille à pans; mais je n'ai vu porter ce dernier qu'une seule fois.

Premier ordre.

Ces mandarins portent en cérémonie un bonnet avec un bouton d'or travaillé, orné d'une perle et surmonté d'un bouton oblong de rubis, *rouge transparent*.

Leur habit est violet avec une plaque carrée sur la poitrine, et une autre sur le dos, dans lesquelles il y a en broderie une figure de Ho [*pélican*].

Leur ceinture est ornée de quatre pierres d'Yuche [*agate*], enrichies de rubis.

Les officiers militaires du même ordre portent les mêmes décorations, mais la broderie des deux plaques est différente, c'est un Ky-lin [*animal fabuleux des Chinois*].

Second ordre.

Le bonnet de cérémonie porte un bouton d'or travaillé, orné d'un petit rubis surmonté d'un bouton de corail travaillé, *rouge opaque*.

Le bonnet ordinaire n'a qu'un bouton rond de corail travaillé; l'habit est violet, les plaques ont en broderie un Kin-ky [*poule dorée*].

La ceinture est ornée de quatre plaques d'or travaillées et ornées de rubis.

Les officiers militaires portent les mêmes décorations; ils ont dans la plaque un Su [*lion*].

Troisième ordre.

Le bonnet de cérémonie porte un bouton d'or travaillé, orné d'un petit rubis surmonté d'un bouton de saphir, *bleu transparent*. La plume de paon n'a qu'un œil.

Le bonnet ordinaire n'a qu'un simple bouton rond de saphir.

L'habit est violet, les plaques ont en broderie un Kong-tsio [*paon*].

La ceinture est ornée de quatre plaques d'or travaillées.

Les officiers militaires portent les mêmes décorations; la figure de la plaque est un Pao [*panthère à taches rondes*].

Quatrième ordre.

Le bonnet de cérémonie porte un bouton d'or

travaillé, orné d'un petit saphir surmonté d'un bouton de pierre d'azur, *bleu opaque*.

Le bonnet ordinaire n'a qu'un bouton rond de pierre bleue opaque.

L'habit est violet, les plaques ont en broderie un Yen [*grue*].

La ceinture est ornée de quatre plaques d'or travaillées, avec un bouton d'argent.

Les officiers militaires ont les mêmes décorations; mais la figure de la plaque est un Hou [*tigre*].

Cinquième ordre.

Le bouton du bonnet de cérémonie est d'or travaillé, orné d'un petit saphir surmonté d'un bouton de cristal de roche, *blanc transparent*; le bouton ordinaire est rond et de cristal.

L'habit est violet; sur la plaque est brodé un Pe-hien [*faisan blanc*].

La ceinture est ornée de quatre plaques d'or unies, avec un bouton d'argent.

Les officiers militaires portent les mêmes décorations, et dans la plaque un Hiong [*ours*].

Sixième ordre.

Le bonnet de cérémonie porte un bouton d'or travaillé, orné d'un petit saphir surmonté d'un bouton fait d'une coquille marine, *blanc opaque*; la plume pour cet ordre n'est pas une plume de paon, mais une plume bleue.

Le bonnet ordinaire n'a qu'un bouton rond, blanc opaque.

L'habit est violet ; la broderie des plaques est un Lu-su [*cigogne*].

La ceinture est ornée de quatre plaques rondes d'écaïlle , avec un bouton d'argent.

Les officiers militaires portent les mêmes décorations ; la broderie des plaques est un Pien [*petit tigre*].

Septième ordre.

Le bonnet de cérémonie porte un bouton d'or travaillé , orné d'un petit cristal surmonté d'un bouton d'or uni ; le bouton ordinaire est aussi d'or , mais sans ornement.

L'habit est violet ; la broderie de la plaque représente un Ky-chy [*perdrix*].

La ceinture a quatre plaques rondes d'argent.

Les officiers militaires ont les mêmes décorations , excepté que la figure brodée de la plaque représente un Sy [*rhinocéros*].

Huitième ordre.

Le bonnet de cérémonie porte un bouton d'or travaillé , surmonté d'un bouton d'or également travaillé ; le bouton ordinaire n'est formé que d'un seul bouton d'or travaillé.

L'habit est violet , avec la figure d'un Nganchun [*caille*] , brodée dans la plaque.

La ceinture a quatre plaques faites de corne de belier, avec un bouton d'argent.

Les officiers militaires ont les mêmes décorations; la figure brodée de leur plaque est la même que celle du septième ordre.

Neuvième ordre.

Le bonnet de cérémonie porte un bouton d'or travaillé, surmonté d'un bouton d'argent travaillé; le bouton ordinaire est d'argent travaillé.

L'habit est violet; la figure brodée de la plaque représente un Tsio [*moineau*].

La ceinture est ornée de quatre plaques faites de corne noire, avec un bouton d'argent.

Les officiers militaires prennent les mêmes décorations; la figure brodée de leur plaque est un Hay-ma [*cheval marin*].

Après les mandarins, les Chinois qui ont obtenu des grades dans les examens, soit civils, soit militaires, portent aussi une marque distinctive.

Les Tsin-tse ou docteurs, portent sur le bonnet un bouton d'or travaillé, surmonté de trois rameaux d'or à neuf feuilles; le bouton ordinaire est le même que celui des mandarins du septième ordre.

Les Kiu-jin portent un bouton d'argent travaillé, surmonté d'une figure d'oiseau en or; le bouton ordinaire est composé d'un bouton rond, d'or uni, posé sur une base d'argent; l'habit est

gros bleu, bordé de bleu céleste ; la ceinture est celle des mandarins du huitième ordre.

Les Kien-seng portent un bouton d'argent uni, surmonté d'une figure d'oiseau en or ; l'habit et la ceinture sont les mêmes que ceux des Kiu-jin.

Les Seng-yuen, que les missionnaires appellent Sieou-tsay, portent un bouton d'argent, surmonté d'une figure d'oiseau en argent ; le bouton ordinaire est rond, il est d'argent et uni ; l'habit est bleu céleste, bordé de bleu plus foncé ; la ceinture est celle des mandarins du neuvième ordre.

Le bonnet des mandarins est toujours recouvert d'une houppe rouge ; les officiers du Ly-pou que nous vîmes au palais à Peking, au lieu de l'avoir de poil uni et droit, la portoient de poil crépu.

La plume de paon est, comme on l'a déjà vu, une distinction accordée par l'empereur, et reçue de sa main.

Le collier appelé Chao-tchu, sert à distinguer les grands mandarins ; il est composé de cent huit grains partagés en quatre divisions par quatre gros grains ; ceux d'en bas sont un peu plus forts que ceux d'en haut. La plaque brodée que les mandarins portent sur la poitrine et sur le dos, représente dans le haut des nuages, et dans le bas de la terre sur laquelle pose l'animal.

Le jaune étant une marque de distinction réservée à l'empereur, les habits de ses gens, et ses

voitures sont de cette même couleur. Les premiers ministres et les grands seigneurs se servent de palanquins couverts en drap vert (n.º 42). Cette couleur est rarement employée, sur-tout dans les provinces, et je n'ai vu qu'un seul grand mandarin de Quanton se servir d'un palanquin de drap vert; mais peut-être n'auroit-il pas osé le faire dans la capitale. L'empereur peut employer le nombre de porteurs qui lui plaît; nous l'avons vu porté par huit, par seize et par trente-deux hommes. Les premiers mandarins se font porter par huit hommes, et les mandarins inférieurs par quatre. Les particuliers n'oseroient aller en palanquin avec ce nombre de porteurs; ils ne peuvent en employer que deux; leurs chaises même ont une forme différente, elles sont moins carrées, plus hautes et plus étroites (n.º 20).

FIN DU TOME SECOND.

IMPRIMÉ

Par les soins de J. J. MARCEL, Directeur général de l'Imprimerie impériale, et Membre de la Légion d'honneur.